

RELATION
HISTORIQUE
DE L'ETHIOPIE
OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de
CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA, tra-
duite de l'Italien du P. Cavazzi, & aug-
mentée de plusieurs Relations Portugai-
ses des meilleurs Auteurs, avec des No-
tes, des Cartes Géographiques, & un
grand nombre de Figures en Taille-
douce.

Par le R. P. J. B. LABAT de l'Ordre des
Freres Prêcheurs.

TOME IV.



A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE
le Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis
la rue des Noyers, à la Victoire.

M. D C C. X X X I I.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce IV. Volume.

- C**HAPITRE I. *Quatrième Mission des Capucins aux Royaumes de Congo, d'Angolle, & de Matamba,* 3
- II. *Histoire de la Princesse Anne Zingha Reine de Matamba,* 28
- Relation historique des Royaumes da Congo, d'Angolle, & de Matamba.
- CHAP. I. *Des Religieux celebres qui ont travaillé dans les Missions d'Afrique,* 354
- II. *De la Mission de la Province appelée la petite Ganghella,* 374
- III. *Mission de Maopongo. Description du fameux Rocher de ce nom, que les Portugais appellent la Forteresse des Pierres,* 429

E R R A T A.

- P** Age 29. ligne 12. tromperoient, lisez trom-
poient.
p. 42. l. 8. d'une de ses, lisez d'un.
p. 56. l. 17. retranchez ces mots [*qu'elle s'a-
voit tous ce.*]
p. 132. l. 12. que vous en devez, lisez que vous
devez.
p. 147. l. 4. fit conduire, lisez conduire.
p. 211. l. 30. il avoit une chose, lisez. il y avoit.
p. 219. l. 11. la porta, lisez le porta.
p. 220. l. 16. chadelles, lisez chandelles.
p. 322. l. 3. il entra, lisez il en entra.
p. 336. l. 11. conseille. que la Reine, lisez con-
seil de sorte que la Reine.
p. 368. l. 10. Dieu lei, lisez Dieu lui.
p. 371. l. 1. rencontre, lisez rencontrent.
p. 389. l. 19. instruction, lisez intention.
p. 414. l. 13. le venir, lisez de le venir.
p. 443. l. 12. tours, lisez jours.



RELATION
HISTORIQUE
DE
L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.

QUATRIEME PARTIE.

Contenant la suite de la description
générale des Royaumes de CONGO,
d'ANGOLLE, & de MATAMBA.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE I.

*Quatrième Mission des Capucins aux
Royaumes de Congo, d'Angolle &
de Matamba.*

NOUS avons traité au com-
mencement de ce Livre de
la troisième Mission des Ca-
pucins, qui furent envoyés
au Congo, à l'instance de Dom Gar-

4
zia Roi de Congo, sur les demandes qu'en firent au souverain Pontife, les Peres Ange de Valence, & Jean François de Rome. Ils obtinrent les secours spirituels que ce Prince demandoit, & en même tems le Pere Antoine de Monte Pradone, obtint du Pape les mêmes graces pour la Princesse Zingha, Reine de Matamba, qui l'avoit chargé de les demander.

Ce furent ces motifs, qui obligèrent la Congregation de la Propagande, d'ordonner au Pere Procureur Général des Capucins, de choisir quatorze sujets, qui allassent porter la Foi, ou la conserver dans ces deux Etats.

Il les trouva sans peine; car ces Religieux sont toujours prêts à courir, où le besoin & l'obéissance les appellent. Il présenta le Pere Antoine de Gaëte, pour être le chef de cette troupe d'ouvriers Evangeliques. Les Patentes de ces Missionnaires, furent expédiées à Rome, le 15. Novembre 1653. Il y avoit douze Prêtres & deux Freres Laïques, à l'un desquels, sçavoir, au frere Leonard de Nardo, les Portugais refuserent de donner le passeport necessaire, parce qu'il étoit sujet de la Couronne d'Espagne.

Tous ces Religieux étant de disse-

rentes Provinces, eurent ordre de s'assembler à Genes, où il y avoit deux Galeres prêtes à transporter en Espagne le Comte d'Ognate, qui venoit d'être Viceroy de Naples.

Le Pere Antoine considerant que les affaires qu'il avoit à traiter à la Cour d'Espagne, demanderoient du tems, crût devoir prendre les devans, sans attendre que tous ses confreres fussent rassemblez. Il partit donc avec le Pere Bernardin de Sienne, & le Frere Leonard, après avoir nommé pour superieur de ceux qui restoient, le Pere Clement de Mauza, avec ordre de se rendre aux Ports d'Espagne, dès qu'ils en trouveroient l'occasion.

Comme il étoit difficile, que onze Capucins pussent s'embarquer dans un bâtiment, cinq d'entre-eux se mirent dans une Saïque, & leverent lancre le 9. Février 1654. La mer étoit belle, quand ils mirent à la voile; mais au coucher du Soleil, ils furent surpris d'une violente tempête, qui obligea ces nouveaux Argonautes à payer le tribut à la mer. On fut obligé de mouiller, sous l'Isle Gallinaire, & ensuite à Assiso. On remit à la voile le 19. & on passa tranquillement le Golphe de Lion, fameux par les tempêtes qui

y font ordinaires. Ce beau tems les conduisit jusque par le travers de Barcelonne, où ils furent surpris d'une tempête horrible qui les jetta en pleine mer. Ils mouillèrent quelques jours après à Almerie, Place forte & importante à cause du voisinage des Maures, qui courent souvent ces côtes. Ils furent reçus avec joie dans le Couvent, des Freres Mineurs de l'Observance de S. François; mais ils n'y demeurèrent pas. Dom Martin de Acugna, & le Sur-Intendant les y vinrent prendre, & les voulurent loger chez eux. Ayant remis à la voile, ils vinrent mouiller à la Salabrega, forteresse bâtie sur une montagne escarpée, d'où l'on découvre tout ce qui se passe à la mer, & qui sert à empêcher les descentes que les Maures pourroient faire sur les côtes. Ils y demeurèrent neuf jours dans la maison du Seigneur Jules-Gavi Genois; après quoi ils rangerent la côte, & allèrent mouiller à Malaga, ville considerable & de grand commerce, où les affaires des marchands qui étoient embarquez sur le même bâtiment les retinrent pendant treize jours. C'est l'ordinaire de ces sortes de bâtimens; ils ont des affaires par tout, & rendent ainsi la Navigation en-

nuyeuse & d'une plus grande dépense à ceux qui vivent à leurs dépens. Ils partirent enfin de Malaga & emboucherent le détroit de Gibraltar. Un calme profond les y retint pendant quelques jours, & les mit dans un danger évident d'être enlevés par les Maures, sur les côtes desquels ils étoient & fort proches. Un petit vent les en tira & les approcha de la forteresse de Veles-Malaga, qui est sur les côtes d'Espagne, où ils se mirent en sûreté.

Il faut remarquer qu'il n'y a que deux vents, dont on se puisse servir dans ce détroit; l'Est & l'Ouest; les autres vents y sont inutiles; parce que son peu de largeur ne permet pas aux bâtimens, de louvoyer commodément. A la fin le vent s'étant mis à l'Est, qui étoit celui dont ils avoient besoin; ils remirent à la voile & s'échaperent d'un Corsaire, qui leur donna vivement la chasse, & ils entrèrent dans le Port de Cadis le 11. d'Avril 1654. où le reste de la troupe Apostolique, se trouva rassemblé, n'attendant plus qu'un Vaisseau, & les Passeports pour continuer leur voyage.

Le Pere Antoine de Gaëte, étoit pendant ce tems-là arrivé à Madrid. Il s'étoit présenté à Monsieur François

Garfano, Nonce du Pape auprès du Roi d'Espagne; il lui avoit donné une lettre fort pressante du Cardinal Barberin, Préfet de la Congregation de la Propagande; afin qu'il s'interessât dans cette affaire, & qu'il la fit réussir selon les intentions du Souverain Pontife. Ce Prélat extrêmement zèle pour le service de l'Eglise, lui ordonna d'expliquer les demandes qu'il devoit faire au Roi dans un placet, ou comme on dit dans le païs, dans un Memorial, & qu'ensuite on lui procureroit une Audiance du Roi & l'appuyeroit de tout son crédit: cela fut fait: le placet fut dressé, le Nonce demanda Audiance & l'obrint. Il présenta au Roi le Préfet de la Mission de Matamba, le Roi l'écouta favorablement, & se fit lire le placet; & comme il remarqua, qu'on lui demandoit les graces dont on avoit besoin, au nom de la très-Sainte Vierge, à laquelle il étoit très-devot; il répondit qu'il faudroit que les choses fussent bien difficiles, s'il ne les pouvoit pas accorder, lui étant demandées au nom de la Mere de Dieu.

Il fit remettre le Memorial à Dom Louïs de Haro, son premier Ministre, & au Comte de Pignaranda, Président

du Conseil d'outre-mer pour l'examiner. Le Memorial examiné, leurs sentimens furent, qu'on devoit refuser absolument l'embarquement à ces Religieux, pour ne pas avoir de nouvelles difficultés avec le Portugal, avec lequel les anciennes n'étoient pas encore assoupies. De plus, que Sa Majesté Catholique, avoit assez d'autres endroits de répandre les effets de sa magnificence sur les Religieux, qui auroient envie d'aller faire éclater leur zèle, dans les pais des conquêtes immenses du Roi; qu'il ne convenoit point de charger l'état de ses Finances, d'une nouvelle dépense, qui dans la suite passeroit pour une obligation, que si la Congregation de la Propagande, vouloit faire passer des Missionnaires dans l'Afrique Occidentale, où Sa Majesté a de très-justes prétentions; quoiqu'elle n'en soit pas encore dans une paisible & entiere possession; c'étoit à elle à leur fournir l'embarquement & les autres choses nécessaires, comme le Roi faisoit avec sa magnificence ordinaire, pour ceux qui passeroient dans les Provinces de ses Domaines situées au nouveau monde.

Ces raisons expliquées bien au long, furent présentées au Roi, dans un écrit

que ces deux Ministres lui présentèrent, & comme elles étoient, du moins en apparence bonnes & raisonnables, il ne voulut plus souscrire la grace qu'il avoit paru avoir beaucoup de disposition d'accorder.

Les Missionnaires qui étoient à Cadix, ayant trouvé dans ce Port, le vaisseau du Capitaine Jean-Baptiste Pluma Genoï, qui se disposoit à faire voile aux côtes d'Angola, ils en donnerent avis à leur Préfet qui étoit encore à Madrid.

Celui-ci leur écrivit, qu'ils arrêtasent le passage de toute la troupe, & qu'ils offrissent au Capitaine les mille écus Romains, que la Congregation leur avoit assignés pour leur passage. Ils le firent; mais le Capitaine répondit que cette somme ne suffisoit pas, que son inclination le portoit à servir en tout les Capucins; mais qu'attendu la distance des lieux, le tems qu'ils seroient en route, & mille autres contre-tems qui pourroient arriver, c'étoit trop peu. Il leur fit pourtant entrevoir qu'il s'en contenteroit, pourvu qu'ils eussent les Passports nécessaires; parce que le Royaume d'Angolle appartenant aux Portugais; il falloit qu'il fût assuré qu'ils étoient véritablement des Missionnaires.

res, afin qu'on ne pût pas leur refuser l'entrée du Royaume, & à lui par une suite nécessaire, & à ceux qui seroient embarqués dans son bord. Cette réponse si conditionnée, mit fort en peine le Pere Préfet, qui n'étoit pas trop au fait de ces sortes d'affaires. Il l'alla communiquer au Nonce, qui ne pût lui donner d'autre conseil, sinon de se donner patience, & d'attendre quelque nouvelle conjoncture, qui pût porter le Roi à leur accorder les permissions qu'ils demandoient.

Mais comme le Préfet avoit écrit à ses confreres, d'arrêter leur embarquement avec le Capitaine, il retourna le jour suivant trouver le Nonce, & lui dit tant de raisons pour l'engager à trouver bon qu'ils se servissent de cette occasion, que ce Prélat en étant convaincu, lui dit, en lui donnant sa benediction : allez, mon Pere; il faut dans ces sortes d'affaires, en laisser le soin à la Providence; j'espere qu'elle vous favorisera, & je vous promets mes bons offices quand l'occasion s'en présentera.

Le Préfet fortifié de cette esperance, partit de Madrid & arriva à Seville le 19. de Mai, & aussitôt il fit

son Contract avec le Capitaine, pour son passage & celui de ses confreres. Il en donna avis au Nonce, qui présenta aussi-tôt un nouveau Memorial au Conseil du Roi, & contre toute apparence, il obtint l'ordre pour l'embarquement.

Le Marquis de la Lifada, Président de la Chambre de la Contractation à Seville en reçût avis le vingtième de Juin, avec ordre de contraindre le Capitaine Genois, d'embarquer tous les Capucins Missionnaires, & de les conduire à Congo, dès qu'il seroit satisfait pour leur passage.

Les passagers peu avisés, qui entreprennent ces longs voyages, supportent les jours qu'ils croyent devoir demeurer en mer, & ne font des provisions, qu'autant qu'ils s'imaginent en pouvoir consommer. Le Capitaine prudent & expérimenté, avertit les Capucins de ne pas se régler sur ce compte, & d'en faire davantage; parce que les tempêtes écartant souvent les bâtimens de leur route, ou les calmes les retenant quelquefois des mois entiers dans le même endroit, on se trouve réduit à de grandes extrémités, quand on n'a pas des provisions de réserve. La charité des Seigneurs Es-

pagnols y pourvût abondamment. Un d'eux depola cent réales entre les mains d'un marchand, qui s'embarquoit dans le même vaisseau. Un autre leur donna quarante-quatre mesures de vin. Des Marchands Flamans leur donnerent quantité de choses de devotion & des curiosités de leur país, & entre autres choses un tableau de Notre-Dame du Rosaire, & un ciboire d'argent doré pour porter le Saint Sacrement aux malades, & beaucoup d'autres choses, qui pouvoient leur être utiles dans ces país barbares.

De sorte que se trouvant avitaillés, & abondamment pourvûs de tout le nécessaire; ils s'embarquerent à Cadix, le septième Juillet 1654. & mirent à la voile le onze.

A peine étoient-ils hors du port, qu'ils furent pris d'un calme profond, qui sembloit ne les avoir arrêtés, que pour donner le loisir de les joindre au Pere Chrisostome de Genes. En effet dès que ce Religieux fut embarqué, le vent revint, & ils firent route en compagnie de huit galions, qui alloient au-devant de la flotte de la nouvelle Espagne.

Le Capitaine Pluma dressa sa route sur Angole; mais une tempête,

ayant rompu sa grande vergue, éclaté son grand mât, & déchiré presque toutes ses voiles; il fut contraint d'aborder à Laguna, Capitale de l'Isle Teneriffe, une des Canaries. Ce port ou plutôt cette rade n'est qu'à une lieue du port de Sainte Croix; ils y mouillèrent le 17. du même mois de Juillet.

Le jour suivant qui étoit un Dimanche, le Capitaine se mit dans la chaloupe avec les Capucins, & autres passagers & matelots jusqu'au nombre de vingt-cinq personnes pour aller à terre. Ils en étoient proche, lorsque les sentinelles les avertirent, que la mer étant grosse, & le fond plein de brisans & de recifs, ils se perdroient s'ils avançoient davantage, & qu'ils devoient doubler le Cap pour aborder plus sûrement. Ils le firent heureusement pour eux; il y avoit des pêcheurs sur le bord de la mer, dont la barquette étoit mouillée à une portée de pistolet de terre. Le Capitaine ordonna à deux de ses matelots excellens nageurs de l'aller prendre. Ils y furent & l'amenerent à bord de la cha'oupe. On s'en servit pour débarquer ceux qui y étoient, & comme elle ne pouvoit pas approcher assés

près de la terre, les matelots les portèrent à terre sur leurs épaules, le bonheur les accompagna encore dans cette occasion; car la barquette se remplit d'eau, & s'enfonça pendant qu'on portoit le dernier de la troupe.

Ils arriverent ainsi à terre bien mouillés à la vérité; mais du reste sains & saufs. Ils en remercièrent Dieu en lui offrant le S. Sacrifice de la Messe, après quoi la troupe Apostolique se partagea. Une partie fut reçûe dans le Couvent des Dominiquains, & le reste dans celui des Observantins; ils furent reçûs avec toute la politesse imaginable dans ces deux maisons.

Comme on n'étoit pas accoûtumé de voir des Capucins en ce pais-là, il y avoit presse à leur rendre visite, & à les inviter à manger, tantôt chez un Seigneur, tantôt chez un autre.

Cette Isle produit abondamment des grains & des vins excellens, & quoique la partie voisine du port, soit montagneuse & pleine de rochers, les habitans ne laissent pas d'y être riches. On y trouve un arbre nommé Cassimone, dont l'écorce jette une gomme liquide & venimeuse, semblable à celle dont les Nègres se servent aussi

au Congo , pour faire leurs compositions empoisonnées.

On conserve avec respect dans l'Eglise des Observantins un Crucifix, qu'on regarde comme une chose miraculeuse. Voici l'Histoire qu'on en a faite.

On dit, qu'en achevant le dedans de cette Eglise , on avoit fait une niche à un Autel pour y placer un crucifix, comme on fait dans presque toutes les Eglises d'Italie , où il y a toujours une Chapelle dédiée particulièrement au Crucifix. Il y avoit long-tems que la Chapelle, & la niche étoient achevées, sans qu'on y pût mettre le Crucifix de relief, qu'on s'étoit résolu d'y poser; parce qu'il ne se trouvoit point de sculpteur dans l'Isle, qui pût entreprendre cet ouvrage. Ces bons Religieux attendoient que la Divine Providence y pourvût, & ils ne furent point trompés. Quelques années après, deux Etrangers inconnus se présentèrent au Gardien, & offrirent de lui vendre un Crucifix qu'ils lui firent voir. La piece étoit excellente; mais ce qui charma le Gardien, fut qu'elle se trouva aussi proportionnée à la niche, que si on l'avoit faite exprès. On convint du prix; les Etrangers laisserent le

Crucifix, & dirent qu'ils viendroient chercher leur payement. N'étant point revenus au tems marqué, on les chercha avec soin, & on n'en pût jamais avoir de nouvelles, ce qui a donné lieu de croire, que ce présent étoit venu du Ciel, aussi est-il dans une singuliere veneration.

Il arriva dans le tems que nos Missionnaires étoient dans l'Isle, une chose qui merite d'être rapportée ici. Un des principaux Gentilshommes du pais, en étoit absent depuis un bon nombre d'années; il avoit voyagé aux Indes, il avoit servi avec distinction en Espagne. Enfin comblé de biens & d'honneurs, il voulut revoir sa Patrie. Dès qu'il eût mis pied à terre; il courut sans se faire annoncer à sa maison paternelle, voulant surprendre plus agréablement sa mere qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit également aimé. Sa mere court au-devant de lui & l'embrasse, & dans cet instant, il tombe roide mort entre ses bras. La mere percée de douleur s'évanouït, & tombe sur le corps de son fils. Un frere qu'il avoit, étant accouru, & voyant ce triste spectacle tombe évanouï sur ces deux personnes qui lui étoient si cheres. On les crût morts

Histoire
tragique.

tous trois. Les Médecins firent revenir la mere & le frere à force de remedes ; mais ils ne purent faire revenir le nouveau venu, ni diminuer la douleur extrême que ces deux personnes avoient d'un accident si tragique.

Le vaisseau s'étant raccommodé & pourvû des provisions, ils mirent à la voile le 18. de Juillet, & après une navigation extrêmement traversée par des calmes & des tempêtes ; ils mouillèrent à la rade d'Angolle le onze de Novembre 1654. après quatre mois de navigation.

L'arrivée de ces onze Missionnaires, ayant été dénoncée aux Seigneurs du Conseil ; ils furent trois jours entiers à délibérer s'il leur permettoient de mettre pied à terre ; parce qu'ils n'avoient pas les passeports du Conseil de Marine de Portugal.

Le Pere Seraphin de Cortone, qui étoit depuis plusieurs années Superieur de leur Ordre dans le Royaume, & qui avoit un grand credit dans le pais, agit si puissamment auprès du Gouverneur & du Conseil, que ce Seigneur qui aimoit les Capucins, ayant fait rassembler le Conseil devant lui, il y fit résoudre qu'on les recevroit. L'or-

dre en fut expédié le 16. ils mirent pied à terre sur le soir, furent conduits chez le Gouverneur où le Conseil étoit assemblé, où après quelques legeres interrogations qu'on leur fit pour la forme; ils furent admis & conduits à leur Convent avec honneur, accompagnés de tout le peuple, qui s'empressoit de leur témoigner la joie qu'on avoit de leur arrivée.

C'étoit justement dans le tems, que le Roi de Congo persécutoit le plus vivement ces zélés Missionnaires. Dès qu'il en fut averti, il écrivit au Gouverneur & au Conseil, & n'oublia rien pour les engager à chasser ces nouveaux Religieux, & ne manqua pas de renouveler les anciennes calomnies. Mais le Gouverneur qui étoit un homme sage, ne daigna pas de lire entièrement la lettre de ce Prince, & dit à celui qui la lui avoit apportée qu'il ne recevroit point d'ordres que du Roi son Maître, & d'avis que de son Confesseur, qu'il connoissoit les Capucins, leur droiture, leur zèle, & les grands services qu'ils avoient rendus au Roi de Congo; qu'il étoit tems qu'on cessât de les persécuter, ou qu'il seroit obligé de faire voir qu'ils étoient sous la protection du Roi de Portugal, &

sans vouloir répondre par écrit au Roi de Congo, il congédia son Envoyé.

L'autre lettre fut lûe en plein Conseil, qui jugea à propos de detromper le Roi de Congo, en lui marquant que les Religieux nouvellement arrivés étoient véritablement Capucins, qui n'étant venus que pour se sacrifier pour le salut des peuples, meritoient un accueil plus gracieux; que leur vie étoit sans reproche, & que leurs travaux étoient évidens, & meritoient qu'on les protégéât contre leurs ennemis & leurs envieux.

Cependant comme le Vice-Roi & le Conseil, pouvoient craindre que le Roi de Congo ne prévint le Conseil de Portugal par des plaintes injustes, il fut jugé à propos de donner à quelques Capucins qui s'en retournoient en Europe des informations, & des certificats en bonne forme, de tout ce qui s'étoit passé à leur égard à la Cour de Congo; afin que si Sa Majesté Portugaise recevoit des plaintes de ce Prince, elle sçût quel fond elle y devoit faire.

Le Pere Seraphin de Cortone, Supérieur de Loanda, considérant qu'un nombre si considérable de Religieux,

ne pouvoit pas subsister commodement dans son petit Couvent, & que le Pere Hyacinthe de Vetralla, qui étoit à Congo, ne pouvoit pas en venir assés-tôt pour établir un Préfet dans la nouvelle Mission de Matamba; il jugea à propos d'envoyer six Religieux à Massangano, il en fit le choix & ils partirent.

Après avoir fait sept lieuës par terre, ils arriverent sur les bords de la Coanza en un lieu appellé Tombo, où ils trouverent les canots que le Vice-Roi leur avoit fait préparer pour continuer leur voyage.

Les canots sont legers; ils sont faits du tronc de l'arbre Mofuma, tous d'une piece; mais ils sont volages; c'est-à-dire, qu'ils tournent facilement sans dessus dessous, ils s'y embarquerent avec un Capitaine & un détachement de soldats destinés à leur servir d'escorte; parce qu'ayant à passer sur les frontieres des Chissami, Nation pauvre, mais insolente & féroce, on s'exposeroit à en être pillé & dévoré, si on n'étoit pas en état de se deffendre de leur brigandage,

Il fallut remonter la Coanza, fleuve extrêmement rapide, aussi large pour le moins, & aussi profond que le Pô

l'est en Italie. Les Barquerolles qui les conduisoient, étoient gens hardis & même téméraires, qui les mirent bien des fois en danger de tourner. Il ne leur arriva cependant aucun accident. Ils passerent la première nuit sous les ruines d'Isandera, forteresse que les Portugais avoient bâtie dans les premiers tems, & qu'ils avoient détruit quand ils avoient poussé leurs conquêtes plus avant dans le pais.

Ils arriverent après deux jours de navigation à Pinedo. Quelques soldats, ayant rencontré par hazard dans ce lieu, un de ces serpens monstrueux, appellés Bomma, qui venoit d'engloutir un crocodile de moyenne taille, le tuerent. Il avoit quinze pieds de longueur. Sa chair est d'un bon goût; mais on prétend qu'elle est malfaisante, parce qu'elle est indigeste. Le remede à cela, est de la faire bien cuire & d'en manger peu. Les Nègres n'y regardent pas de si près; ils ont des estomacs d'autruche, ils digerent tout.

Le fleuve devant Pinedo, est tout rempli de petites Isles, qui sont des prairies naturelles, où l'on trouve une infinité d'animaux aquatiques de toutes les especes & sur tout des chevaux

marins qui font d'une grosseur extraordinaire. Ces animaux vivent dans l'eau & sur la terre ; ils ne sont point carnassiers ; ils ne laissent pas d'être à craindre ; car ils renversent sans peine les canots , & quoiqu'ils ne dévorent pas les hommes ; ils les tuent ou les font noyer. Les crocodilles le sont infiniment davantage ; ils attaquent les canots , les renversent & devorent ceux qui sont dedans. Malgré cela les habitans de ces quartiers sont si braves ou plutôt si téméraires, qu'ils attaquent ces monstres , & quoiqu'ils s'exposent beaucoup , & qu'ils y demeurent assez souvent , ils ne laissent pas d'aimer cette dangereuse chasse.

Ils arriverent enfin , où le fleuve débarrassé de toutes les petites Isles, qui embarrassent son cours paroît dans toute sa largeur. La forteresse de Muzima les salua de trois décharges de son artillerie quand ils y entrèrent. Ils s'y reposèrent pendant l'Octave de la Conception de la Sainte Vierge , & arriverent à Massangano , après quatorze jours de voyage.

On les conduisit à l'Eglise , où le Saint Sacrement étoit exposé. Ils furent reçus par le Pere Bernard de Cutigliano , & par le frere Junipere de

Saint Severin, qui demeuroient dans cet hospice, & commencerent aussitôt les fonctions de leur ministère.

La venue de ces six Missionnaires s'étant divulguée dans le pais, un Seigneur de l'illustre maison d'Albuquerque, qui étoit Gouverneur de Cambambé, autre forteresse des Portugais éloignée de dix lieues de Massangano, envoya un exprès au Pere Bernard, & le pria de lui envoyer deux de ses Religieux pour passer au moins les Fêtes de Noël avec lui & faire faire les devotions à ses gens. Il le fit aussitôt. Il étoit juste de satisfaire le zèle de ce Commandant, & donner ainsi commencement à une nouvelle Mission, qui étoit d'une conséquence d'autant plus grande que ce lieu est extrêmement fréquenté par le grand commerce que les Chrétiens & les Payens y ont ensemble.

Ces deux Religieux y solemniserent la Fête de Noël, & eurent lieu d'être bien contents de la piété des Chrétiens, & du zèle que les Payens firent paroître en les venant écouter; mais ils ménagerent mal leurs forces; ils se laissèrent emporter à leur ferveur, sans faire attention que la chaleur excessive de ce climat humide & brûlant, auxquels ils n'étoient pas en-

core accoutumés les mettroit bien-tôt hors d'état d'être utiles à ces peuples. Le Pere Antoine de Gaëte fut attaqué d'une violente fièvre chaude, maladie ordinaire des Européens, qui le reduisit bien-tôt à l'extrémité, de sorte qu'on fut obligé de le reporter à Massangano, où il trouva tous ses autres compagnons attequés du même mal, couchés sur de mauvaises nattes & abandonnés à l'indiscretion & à l'ignorance des Médecins du pais.

Ces gens indignes de cette qualité venerable, ont pour systéme, qu'il faut absolument évacuer tout le sang Européen, & en substituer un autre qu'on puisse appeller Afriquain, & sur ce principe, ils saignent sans discretion & sans misericorde les malades qui sont entre leurs mains. Il leur est ordinaire de leur en tirer quarante ou cinquante palettes, souvent davantage, ou pour parler plus juste, tout autant que le malade peut en supporter sans mourir dans l'operation.

Le Pere étoit si foible, qu'ils furent obligés de lui faire grace; ils ne le saignerent que sept fois en deux semaines. Il est vrai qu'ils lui tiroient une bonne livre de sang à chaque fois, ce qui le reduisit à une si extrême

foiblesse qu'il ne pouvoit ni parler ni ouvrir les yeux. Ajoûtés à cela, que la chaleur du climat tenant les pores ouverts, il se fait une prodigieuse dissipation des esprits, sans que cela soit réparé par des alimens qui ayent quelque substance. On se garde bien de donner des œufs aux malades; ils sont d'une chaleur excessive. Le bouillon de poule a la même mauvaise qualité, tout ce que les Médecins permettent, est de la farine de manioc détremée dans du lait avec du jus de citron, ou par grace, quelque fruit rafraîchissant.

Ce regime peu convenable aux Européens, est accompagné de purgations fréquentes & violentes, où l'antimoine est donné sans discretion avec d'autres drogues solutives, dont on se serviroit en Europe pour des chevaux. Ce qu'on leur permet, est de boire de l'eau fraîche tant qu'ils veulent.

Ces remedes ne laissent pas d'être excellens pour les Nègres; mais ils en ont l'obligation à leur complexion extrêmement robuste, ils y résistent, ils guérissent même; mais les Européens y succombent la plupart, & ils ont des maladies si longues, & il leur en reste des incommodités si longues &

si ennuyantes, que n'étant plus en état de rendre service, on est obligé de les renvoyer en Europe chercher leur santé.

Malgré tout cela aucun des nouveaux venus ne mourut. Ils furent à la vérité quatre mois entiers malades ou convalescens; mais ils se tirent d'affaire, & aussi-tôt qu'ils furent en état de marcher, le Pere Hyacinthe de Vetralla, Préfet de toute la Mission, qui étoit venu de Congo à Loanda les y appella tous, afin de tenir une assemblée, pour repartir les Missionnaires dans les Provinces de ces vastes Etats.

On y résolut d'abandonner pour un tems la Mission de Micocco. Les peuples de ce pais brutaux & indociles à l'excès, sont si extraordinairement attachés à l'Idolâtrie & aux vices honneux qui en sont les suites, que toutes les tentatives qu'on avoit faites jusqu'alors, avoient été inutiles. On jugea donc à propos d'employer les ouvriers Evangeliques, dans des lieux où il y avoit plus de succès à espérer.

On pria le Pere Hyacinthe de Vetralla de s'établir à Loanda; afin d'être plus à portée de pourvoir aux besoins de toute la Mission. Le Pere Se-

raphin de Cortone, fut déclaré Préfet du Royaume de Matamba, & on lui laissa le soin de distribuer les postes de ce Royaume, comme il le jugeroit à propos. Il donna le soin de la Cour de la Reine Zingha au Pere Antoine de Gaëte. C'est sur la Relation de ce sage & zélé Missionnaire, que nous allons donner l'Histoire de cette Princesse. La Province de Ganhella, & la Cour du Roi Angola Aarij au Pere Antoine de Monte-Cacullo avec le Frere Ignace de Valsafine, & le Préfet de Loanda, établit sa demeure à Massangano, avec le Pere Benoît de la Signana, & le frere Junipere de Saint Severin. Les autres furent envoyés en d'autres endroits & tous eurent de l'emploi.

CHAPITRE II.

*Histoire de la Princesse Anne Zingha
Reine de Matamba.*

Zingha-N-Bandi - Angola huitième Roi de Matamba eut en 1582. selon le calcul des Européens, une fille de Ghanguella Caucamba sa concubine, à laquelle il donna son pro-

pré nom de Zingha ou de N. Zingha, Naissance de la Reine Zingha.
comme on le prononce dans la Langue
Abbondi.

Cette Princesse vint au monde avec de certains signes ; sur lesquels les Devins ou faiseurs d'horoscopes du pays ne presagerent rien de bon, & leurs prédictions ne se sont trouvées que trop véritables. Les chansons que l'on fit sur cette naissance, marquoient assez qu'on étoit persuadé que les Devins ne se tromperoiént pas. On assure même, que quand ils eurent considéré cet enfant, peu de momens après sa naissance, ils se regardoient les uns les autres avec étonnement, & se disoient avec frayeur en leur langue, *Mama aæ, ma aæ ! O aæ.* Ce qui veut dire ! O quel monstre de cruauté sera cet enfant ; malheur à ceux qui seront sous son Empire.

Le Roi son pere la fit élever avec un soin extraordinaire, & conforme à sa naissance, & comme il l'aimoit bien plus que tous les autres enfans, parce qu'il reconnoissoit en elle, dès ses plus foibles années, un esprit élevés de la vivacité, de la penetration ; en un mot bien des choses, qui marquoient qu'elle seroit un jour une grande Princesse, il la benissoit

Relation
Historique
des Roy-
umes d'An-
golle. Livre
sixième.

souvent avec les cérémonies usitées dans sa Secte, dont il prenoit un soin particulier, de lui inspirer les maximes & de les graver dans son cœur. Il lui donna une gouvernante, qui étoit une des plus zélées Idolâtre de tout le Royaume. Cette méchante femme qui ne la quittoit jamais, lui fit succer avec le lait l'attachement le plus fort pour les fausses Divinités. Elle lui apprit à être cruelle & sanguinaire : vices auxquels elle n'avoit déjà que trop de penchant, & la laissa se plonger dans l'impureté. Avant qu'on songeât à lui donner un mari, elle fit part de ses faveurs à plus d'un amant ; elle devint grosse, & mit au monde un enfant mâle, qui a été depuis la cause de bien des meurtres.

Mort du
Roi pere
de Zingha.

Bandi-Angola son pere, mourut chargé d'années. On ne sçait pas précisément le tems de cette mort. On sçait seulement, qu'il fut enterré avec les cruelles cérémonies que nous avons rapportées au second Livre de cette Relation.

Son fils le Prince Ngolambandi, s'empara du Royaume, & prévint sa sœur Zingha, qui avoit bien envie de s'asseoir sur le trône de son pere.

Ce nouveau Roi crut devoir signaler son avènement à la Couronne par quelque action d'éclat. Celle qu'il jugea lui devoir acquérir plus de gloire fut de retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevés à ses prédécesseurs ; mais il craignoit que pendant qu'il seroit occupé à cette guerre, ses sœurs les Princesses Zingha, Cambo, Fungi & son neveu fils de Zingha, ne prissent les armes, & ne tâchassent de le dépouiller du Royaume. Il résolut de se délivrer de ceux qui lui faisoient ombrage. Il commença par le jeune Prince son neveu ; il le fit étouffer dans un bain d'eau chaude. D'autres disent qu'il lui fit appliquer des lames de fer ardentes, qui lui ôtèrent la vûë. La Princesse Zingha jura qu'elle ne lui pardonneroit jamais ce crime, & que jusqu'au dernier soupir, elle chercheroit l'occasion de s'en venger. Ils étoient donc l'un & l'autre dans une défiance réciproque, & tâchoient de se surprendre.

La Princesse Zingha, n'oublia rien pour faire soulever les peuples contre le Roi son frere. Il découvrit ses menées, châtia les coupables avec la rigueur & la cruauté ordinaire à

ces peuples, & ces soulèvemens s'en allerent en fumée.

Il se précipita à la fin lui-même dans le dernier des malheurs. Il déclara la guerre aux Portugais, & marcha contre-eux avec une multitude de peuples, qu'il avoit assemblés. Les Portugais réunirent leurs troupes, vinrent au-devant de lui, firent plus de la moitié du chemin, rencontrèrent bien-tôt les barbares. La bataille se donna; mais que pouvoient faire ces gens nuds, mal armés, encore plus mal disciplinés, contre des gens bien armés, bien disciplinés, intrepides, braves, en un mot Portugais. Ils furent battus à platte côûture. La Reine & les Princesses Cambo & Fungi, sœurs du Roi, furent prises. La Princesse Zingha s'étoit retirée dans une Province éloignée, & ne s'étant point trouvée à cette bataille, elle évita la mort ou la captivité.

Cette défaite rendit le Roi plus circonspect; il se retira dans des lieux de difficile accès, & quoiqu'il n'eût pas perdu l'envie de recouvrer ce qu'il avoit perdu de ses Etats, il vit bien que la chose étoit alors impossible; il craignit avec raison, que les Portugais victorieux ne le poussaient à bout, & ne le dépouïlassent entierement. Il

n'y avoit qu'un seul moyen de l'empêcher, c'étoit d'obtenir la paix, & qu'on lui rendit sa femme & ses sœurs.

Il envoya des Ambassadeurs au Viceroi, & au Conseil de Guerre d'Angolle. On les écouïta, & on mit en délibération, s'il étoit plus expedient de continuer la guerre & d'abaisser une bonne fois l'orgueil de ce Prince en le chassant des terres qui lui restoient, ou de lui donner la paix à des conditions avantageuses aux vainqueurs, en prenant toutes les sûretés pour l'obliger à tenir sa parole. On les proposa aux Ambassadeurs, qui ayant ordre de tout accepter, pourvû qu'on leur donnât la paix, & qu'on rendît les trois prisonnières, demeurèrent d'accord de tout ce qu'on voulut, signerent le traité, l'envoyerent à leur maître qui l'approuva, le signa & le jura.

En conséquence, les trois Princesses furent mises en liberté. Elles étoient très-contentes des honneurs & des bons traitemens qu'elles avoient reçûs à Angolle. On leur fit des présens considérables, & on les fit escorter jusqu'aux frontieres des deux Etats, où selon le traité on devoit

recevoir quelques Portugais fugitifs, qui s'étoient retirés à Dango, & quelques autres qui avoient été enlevés dans des courses que ces barbares avoient faites sur les terres des Chrétiens.

Ce dernier article ne fut point exécuté. Le Roi feignit que ces Portugais s'étoient retirés plus avant dans le pais, & qu'il n'avoit pas été possible de les faire revenir dans le peu de tems qu'on avoit eu pour cela; mais il donna sa parole royale qu'il les renverroit incessamment.

On si fia, & on fut trompé. Ce barbare crut, qu'en gardant ces Chrétiens, on n'oseroit pas l'aller attaquer, crainte qu'il ne les fit mourir, & différa ainsi, sous differens prétextes de relâcher ces prisonniers.

Il sçavoit qu'on attendoit un nouveau Vice-Roi à Angolle, & il en espéroit plus de douceur, que de celui qui l'avoit battu, & qui étoit justement irrité de sa perfidie.

Ce nouveau Viceroi arriva en effet.

Dom Jean
de Correa
Viceroi
d'Angolle.

C'étoit Dom Jean de Correa de Sousa, Seigneur plein de merite & de politesse, grand Capitaine & qui aimoit la gloire.

Dès que le Roi de Matamba, fut assuré de son arrivée, il resolut de

s'accorder avec lui, soit à dessein de le tromper s'il en trouvoit l'occasion, soit pour empêcher qu'il ne le punit de son manque de parole. La voye la plus naturelle, étoit de lui envoyer une Ambassade des plus solennelles, il jeta les yeux sur sa sœur la Princesse Zingha; il commença par lui faire témoigner le regret qu'il avoit du meurtre qu'il avoit commis, & lui protester qu'il feroit tout ce qu'elle voudroit exiger de lui, pour le lui faire oublier, & qu'il la regarderoit dans la suite, comme sa Reine & sa maîtresse, il lui fit concevoir que le Royaume la regardant de bien près, elle avoit un intérêt bien réel à en empêcher la ruine & la perte, & qu'elle le pouvoit, en voulant bien se charger d'être la mediatrice d'une nouvelle paix avec les Portugais. Il la supplia d'aller trouver le nouveau Vice-Roi, non en qualité d'une simple Ambassadrice; mais comme une Plenipotentiaire, qui seroit la maîtresse absoluë des conditions du traité d'une alliance perpétuelle avec les Chrétiens, qu'il étoit expedient pour le bien des affaires, & pour gagner une entière croyance chez eux, que s'ils lui proposoient de se faire instruire dans leur Loi, &

de recevoir le Baptême qui en est la marque, elle n'y apportât point de résistance; car disoit-il, vous n'y donnerés qu'un consentement extérieur, que vous serés toujours maîtresse de revoquer quand il vous plaira, & de vous en tenir à la Religion de vos pères. La Princesse qui étoit pleine d'esprit & de dissimulation, se servit des leçons de son frere; elle fit semblant d'oublier le meurtre de son fils, bien resoluë d'en poursuivre la vengeance en quelque tems qu'elle en pourroit trouver l'occasion. Elle accepta l'emploi qui lui étoit proposé, ne doutant pas que ce ne fut un acheminement à la vengeance qu'elle se proposoit.

On donna avis au Viceroy de la venue prochaine de la Princesse; pendant qu'on préparoit le train nombreux & magnifique qui la devoit accompagner, le Roi joignit au train ordinaire de la Princesse, une grosse troupe de Seigneurs & de Dames: il joignit une nombreuse escorte à sa garde ordinaire, & lui donna tous les pleins pouvoirs les plus amples qu'on pouvoit souhaiter.

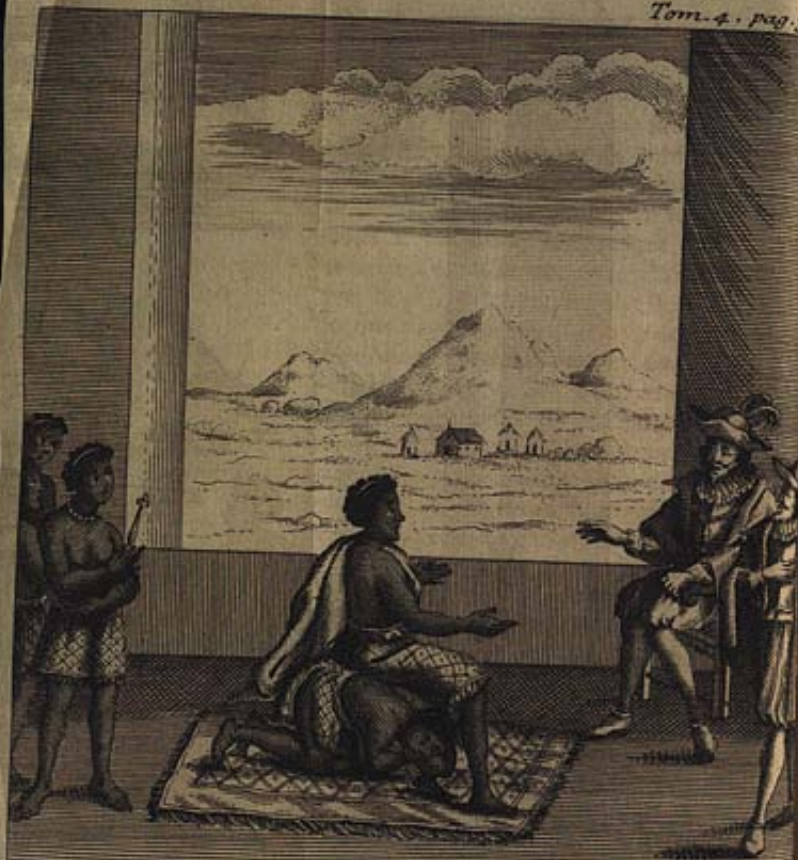
Elle partit de Cabazzo, Capitale du Royaume de Matamba, & fut toujours portée sur les épaules de ses gens,

ft la
t de
don-
eur,
e de
& de
s pe-
d'ef-
t des
blanz
bien
ance
roit
em-
tant
ment
bit.
de la
pen-
reux
mpa-
inai-
oupe
ignit
e or-
leins
pou-
itale
toû-
gens,



La Prin-
cesse Zin-
gha, vient
en Ambaf-
fades à Ang-
gola.

Estampe
de l'Au-
dience. Li-
vre 5. page
605.



Audience du Vice Roy d'angole a la Reine Anne Zingha

pendant plus de cent lieuës qu'il y a de Cabazzo à Angola.

Elle fut reçûe à la porte de la ville par les Magistrats, accompagnés de la Bourgeoisie sous les armes & saluées de trois décharges des Milices, des troupes réglées qui étoient rangées en bataille, & de l'artillerie de la place.

Elle a avouïé plusieurs fois depuis, que la vuë de ces troupes l'avoit frappée, & que leur ayant vû faire l'exercice, & les différentes évolutions qu'on leur fit faire en sa presence, lui avoit fait comprendre que des troupes aussi-bien disciplinées étoient invincibles.

Elle fut logée dans le Palais de Dom Rui-Avagazo, traitée magnifiquement & deffrayée aux dépens du Roi avec toute sa suite.

La premiere fois qu'elle fut introduite à l'Audiance du Viceroy, elle s'apperçût en entrant dans la salle, qu'il y avoit un fauteuil de velours frangé d'or, au lieu le plus honorable qui étoit destiné pour le Viceroy, & vis-à-vis du fauteuil, un tapis de pied très-riche, sur lequel il y avoit deux coussins de velours frangé d'or, qu'elle comprit lui être destinés selon

La Prin-
cesse Zin-
gha, vient
en Ambaf-
sade à An-
gola.

Estampe
de l'Au-
dience. Li-
vre 5. page
605.

Audiance que le Viceroy d'Angola donna à la Princesse Zingha.

qu'il s'observe pour les Dames de son rang. Ce cérémonial lui plut; mais sans en rien faire paroître, & sans dire un mot, elle fit un signe des yeux à une de ses Dames, qui vint aussi-tôt se mettre à genoux sur le tapis, & s'appuyant sur ses coudes, elle présenta son dos à sa maîtresse, qui s'assit dessus, & demeura tout le tems que dura l'Audiance.

On admira beaucoup la vivacité de l'esprit de cette Princesse. Elle excusa sans bassesse les manques de parole de son frere; elle demanda la paix avec dignité; elle offrit une alliance stable & perpetuelle, & fit voir par des raisons également fortes & évidentes qu'elle étoit aussi nécessaire aux Portugais qu'au Roi qui l'avoit envoyée. Elle étonna, surprit, convainquit tout le Conseil; & comme on se resserra à demander, que pour sûreté du traité, le Roi de Matamba reconnût relever de la Couronne de Portugal, par un tribut annuel; elle fit voir que ces sortes de prétentions ne pouvoient avoir lieu, que pour des peuples qu'on auroit subjugués par la force des armes, & point du tout pour un Roi puissant, qui recherchoit volontairement l'amitié des Portugais,

& qui leur offroit la sienne en échange, de sorte qu'on se contenta de la restitution des esclaves Portugais, qui étoient encore à Matamba, & d'une promesse de se secourir réciproquement, quand les deux Etats en auroient besoin.

L'Audiance étant finie, & le Viceroy reconduisant la Princesse, il la fit appercevoir, que la Dame sur laquelle elles'étoit assise, demeurait toujours dans la même posture, & la supplia de la faire lever. Elle lui répondit que ce n'étoit pas par inadvertance qu'elle la laissoit là; mais parce qu'il ne convenoit pas à l'Ambassadrice d'un grand Roi, de se servir deux fois d'une même chaise, qu'il n'y avoit pas d'apparence que ces sortes de commodités, lui pussent jamais servir, & qu'ainsi elle l'abandonnoit comme ne lui appartenant plus.

La negociation que cette Princesse avoit entamée dans la premiere Audiance, l'obligeant à faire quelque séjour à Angola; le Viceroy se servit de ce tems pour lui parler de la Religion Chrétienne, & voyant qu'elle y prenoit goût, & qu'elle souhaitoit d'y être instruite, il mit auprès d'elle des personnes-çavantes, qui l'instruisirent à fonds de nos Mysteres.

Baptême
de la Prin-
cesse Zin-
gha.

Elle les goûta, elle s'y affectonna, & soit que Dieu l'eût véritablement touchée, ou que suivant les avis de son frere, elle en fit le semblant, elle reçût le Baptême la même année 1622. qui étoit la quarantième de son âge.

La cérémonie de ce Baptême se fit dans l'Eglise Cathedrale de Loanda. Elle étoit parée magnifiquement. La Princesse eût pour parein & maraine, le Viceroi & la Vicereine son épouse, & comme cette Dame s'appelloit Anne, on donna aussi le nom d'Anne à la Princesse. Elle a avoué bien des fois depuis qu'elle avoit ressentie dans son ame une paix & une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, & dont Dieu l'a favorisée, jusqu'à ce qu'elle ait abandonné la Loi véritable, & unique pour gagner le Ciel.

Le Viceroi lui fit des présens considérables à son départ, l'accompagna jusque bien loin hors de la ville, & la renvoya si contente qu'elle jura, qu'elle obligeroit le Roi son frere à ratifier, & à observer exactement les articles de la paix qu'elle avoit convenue.

Elle tint sa parole. Dès qu'elle fut arrivée à Cabazzo, son frere la reçût avec de grands honneurs & des mar-



La Reine Anne Zingha Baptisée en 1622.



Vénération de la Reine Anne Zingha pour les ossements de son frere

4e
cell
gh:



... in ...

ques d'une sincere amitié & d'une parfaite reconnoissance, elle l'obligea de ratifier le traité & de l'exécuter. Elle l'engagea de plus à envoyer demander à Angola, un ou plusieurs Catholiques pour l'instruire dans la Religion Chrétienne. Le Viceroi le fit aussitôt. Il lui envoya Dom Denis de Faria Prêtre, fort habile homme; mais Nègre, & né dans le Royaume, il est nécessaire de remarquer cette circonstance, comme on le va voir. Il envoya avec lui un Officier considerable par sa naissance & par ses emplois, qui devoit le représenter, & tenir le Roi sur les Fonts en son nom.

Le Roi reçût avec honneur ces deux Envoyés; il écouta le Prêtre, la Doctrine de l'Évangile lui plût, & il demanda le Baptême. Mais quand on croyoit qu'il l'alloit recevoir, il fit voir qu'il n'en avoit jamais eu un véritable desir, ou qu'il s'étoit laissé aller à son naturel changeant, & sans solidité. Il dit qu'il ne convenoit pas à sa dignité de s'humilier devant un homme, qui étoit le fils d'une de ses esclaves, & sous ce prétexte frivole, il différa la cérémonie, & renvoya le Prêtre & le parain.

Les flatteurs dont la Cour étoit rem-

Le Roi
de Matamba
demanda
de le Bap-
tême.

plie, ne manquèrent pas de louer cette action, & de dire que le Roi ne devoit pas abandonner si promptement la Religion de ses Ancêtres, & se soumettre à une Loi étrangere, & d'une pratique très-difficile, & encore moins en recevoir le caractère de la main d'une de ses esclaves. La Princesse Anne Zingha fit tout ce qu'elle pût pour lever cet obstacle; mais elle n'en pût venir à bout.

Baptême
des Princes-
ses Cambi
& Fungi.

Cependant comme le Roi craignit, que le Viceroy d'Angolle ne prit pour un affront ce qu'il venoit de faire; il envoya en 1625. à Angolle ses deux autres sœurs les Princesses Cambi & Fungi, afin de les faire instruire dans la Foi, & les faire baptiser. Elles le furent en effet, Cambi eut le nom de Dona Barbara de Sylva, & Fungi, celui de Dona Garzia Ferreja, qui étoient les noms des deux Dames qui avoient été leurs maraines, auxquels on ajouta celui d'Aragusa, qui étoit celui de leur pèrein.

Le Conseil d'Angolle, crût se pouvoir servir du séjour de ces deux Princesses pour fixer l'humeur inconstante du Roi, N-Golam-Bandi, en différant, sous divers prétextes, la cérémonie de leur Baptême, & les rete-

nant cependant comme des ôtages pour l'exécution du traité de paix. La chose fut agitée & discutée; mais on regarda cela comme une supercherie, qui terniroit la gloire que les Portugais s'étoient acquise d'une fidélité à toute épreuve. On étoit assuré que la Princesse Anne Zingha, n'oublieroit rien pour retenir son frere dans les bornes du traité, & on étoit en état de l'y contraindre par les armes, s'il faisoit quelque chose qui y donnât atteinte.

Les deux Princesses ayant été bien instruites & baptisées, furent renvoyées à Cabazzo chargées de présens, & très-contentes des honneurs qu'elles avoient reçûs.

Le Roi leur frere ne tarda guere après leur retour, à donner des marques de son naturel mauvais & changeant. Sans consulter sa sœur Anne Zingha, il fit faire des courses sur les terres des Portugais, & enfin leur déclara la guerre.

Les Portugais leverent des troupes, se mirent en marche, & ces vaillans guerriers l'ayant joint, lui donnerent bataille, le défirent, le mirent en fuite. Il revint à la charge, & fut encore défait. Une troisième défaite l'obligea

Le Roi de Matamba déclare la guerre aux Portugais.

de se sauver dans une Isle de la Coanza appelée Dangij ; elle n'a qu'environ un mille de longueur & deux coups de mousquets de largeur. Il s'y trouva presque abandonné. La profondeur & la largeur du fleuve l'empêchoient de se sauver. Les bêtes sauvages l'environnoient pour le devorer : Les Portugais l'assiégerent , & étoient prêts de le prendre & de le mettre aux fers, la mort étoit son dernier & unique refuge , il fut empoisonné par ses gens. On a toujours crû que c'étoit par ordre de sa sœur Zingha , qui n'avoit jamais oublié le meurtre de son fils, & qui malgré leur reconciliation apparente, avoit toujours cherché l'occasion de s'en venger , tant il est vrai que les injures, & le desir de la vengeance, sont moins éfaçables du cœur d'une femme, que s'ils étoient gravés sur le diamant.

Il mourut en 1627. & fut enterré par ses gens dans la même Isle, avec les cérémonies sanguinaires, usitées chez cette Nation barbare.

La Princesse Anne Zingha, qui étoit amie des Portugais pour ses intérêts particuliers, ayant été assurée de cette mort, se rendit en diligence à Cabazzo, & là sans se souvenir

Il est dé-
fait & en-
fermé dans
une Isle.

qu'elle étoit Chrétienne, elle lâcha la bride à son naturel sanguinaire, elle se plongea dans toutes sortes de dissolutions, & pour comble d'impiété, elle offrit de l'encens & des Sacrifices aux Idôles, elle fit des vœux & des hécatombes humaines.

Zingha
renonce au
Christia-
nisme.

L'envie de regner lui fit faire tous ces crimes; car elle sçavoit que le caractère de Chrétienne qu'elle portoit, n'étoit pas du goût de ses peuples. Elle voulut les gagner en perdant son ame. Elle se défit de tous ceux qui pouvoient prétendre à la Couronne, & la prit sous prétexte de la conserver à son neveu fils du Roi défunt, qui étoit encore trop jeune pour la porter.

Ce jeune Prince avoit été recommandé par son pere mourant au Giaga-Kafa homme sage, expérimenté, & très-propre pour élever un jeune Prince heritier présomptif de la Couronne.

Zingha vouloit s'en défaire non-seulement pour venger la mort de son fils; mais encore pour n'avoir plus de compétiteur; mais il étoit entre les mains de ce rusé Giaga, qui se doutoit du dessein de Zingha, & ne le tenant point elle ne pouvoit executer son cruel

dessein. Elle mit tout en usage pour le lui tirer des mains, sous prétexte qu'il étoit à propos qu'il fût à la Cour, pour l'instruire de la maniere de gouverner les peuples, dont sa naissance l'avoit fait souverain. Le Giaga se deffendit long-tems de l'y laisser aller, opposant finelles à finesses, & tromperies à tromperies.

Zingha auroit bien pû le faire enlever par force; mais elle craignoit une revolte générale de tout le peuple, cependant elle sentoit bien que son thronne seroit toujourns chancelant, & sa Couronne mal assurée sur sa tête, tant que cet enfant seroit vivant. Elle feignit de se rendre aux raisons que le Giaga lui donnoit pour le garder auprès de lui, & de les approuver. Elle fut quelque tems sans faire aucune démarche, & cependant elle fit semblant, que la fidélité du Giaga, son merite personnel, & ses autres qualités l'avoient touchée, avoient gagné son estime & même son cœur, elle lui fit dire qu'elle l'aimoit, & qu'il ne tiendroit qu'à lui qu'elle ne fût sa femme.

Le Giaga qui étoit prudent se douta qu'il y avoit quelque mystere caché, sous cette déclaration, il l'a fit remer-

cier des sentimens qu'elle avoit pour lui, & résolut de ne se point livrer à une femme, dont il connoissoit le mauvais cœur, & l'esprit fourbe & artificieux; mais il eût beau faire, elle lui tendit tant de pièges, qu'il y tomba à la fin. Il se rendit & promit de l'épouser. Il s'en repentit presque aussitôt & retira sa parole.

Zingha méprisée entra dans une furieuse colère, mais elle la dissimula. Bien loin de rien faire paroître au dehors, elle continua de l'accabler de politesses & de présens, & voyant que tout cela étoit inutile; elle prit une résolution plus hardie & plus déterminée qu'on ne la devoit attendre d'une femme. Elle s'en alla au Camp, où le Giaga demouroit ordinairement avec son pupille & ses troupes, elle carressa d'une manière tendre & pleine d'affection son neveu, elle lui fit des présens magnifiques, elle fit la même chose au Giaga, & scût si bien le gagner que le mariage se fit avec toutes les cérémonies, les festins, les danses & la joie ordinaire en semblables occasions.

Elle sembla pendant quelques jours avoir entièrement oublié le soin de l'Etat pour ne penser qu'à son nouveau

mariage. A la fin, elle dit au Giaga que des affaires importantes la rappelloient à Cabazzo, & elle l'invita d'y venir avec elle faire un voyage de quelques jours, & d'y amener ses gens. Cet infortuné mari la crut, il fit plus qu'elle ne demandoit, il emmena avec lui le jeune Prince, & c'étoit justement ce qu'elle cherchoit. Ce ne furent à leur arrivée, que cris de joie, que danses, que réjouïssances; mais au milieu de tout cela dans la grande place de la Ville, au milieu de tout le peuple, cette megere se jeta sur son neveu, l'égorgea, & fit jetter le corps à la riviere. Après ce meurtre, elle leva entierement le masque, elle dit hautement qu'elle étoit vengée puisqu'elle avoit ôté la vie au fils de N-Golam-Bandi qui l'avoit ôtée au sien.

Il ne fallut pas dire au Giaga-Kafa, qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans ce funeste lieu. Il se retira le plus promptement & le plus secretement qu'il lui fut possible.

Zingha se voyant debarrassée de cet enfant, qui lui donnoit toujours beaucoup à penser, fit égorger tout le reste de la famille Royale; elle ne pardonna à personne qu'à ses deux sœurs Canbo & Fungi, ou si l'on veut à
 Dona-

Donna Barbara ; & à Donna Garzia, soit qu'elle les méprisât, soit qu'elle eût pour elles quelque reste de tendresse, qui n'étoit assurément pas la passion dominante.

Elle n'en demeura pas là ; elle fit sentir les effets de sa cruauté à tout ce qu'il y avoit de personnes de quelque distinction dans l'Etat, qui tomberent entre ses mains, elle n'en épargna aucune. Ces meurtres la rendirent odieuse à tout le monde, & furent cause que ceux qui étoient échappés, firent bien des projets pour lui ôter la vie à elle même ; mais elle avoit tant d'espions, & elle en étoit si bien servie, qu'elle découvroit tout ce qui se tramoit contre elle, & se débarrassoit des mécontents, en les faisant égorger sans miséricorde, & sans autre formalité que son commandement.

Il y eut un homme de considération, ancien Officier du Roi son père, & fort attaché à la famille Royale, qui crut pouvoir sans danger lui faire quelques remontrances sur son gouvernement cruel & tyrannique : il lui fit un discours pathétique & étudié, & lui fit voir, qu'une souveraine comme elle étoit, devoit chercher à régner sur les cœurs de ses sujets, par

la clemence plutôt que par la crainte, & par les châtimens; qu'elle augmentoit les forces de ses ennemis, en diminuant les siennes, par le trop grand nombre de gens qu'elle faisoit mourir; que si elle étoit attaquée, elle trouveroit tous ces gens-là de moins, & qu'elle seroit moins en état de se deffendre, & encore moins de faire des conquêtes, & de reprendre ce que les Etrangers avoient usurpé sur ses prédecesseurs. Il y joignit toutes les raisons d'interêt & de politique qu'il crût capables de la toucher, & de lui faire prendre des manieres plus convenables à son sexe & à ses sujets.

Elle l'écouta sans l'interrompre, & dans le moment que cet Orateur zélé croyoit que son discours avoit opéré quelque chose sur le cœur de sa maîtresse; elle fit signe à ses gens qui se jetterent sur ce malheureux, & sur son fils qui étoit à côté de lui, s'en saisirent & les lierent, & Zingha commanda qu'on leur coupât la tête à l'un & à l'autre en commençant par le fils.

Ce pere infortuné entendant ce cruel Arrêt, se jetta par terre, la suppliant avec larmes de pardonner à son fils qui n'étoit pas coupable, ou du moins de ne

lui pas faire souffrir une double mort, en faisant mourir son fils à ses yeux. Elle fut inexorable, elle fit couper la tête à cet enfant sous les yeux du pere, & après on coupa la tête du pere sur le corps de l'enfant.

Cette cruauté inouïe la fit detester de tout le peuple. On fit des chansons où ce double meurtre étoit exprimé, & on enterra ces deux victimes au bord d'une petite riviere, & on éleva deux grandes pierres sur leurs sepultures, pour transmettre ce fait tragique à la posterité.

Zingha s'étant ainsi dé faite de tout ce qui pouvoit lui donner de l'ombrage, songea à retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevé à ses prédecesseurs. Elle oublia aussi facilement les obligations qu'elle leur avoit, qu'elle avoit oubliée celles de son Baptême; elle embrassa ouvertement la Secte impie & barbare des Giagues; & afin de venir à bout de ses desseins ambitieux, elle appella auprès d'elle ces camps nombreux de Giagues répandus de tous côtés à l'Orient de Maramba, qui la reconnurent pour leur Reine, & ensuite pour le chef de leur detestable Religion.

Nous avons parlé amplement des Quixiles, dans le second Livre de cette Relation. Les Lecteurs y auront recours, s'il leur plaît. Il suffit de dire ici, que la scelerate Zingha observa ces cruelles & inhumaines Loix pendant vingt-huit ans, & que pendant ce trop long terme, elle fit perir une infinité de personnes, & qu'elle remplit abondamment les ventres de ses sujets Antropophages, du sang & des chairs des malheureux qui tomboient entre ses mains.

Elle se piqua d'observer à la lettre les Quixiles, & même de surpasser en cela la cruelle Tem-Ban-Dum-ba.

Comme sa Legislatrice, elle haïssoit à la mort les enfans mâles nouveaux nés; & comme elle n'en pouvoit avoir, parce qu'elle étoit trop avancée en âge, & que cependant il lui en falloit un pour l'égorger elle-même, & en faire un Sacrifice avec cet onguent superstitieux, dont nous avons parlé; elle crut pouvoir remplir ce devoir, en se faisant donner un enfant nouveau né, & en l'adoptant pour son fils. Après la cérémonie de l'adoption, qu'il n'a pas plu à moi

Auteur de nous marquer, elle l'égorgea elle-même, le pila dans un mortier, & en fit cet onguent execrable. Après ce cruel exemple, il n'y eût personne dans l'Etat qui pût s'exempter de commettre un pareil crime.

Il ne faut pas conclure de cette haine apparente, qu'elle témoignoît pour le sexe masculin, qu'elle & les autres femmes Giagues, fussent fort chastes. La chasteté est une vertu inconnue parmi elles. Quoique Zingha dît là-dessus les plus belles choses du monde, & fit des résolutions encore plus belles, tout cela n'avoit que de l'apparence, & point du tout de réalité. Environnée jour & nuit d'un grand nombre d'Officiers de guerre, sous prétexte des ordres qu'elle avoit à leur donner, elle s'en servoit pour contenter sa passion; mais c'étoit avec un secret impenetrable, de sorte que les autres femmes, même celles de sa Cour, ne pouvoient pas lui reprocher qu'elle faisoit des Loix, & qu'elle ne les observoit pas. Elle sçût allier la volupté avec la cruauté, & ses malheureux amans en faisoient souvent la triste expérience; car ceux qui paroissoient être le plus avant dans ses bonnes grâces, & la servit le plus à

son gré, étoient souvent surpris que son amour se changeoit en une haine mortelle, & qu'elle les sacrifioit à ses défiances; car malgré ses défords, elle vouloit paroître chaste, & faisoit égorger à ses pieds, autant de femmes qu'on lui en présentoit, dont la grossesse accusoit l'incontinence.

Elle entretenoit un nombre d'espions très-adroits, & des plus fidèles, qui se mêlant dans toutes les compagnies, & furetant par tout, découvroient ce qu'il y avoit de plus caché, & le lui rapportoient, & aussi-tôt elle en faisoit une cruelle justice. Elle avoit à l'entrée de son Camp, ou Chilombo, un grand nombre de bêtes sauvages enchainées, auxquelles elle faisoit jeter ceux qu'elle ne daignoit pas faire égorger en sa présence.

Elle a confessé depuis qu'elle fut revenue de ses défords, qu'encore qu'elle eût une extrême horreur de boire le sang humain, & de manger de la chair humaine crüe ou cuite, selon la coûtume de ses sujets Giagues, qui sont des Antropophages toujours affamés, elle ne laissoit pas par politique, & pour être plus con-

fidérée & plus respectée de ses sujets, de faire souvent des banquets dans lesquels on égorgoit cinquante ou soixante personnes, hommes, femmes & enfans; & malgré les nausées, & la repugnance de son estomac, elle buvoit à pleines tasses le sang tout bouillant de ces malheureuses victimes, & mangeoit de leurs chairs, comme le plus déterminé Anthropophage.

Après la mort de Ngolambandi son frere, dont elle étoit coupable, puisqu'elle l'avoit fait empoisonner; elle envoya ramasser ce qu'on pût trouver de ses os; elle les fit renfermer dans une chasse portative couverte de lames d'argent, grossièrement travaillée, & posée sur de riches tapis avec un pied d'estal. Elle ordonna des Ministres pour lui faire des Sacrifices, lui offrir de l'encens, & lui entretenir des lumières.

C'étoit à ces ossemens infects, qu'elle avoit recours par le moyen des Singhilles, pour recevoir les oracles & les réponses, sur ce qu'elle vouloit sçavoir ou entreprendre: quelquefois même elle faisoit l'office de Singhille, & feignant d'être possédée par l'esprit de Ngolambandi, elle paroissoit

Figure du
sepulcre du
Roi de Ma-
tamba. Li-
vre 5. pa-
ge 113.

comme une bacchante au milieu de l'assemblée, & égorgéoit elle-même autant de gens qu'elle jugeoit à propos, afin que ces affamés eussent abondamment du sang, & de la chair pour se rassasier.

Dans ces occasions, elle disoit les choses secrettes que ses espions lui avoient rapportées, cela étoit reçu par ces peuples imbecilles comme des oracles, & la faisoit passer pour la plus grande magicienne & sorciere qui eût jamais été, de sorte que personne n'osoit parler d'elle en mauvaise part, ni faire quelque conjuration contre sa vie, tant on étoit infatué qu'elle sçavoit tout ce que l'esprit de son frere qui la possédoit, lui reveloit fidèlement tout ce qui se passoit.

Voici un exemple qui justifiera cette fourbe. Quelques Portugais avoient été surpris, & étoient prisonniers de guerre dans son Camp. Il y avoit entre-eux un Prêtre nommé Dom Jérôme Segueira, homme d'autorité, qui étoit Sur-Intendant spirituel, ou Visiteur des conquêtes des Portugais. La Reine quoiqu'elle fût tombée dans l'Apostasie la plus affreuse, lui laissa la liberté de se

pron
visit
nie
fire
leur
suiv
dre
pruc
le tu
les
veni
un
jet,
fouv
le p
ner
L
Seg
des
tant
l'ac
pass
n'é
U
qui
avo
fir
dina
blan
par
y a

promener dans le Camp, & d'aller visiter, & consoler les autres prisonniers. Deux de ces infortunés, lui firent confidence qu'ils avoient pris leurs mesures pour se sauver la nuit suivante, & le presserent de prendre le même parti. Segueira qui étoit prudent, ayant examiné leur projet le trouva plein de risques, & tâcha de les en dissuader; mais il n'en pût venir à bout. Il les quitta & donna un avis secret à la Reine de ce projet, la priant en même tems de se souvenir, que la liberté étant le bien le plus précieux, elle devoit pardonner à ceux qui la recherchoient.

La Reine se sentit fort obligée à Segueira, & lui donna dans la suite des marques de sa reconnoissance, d'autant que cette découverte serviroit à l'accréditer davantage, & à la faire passer pour plus grande forcierre, qu'elle n'étoit en effet.

Un peu avant le milieu de la nuit, qui étoit le tems que les deux captifs avoient choisi pour se sauver, elle fit convoquer une assemblée extraordinaire de Singhilles, & faisant semblant qu'elle étoit possédée & inspirée par son frere, elle leur dit, que s'il y avoit quelqu'un dans l'assemblée

qui fût jaloux de sa gloire, il courut promptement aux prisons, où il trouveroit deux Portugais qui vouloient se sauver, & qu'on les amenât. Toute l'Assemblée y courut avec de grands cris. On trouva en effet ces deux Portugais, qui avoient rompu leurs fers. On les lui amena tout tremblants. La Reine après leur avoir fait quelques reproches, déclara toutes les circonstances de leur dessein, & puis leur pardonna.

On ne scauroit s'imaginer, combien cette découverte augmenta le credit de cette Princesse, & l'idée qu'on s'éroit formée d'elle; qu'elle penetrait dans l'avenir le plus obscur, de sorte qu'il arrivoit souvent, que des gens qui avoient commis quelques fautes, dont ils étoient sûrs qu'on ne pouvoit avoir de connoissance, étant appelés pour parler à la Reine, quoique ce fût pour d'autres choses, se reconnoissoient coupables, se jetoient à ses pieds, cachoient leur visage, croyant fermement que la Reine voyoit sur leur front, comme dans un miroir, les crimes cachés, dont ils étoient coupables.

Un esclave que cette Princesse avoit donné au Pere Antoine Gaëre,

qu'elle avoit appellé à sa Cour, travaillant dans le jardin de l'Hospice avec le frere Ignace, entendant par le son des instrumens que la Reine approchoit, quitta le travail & s'enfuit à toutes jambes, sans que le frere le pût retenir. La Reine s'en étant retournée en son Palais, l'Esclave revint, & le Frere lui ayant demandé, pourquoi il s'étoit enfui avec tant de précipitation; sçaches, lui dit-il, que j'ai fait un vol il y a déjà long-tems, & que si la Reine m'avoit envisagée, elle l'auroit connu d'abord, & m'auroit fait châtier sûrement; car elle a un esprit qui sçait tout, & le lui revele.

Il étoit ordinaire de voir les criminels, être par douzaines au milieu de la place, ausquels pendant les danses & les autres divertissemens qu'elle donnoit aux peuples, on alloit couper de la chair & les membres, piece à piece, & sans les faire mourir auparavant, qu'on rôissoit & que l'on mangeoit en leur présence, faisant ainsi durer leur supplice les jours entiers, & jusqu'à ce que la perte de leur sang, & l'excès des douleurs leur ôtât la vie.

C'étoit dans ces réjoissances, que

les peres & mere, étoient obligés de plonger le couteau dans la gorge de leurs enfans, & que ceux qui avoient été surpris dans quelque commerce d'amourettes, étoient contraints de se poignarder reciproquement, & d'éteindre dans leur sang le feu de leurs amours.

Une femme qui servoit à la chambre de la Reine, & qui passoit pour sa confidente, étoit devenuë amoureuse d'un Officier que la Reine confideroit beaucoup. Leur mariage ayant été déconuert, la Reine commanda à cet amant d'ouvrir la poitrine de son amante, & de lui manger le cœur, après qu'elle leur eût reproché à l'un & à l'autre dans des termes très-durs leur incontinence. Il fallut obéir, & se bien garder de témoigner la moindre repugnance. Après quoi, elle fit couper les oreilles à ce malheureux, châtement ordinaire & très-leger en ce pais-là pour ceux qui ont le malheur de perdre les bonnes graces de leur Souverain.

Voici d'autres faits qui prouveront la cruauté de cette Princesse.

Deux jeunes Dames de la Cour, firent convaincuës de s'être laissées aller à quelques foiblesses en matiere

d'amour. Elle ordonna qu'on leur coupât les extrémités des doigts, & qu'on étanchât le sang avec de l'eau forte & du sel, & pendant huit jours de suite on leur coupoit les membres par tronçons, & on étanchoit le sang de la même maniere. Elles moururent enfin, après ce long & cruel supplice.

Autant d'enfans qu'elle pouvoit découvrir être nés dans son Camp, étoient autant de victimes qu'elle sacrifioit à sa fureur. Elle leur arrachoit elle-même le cœur & le devoit tout chaud & encore palpitant.

Quelquefois elle n'attendoit pas qu'ils fussent nés. Elle faisoit ouvrir le ventre des femmes grosses, & faisoit jeter ces petites creatures à ses chiens après avoir succé leur sang, où bien elles les faisoit rôtir & en regalloit ses gens.

Elle étoit vindicative à l'excès. Ce que nous avons rapporté de son frere, & de son neveu en est une preuve convainquante. Il faut ajoûter qu'elle ne pardonnoit jamais les injures qu'on lui faisoit. Grandes ou petites, vraies ou imaginaires, elle les vengeoit par le fer & par le feu. Elle étendoit même son ressentiment sur tout un village, ou même une Province qu'elle

faisoit desoler par le fer & par le feu, pour quelque parole qu'un particulier avoit dit contre elle. C'est ce qui arriva à certains peuples sujets des Portugais; parce que le Seigneur de cette Contrée, avoit dit qu'il ne l'estimoit pas plus qu'une autre femme.

Elle sçût qu'un autre Seigneur avoit mal parlé d'elle. Elle entra dans ses terres, le prit, & le fit cruellement couper en quartiers par ses bourreaux, & avec lui deux cent trente-sept de ses Officiers; après quoi elle abandonna la Province entiere à ses soldats qui la pillerent, la ravagerent & devorerent tous les peuples qui tomberent entre leurs mains. Elle fit ensuite ramasser tous les ossemens, & en fit élever un trophée, pour servir de memoire éternelle de sa cruauté & de sa vengeance. Lorsque le nombre de ses Antropophages n'étoit pas suffisant pour devorer les victimes qu'elle avoit fait égorger, elle faisoit jeter les restes à ses chiens, & à des bêtes féroces qu'elle tenoit enchainées à l'entrée de son Camp. Et lorsqu'elle faisoit faire quelque massacre considerable d'enfans, d'hommes, & de femmes, & qu'elle ne jugeoit pas

à propos qu'on entendit leurs cris au dehors du Camp, elle faisoit battre les tambours & autres instrumens de guerre, afin d'étouffer les cris de ces malheureuses victimes. En cela elle se trompoit; car quand on entendoit ce tintamare extraordinaire, on jugeoit aussi-tôt qu'il y avoit quelque massacre extraordinaire. Sa maniere de faire nettoyer la place, où il y avoit eu du sang répandu, étoit de le faire lécher par les domestiques; leurs langues servoient de balais, & préparoient le lieu pour une autre execution.

Nous avons remarqué dans le second Livre de cette Relation, que quand un homme de consideration vient à mourir, il y a dispute entre les concubines, à qui sera enterrée toute vive avec lui: ces femmes s'imaginent que celle qui aura cette préférence, jouïra toute seule dans l'autre monde des faveurs de cet homme, au lieu qu'elles étoient fort partagées en celui-ci, & qu'elle n'en avoit eüe qu'une portion fort mediocre.

Un homme qui avoit plusieurs concubines étant venu à mourir; il y eut une dispute bien vive entre deux de ses femmes, à qui auroit cet honneur.

Le Juge devant qui elles produisirent leurs prétentions & leurs raisons ne se trouva pas en état d'en décider, ou de les accorder. L'affaire fut portée à la Reine, qui suivant son genie barbare, ordonna qu'elles fussent toutes deux enterrées avec le cadavre.

Je fatiguerois le Lecteur, si je continuois de rapporter ici tous les faits où cette megeré a donné des preuves de sa cruauté. Sur quoi le Pere Antoine, sous les yeux duquel il s'en est passé une infinité; remarque qu'il y avoit une émulation extraordinaire entre les peuples, à contenter le genie cruel de cette Princesse, & à se présenter avec leurs enfans aux bourreaux, dès qu'il se sentoient coupables de quelque transgression des Quixilles. Action, dit ce Pere, qui fait honneur aux Chrétiens, qui transgressent si facilement les Loix saintes & capitales du vrai Dieu, sans s'en repentir, & sans penser à en faire penitence.

La Reine Zingha sembloit n'être née que pour la guerre. Toujours à la tête des nombreux corps de Giagues qu'elle avoit attirés à son service, elle alloit de Provinces en Provinces, portant par tout la désolation.

C'éto
rien
qu'en
cus
perde
fût
moins
suite
fem
ils la
les r
& de
times
brûla
redui
les p
vés.

Le
tems
dage
bare
de le
entan
à l'e

Il
des
afin
éloig
leur
tems
accor

C'étoit un torrent impetueux à qui rien ne pouvoit résister. Les peuples qu'elle alloit saccager, étoient vaincus avant d'avoir vû ses troupes; ils perdoient courage; il sembloit que ce fût un enchantement; ils songeoient moins à se défendre qu'à prendre la fuite, ils abandonnoient tout, biens, femmes, enfans, vieillards, malades; ils laissoient tout en proie à ses cruelles troupes qui se gorgeoient du sang & de la chair de ses misérables victimes; après quoi ils détruisoient tout brûlant ce qui pouvoit être brûlé, & reduisant en des déserts affreux les pais les plus habités & les mieux cultivés.

Les Portugais souffrirent plus long-tems qu'ils n'auroient dû les brigandages de cette Reine impie & barbare; mais voyant qu'elle s'approchoit de leurs frontieres qu'elle avoit déjà entamées, ils songerent tout de bon à l'en éloigner.

Ils commencerent par lui susciter des ennemis en differens endroits, afin de la tenir occupée dans des lieux éloignés de leurs Domaines, & cela leur réussit assés-bien pendant un tems. Mais le bonheur continuel qui accompagnoit les armes de cette Prin-

ceffe lui ayant fait furmonter les obstacles qu'ils avoient mis à fes desseins qui étoient de s'emparer du Royaume d'Angolle, qu'elle prétendoit lui appartenir comme il avoit appartenu à ses ancêtres ; elle termina par ses ravages accoutumés les guerres éloignées qu'ils lui avoient suscitées, & reprit le chemin des frontieres Portugaises. Ils songerent alors tout de bon à s'opposer à ses progrès.

Ils commencerent à publier par tout, que son Apostasie de la Religion Chrétienne qu'elle avoit embrassée librement, la rendoit incapable de regner, qu'elle étoit déchüe de tous les droits qu'elle pouvoit avoir eüe au Royaume de Maramba, & que par une suite nécessaire, ses anciens Sujets n'étoient plus obligés de la reconnoître, ni de lui obéir. Comme il y avoit une infinité de mécontents de son gouvernement tyrannique ; il y en eut un grand nombre qui se mirent sous la protection des Portugais, & qui prirent leurs interêts.

Ils y engagerent aussi un certain N-Gola-Aarij : il étoit du sang Royal, très-brave homme, fort entendu dans l'art de la guerre, grand Capitaine, plus poli & bien moins barbare que

ce le font pour l'ordinaire les gens de ce pais-là. Ils traiterent avec lui, le firent proclamer Roi de Dongo, lui promirent de lui fournir des trou- pes & des vivres, à condition qu'il seroit vivement la guerre à la Reine Zingha. Sans cela, il n'auroit pas osé se jouër à cette Princesse qui avoit des troupes nombreuses aguerries, & qui jettoient la terreur par tout, & d'ailleurs qui tenoit des postes si avan- tageux, qu'il n'étoit pas aisé de l'y aller forcer.

Ils s'acquitterent assés bien dans les commencemens, de ce qu'ils avoient promis à ce nouveau Roi; moins dans la vûe de le rendre bien puissant par la défaite de Zingha, que pour la tenir occupée dans une guerre qui l'éloignoit de leurs frontieres. N-Golla-Aarij s'acquitta fort bien de ses en- gagemens, il battit quelques déta- chemens des troupes de Zingha, il fouragea quelques-unes de ses Pro- vinces; il fit beaucoup d'esclaves; mais les secours qu'il recevoit des Portugais, diminuant peu-à-peu par une politique assés mal entenduë, il discontinua d'agir aussi vivement qu'il avoit commencé.

Ce ralentissement fit craindre aux

Portugais , que ce ne fût le prelude de quelque accommodement entre ce Prince & la Reine Zingha, & qu'ils ne tombassent de concert tous deux sur leurs Domaines. Ils virent combien leur politique avoit été fautive, & leur économie dangereuse à leurs intérêts.

Ils crurent qu'il falloit conputer cette tempête, en moyennant un accommodement entre N-Gola-Aarij & Zingha, dans lequel il pussent entrer avec honneur, & y trouver la sûreté de leurs conquêtes.

Ils envoyèrent un Officier à la Reine, chargé des pleins pouvoirs du Viceroy & du Conseil, & lui firent proposer un traité d'alliance, en vertu duquel ils s'obligeroient reciproquement de s'assister mutuellement contre tous leurs ennemis, tels qu'ils fussent. Ils lui promirent de la remettre en possession des Provinces qui lui avoient été enlevées, & d'obliger Aarij à une entière restitution, à condition seulement qu'elle reconnoitroit les tenir de la Couronne de Portugal, à laquelle elle s'obligeroit de payer annuellement un léger tribut.

Cette proposition la mit en fureur. Elle dit qu'elle la regardoit comme

un ou
étoit
penda
lui po
cuc p
la ch
avoit
rage
tre se
Les
cette
conno
pren
à une
troup
troup
couru
force
sept
ils en
chi qu
lieux
s'avar
où la
quere
mens
la po
Benda
Ce
un gra
à par

un outrage qu'on lui faisoit, elle qui étoit une Reine souveraine & indépendante. Que c'étoit tout ce qu'on lui pourroit proposer, si on l'avoit vaincue par la force des armes; mais que la chose étoit bien éloignée, qu'elle avoit de bonnes troupes & du courage plus qu'il n'en falloit pour mettre ses ennemis à la raison.

Les Portugais qui la virent dans cette genereuse résolution, & qui la connoissoient, virent bien qu'il falloit prendre d'autres mesures, & en venir à une guerre ouverte. Ils leverent des troupes de Nègres, rassemblèrent leurs troupes Européennes, & se mirent à courir les bords de la Coanza; ils forcerent quelques postes, & des dix-sept Isles qui sont dans cette riviere, ils en prirent deux, Ucolé & Chitachi qu'ils fortifierent, afin d'avoir des lieux de retraite dans un besoin. Ils s'avancerent jusqu'à celle de Dangij, où la Reine étoit campée, & la bloquerent, en élevant des retranchemens sur ses bords, & sur tout vers la pointe qui regarde la plaine de Benda.

Ces retranchemens qui occupoient un grand espace, & qui les obligeoient à partager leurs troupes, firent esperer

à la Reine, qu'elle pourroit emporter quelque quartier. Elle prit son tems, sortit de son Isle, attaqua un poste, mit en desordre les Nègres qui le gardoient, en tua trois cents sur la place, & en blessâ un plus grand nombre, & même quelques Portugais. Cet avantage rehaussa son courage; elle crût qu'elle auroit le même bonheur en les attaquant; mais elle se trouva bien loin de son compte, quand elle fit la revûë de ses troupes avant de s'embarquer dans une nouvelle attaque: elle trouva qu'il lui manquoit beaucoup de monde, & que le reste étoit fort découragé, parce qu'ils avoient senti la difference infinie qu'il y a entre les Européens & les Nègres, contre lesquels ils avoient accoutumé d'avoir affaire. Il fallut qu'elle songeât à augmenter ses troupes, & cependant les Portugais que cette perte excitoit à la vengeance, fortifierent leurs retranchemens, les exhaussèrent, & découvrant de là toute l'Isle, ils placèrent leurs Mousquetaires si avantageusement, qu'ils découvroient depuis la tête jusqu'aux pieds les soldats de la Reine desarmés, sans casque ni cuirasse, & les tiroient à leur aise à coup posé, & comme s'ils avoient tiré au blanc.

C
quel
pond
en ve
ser u
bien
sans
firen
mens
les I
& fir
autar
la co
nemi
soler
der a
tréve
tréve
la R
dre a
Portu
licess
Elle
sulten
l'espr
qui r
discr
poser
au lie
terrei
en ét

Cette maniere de combattre à laquelle les Giagues ne pouvoient répondre, les désespera. Il falloit pour en venir aux armes blanches, traverser un bras de la riviere, & ils voyoient bien qu'ils ne pouvoient pas le faire, sans s'exposer à une mort certaine. Ils firent pendant la nuit des retranchemens derriere lesquels ils se blottirent; les Portugais exhaussèrent les leurs, & firent des banquettes qui les élevant autant qu'ils vouloient, leur donnoit la commodité de découvrir leurs ennemis, de les canarder, de les desoler. Ils prirent le parti de demander à se rendre, & cependant une trêve pour en regler les conditions. La trêve fut accordée, & on donna à la Reine douze heures pour se résoudre à se rendre à la discretion des Portugais, dont elle connoissoit la politesse & la discretion.

Elle se servit de ce tems pour consulter sa Singhille, & pour invoquer l'esprit de son frere N-Golambandi, qui répondit, que de se rendre à la discretion des Portugais, c'étoit s'exposer à la perte entiere de la liberté, au lieu qu'en leur cedant un peu de terrain en fuyant, c'étoit se mettre en état de les combattre une au-

tie fois avec plus d'avantage.

Cet Oracle plût beaucoup à ceux que la peur talonnoit, & qui selon les apparences l'avoient inspiré à la Singhille.

La Reine en remercia l'esprit de son frere, par le Sacrifice qu'elle lui fit de quatorze de ses suivantes qu'elle fit égorger, & pendant le plus obscur de la nuit, elle traversa la riviere dans un endroit, où elle avoit remarqué que les Portugais n'avoient point de gardes, & se retira avec une diligence extrême, dans la Province de Oacco.

Le Soleil étant levé, & les Portugais ne voyant personne sur l'Isle, conçurent quelque défiance, que ce ne fût un stratagème de la Reine, pour les attirer dans quelque embuscade. Ils differerent donc d'y passer, jusqu'à ce que s'étant bien assurés qu'il n'y avoit rien à craindre, ils traverserent le bras de la riviere, entrerent dans l'Isle, & n'y trouverent que ces quatorze victimes qui nageoient dans leur sang.

Ils reconnurent alors, mais trop tard, la faute qu'ils avoient faite. Car s'ils avoient bien gardé les bords de la riviere, & qu'ils eussent eu des canots

canots
te Prin
rendre
seroient
qu'ils
elle.

Ils fir
leurs tr
suivre l
plus d'a
verolle
Nègres,
contagie
ce pais,
& se re

La Re
la retrai
où a
tems, c
& repris
querir r
de Mata
levées; r
gola poss
lequel el
tentions.

Elle se
grands co
se rassasie
de tous cò
près avoir

Tom

canots de garde autour de l'Isle, cette Princesse auroit été obligée de se rendre à leur discretion, & ils se seroient épargné les longues guerres qu'ils ont eu dans la suite avec elle.

Ils firent passer la riviere à toutes leurs troupes dans la vûe de poursuivre les fuyards, que la peur avoit plus d'ademi vaincus; mais la petite verolle se déclara dans leurs troupes Nègres, & comme cette maladie est contagieuse & très dangereuse dans ce pais, il fallut finir la campagne & se retirer à Loanda.

La Reine Zingha s'étant assurée de la retraite des Portugais revint à Dangu où après s'être reposée quelque tems, elle fit de nouvelles troupes, & reprit ses premieres idées de conquérir non seulement les Provinces de Matamba, qui lui avoient été enlevées; mais encore le Royaume d'Angola possédé par les Portugais, sur lequel elle conservoit toujours des prétentions qui lui paroissoient justes.

Elle se mit en campagne avec de grands corps de Giagues, que la faim de se rassasier de chair humaine lui artiroit de tous côtés. Elle penetra peu de tems après avoir desolé tout ce qui s'étoit trou-

vé sur sa route, jusqu'à Macaria-Matamba. La ville abandonnée de ses habitans & de ses troupes qui la devoient défendre tomba aisément entre ses mains. La Princesse Muongo Matamba, qui en étoit Reine depuis la mort de Matambo Calombo son pere, tomba entre ses mains avec sa fille unique; elle les fit d'abord marquer ignominieusement avec un fer chaud comme des esclaves; mais se repentant bientôt de cette action tyrannique, elle voulut la reparer en envoyant la Reine Muongo, gouverner une partie de ses Etats en lui donnant le titre de sœur. Cette Princesse ne goûta pas long-tems cette legere consolation, l'affront qu'elle avoit reçu, & la crainte qu'il ne fût bien-tôt suivi d'une mort violente, chose ordinaire à cette Reine barbare, la jetterent dans un si grand chagrin qu'elle en mourut.

La Princesse sa fille trouva le moyen de gagner les bonnes graces de Zingha. Soit qu'on l'eût épargnée, en la marquant, soit qu'on l'eût bien punie, ces caractères d'infamie étoient effacés. Zingha lui donna une subsistance honorable, & des esclaves pour la servir. Dans la suite elle se

fit in
& fu
agée

Ce
gha,
décla
armée
elle le
ces,
semer
qu'elle
pée,
sistanc
de, &

Ce
elle,
voyan
ce, e
dans l
mit da
fer &
les gra
terre,
peuple
quand
velles,

Elle
prises
crût qu
à la dés
s'entête

fit instruite des Myſterges de la Foi, & fut baptifée en 1667. étant alors âgée d'environ foixante ans.

Ces avantages firent croire à Zingha, que la fortune étoit entièrement déclarée pour elle. Elle conduifit fon armée aux frontieres des Portugais, elle les defola, elle attaqua leurs places, & crût en venir à bout aufli aifément, que des places des Nègres qu'elle avoit attaquées, elle fut trompée, elle y trouva une vigoureuſe reſiſtance, elle y perdit bien du monde, & n'en pût emporter aucune.

Ce qu'il y eût de plus facheux pour elle, fut que le Giaga Caſſangé la voyant éloignée profita de fon abſence, entra avec une puiffante armée dans le Royaume de Matamba, le mit dans la derniere deſolation par le fer & par le feu, ruina les villages & les grains qui étoient encore fur la terre, emmena les troupeaux & les peuples, & mit la Reine au deſefpoir quand elle apprit ces trilles nouvelles.

Elle abandonna auſſi-tôt ſes entrepriſes qui lui réuſſiſſoient ſi peu, & crût qu'il étoit plus à propos de courir à la défenſe de ſes Etats, que de s'entêter de conquêtes imaginaires,

pendant qu'on la dépouilloit de ce qu'elle avoit de réél. Elle fit faire à ses troupes des marches forcées, esperant rencontrer le Giaga Cassangé, & le combattre, & ne doutant pas de le battre, vû le désespoir où étoient ses gens d'avoir perdu leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Mais le Giaga s'étoit prudemment retiré en ses Etats, & avoit mis à couvert les esclaves & le butin qu'il avoit enlevé.

Cependant les Portugais, considérant que les differends entre la Reine & le Giaga, pourroient s'accommoder, & qu'ils pourroient joindre leurs troupes pour les attaquer de concert, ou les attaquer séparément, & qu'en ce cas leurs conquêtes coureroient de grands risques; ils jugerent à propos de moyenner une paix entre ces deux puissances & eûx-mêmes. Ils choisirent pour la traiter, deux personnes considerables, un Prêtre nommé Dom Antonio Coeglio habile negociateur, sçavant, éloquent, & Dom Gaspar Borgia Officier d'un grand merite, éloquent, & qui connoissoit parfaitement les interêts de ces peuples, leurs mœurs & leurs coutumes.

Le Giaga Cassangé qui étoit alors

dans
est à
ram
tout
leurs
ponc
vivre
ce av
la R
bas le
roit
qu'il
Le
presse
tienne
vorab
doit
de ch
resole
dans
lait,
la bo
mais
autre
Il co
Envoy
vince
alors
norabl
leur fi
mais i

dans la Province de Ganghella qui est à l'extrémité du Royaume de Matamba reçut ces deux Envoyés avec tout l'honneur imaginable. Il écouâta leurs propositions mûrement, & répondit à Borgia qu'il étoit disposé à vivre en paix & en bonne intelligence avec les Portugais, & même avec la Reine Zingha, pourvû qu'elle mît bas les armes, qu'en ce cas il la laisseroit en possession de Matamba, quoiqu'il en fût le véritable heritier.

Le Prêtre Coeglio, qui l'avoit fort pressé d'embrasser la Religion Chrétienne, n'eût pas une réponse si favorable. Il lui dit nettement qu'il perdoit son tems à lui vouloir persuader de changer de Religion, qu'il étoit résolu de demeurer jusqu'à la mort dans celle qu'il avoit succée avec le lait, qu'il en connoissoit la vérité & la bonté, & qu'il ne permettroit jamais que ses peuples en eussent une autre que la sienne.

Il congédia ainsi avec honneur les deux Envoyés, qui passerent à Umba Province de Matamba, où Zingha étoit alors campée. La maniere polie & honorable avec laquelle elle les reçut, leur fit esperer un heureux succès; mais ils se tromperent. Elle écouta

leurs propositions. Elle y répondit fierement & d'une manière menaçante, & conclut son discours en disant que la réputation de sa dignité exigeoit d'elle, qu'ayant commencé une guerre, elle ne mit pas les armes bas sans l'avoir terminée avec les avantages qu'elle pouvoit espérer de la force de ses armées. Que quant à la secte des Giagues, dans laquelle elle vivoit depuis plusieurs années, & qui lui avoit procuré le nombre prodigieux de troupes qui combattoient pour elle, la raison d'Etat vouloit qu'elle la soutint & qu'elle la protégéât toujours. Elle ajouta qu'elle se souvenoit fort bien d'avoir embrassé autrefois le Christianisme & d'avoir reçu le Baptême, mais que le tems n'étoit pas propre alors pour lui parler d'aucun changement; qu'ils devoient se souvenir que c'étoient eux-mêmes qui lui avoient donné occasion de s'éloigner de leur Religion.

Dom Gaspar voyant bien par le discours de cette Princesse, qu'il n'étoit pas possible de rien faire avec elle sur l'article de la Religion, parce qu'elle étoit attachée à sa Secte, par des motifs d'intérêt, cessa de lui en parler, & se réduisit à lui vouloir per-

suac
gloi
& c
paix
Roy
nes
tuga
Vic
L
& c
l'art
le ce
de t
tuga
pro
rée
mai
déli
les
qu'e
voic
cêtr
lés i
Bo
il cr
vert
tron
sous
glio
Le
te,

suadér qu'elle avoit acquis assés de gloire par ses expéditions de guerre, & qu'il étoit tems qu'elle donnât la paix, & la tranquillité à deux grands Royaumes, & qu'elle acceptât les bonnes graces & l'amitié du Roi de Portugal qui lui étoient offertes par son Viceroi.

La Reine qui étoit pleine d'esprit, & qui sçavoit admirablement bien l'art de se contrefaire, répondit qu'elle connoissoit parfaitement les forces de ses ennemis, & la valeur des Portugais, qu'elle estimoit ce qu'on lui promettoit, qu'elle se tiendrait honorée d'être alliée avec les Portugais; mais qu'il lui paroissoit juste qu'on décidât par un jugement équitable, ou les armes à la main, les prétentions qu'elle avoit sur les Provinces qui avoient toujours appartenuës à ses ancêtres, & dont on les avoit dépouillés injustement.

Borgia ne repliqua pas davantage, il crût avoir beaucoup gagné. Nous verrons dans peu, combien il s'étoit trompé. Il partit pour Loanda, laissant sous divers pretextes le Prêtre Coglio auprès de la Reine.

Le véritable motif de cette conduite, étoit la maladie de la Reine. On

pouvoit esperer que le mal venant à augmenter, on trouveroit le moment de la faire rentrer en elle-même, & lui faire détester ses erreurs. Cela arriva en partie. La maladie augmenta considérablement, & mit la Reine dans une grande perplexité. Coeglio lui parla fortement & l'obligea enfin d'avouer qu'elle reconnoissoit que c'étoit un châtiment qui lui venoit de la main de Dieu qu'elle offensoit si grièvement depuis tant d'années. Ses sentimens étoient bons, ils donnoient de grandes esperances à Dom Coeglio; mais la Reine ayant recouvré sa santé, ils disparurent entièrement, & après un séjour de six mois, sans rien avancer sur cet article, il fut contraint de revenir à Loanda. Ce fut en 1641. que la flote Hollandoise composée de 22. navires de guerre avec de bonnes troupes de débarquement parut devant le port de Loanda. Les Portugais se défendirent si mal que la ville fut prise avec une partie du Royaume.

La Reine Zingha ayant appris ces avantages crut que le moment de se venger des Portugais étoit arrivé. Elle avoit toujours sur le cœur l'affront qu'ils lui avoient fait, en faisant proclamer N-Gola-Aarij Roi de Dongo.

Elle
pou
& E
trou
batr
mis
le f
pou
leur
qu'e
man
Port
L
joie
quel
Roi
de f
attac
tout
Ils
ils f
perc
vere
tere
de C
quel
za:
L
cont
pas
don

Elle leur envoya des Ambassadeurs pour les feliciter de leurs victoires, & pour les inviter de joindre leurs troupes aux siennes, afin de se debatrasser une bonne fois de ces ennemis communs. Elle les fit assurer qu'elle se tiendroit heureuse de les avoir pour voisins, parce qu'elle connoissoit leur droiture & leur politesse, au lieu qu'elle ne pouvoit plus supporter les manieres fieres & orgueilleuses des Portugais.

Les Hollandois accepterent avec joie des propositions & des offres auxquelles ils ne s'attendoient pas. Le Roi de Congo entra dans cette Ligue; de sorte que les Portugais se virent attaquez par trois endroits differents tout à la fois. Ils firent face par tout. Ils eurent quelques avantages; mais ils furent pressés si vivement, qu'ils perdirent tout le plat pais, & se trouverent comme assiegés dans leurs forteresses de Massangano, de Muzzima de Cambambé, de Embacca, & dans quelques petites Isles de la Coanzai.

La Reine Zingha eut quelques rencontres avec eux, qui ne lui furent pas favorables. Ces mauvais succès lui donnerent à penser. Elle voulut con-

fulter le Demon sur l'évenement de la guerre où elle étoit entrée. Elle le fit par une superstition assés ordinaire aux Nègres de ce pais-là. Ils se servent de deux coqs , l'un blanc & l'autre noir qu'ils font battre , & par l'évenement du combat , ils jugent qui des b'ancs ou des noirs remportera la victoire. On prépara donc deux coqs , l'un blanc & l'autre noir , on les fit battre , & ils firent des merveilles. Le noir eut toujours l'avantage. Enfin le troisiéme jour il pluma entierement le blanc & le tua.

Cette victoire chez ces peuples decidoit absolument du sort de la guerre , on en fit de grandes réjouiissances , & sans retardement , on alla attaquer la forteresse de Massangano ; mais l'armée de la Reine y fut presqu'entierement défaite. Les Portugais firent un grand nombre de prisonniers , & entre les autres les deux sœurs de Zingha Cambo & Fungi , & ce ne fut que par un bonheur extrême qu'elle échapa , & qu'elle ne tomba pas dans une embuscade qu'on lui avoit dressée.

Cette déroute ne la rebuta pas ; mais elle lui ôta l'envie d'attaquer des places , & l'obligea à se reduire à désoler

le pa
faite
fit u

Il
quele
battit
priso
pou
que l
tieres
l'atta
faut ,
sée ,
tie de

ram
avec
il se
finim
avant
gré le
noir
la for
Fungi

Ces
sa na
té d'a
en ab
un no
gais ,
par de
à se f

le païs que les Portugais avoient parfaitement bien cultivé, & dont elle fit un desert.

Il est vrai qu'ayant une fois surpris quelques troupes Portugaises, elle les battit, & fit un assés bon nombre de prisonniers, ce qui lui fit croire qu'elle pourroit surprendre un fort avancé, que les Portugais avoient sur les frontieres d'un Prince son tributaire; elle l'attaqua, lui donna un vigoureux assaut, elle fut vigoureusement repoussée, & perdit en cette occasion une partie de son armée, de sorte que comparant les avantages qu'elle avoit eu avec les pertes qu'elle avoit faites, il se trouva que la perte étoit infiniment plus considerable, que les avantages qu'elle avoit remportés, malgré les intelligences qu'elle entretenoit parmi les Portugais jusque dans la forteresse de Massangano, où sa sœur Fungi étoit prisonniere.

Cette Princesse à qui par respect pour sa naissance, on avoit donné la liberté d'aller librement par toute la ville, en abusa, elle s'en servit pour gagner un nombre de Nègres Sujets des Portugais, & mécontents, elle les engagea par des présens, & par des promesses, à se saisir d'une des portes de la for-

teresse, & à la livrer aux troupes de Zingha, qui devoit s'en approcher un certain jour avec une nouvelle armée qu'elle avoit rassemblée. La trahison fut découverte, on fit le procès à Fungi, elle fut étranglée, & son corps jetté à la riviere.

Cependant la guerre continuoit toujours entre les Portugais & les Hollandois; mais ceux-ci ayant été défaits en plusieurs occasions, furent pressés si vivement par les vainqueurs, qu'ils furent à la fin obligés d'abandonner le pais, & même la ville de Loanda, où les Portugais rentrèrent & la fortifierent bien mieux qu'elle n'étoit auparavant.

La Reine Zingha fut vivement touchée de la déroute de ses Confederés. Elle vit bien que le secours des Européens lui manquant; elle alloit être exposée à toute la vengeance des Portugais avec d'autant moins d'esperance de leur resister, que le Roi de Congo avoit fait son accommodement avec eux.

Dieu se servit de ce malheur pour la toucher & la faire rentrer en elle-même. Elle avoit toujours conservé dans son cœur, une partie des bons sentimens qu'elle avoit eue, quand elle

faisoit profession ouverte d'être Chrétienne. Ces bons sentimens se reveillerent; elle pensa serieusement aux crimes qu'elle avoit commis, elle en pleura dans le secret, & commença à donner des marques de son repentir. Voici les faits qui avancerent sa conversion.

Son armée étant dans la Province d'Onnando, qu'elle saccageoit. Un Prêtre nommé Dom Augustin Floris, fut pris & tué par un de ses soldats; ce miserable Antropophage résolut de manger le cadavre avec quelques-uns de ses compagnons; mais au premier coup de couteau qu'il donna pour en enlever une piece & la devorer, il tomba roide mort, ce qui ôta l'envie aux autres de goûter à cette viande.

La Reine en ayant été avertie, elle en conçût une très-vivè crainte des jugemens de Dieu, & fit publier un Edit qui défendoit sous de très-rigoureuses peines de tuer les Prêtres des Blancs. Elle ordonna même que jusqu'à nouvel ordre, on conservât les ornemens sacrés du défunt.

Dom Jérôme Segueira Prêtre & Visiteur des conquêtes des Portugais ayant été blessé & pris dans une ba-

taille, elle donna ordre qu'il fût soigneusement traité, qu'on lui rendit tout ce qu'on lui avoit enlevé; elle pourvût abondamment à sa subsistance, & quand il fut guéri, elle lui permit d'aller librement par tout son Camp, & quand il en sortoit pour se promener, ou à pied, ou porté dans un hamac par les esclaves qu'elle lui avoit donnés, ceux qui l'accompagnoient criaient de tems en tems; *c'est ainsi qu'on respecte le Ganga, ou le Prêtre du Dieu des Catholiques.*

Elle fit plus, elle permit de bâtir une Eglise à laquelle, outre plusieurs tapis qu'elle y donna pour l'orner, elle donna encore tout ce qui avoit été enlevé au Prêtre qui avoit été tué à Onnando. Il est vrai qu'elle n'entra jamais dans cette Eglise. Elle avoit encore des raisons de politique pour s'en exempter; mais toutes les fois qu'elle passoit devant, elle donnoit des marques du respect qu'elle avoit pour le Souverain Maître de l'Univers à qui elle étoit dédiée.

Ce fut pour la disposer à se convertir, que ce bon Prêtre lui découvrit le dessein que ses compagnons avoient formé de se sauver, comme nous l'avons rapporté ci-devant.

Elle fut un jour visiter les prisonniers Chrétiens, qui étoient dans son Camp, & elle leur porta quantité de croix, de médailles, de chapelets & de livres spirituels, qui étoient des dépouilles des lieux que ses troupes avoient saccagés. Elle les leur distribua de sa propre main, les exhortant de vivre toujours dans la profession de la Religion Chrétienne.

Le Général de ses troupes qui étoit à côté d'elle, prit la liberté de lui dire, qu'il ne convenoit pas à une grande Reine de traiter si favorablement ses ennemis. Elle le reprit severement, & lui dit que c'étoit une assez grande peine pour ces pauvres gens, d'avoir perdu leur liberté, sans l'augmenter encore, que c'étoient des créatures de Dieu, dont il falloit avoir compassion.

Elle se souvint étant retournée à sa Cour, qu'elle n'avoit rien donné à un des prisonniers, parce qu'elle avoit tout distribué, avant que son tour vint. Pour l'en consoler, elle lui envoya sur le champ un crucifix de bois. Ce misérable qui étoit un déserteur Hollandois, Calviniste de profession, prit avec mépris la sainte image, la jeta par terre, & lui cassa un bras, & entrant dans une espece de fureur,

il voulut marcher dessus & la mettre en pieces. Mais la main de Dieu l'arrêta, tous ses nerfs se relâcherent en un instant, il tomba par terre sans pouvoir se relever, & se roulant dans la poussiere, & vomissant des blasphêmes impies, il rendit son ame execrable.

La Reine en fut avertie, elle en fut touchée jusqu'aux larmes, & pour reparer cette injure, autant qu'il étoit possible, elle ordonna que le corps de ce malheureux fut jetté à l'entrée de la forêt, pour servir de pâture aux bêtes sauvages.

Lorsque les Peres Bonnaventure de Correglia & François de Veas, entrèrent dans la Province d'Onnando, où ils étoient envoyés par le Pere Préfet de Congo, ayant pour Compagnon & interprète, Dom Calixte Zelote Prêtre Nègre; ils furent quinze jours sans pouvoir avoir audience de la Reine, qui étoit campée dans cette Province. Ses soldats n'osèrent leur faire insulte, à cause des Edits rigoureux, que la Reine avoit fait publier en leur faveur; mais ils feignirent de ne pas croire que Dom Zelote fût Prêtre. Ils le firent prisonnier, lui firent cent outrages, lui ar-

cachèrent les deux dents de devant selon la superstition de leur Secte, & après l'avoir marqué au visage avec un fer chaud, comme un esclave, ils le menerent dans leurs Camp, dans la vûë de lesacrifier à leurs défunts & de se raser de sa chair.

Ce bon Prêtre souffrit tous ces outrages avec une joye & une patience admirable. Il ne se plaignit point, jamais il ne donna la moindre marque de foiblesse; il se réjouissoit de souffrir pour son Dieu, & souhaitoit ardemment d'être sacrifié pour sa gloire.

Les Peres Capucins, ayant enfin été introduits à l'Audiance de la Reine, & reçûs de cette Princesse avec beaucoup de bonté, ils se plaignirent qu'on avoit enlevé leur compagnon & leur interprete, qui étoit Prêtre comme eux. La Reine ordonna aussitôt qu'on le cherchât dans tout le Camp, & qu'on leur rendît. Mais ceux qui l'avoient le cachèrent si bien qu'il fut impossible aux Officiers de la Reine de le trouver, de sorte que les Peres le crurent mort, & le pleurerent comme tel.

Ayant eu une seconde Audiance, ils se plaignirent du tort qu'on leur

avoit fait en leur enlevant un homme qui leur étoit si nécessaire, & prirent delà occasion de lui parler du malheureux état où elle s'étoit reduite par son Apostasie, malgré les lumieres que Dieu lui avoit communiquées. Ils lui dirent qu'il étoit tems de sortir de cet état, que Dieu lui tendoit les bras, & qu'elle ne devoit pas abuser plus long-tems de sa miséricorde & de ses graces.

Ce discours la toucha sensiblement & jettant un profond soupir : ô ! mes Peres leur dit-elle, que Dieu ait pitié d'une Princesse offensée dans ce qu'elle a de plus cher ; c'est par la faute d'autrui que vous me trouvez reduite dans l'état où vous me voyez. Je n'y serois pas, je ne vivrois pas dans des peines interieures que je ne puis exprimer, éloignée de mon Dieu & de la verité dont je sens les reproches continuels, & qui ne laisse pas de m'attirer à lui. Ayez compassion de moi, on m'a enlevé mes Etats & mon Royaume, & on me force encore de perdre mon ame. Je vois bien que je suis hors du bon chemin ; mais il faut que je continuë dans mon égarement si je ne veux pas devenir l'objet du mépris de mes peuples, &

Il faut que j'y demeure, jusqu'à ce que les usurpateurs m'ayent rendu tout ce qu'ils m'ont enlevé. Considérez vous-même, combien je suis malheureuse de passer toute ma vie dans le tumulte des armes & dans le carnage, priez donc Dieu pour moi qui connoît les sentimens de mon cœur, afin qu'il daigne rompre les chaînes dont je suis chargée; puisque de moi-même je suis trop foible pour le faire. En ce cas, je promets à la Divine Majesté, de vous donner tous les pouvoirs que vous pourrez souhaiter pour vous employer à la conversion de mes peuples. Je vous y aiderai moi-même de toutes mes forces. Elle ne pût achever ce discours sans verser quelques larmes, chose rare dans ces cœurs barbares, ce qui marquoit la puissance de la grace qui operoit dans celui de cette Princesse.

Le Pere Bonnaventure l'exhorta vivement à ne pas étouffer les bons sentimens que la grace répandoit dans son cœur, & à travailler sérieusement à rompre les chaînes qui la tenoient éloignée de Dieu; puisqu'elle en sentoit si bien la pesanteur & le préjudice qu'elle en recevoit. Il lui fit ensuite de nouvelles instances pour fai-

re chercher Dom Calixte, ou au moins pour les faire assurer qu'il étoit mort, & de quelle maniere. La Reine le lui promit.

En effet elle donna de nouveaux ordres pour cela, & ils furent aussi inutiles que les premiers. Mais peu de jours après, on fit le Sacrifice ordinaire aux défunts, qu'on appelle le *Tombo*. Ce bon Prêtre y fut amené avec les autres victimes qui devoient être immolées. La Reine qui l'avoit connu autrefois à Loanda, le reconnut, & le fit aussi-tôt mettre en liberté. Elle ne se contenta pas de cet acte de justice; elle se fit informer, qui étoient ceux qui l'avoient pris & gardé contre ses ordres, elle les fit prendre & châtier si severement, que dans la suite ses Officiers & ses soldats n'osèrent plus faire la moindre insulte aux Prêtres des blancs.

Cependant les Missionnaires voyant qu'ils consommoient leur tems dans une negociation qui se terminoit toute en paroles & en promesses, virent bien que cette affaire n'étoit pas encore mûre, & qu'il étoit plus à propos de la remettre à un autre tems, & de s'en retourner à Saint Salvador; ils en demanderent la permission à la

Reine, elle la leur accorda avec peine; & quand ils vinrent prendre congé d'elle, elle leur offrit un grand nombre d'esclaves & d'autres présens considérables. Ils s'excusèrent modestement de rien recevoir, disant que c'étoient les ames rachetées par le sang de Jesus-Christ, qu'ils cherchoient, & non les biens de la terre. Cette action augmenta beaucoup l'estime que la Reine avoit de leur vertu, & elle dit à ses Courtisans, qu'on devoit croire, que des gens si désintéressés & qui ne cherchent qu'à sauver les ames, parloient sincerement, & étoient les seules capables d'enseigner la verité.

Ce fut ainsi, que la Divine Providence toucha peu à peu le cœur de cette Princesse, & la fit rentrer sincerement dans la Religion qu'elle avoit abandonnée. Aussi depuis ce tems-là, on remarqua que non-seulement elle avoit moins d'éloignement pour les Chrétiens; mais qu'elle les favorisoit en toutes les occasions qui se présentent; la suite le va faire voir.

Ce fut par la bonne conduite, & la valeur de Dom Salvateur Correa Desa & Benavida, Capitaine Général ou Viceroy d'Angolle, que les

Hollandois furent chassés de la ville & du Royaume d'Angolle en 1648, après en avoir été maîtres pendant sept années. Il rappella aussi-tôt les habitans dispersés de cette ville, les remit en possession de leurs fonds, & les avertit que ce malheur ne leur étant arrivé qu'en punition de leurs crimes, ils devoient mener une vie plus Chrétienne & plus conforme à leurs devoirs que par le passé, s'ils vouloient éviter un châtement encore plus rigoureux.

Pour les y porter davantage, il leur en donna l'exemple d'une manière très-édifiante. Sa piété n'avoit point d'affectation, il rendoit la justice sans partialité. Il bannit le luxe, retrancha une infinité d'abus. C'étoit un Missionnaire, un grand Capitaine, un politique des plus éclairés. Il fit rétablir les Eglises que les Hollandois avoient abattues ou maltraitées. Il en fit bâtir une qu'il fit dedier à Saint Antoine de Portugal ou de Padoué, & un Couvent qu'il donna aux Missionnaires Capucins. Son zèle le porta à faire une Ordonnance, afin d'être assuré que tout le monde s'approchoit des Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, dans les tems prescrits par l'Eglise.

Après qu'il eût mis ordre au dedans de l'Etat, il songea à faire la paix, & une nouvelle alliance avec le Roi de Congo, & il le fit avec la dignité qui convenoit au Roi son Maître. Pour cet effet, il assembla une puissante armée, & envoya dire au Roi de Congo, que s'il vouloit éviter la ruine de ses Etats, il falloit reparer les dommages qu'il avoit causés aux Portugais, en s'alliant avec les Hollandois leurs ennemis.

Le Roi de Congo ne se le fit pas dire deux fois, il envoya des Ambassadeurs avec des pleins pouvoirs à Angolle pour la traiter avec le Viceroi. Le traité fut fait, comme le Viceroi le voulut. Le Roi de Congo renonça à toutes les alliances qu'il avoit faites avec les ennemis de la Couronne de Portugal, s'obligea de fournir neuf cents esclaves pour les dommages qu'il avoit causés, ou l'équivalent, qu'il découvrirait les mines d'or, & executeroit le traité qu'on avoit fait autrefois pour les fouiller, qu'il donneroit aux Capucins toute sorte de liberté & de protection pour prêcher la Foi dans ses Etats, & qu'il s'obligerait, & donneroit des assurances d'observer le nouveau traité qu'on

faisoit avec lui. Ce Prince qui craignoit extrêmement les armes & le ressentiment des Portugais, ratifia le traité que ses Ambassadeurs avoient fait, & l'observa autant bien qu'on pouvoit l'esperer d'un homme de son caractère.

Le Viceroi en usa d'une autre maniere avec la Reine Zingha. Il ne pouvoit desapprouver sa conduite; vû qu'elle avoit raison de vouloir se remettre en possession des Provinces qu'on lui avoit enlevées, & il ne falloit pas lui marquer qu'on la craignoit. D'ailleurs il avoit fort à cœur la conversion de cette Princesse, & il avoit des ordres du Roi son Maître d'y travailler efficacement.

Il lui envoya Dom Ruy Pegado, Capitaine d'une experience consommée, prudent, sage, poli, habile, politique & très-zélé pour la Religion. Il lui donna un équipage nombreux & magnifique, avec de très-riches présents, qu'il devoit presenter à la Reine en son nom, & deux Lettres, une du Roi de Portugal, & l'autre du Viceroi. Il le nomma Plenipotentiaire, avec pouvoir de conclure une bonne paix & une alliance stable, pourvû que cette Princesse renonçât à la Secte malheureuse

heureuse, où elle s'étoit engagée, & qu'elle revînt au giron de l'Eglise.

La Reine reçût l'Ambassadeur avec tout l'honneur imaginable; elle l'écouta avec beaucoup d'attention, & lui répondit d'une manière à faire espérer que sa conversion n'étoit pas éloignée. Après quoi ayant lû la lettre du Roi, & celle du Capitaine Général, elle répondit qu'elle étoit extrêmement obligée au Roi de son souvenir, & des avances pleines de politesse qu'il vouloit bien lui faire. Elle rejeta tout ce qui s'étoit passé sur la fierté, & les manières insupportables de Dom Fernand Souza qui s'étoit mis en tête de lui faire de la peine de gayeté de cœur, sans aucun motif un peu apparent, qui avoit cherché de la dépouiller de ses Etats, & qui ne lui pouvant faire pis, avoit fait proclamer N-Gola Aarij son vassal, Roi de Dongo. Elle ajouta qu'elle attendoit de la générosité du Roi, qu'il assisteroit pour recouvrer les Provinces qu'elle avoit perduës, & que pour le gage de l'étroite union qu'elle vouloit contracter avec lui, elle lui donnoit sa parole de se soumettre de nouveau à la Loi du vrai Dieu, & d'entrer dans le sein de l'Eglise.

Elle répondit à peu près en mêmes termes à la lettre du Viceroy, le pressant de lui fournir les secours qu'il lui offroit pour se remettre en possession du Royaume de Matamba, s'en remettant entièrement à sa prudence pour les moyens qu'elle devoit prendre pour abandonner avec sincérité la Secte des Giagues.

Ces réponses firent esperer au Viceroy, qu'on viendroit bien-tôt à un accommodement général & stable; mais cependant il n'y eût point encore de suspension d'armes. La Reine qui étoit armée, ne voulut point perdre de tems, ni cesser de profiter des avantages qu'elle avoit. Elle continua ses hostilités sur les frontieres du Royaume de Matamba.

Le Viceroy lui écrivit plusieurs autres lettres, pour la presser de faire une bonne paix, & de donner du repos & de la tranquillité à un pais qui en avoit grand besoin.

Il la prioit dans une de ses lettres de fixer dans un lieu sa demeure Royale, & de permettre aux Catholiques d'entrer dans ses Etats librement & sûrement, d'y demeurer & d'y fonder une Eglise. Que votre Majesté, disoit-il, permette aux serviteurs de Dieu,

de b
font
ne se
nelle
qu'ell
Giagu
de sa
écoûte
Prêtre
tender
tion p
les éc
Fermé
de Re
birent
en par
à rend
des eff
à vos
particu
jai plus
deur,
la posse
Il se
avant c
avec ce
l'année
ter avec
aux pre
to. Dec
Viceroy

de baptiser au moins les enfans qui sont en danger de mort, afin qu'ils ne soient pas privés de la lumiere éternelle, en perdant celle de ce monde; qu'elle abolisse les coûtes impies des Giagues; qu'elle cesse de repandre tant de sang innocent, & qu'elle daigne écouter la verité par la bouche des Prêtres que nous avons ici, qui n'attendent que ses ordres & sa permission pour passer dans ses Etats, & les éclairer des lumieres de la Foi. Fermés les yeux & les oreilles, grande Reine, aux tromperies que vous débitent les Idolâtres: car ils n'ont point en partage les verités dont Dieu vous a rendu capables; & vous verrez par des effets très-réels, mon attachement à vos interêts. Je m'en ferai un devoir particulier & indispensable, & je serai plus aise de travailler à votre grandeur, qu'à me procurer à moi-même la possession de toute l'Afrique.

Il se passa pourtant bien du tems avant qu'on pût rien faire de solide avec cette Princesse; puisque depuis l'année 1648. qu'on commença à traiter avec elle, la réponse qu'elle fit aux premieres lettres, n'est que du 10. Decembre 1650. & la lettre du Viceroy dont nous venons de don-

ner l'extrait est du 13. Avril 1651.
 Il ne faut pas s'étonner de cette lenteur. La Reine avoit des raisons d'Etat qui la tenoient attachée à sa Secte, & le Viceroi de son côté ne vouloit pas montrer tant d'empressement à conclure ce traité de paix, de crainte qu'il ne parût la rechercher par nécessité, ce qui auroit fait tort à la réputation des Portugais, à qui il importoit infiniment, qu'on ne crût pas qu'ils étoient dans la nécessité de rechercher cette paix.

Il est pourtant vrai, que la dernière lettre du Viceroi ébranla beaucoup la Reine, & l'auroit portée à faire ce qu'on souhaitoit d'elle, si les Officiers qui étoient auprès d'elle ne l'en avoient empêchée, par les raisons d'Etat qu'ils lui rebattoient sans cesse. Elle s'y détermina cependant, elle en fit la résolution, elle le promit à Dieu, elle y joignit de ferventes prières pour obtenir de sa bonté qu'il achevât de l'éclairer, & qu'il lui donnât la force de rompre les engagements malheureux où elle étoit.

Ses Officiers s'aperçurent aisément de ce changement secret, & en murmurerent hautement. Il étoit à craindre pour elle qu'ils ne se portassent

à qu
 la de
 ro c
 tache
 faire
 quan
 il em
 poin
 voir
 lettre
 casio
 extra
 ter
 étoie
 bassa
 devo
 qua
 prend
 tenir
 parle
 de so
 estim
 rémoi
 d'atta
 Il y
 étoit
 Secte
 & qu
 tinue
 mis,
 grace

à quelque résolution violente. Elle crût la devoir empêcher, & pour leur faire connoître qu'elle étoit toujours attachée à la Secte des Giagues, elle fit faire une cérémonie où on égorgea quantité d'enfans. Le Viceroi le scût, il en fut surpris & indigné au dernier point; mais il feignit de n'en rien sçavoir, & continua son commerce de lettres avec elle; il eut même une occasion de lui envoyer une Ambassade extraordinaire, où il s'agissoit de traiter d'une guerre où les deux Etats étoient interressés. Il chargea l'Ambassadeur de présens, qu'il crut lui devoir faire plus de plaisir. Il lui marqua dans ses lettres, les mesures qu'il prenoit, la priant de lui en dire son sentiment, & n'oubliant pas de lui parler fortement de sa conversion, & de son retour à la Foi. Il gagna son estime, & même sa confiance par ces témoignages réitérés de respect & d'attachement.

Il y avoit alors vingt-huit ans qu'elle étoit dans les désordres affreux, où la Secte des Giagues l'avoit embarquée, & quoiqu'elle eût des remords continuels des crimes qu'elle avoit commis, elle résistoit opiniâtement à la grace. Le moment de sa conversion

arriva enfin. Le Général de ses armées y eût part, & elle-même l'a compté plusieurs fois au Pere Bonnaventure comme nous l'allons rapporter.

Ce Général qu'on appelloit quelquefois Zingha Mona, ou plus ordinairement Mani Dongo, fut envoyé par la Reine, en 1655. avec une puissante armée pour faire la guerre à Mani Imbuilla Seigneur de Dambi, qui étoit feudataire du Roi de Congo. Il attaqua d'abord Pombo Samba, Prince vassal d'Imbuilla, qui faisoit profession du Christianisme. Il y eut entre-eux plusieurs rencontres, où la fortune fut partagée; mais à la fin elle se déclara pour le Général Zingha Mona, il remporta une victoire complète, Pombo fut obligé de prendre la fuite, & son pais fut entierement saccagé.

Entre autres dépoüilles les soldats victorieux prirent dans une Chapelle un crucifix qui avoit cinq à six palmes de hauteur, & croyant faire un présent de consequence à leur Général, ils le lui presenterent avec d'autres dépoüilles. Celui-ci qui étoit Idolâtre reçût cette image avec mépris & la fit ôter de devant lui, & com



Crucifix miraculeux.



Repas ordinaires de la Reine Zingha.

mar
dan
sold
clou
fait

La
ni t
éve
voix
ches
trait
tiens
de l'
sent
avoir
atter
obéir
donn

En
com
Géné
d'alle
l'env
& de
si qu
il fit
la fit
& la
de re
mépri
ne su

manda à ses soldats de l'aller jeter dans le plus épais de la forest. Les soldats obéirent ; mais ils ôtèrent les cloux des mains & des pieds, pour en faire des pointes à leurs dards.

La nuit suivante le Général n'étant ni tout-à-fait endormi, ni tout-à-fait éveillé, entendit ou crut entendre une voix qui lui faisoit de sanglans reproches, de la maniere barbare qu'il avoit traité l'image de Dieu, que les Chrétiens adoroient, & qui lui commandoit de l'ôter de ce lieu, & d'en faire présent à la Reine. Il avoüa même qu'il avoit été faisi d'une telle frayeur, qu'il attendoit le jour avec impatience pour obéir à l'ordre que la voix lui avoit donné.

En effet dès que le jour parut, il commanda à Bevia Ganza, Officier Général qui commandoit l'avantgarde d'aller à la forêt chercher l'image, de l'envelopper avec respect dans une peau, & de la lui apporter. Quand il fut averné qu'on lui apportoit la sainte image, il fit prendre les armes à ses troupes, la fit passer au milieu de ses bataillons, & la reçût avec autant d'honneur & de respect, qu'il l'avoit traitée avec mépris le jour précédent. Il la fit mettre sur un oreiller dans un hamac,

& la fit porter par tout son Camp précédée de quelques soldats, qui publioient à haute voix, que c'étoit le Zambé ou le Dieu de la Reine.

Le Général s'en retournant à Matamba après cette expedition, ne manqua pas de donner avis à la Reine de tout ce qui s'étoit passé, & de lui marquer qu'entre les dépouilles de ses ennemis qu'il avoit à lui présenter, il lui conduisoit avec pompe l'image de son ancien Zambé qu'il avoit fait prisonnier.

La Reine a avoué plusieurs fois, que quand elle reçût cette nouvelle, elle sentit des battemens de cœur extraordinaires. Elle s'enferma pour qu'on ne vît pas les larmes de tendresse qu'elle repandit, & quoique la pensée des crimes qu'elle avoit eommis, lui donnaît une très-vive apprehension des Jugemens de Dieu, elle sentit cependant une consolation & une joye interieure dont elle ne pouvoit penetrer la cause ni les suites.

Elle resolut aussi-tôt de recevoir la sainte image avec toute la pompe imaginable, & pour cacher à ses sujets ce qui se passoit dans son cœur, & les raisons qui la faisoient agir, elle dit qu'elle vouloit en cette occasion fai-

re honneur aux Chrétiens qui étoient en grand nombre ou pour le commerce, ou comme prisonniers de guerre.

Le jour que la sainte image arriva, fut un jour de joye & de triomphe; la Reine fit mettre toutes ses troupes sous les armes. Elle fit border le chemin hors de la ville & jusqu'à la grande place, au milieu de laquelle elle fit faire une Chapelle & un autel. Elle y travailla elle-même, & l'orna de ses plus beaux tapis. Elle sortit ensuite de son appartement, accompagnée de toute sa Cour & de tout son peuple. Les Chrétiens dans cette occasion eurent l'honneur d'être placés les plus près de la Reine. Elle s'avança ainsi jusque hors de la ville, se plaça dans un lieu élevé, afin d'apercevoir plutôt la sainte Image, & quand elle fut proche, elle l'adora, la fit saluer d'une décharge générale, qui fut suivie du son de tous les instrumens de ses troupes & de sa musique & des cris de joye du peuple. Elle fut ainsi portée en triomphe jusqu'à la grande place, où la Reine la reçut avec un profond respect, la baisa tendrement plusieurs fois, & la posa sur l'autel, faisant plusieurs

fermens en même tems, qu'il en coûteroit la vie sans remission à ceux qui auroient la temerité de faire aucune insulte à ce Zambi qu'elle avoit adoré autrefois.

Elle a dit plusieurs fois depuis qu'elle avoit été obligée de faire des efforts prodigieux pour retenir ses larmes. Elle y étoit obligée pour conserver chez ses peuples, la qualité de femme intrépide qu'elle auroit perduë, si elle avoit donné cette marque de foiblesse en leur présence.

Elle se trouva même obligée par une malheureuse politique, de cacher les résolutions qu'elle avoit faites de retourner à la véritable Religion, & elle paroïsoit y être contrainte; parce que les Giagues, qui depuis l'arrivée du Crucifix, remarquoient qu'elle y alloit souvent, qu'elle l'adoroit & le baisoit d'une manière tendre, & qu'elle y demeueroit long-tems en prières, commencèrent à faire des assemblées, dans lesquelles on ne traitoit pas moins, que de lui ôter le Royaume & la vie. Elle en fut avertie, & pour leur donner le change, elle continua d'aller adorer le Crucifix, & sans perdre de tems, elle se prosternoit devant la caisse où étoient les ossemens de son

frere
placé
du C
pie
fit l'
rassu
qu'el
de R
miter
jurati
deme
raché
M
les C
pren
mode
l'Ima
infân
& D
Ell
lâtre,
à per
à la C
devoit
qu'ils
tumer
adore
suite
porte
princi
Amba

frere N. Golambandi, qu'elle avoit fait placer dans la même Chapelle à côté du Crucifix. Cette conduite toute impie & toute irreguliere qu'elle étoit, fit l'effet qu'elle s'étoit proposée. Elle rassura les Giagues, & les persuada qu'elle n'avoit pas dessein de changer de Religion, ni de les obliger à l'imiter. Ils ne songerent plus à la conjuration qu'ils avoient projetée, & lui demeurèrent aussi fidèles, & aussi attachés qu'auparavant.

Mais elle scandalisa horriblement les Chrétiens qui ne pouvoient comprendre comment elle pouvoit accommoder deux choses si opposées, comme l'Image du vrai Dieu & les ossemens infâmes d'un Idolâtre. C'étoit l'Arche & Dagon.

Elle ne se contenta pas d'être Idolâtre, elle employa toute sa rhétorique à persuader aux Chrétiens qui étoient à la Cour, qu'ils pouvoient, & qu'ils devoient l'imiter, qu'outre le plaisir qu'ils lui feroient en cela, ils accoutumeroient peu à peu ses peuples à adorer le Crucifix, & que dans la suite on pourroit plus facilement les porter à n'adorer que lui seul. Ce fut principalement Dom Emanuel Flois, Ambassadeur du Viceroy auprès d'elle,

qu'elle tâcha d'engager dans ce monstrueux assemblage de Religions si différentes. Elle n'épargna rien pour cela, elle prodigua les promesses les plus magnifiques, elle y joignit des menaces; mais ce genereux Cavalier & tous les autres Chrétiens demeurèrent fermes, & protesterent qu'ils perdroient plutôt ses bonnes grâces, la liberté & la vie, que de commettre la moindre faute contre leur Religion, qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & par conséquent que c'étoit lui seul qu'on devoit adorer.

Elle a avoué plusieurs fois depuis sa conversion, qu'elle avoit souffert dans ces momens des peines interieures qui lui rendoient la vie insupportable. Elle sentoit l'attrait de la grace qui la rappelloit au bon chemin, & elle n'osoit s'y livrer de crainte de perdre l'estime de ses sujets qui la regardoient comme la premiere Singhille infiniment chérie des Dieux, ce qui l'élevoit plus qu'on ne peut penser au-dessus de la condition humaine, & en faisoit une espece de Divinité. Mais si elle étoit sourde à la voix de Dieu, Dieu ne l'étoit pas aux ferventes prières, que tous les Chrétiens faisoient pour elle par ordre exprès du Victo-
roi, qui prenoit à cœur sa conver-

fion
tres

I
deux
voit
conf
que
comp
nistr
gues
peup
tant
Kafa
& N

L
Il n
fonn
du

L
de fa
poin
ses
veno
pene
offer
tren
refle
pre
de c
min
du v
Sect

fon plus ardemment que toutes les autres affaires de l'Etat.

La Reine Zingha avoit auprès d'elle deux Conseils. Le premier que l'on pouvoit regarder, comme son Conseil de conscience; puisqu'il ne connoissoit que des affaires de sa Religion, étoit composé de cinq Singhilles ou Ministres consacrés au culte des cinq Giagues Ancêtres de la Reine, que ce peuple Idolâtre adoroit comme autant de Divinités. C'étoit les Giaga Kafa, Cassange, Chinda, Calenda, & N-Golambandi frere de la Reine.

Le second étoit le Conseil d'Etat. Il n'étoit composé que de quatre personnes, on y traitoit de la guerre & du Gouvernement politique.

La Reine toujours agitée des remords de sa conscience, qui ne lui donnoient point de repos, craignant de perdre ses Etats & sa reputation, si elle revenoit au Christianisme, & d'ailleurs penetrée de la grandeur de Dieu qu'elle offensoit si cruellement depuis près de trente années, après avoir beaucoup réfléchi sur le parti qu'elle devoit prendre, résolut d'avoir les sentimens de ces neuf Conseillers, afin de se déterminer ou à embrasser de nouveau la Loi du vrai Dieu, ou à demeurer dans sa Secte impie.

Vrai semblablement elle ne devoit rien attendre de bon de ces Athés, & des Démons qui parlent par leur bouche. Ce fut cependant le moyen que Dieu choisit pour la convertir. Sa puissante force obligea le pere du mensonge de dire la verité en cette occasion, & d'ôter de dessus les yeux de cette Princesse, le voile épais qui lui cachoit la véritable lumiere.

Elle les assembla, après leur avoir déclaré l'état fâcheux où elle étoit par rapport au changement de Religion où elle se sentoit portée interieurement; elle leur dit, qu'elle vouloit consulter là-dessus ses Ancêtres. Ces gens extraordinairement surpris de ce discours se regarderent les uns les autres, & pas un n'osa ouvrir la bouche pour lui répondre.

Elle commanda donc aux Singhilles de faire sur le champ les Sacrifices ordinaires en ces occasions, & d'invoquer les esprits qu'ils servoient, & de leur demander une réponse précise aux doutes qui l'inquiétoient.

Ils obéirent, le Singhille de Giaga Kasa fut le premier qui sentit l'entousiasme du Demon. Il tomba par terre, il eut des convulsions violentes; il écuma d'une maniere affreuse, & enfin

le Démon forcé parla par sa bouche, & proféra ces mots. *Quel avantage me revient-il que tu demeures dans la Secte des Giagues ? Puisque les Sacrifices que tu m'offres ne font que renouveler & augmenter les peines intolérables que je souffre dans les brasiers qui ne s'éteindront jamais dans les profonds abîmes où je suis pour toujours; pourquoi me demandes-tu un conseil, pendant que tu connois toi-même, & que tu as dans ton ame un Juge, & un Conseiller fidèle qui t'enseigne la vérité ? Tu ne seras plus à moi; puisqu'il y en a un autre qui t'appelle, & que tu m'abandonnes pour le suivre, & je ne serai plus à toi pour te répondre, puisque dorenavant tu m'auras en perpétuelle abomination. Chasse-moi donc loin de toi, & sçache que je ne puis t'être utile en demeurant dans ces offemens: jette-les, & avec eux le triste souvenir de m'avoir adoré en leur présence. Telle fut la réponse du Singhille, ou du Démon, ou de l'ame d'un damné qui parloit par sa bouche. Après quoi il donna un furieux coup de pied à la caisse qui renfermoit ces offemens & la renversa par terre, & y tomba lui-même tout écumanant & à demi mort. La Rei-*

ne fut point épouvantée de ces paroles comme elle remarqua que l'étoient ses Conseillers; au contraire la pensée de son Dieu crucifié pour son amour qu'elle invoquoit dans son cœur, la rendit plus forte qu'elle ne devoit l'être dans une pareille occasion.

Elle fit signe au Singhille Cassange, & lui commanda de dire ce qu'il falloit faire des Enfans, & s'il étoit à propos de les laisser vivre & de les élever.

Ce Singhille ayant eu les mêmes symptômes que le premier, répondit en ces termes. *Malheureux que je suis je pensois me venger du Portugais mon ennemi; lorsque pour me délivrer de ses mauvais traitemens, j'ai vécu, & j'ai embrassé la Secte & les coutumes des Giagnes; quoiqu'un Gouverneur des Portugais, homme de bien, me fit des instances, afin que je permisse que les enfans fussent nourris & élevés. Et toi qui as succé le lait de la douceur, dans une Loi qui ne boit point le sang humain, qui a horreur des carnages; pourquoi me demande-tu conseil touchant la bonne action que tu as résolu de faire, & dont toi & tes vassaux, qui étoient ci-devant les miens, goûteront les avantages. Vis*

à la b
qui n
ne d
vie a
dans
& ce
cesser
& tr
mais
par la
de m
Les
sur le
Chi
T'ai
pic.
voir
cienne
paix;
quoi
où to
résolu
de de
avant
Ca
chose
les au
ajoute
Ma
manie
soluti

à la bonne heure, & laisse vivre ceux qui ne méritent pas la mort. Retourne d'où tu es venuë. Je te verrai suivie de ceux qui sont mes compagnons dans l'impieeté. Je te parle malgré moi, & ce ne sera pas sans peine, que je cesserai de rendre des oracles vains & trompeurs. Je suis forcé de ne jamais plus parler, & j'abandonne celui par la bouche duquel j'ai vomé tant de mensonges frauduleux.

Les trois autres Singhilles parlerent sur le même ton.

Chinda dit avec un air de mépris: Tai-je jamais recherché, ô femme impie. Tu m'as rendu hommage sans savoir l'état où je suis, reprends ton ancienne Loi. Si tu n'as pas trouvé de paix; pourquoi retarde-tu, & pourquoi ne cours-tu pas pour la trouver où ton cœur la trouvoit autrefois? Ta résolution qui me couvre de honte & de dépit te sera glorieuse, generense, & avantageuse.

Calenda dit à peu près les mêmes choses, sans rien diminuer de ce que les autres avoient dit, & sans y rien ajouter.

Mais N-Golambandi conclut d'une manière, qui donnoit une dernière résolution. Voici ses mots. Je n'ai jamais

fait profession de la Secte des Giaguer, ma chere sœur. Mais quand tu as abandonné la Religion des Chrétiens qui t'y a forcé ? Si donc tu as pris de toi-même le conseil insensé qui t'a fait changer de Religion, reçois à présent celui d'un autre qui te parle dans ton cœur, & qui te ditte ce à quoi tu dois te résoudre. Que tu serois heureuse si tu t'étois tenuë aux sages conseils que je t'avois donnés ; mais puisque je paye par des tourmens éternels mes fautes passées, regarde-toi dans moi comme dans un miroir, puisque tu ne peux plus ignorer l'état malheureux où je me trouve, apprends, ma chere sœur, à te corriger. O ! Zingha ma sœur prends aujourd'hui une bonne résolution, accepte la paix que te présentent les Portugais, & tu la posséderas dans ton ame.

Telles furent les réponses des cinq Singhilles. Ne cherchons point, dit mon Auteur, comment le pere du mensonge a été contraint de dire tant de verités, soumettons notre entendement, & nos foibles lumieres, confessons que les secrets du Tout-puissant, sont impenetrables, & ne nous épuisons point inutilement à rechercher pourquoi ni comment Dieu a forcé le Démon à

contrib
cette

Les
présens
affoibl
d'enter
montré
vaincu
dire n
suader
un seu
autres
gemen
té de
ligion
vera e
égale
jours
tous p
plus j
que c
blir.

La
ment
affaire
à n'ea
vine
cœur
positi
se tra
de pl

contribuer si visiblement au salut de cette Princesse.

Les Conseillers d'Etat qui étoient présens, ne purent rien opposer pour affoiblir les vérités qu'ils venoient d'entendre, & quoique la Reine ne montrât pas évidemment qu'elle fût convaincuë; ils n'eurent garde de rien dire ni pour la flater, ni pour la dissuader. Après un assez long silence, un seul prit la parole pour les trois autres, & dit à la Reine: *Ce changement dépend absolument de la volonté de votre Majesté: en quelque Religion qu'elle veuille vivre, elle trouvera dans ses sujets une correspondance égale à leurs devoirs; ils seront toujours disposés à l'imiter; puisqu'ils sont tous persuadés, que rien ne peut être plus juste & plus avantageux pour eux que ce qui plaît à leur Prince d'établir.*

La Reine qui avoit un empressement extrême de conclure cette grande affaire, & qui sentoit d'une manière à n'en pouvoir douter, la vertu Divine qui l'éclairoit & qui dilatoit son cœur auparavant si resserré par les oppositions qu'elle apportoit à la grace, se transporta sur le champ à la grande place où le peuple assemblé l'atten-

doit avec impatience. Car on avoit pressenti par bien des endroits, qu'elle avoit formé une grande resolution, & il leur tardeoit d'en être informés.

Elle parut avec une Majesté qu'on n'avoit jamais remarqué en elle. Son visage étoit content, la joie y éclatoit. Elle se mit dans un lieu éminent, où elle pouvoit être vûë & entenduë de tout le monde, & ayant pris son arc elle décocha une fleche avec une adresse & une vigueur admirable, & dit ces paroles. *Qui sera assez puissant pour se venter de pouvoir resister à mes armes & à la force de mon bras? Tout le peuple battu des mains, & répondit par trois fois avec de grands cris. O! genereuse & puissante Reine, personne, personne, personne ne te pourra jamais vaincre.*

La Reine ayant connu par ces acclamations, que son peuple étoit entierement porté à suivre ses inclinations, prit la parole, & d'un ton de voix fort & assuré elle leur dit.

Si mes ennemis m'ont toujours craint, quand je leur ai fait la guerre. Si vous autres pour me donner des preuves de votre fidélité avez depuis tant d'années prodigué vos vies pour me soutenir dans mes entreprises, qui vous empêchera à

présent
 J'ai vu
 coires
 de bar
 sang a
 mes en
 je n'ai
 la victo
 à des m
 à mes
 rité,
 ne de la
 ce mor
 toutes
 je lui
 à-fait
 miserie
 d'en p
 suivie
 Volont
 je rete
 Religi
 heuren
 pour e
 Je dé
 je l'a
 je la p
 Etats
 l'obser
 veux
 dans

présent de me suivre dans la paix. J'ai vû bien des fois, que dans les victoires que j'ai remportées, les champs de batailles étoient plus couverts du sang de mes sujets, que de celui de mes ennemis, ce qui a été cause que je n'ai jamais recueilli les palmes de la victoire, sans qu'il en ait coûté la vie à des milliers de mes sujets. Abandonnée à mes passions je n'ai pas connu la vérité, & je ne me suis pas mise en peine de la chercher. J'ouvre les yeux dans ce moment, & je rends au vrai Dieu toutes les affections de mon cœur que je lui ai refusée d'une manière tout-à-fait impie. Je demande à son infinie miséricorde une paix inviolable, afin d'en pouvoir faire jouïr ceux qui m'ont suivie dans les tumultes de la guerre. Volontairement, & de tout mon cœur je retourne à cette foi, & à cette Religion que j'ai abandonnée si malheureusement pour mon malheur & pour celui de ceux qui m'ont suivi. Je déteste la Secte impie des Giagues, je l'aurai en execration perpetuelle, je la proscriis de ma présence & de mes Etats, & si j'ai été très-exacte dans l'observation des rits d'une Secte impie, je veux être dorénavant encore plus exacte dans l'observation d'une Loi très-sain-

te; afin que mon exemple vous apprenne à vous corriger de vos égaremens passés. Je retourne au Christianisme. Si jamais vous avez été asservis aux caprices de ma volonté; Si jamais vous avez été mes esclaves, & que par un desir immodéré de me plaire, vous avez méprisé la mort avec tant d'intrepidité, à présent je vous montre & je vous ouvre le chemin à un repos perpétuel, & je vous présente les avantages d'une paix inalterable. Qui est-ce qui s'opposera à ce que je dis? S'il y en a quelqu'un, qu'il m'ait en horreur, je le veux bien, qu'il me fuye, qu'il m'abandonne.

La Reine se tût après ces paroles. Quelques genereuses qu'elles fussent, elle ne laissoit pas de souffrir en elle-même de grands combats; car dans les Princes plus que dans les autres personnes, les acclamations ou le blâme de leurs sujets font un grand effet, & ce dernier point étoit fort à craindre de peuples nourris dans le sang, dans la dissolution & dans les libertés d'une guerre perpétuelle. Dieu ne le permit pas, afin que rien ne s'opposât à cette conversion miraculeuse. Le discours de la Reine fut reçu avec de grands applaudissemens, & des témoi-

gnages
fut co
sion de
xemple
avec j
Christie
La fo
ra infin
ressent
lur pas
dre part
de solen
Elle le
teindre
vision,
bonnes
de lui re
qu'il re
l'autre
meritoit
sionnaire
Ces p
à ce sag
pourtant
tiques c
que dan
quence
fier de
de cett
convenie
river; p

gnages d'une joye extraordinaire. Ce fut comme le prélude de la conversion de tant d'ames, qui imitant l'exemple de leur souveraine se soumirent avec joye au joug de la Religion Chrétienne.

La soumission des peuples augmenta infiniment la joye que la Princesse ressentoit dans son cœur, elle ne voulut pas différer un moment de la rendre parfaite. Elle envoya une Ambassade solennelle au Viceroy de Loanda. Elle le pria d'oublier tout le passé, d'éteindre pour jamais le feu de la division, de la recevoir dans les bonnes graces du Roi son Maître, & de lui rendre sa sœur Donna Barbara qu'il retenoit prisonniere; puisque l'autre avoit le châtiment qu'elle meritoit, & de lui envoyer des Missionnaires Capucins.

Ces propositions plurent beaucoup à ce sage & zélé Viceroy. Il y eût pourtant dans son Conseil des politiques outrés qui lui remontrèrent, que dans une affaire de cette conséquence, il falloit beaucoup se défier de l'esprit leger & inconstant de cette Princesse, attendu les inconveniens qui en pouvoient arriver; mais le Viceroy qui avoit à

cœur les intérêts de la Religion plus que toutes autres choses, ne jugea pas à propos de suivre leur avis. Il écrivit à la Reine, la felicita sur le bon parti qu'elle avoit pris, qui étoit l'unique pour assurer son salut, l'exhorta fortement d'y perseverer, l'assura d'une paix stable, de l'amitié du Roi, & de tous les secours dont elle pourroit avoir besoin; il lui marqua que pour la rançon de Donna Barbara sa sœur, elle ne pouvoit pas donner moins que deux cents esclaves, dont il y en auroit cent trente pour le Roi & soixante-dix à partager entre lui & les Officiers Royaux, à moins qu'elle ne voulût donner l'équivalent en argent, qui montoit à la somme de sept mille cinq cents écus, que moyennant cela il lui feroit conduire avec honneur la Princesse. Il lui promit encore de lui envoyer incessamment des Missionnaires Capucins, & un Ambassadeur avec lequel elle traiteroit des moyens convenables pour établir une bonne paix & une alliance perpetuelle entre les deux Etats, dont le plus sûr étoit d'entretenir dans son Royaume la Foi & les lumieres de l'Evangile.

Il écrivit aussi au Pere Seraphin de Cortôza

Cortôza
pour
Matan
venoit
marqu
ne po
Ordre
perdre
état de
grande
Le I
Vicero
Il conn
& les t
qui ére
l'estimo
ques C
rent pr
cours p
la diffi
ils étoie
ver, le
barbare
coûtum
des A
mœurs c
legers &
mal au
giner. V
tions, au
trembler
To

Cortone, destiné depuis long-tems pour être le Préfet de la Mission de Matamba, il lui apprit tout ce qui venoit d'arriver dans cet Etat, lui marqua les desirs pressés de la Reine pour avoir des Missionnaires de son Ordre, & le pria d'en envoyer sans perdre de tems, quelqu'un qui fût en état de soutenir & d'achever cette grande affaire.

Le Préfet communiqua la lettre du Viceroi au Pere Antoine de Gaète. Il connoissoit les merites, les vertus, & les talens de cet excellent Religieux, qui étoit déjà connu de la Reine qui l'estimoit infiniment, il lui donna quelques Coadjuteurs; & quand ils furent prêts de partir, il leur fit un discours pathétique sur la grandeur, & la difficulté de l'entreprise à laquelle ils étoient appelés. Vous allez trouver, leur dit-il, les peuples les plus barbares de toute l'Afrique, gens accoutumés à la guerre & au carnage, des Antropophages, sans Foi, de mœurs corrompues au dernier point, legers & inconstans, excepté dans le mal au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Vous trouverez des contradictions, auxquelles je ne puis penser sans trembler, sans fremir. Vous aurez à

en faire des hommes avant d'en pouvoir faire des Chrétiens. Vous aurés à combattre la faim & la soif, peut-être les plus mauvais traitemens ; mais vous servés un bon maître qui vous tiendra compte de tous vos pas, de toutes vos paroles, de tout ce que vous ferés pour sa gloire. Cette entreprise le regarde plus que vous, il a commencé par des miracles éclatans, son bras n'est pas raccourci. Il veut sauver cette Reine & ses peuples. Il vous fait l'honneur de vous choisir pour être ses cooperateurs, les Apôtres de cette grande Nation, mettes toute votre confiance en lui. N'entreprenez rien sans le consulter dans la priere ; ne comptés point sur vos forces, sur votre science, sur vos talens, c'est de Dieu seul, que vous devez tout attendre, & à qui vous devez tout rapporter. Que vous seriés heureux si à l'exemple des Apôtres vous allés arroser cette terre ingrate de votre sang. Tâchés sur toutes choses de gagner la Reine à Jesus-Christ, son exemple sera une prédication bien vive pour ses peuples, ils la suivront dans le bon chemin comme ils l'ont suivie dans ses désordres & dans ses égaremens ; car ils sont entierement

elle. A
une be
de ses
des so
il vous
lire, l
la pen
Adonne
raison ;
forces
garde à
cremen
tre pou
avec fru
Dieu, &
éternelle
embrassé
benedic
ne de C
soit Sup
est du
Cepen
tit d'Ar
langan
frontiere
que la Re
& qu'ell
y étoient
volontier
prétextes
claves qu

elle. Attachés-vous donc à en faire une bonne Chrétienne, la conversion de ses peuples suivra de près. Regardez souvent l'habit que vous portés, il vous prêche la pauvreté, l'humilité, la patience, la mortification, la pénitence, le mépris du monde. Adonnés-vous plus que jamais à l'Oraison; c'est d'elle que vous tirerez les forces dont vous avez besoin. Prenez garde à qui vous confererez les Sacremens. Soyés patients, il faut l'être pour annoncer la parole de Dieu avec fruit. Allés, gagnés des ames à Dieu, & soyés sûrs d'une recompense éternelle. Après ces paroles, il les embrassa tendrement, leur donna sa benediction, & remit au Pere Antoine de Gaëte la Patente qui l'établissoit Supérieur de cette Mission, elle est du 8. Avril 1656.

Cependant la Princesse Barbe partit d'Angola pour se rendre à Mafangano, Forteresse peu éloignée des frontieres des deux Etats, en attendant que la Reine ratifiât le traité de paix, & qu'elle satisfît aux conditions qui y étoient mentionnées. Elle le ratifia volontiers; mais elle differoit sous des prétextes d'envoyer le nombre d'esclaves qu'elle avoit promis, & le Vi-

ceroi qui vouloit voir des effets & non pas des paroles, crut qu'il étoit à propos de garder sa prisonniere jusqu'à l'entiere execution du traité.

Il lui avoit donné pour la conduire Dom Joseph Carrasco, Gentilhomme déjà âgé ; mais plein de Religion, d'honneur, de politesse, qui sous prétexte de faire honneur à la Princesse, ne la perdoit pas de vûë, de peur qu'elle n'échapat, & qu'on ne perdît sa rançon.

Elle étoit partie d'Angola très-contente du Viceroi, qui avoit eû de grands égards pour elle, qui l'avoit comblée d'honnêtetés, & de présens, & qui lui faisoit rendre par tout les honneurs dûs à son rang, & au-delà.

Le Père Antoine de Gaëte, arriva en peu de tems à Massangano avec ses compagnons. Il alla voir la Princesse que l'on transporta à Embacca, dernière frontiere des Portugais, sur le bord de la riviere de Lucalla, qui est la frontiere des deux Etats, où l'on avoit résolu de la garder, jusqu'à ce que sa rançon fut arrivée. Dans ce voyage, & quand elle s'embarqua, elle fut saluée de trois décharges de toute l'artillerie des forteresses où elle

passa.
d'ente
Embac
çon. C
n'en d
l'indiff
lenteu
faire à
tenta.

Le
Emant
afin de
presser
audian
parole
autre f
de ce
royale,
sœur.

menac
déclare
ve qu'

L'Ar
les Min
du char
ne qui
toient
la con
chant b
mencée
qu'à la

passa. Elle n'eut d'autre chagrin que d'entendre dire, qu'elle demeureroit à Embacca, jusqu'à l'arrivée de sa rançon. On lui fit comprendre qu'elle n'en devoit mettre la faute que sur l'indifférence de sa sœur, & sur la lenteur ordinaire des Nègres à satisfaire à leurs promesses, & cela la contenta.

Le Viceroi envoya le Capitaine Emanuël Flois à la Cour de la Reine; afin de tenir les choses en état, & presser l'exécution du traité. Il eut audience de la Reine, & de bonnes paroles; mais y ayant été appelé une autre fois, la Reine lui fit des reproches de ce qu'on ne se fioit pas à sa parole royale, & qu'on ne lui envoyoit pas sa sœur. Elle alla même jusqu'à faire des menaces de rompre le traité, & de déclarer la guerre qui seroit plus vive qu'elle n'avoit jamais été.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoient les Ministres de la Reine, qui effrayés du changement de Religion de la Reine qui devoit être suivi du leur, mettoient tout en usage, pour empêcher la conclusion du traité de paix, sachant bien que la guerre étant recommencée, ceue Princesse ne songeroit qu'à la poursuivre, & oublieroit

les bonnes résolutions qu'elle avoit prises. Il prit le parti de l'appaiser, & de lui remontrer que la Princesse Barbe n'étoit point avec les Portugais comme une prisonniere, mais comme une Princesse qui avoit l'honneur de lui appartenir, qu'elle faisoit tort aux Portugais de les soupçonner de vouloir manquer à leur parole, après avoir engagé celle de leur Souverain; que le Viceroy étoit un homme plein de bonne foi, & de droiture, & que s'il n'avoit pas encore fait conduire la Princesse sur ses terres, c'étoit pour se conformer à la pratique constante de tous les souverains, qui executent leurs traités & font leurs échanges sur les frontieres de leurs Etats, que sa grandeur personnelle étoit interressée à ce qu'on ne traitât pas avec elle d'une autre maniere.

Il s'apperçût cependant que c'étoit moins le desir de voir sa sœur, qui la faisoit parler ainsi, que les intrigues des gens de son Conseil, qui tentoient toutes sortes de voyes pour faire échouer le traité. Il en donna avis au Viceroy, & celui-ci envoya secretement un courier au Pere Antoine, pour lui ordonner de partir, sans délai, & se rendre à la Cour de la Reine.

sans
de
la r
L
pren
& p
cour
ne,
part
viola
cime
Sa M
La
bassa
reçut
Anto
qu'il
qu'el
qu'el
supr
lier a
voulo
dont
teria
pour
que c
joye
ner s
ment.
L'a
meille

sans attendre la Princesse, esperant de sa prudence qu'il empêcheroit la rupture du traité.

Le Pere Antoine alla sur le champ prendre congé de Donna Barbara, & partit s'étant fait précéder d'un courier qui portoit ses lettres à la Reine, pour lui donner avis de son départ, & l'assurer des dispositions inviolables, où étoient les Portugais de cimenter une alliance perpetuelle avec Sa Majesté.

La Reine que le discours de l'Ambassadeur avoit beaucoup appaisée, reçût avec plaisir les lettres du Pere Antoine; elle lui répondit sur le champ qu'il ne differât point son voyage, qu'elle le verroit avec plaisir; parce qu'elle souhaitoit ardemment d'avoir auprès d'elle un Prêtre pour la reconcilier avec le vrai Dieu, auquel elle vouloit bâtir une Eglise magnifique, dont elle avoit fait preparer les materiaux; qu'elle avoit de grands desseins pour la conversion de ses peuples; que cependant s'il vouloit rendre sa joye parfaite, ce seroit de lui amener sa sœur qu'elle aimoit tendrement.

L'arrivée du Missionnaire fut le meilleur expedient que l'on pouvoit

prendre pour affermir la paix, & faire revivre la Religion dans le cœur de la Reine : sans cela tout étoit desespéré, tout étoit perdu.

Le Pere Antoine étoit encore convalescent d'une grande maladie, quand il se mit en chemin; mais il n'y fit aucune attention. Sa vie lui fut moins chere que le salut de ces peuples. Il fit toute la diligence possible, & en vingt jours de marche forcée, il arriva au voisinage de la Cour. Quand il en fut à deux milles, il fut reçu par les principaux Officiers de l'Etat, qui après lui avoir baisé les mains, & l'habit avec un profond respect, le complimenterent au nom de la Reine, & l'accompagnèrent jusqu'à un mille de-là, où la Reine accompagnée de sa Cour, & environnée de tous ses gardes, prenoit l'air sur une petite éminence.

Du plus loin qu'elle l'aperçût, elle se prosterna par terre, & toute baignée de larmes, elle dit à haute voix. *Que le Ministre du vrai Dieu soit le bien venu. Je vous remercie ô bon Religieux, puisque je suis assurée que vous me rendés la grace de mon Dieu, la paix & le repos de ma conscience.* Après quoi baissant amoureuxment le

eruci
qu'il
va,
de l
tant
ler.

Il
la v
ce,
s'éto
pour
qui
deur
avert
te cé

O
ne d
ne ce
Inde
les i
des c
d'or,
lon l
re pl
d'elle
Emar
quel
deme
dans

Le
missic

crucifix qu'il avoit ôté de son col, & qu'il lui avoit présenté, elle se leva, le prit de sa main, & ne cessa de le remercier de ce qu'il prenoit tant de peine pour la venir consoler.

Ils arriverent au Chilombo, ou à la ville où elle faisoit alors sa résidence, où tout le peuple des environs s'étoit assemblé, ou par curiosité, ou pour obéir aux ordres de la Reine, qui voulant faire paroître sa grandeur en cette occasion, avoit fait avertir ses peuples de se rendre à cette cérémonie.

On avoit élevé le thrône de la Reine devant la porte de son Palais. Il ne consistoit qu'en quelques nattes des Indes étendues par terre, sur lesquelles il y avoit un tapis de velours avec des carreaux de même étoffe brodés d'or, qui devoient servir de siege selon l'usage du pais. Elle prit la première place, s'assit, & fit asséoir auprès d'elle le Pere Antoine & le Capitaine Emanuel, comme Ambassadeur. A quelque distance d'elle, toute la Cour demeura debout dans le respect & dans le silence.

Le Pere Antoine lui exposa les commissions dont le Viceroi l'avoit char-

gé, & particulièrement qu'il devoit avoir l'honneur d'accompagner la Princesse Barbe sa sœur, du moins jusqu'à ce qu'elle eût été remise aux Officiers de Sa Majesté aux frontieres de Matamba ; mais que les Magistrats de Loanda sçachant que les deux cents esclaves stipulés par le dernier traité, n'avoient point été livrés, s'étoient opposés à la volonté du Viceroy, & avoient fait des protestations, & des menaces, qui avoient obligées le Viceroy à suspendre les effets de sa bonne volonté, & de la faire demeurer à Embacca jusqu'à l'execution du traité, qu'elle y étoit traitée en Princesse de son rang, & qu'il étoit assuré que quand elle seroit auprès de Sa Majesté, elle rendroit témoignage des bons traitemens qu'elle avoit reçûs à Angola & dans les autres forteresses.

Que le Viceroy, & consequemment la Cour de Portugal assuroit Sa Majesté, de la ferme disposition, où l'on étoit d'observer inviolablement le traité conclu, & de lui donner tous les secours temporels & spirituels, dont elle auroit besoin, dès qu'elle le seroit sçavoir.

La Reine fut quelques momens sans

répond
profon
qu'elle
te de
dit enfi
sons la
y avoit
té à ne
traité,
la pein
Après
de se re
avoit p
tendre
firent c
rang,
le joig
lui, &
re dev
avons p
fut un
dans le
ques. C
que le
te Ima
Le
genoux
& y
vers la
& lui
te Die

répondre. Elle jettoit seulement de profonds soupirs qui marquoient qu'elle n'étoit pas entierement contente de l'arrêt de sa sœur. Elle répondit enfin, & dit au Pere, que ses raisons la persuadoient. Elle avoua qu'il y avoit eu de la negligence de son côté à ne pas effectuer les clauses du traité, & qu'elle en payoit cherement la peine.

Après cela elle donna congé au Pere de se retirer dans l'hospice qu'on lui avoit préparé. Mais les sentimens d'une tendre devotion qui la pressoit, lui firent oublier ce qu'elle devoit à son rang, elle se leva, suivit le Pere, & le joignit avant qu'il fût arrivé chez lui, & l'invita de venir faire sa priere devant le Crucifix, dont nous avons parlé ci-devant. Il le trouva sur un autel richement paré, dressé dans le portique des Audiances publiques. Ce lieu étoit tout ouvert; afin que le peuple pût venir adorer la sainte Image.

Le Pere Antoine s'étant mis à genoux devant la sainte Image, & y faisant sa priere se tourna vers la Reine qui étoit en priere, & lui dit: *Que vois-je, Madame, de Dieu que vous avez abandonné si*

lâchement est venu à vous, & il ne dedaigne pas d'habiter dans un lieu où s'est commis tant de crimes: Voilà, une preuve bien éclatante de sa Divine misericorde, qui doit vous obliger à de grands retours; mais connoissant, comme je fais, votre esprit supérieur & votre grand cœur, je ne doute point du tout, qu'étant éclairée des lumieres Divines, vous ne correspondiez aux graces immenses & essentielles qu'il vous fait. Le fruit que vous en devez esperer, Madame, de la fermeté que vous aurez dans vos bonnes resolutions, aussi-bien que le salut de tant d'ames qu'il a rachetées au prix de son sang précieux, & leur conversion sera pour vous une source inépuisable de merites, & de recompenses si vous cooperés comme vous y êtes obligée, à leur salut.

La Reine ne pût entendre ces paroles sans verser des larmes en abondance, & le Pere attendri de ce qu'il voyoit en versa aussi, & ils demurerent tous deux assés long-tems en oraison.

La Reine se separa enfin du Pere & le pria d'aller se reposer, & dès ce moment elle sentit son cœur soulagé & délivré des défiances, des ombra-

ges &
se po
abhor
dus.

Ell
ment
par lo
ne qu
la dil
des le
tres F
gnit le
lui ren
été en
prison
doit a
l'heur
entier
été tr
te la

Lor
qu'elle
saluée
te l'a
Forter
partie
qu'à
Offici
des pr
Roi,
devoit

ges & des raisonnemens d'une faul-
se politique, que ses Ministres qui
abhorroient la paix, y avoient répan-
dus.

Elle choisit & envoya prompte-
ment les deux cens esclaves stipulés
par le traité, avec ordre au Capitai-
ne qui les conduisoit, de faire toute
la diligence possible; elle lui donna
des lettres de créance pour les Minis-
tres Portugais. Le Pere Antoine y joi-
gnit les siennes, afin que sans délai on
lui remît la Princesse Barbe, qui ayant
été en deux fois différentes quatorze ans
prisonniere chez les Portugais, atten-
doit avec une impatience extrême,
l'heureux moment de se voir dans une
entiere liberté, quoiqu'elle eût toujourn-
été traitée avec tous les égards & tou-
te la politesse dûs à son rang.

Lorsqu'elle sortit d'Embacca, &
qu'elle passa le fleuve Lucalla, elle fut
saluée de trois salves royales de tou-
te l'artillerie du Château & de la
Forteresse. Les troupes qui étoient
partie en bataille & partie en haye jus-
qu'à la riviere, la saluerent, & les
Officiers l'ayant complimentée & fait
des présens magnifiques de la part du
Roi, la remirent aux Officiers qui la
devoient recevoir.

On ne peut dire quelle fut la joye de ce peuple noir, quand ils eurent entre leurs mains leur chere Princesse, il sembloit qu'ils eussent perdu le sens, ce n'étoient que cris de joye, que danses, qu'acclamations; ils prodiguoient en son honneur les loüanges les plus outrées. Ils la mirent dans un hamac superbe, & s'empressoient tous sans distinction à qui auroit l'honneur de la porter. Ils prirent leur route par la Province de Souvi. On avoit eu soin d'accommoder les chemins, qui sont presque impraticables dans ce pais, & qui l'étoient un peu moins à cause du passage de la Princesse.

Elle fut reçüe en arrivant à la Cour par tous les Officiers à la tête des troupes avec de nouvelles acclamations & au son de tous les instrumens. Du plus loin qu'elle apperçût la Reine, elle quitta son hamac, elle se jeta par terre pour lui faire hommage, comme si elle eût été de la lie du peuple. On la fit lever, & on lui dit de s'approcher de la Reine, & de lui baiser la main; mais quand elle en fut proche elle se mit à genoux, se jeta plusieurs fois de la poussiere sur la tête & au visage, qui est chez ces peuples la marque de la soumission la

plus co
te ceré
levée,
Elles
l'une à
voir p
elles a
une ab

Les f
reuse
rerent
re, &
ne po
célèbre
les yeu

La
tente
Prince
des bo
reçus,
qu'il l
pas pe
timens
ce di
tion.

Elle
près,
ce dar
Elle
tant, q
lui av

plus complete. Elle se leva après cette cérémonie, & la Reine s'étant aussi levée, courut embrasser sa chere sœur. Elles demeurèrent long-tems collées l'une à l'autre, pleurant, & sans pouvoir proferer une seule parole, tant elles avoient de joye de se revoir après une absence de neuf ans.

Les fêtes que l'on fit pour cette heureuse arrivée, & les réjouissances durèrent jour & nuit une semaine entiere, & le bruit étoit si prodigieux qu'on ne pouvoit sans une peine extrême célébrer les divins Offices ni fermer les yeux pour dormir.

La Reine fut extrêmement contente de la ponctualité du Viceroi. La Princesse lui rendit un compte fidèle des bons traitemens qu'elle en avoit reçûs, des honneurs & des présens qu'il lui avoit fait, ce qui ne servit pas peu à inspirer à la Reine des sentimens d'une estime particuliere pour ce digne Officier & pour sa Nation.

Elle lui écrivit par un courier expès, & lui marqua sa reconnoissance dans les termes les plus forts.

Elle disoit quelquefois en plaisantant, que la Maison de Soufa, dont on lui avoit donné le surnom après son

baptême, lui avoit donné la vie spirituelle, qu'ensuite elle l'avoit fait mourir civilement, & qu'elle venoit de la ressusciter. Cela signifioit, que c'étoient les exhortations de Dom Jean Correa de Sousa, qui l'avoient portée à se faire Chrétienne, lorsqu'elle demouroit à Loanda, que Dom Jean Fernand de Sousa lui avoit donné la mort; lorsqu'en lui enlevant ses Etats, il l'avoit mise dans la dure nécessité d'embrasser la Secte des Giagnes; mais que Dom Salvator de Sousa Correa l'avoit ressuscitée & rappelée à la vie, en lui rendant sa chere sœur, qui étoit encore pour elle une raison puissante pour la faire retourner au vrai Dieu, & à la Religion Catholique.

Ces commencemens étoient trop heureux pour n'en pas esperer une fin encore plus heureuse pour établir le culte de Dieu, & pour le progrès de la Foi.

La Reine avoit fait préparer une quantité considerable de bois & d'autres matériaux pour bâtir une Eglise au vrai Dieu. Elle donna la Sur-Intendance de ce bâtiment au Pere Antoine avec un pouvoir absolu sur les ouvriers, qui selon les ordres de la

Reine au
de tous c
ouvriers
fabrique
autre ch
en terre
faitage
vir de
mier; c'é
Faute de
loit se c
parce qu
cutter les
toine &
leur don

On d
longueur
largeur,
Le palm
grand qu
huit pou
ris.

La pr
la diligen
travail,
çon la gr
de terre
par le de
vertes p
travaillée
avec des

Reine accouroient en grand nombre de tous côtés. Mais c'étoient de mauvais ouvriers qui n'étoient propres qu'à des fabriques grossieres, qui ne sçavoient autre chose qu'enfoncer des poteaux en terre, y poser une sabliere, & un faitage avec des chevrons, & les couvrir de paille ou de feuilles de palmier; c'est en quoi ils réussissent mieux. Faut de meilleurs Architectes, il falloit se contenter de ceux du pais; parce qu'ils n'étoient pas en état d'exécuter les desseins que le Pere Antoine & ses compagnons auroient pû leur donner.

On donna soixante dix palmes de longueur à l'édifice, vingt-neuf de largeur, & vingt cinq de hauteur. Le palme Portugais, est un peu plus grand que le palme Romain, il est de huit pouces trois lignes mesure de Paris.

La promptitude des Ouvriers, & la diligence qu'ils apportèrent dans leur travail, en recompensa en quelque façon la grossiereté. Les murailles étoient de terre grasse bien battuë, blanchies par le dehors avec de la chaux, & couvertes par dedans de très-belles nattes, travaillées en carreaux blancs & noirs avec des arabesques & des guillochis.

de très-bon goût. Le fond de l'Eglise où devoit être appuyé le grand Autel étoit couvert des plus beaux & des plus riches tapis que la Reine fit tirer de sa garde-robe, & dont elle fit présent à l'Eglise. L'Autel fut aussi couvert de semblables tapis. C'étoit sur cet Autel qu'on devoit mettre le crucifix merveilleux, dont nous avons parlé, auquel le Frere Ignace un des Compagnons du Pere Antoine, avoit fait une croix neuve & fort propre.

Le Pere Antoine avoit apporté un très-beau tableau de la Vierge copié sur celui de Sainte Marie-Majeure à Rome. Il l'exposa au milieu du grand Autel. Le peuple accouroit en foule pour le voir, & le Pere Antoine & ses compagnons, prenoient cette occasion pour leur expliquer les Mysteres de notre Religion, & les exciter à la devotion à la Sainte Vierge, qu'ils leur inspiroient de prendre pour leur avocate, & d'avoir recours à elle dans tous leurs besoins.

Toutes ces dispositions étant faites, le Pere Antoine prit jour avec la Reine, pour abolir dans toute la ville, ce qui y étoit encore des marques de l'Idolâtrie, en faisant avec solempni-

te non
se ; n
l'autre
Dieu,
Marie
premie
dans le
qui ch
le, qu
de Sain
Après
avec la
prendre
peuple
les moy
dans c
leur en
voir, q
lement
maître
duiroit
qu'elle
soit do
publiqu
engagée
ses peup
fession e
fois, e
La Rein
& sans
acte hu

te non seulement la Dedicace de l'Eglise ; mais encore de la ville. L'une & l'autre furent dediées à la Mere de Dieu, & la ville fut nommée Sainte Marie de Matamba, à l'exemple des premiers Catholiques qui entrerent dans le Royaume de Congo en 1491. qui changerent le nom de la Capitale, qui s'appelloit Ambrase, en celui de Saint Sauveur.

Après cela le Pere Antoine traita avec la Reine, des moyens qu'il falloit prendre pour la conversion de tout son peuple, & lui fit connoître, qu'entre les moyens les plus efficaces pour réussir dans ce grand dessein, c'étoit qu'elle leur en donnât l'exemple. Il lui fit voir, que ses peuples lui étoient tellement soumis, qu'elle en étoit la maîtresse absolüe, & qu'elle les conduiroit où elle voudroit, pourveu qu'elle marchât à leur tête, qu'il falloit donc qu'elle fît une abjuration publique des erreurs où elle s'étoit engagée, & qu'en la présence de tous ses peuples, elle renouvellât la confession de Foi qu'elle avoit faite autrefois, en recevant le saint Baptême. La Reine s'y soumit de bonne grace, & sans disputer, elle regarda cet acte humiliant, non comme une sim-

ple cérémonie ; mais comme un devoir auquel elle étoit obligée de se soumettre, & se trouvant dans ce moment environnée de toute sa Cour, elle dit à haute voix, & protesta, que dorénavant elle ne toléreroit l'Idolâtrie dans aucun endroit de ses Etats.

Malgré des dispositions si heureuses, le prudent Missionnaire jugea qu'il falloit aller doucement, & comme pas à pas dans une affaire de cette importance à cause des suites fâcheuses qu'elle pouvoit avoir, si on y alloit avec trop de précipitation & de violence. Ce qu'il exigea de ceux qui venoient d'eux-mêmes embrasser la foi, & demander le batême, fut qu'ils n'eussent plus de commerce avec les Idolâtres, qu'ils ne les fréquentassent plus, & que pour cet effet ils transportassent leurs maisons dans un quartier de la ville, que la Reine assigna aux nouveaux Chrétiens; afin qu'étant ainsi séparés de ceux qui ne l'étoient pas, ils n'eussent plus devant les yeux les mauvais exemples des Idolâtres qui ne manqueroient pas de reveiller en eux leurs anciennes pratiques, & les feroient passer peu à peu à l'apostasie.

Cet expedient fut très-sage, & on

en co
separa
les ag
avoit
noient
par pe
litér ;
noient
envie
leurs
Cel
ple se
de la
goit,
tems
dolâtr
fit pul
de tor
noit :

Pr
perfor
quer
que c
crifice
dans c
ceux
la per
2°.
grosse
Camp
d'abar

en connut bientôt la valeur ; car on separa par ce moyen les boucs d'avec les agneaux, & au lieu qu'il y en avoit un grand nombre, qui ne venoient entendre la parole de Dieu que par polirique, & sans dessein d'en profiter ; on fut assuré que ceux qui venoient l'écouter, avoient véritablement envie d'en profiter & de renoncer à leurs erreurs.

Cela s'executa sans tumulte, le peuple se rendoit tous les jours. L'exemple de la Reine & des Grands les y engageoit, & quand on jugea qu'il étoit tems de donner le dernier coup à l'Idolâtrie, sans rien risquer, la Reine fit publier un Edit qui la proscrivit de tous ses Etats. Le voici ; il contenoit :

Primò. Que sous peine de la vie, personne ne fut allés hardi pour invoquer le Démon, ou quelque Idole que ce pût être, ni lui offrir des Sacrifices, déclarant qu'elle comprenoit dans cette Loi, & sous la même peine ceux même qui étoient encore dans la perfidie de l'Idolâtrie.

2º. Qu'elle deffendoit aux femmes grosses de sortir de la ville ou du Camp pour aller accoucher dehors, & d'abandonner leurs enfans à la forêt

pour servir de pâture aux bêtes, sous la même peine de la vie.

3°. Qu'on eut à denoncer les femmes grosses & celles qui étoient prêtes d'accoucher, & que les enfans fussent portés au Prêtre pour être baptisés.

4°. Que les filles non plus que les garçons, ne fussent point privées de la grace du Sacrement; mais qu'il fut administré à tous les enfans de quelque sexe qu'ils fussent aussi-bien qu'aux adultes, quand les Cathéchistes les auroient bien instruits, & qu'on seroit informé de leurs mœurs.

5°. Que personne, homme ou femme sous la même peine de mort, ne mangeât de la chair humaine, quand bien ce seroit celle des ennemis pris, ou tués dans une bataille.

6°. Qu'on brûlât généralement tout ce qui a du rapport aux superstitions de l'Idolâtrie, ou qu'on les remit aux Missionnaires, & que personne ne fût allés temeraire pour donner, ou pour recevoir ce qui a été sacrifié, ou destiné à être sacrifié.

7°. Que les juremens, ou sermens qu'on faisoit selon les formules abominables des superstitions anciennes, ne fussent plus reçûs à l'avenir, &

qu'ils
que c
nés

Co

Gouv

Gouv

des bo

fieurs

soin d

on co

ne da

de cra

chant

riculie

béissan

Confes

la por

presen

cessair

cendan

cemen

au dese

Le F

mentes

la Reli

xemple

abus fa

ples. C

mes. L

resistoit

cet abu

qu'ils ne fussent d'aucune valeur, & que ceux qui les feroient fussent châtiés rigoureusement.

Cet Edit fut envoyé à tous les Gouverneurs des Provinces, & aux Gouverneurs particuliers des villes ou des bourgs, qui le firent publier plusieurs fois, & qui eurent un très-grand soin de le faire executer; car comme on connoissoit la fermeté de la Reine dans ses résolutions, tout le monde craignoit de tomber en faute sachant qu'elle étoit si inexorable, particulièrement sur le fait de la désobéissance, que les plus prudens de son Conseil avoient beaucoup de peine à la porter à la clemence, en lui représentant qu'il étoit quelquefois nécessaire d'user d'un peu de condescendance, sur tout dans ces commencemens, pour ne pas porter les peuples au désespoir & à la révolte.

Le Pere Antoine crut que pour cimenter de plus en plus l'affaire de la Religion, on avoit besoin de l'exemple de la Reine, pour ôter un abus fortement enraciné chez ces peuples. C'étoit la multiplicité des femmes. Les Grands plus que les autres résistoient à la Loi sainte qui défend cet abus. Ce sage & zélé Missionnaire

re, crut que c'étoit à la Reine à commencer, & à faire voir que comme les femmes doivent se contenter d'un seul mari, les hommes doivent aussi se contenter d'une seule femme. Il en parla à la Reine avec cette liberté prudente & apostolique, & lui conseilla de prendre un époux selon les Loix de l'Eglise.

La Reine ne goûta pas d'abord ce conseil, elle s'en offensa comme d'une action qui la deshonoreroit; vû qu'elle ne pouvoit choisir qu'un de ses vassaux, & qu'étant âgée de soixante-quinze ans, le mariage sembloit lui être interdit. Cependant après y avoir réfléchi, le zèle qu'elle avoit de donner en cette occasion un exemple, que ses sujets seroient obligés de suivre, l'y détermina. Elle choisit un de ses Courtisans appelé Dom Salvatore, jeune homme de médiocre naissance; puisqu'il étoit fils d'un esclave qui s'étant sauvé de Loanda étoit venu s'enrôler dans les troupes de la Reine; mais qui étoit bien fait, plein d'esprit, de bonnes mœurs, très-brave & très-prudent, & sur tout bon Catholique, & qui avoit eu pour Catechiste le Pere Antoine.

Elle l'épousa publiquement en face d'Eglise

d'Eglise
déclaré
cents
nu co

L'e
que la
ti, les
se cor
la étoit
de la
qui ét
aussi f
me. C
tion b
jets de
pourtan
pions c
étoit a
de cette
rigoure

Maïs
un acci
joie in
te Ant
que la
ples. Il
confidet
d'année
Loi, &
avantage
abolitio
Ta

d'Eglise & de tout son peuple, & le déclara son époux; elle lui donna cinq cents Esclaves; afin qu'il fût reconnu comme Prince.

L'effet que produisit ce mariage, fut que la Reine n'ayant qu'un seul mari, les autres femmes devoient aussi se contenter d'un seul époux, & cela étoit assés de leur goût, à cause de la conséquence qui s'ensuivoit, qui étoit que les hommes devoient aussi se contenter d'une seule femme. Ce point étoit d'une exécution bien plus difficile. Tous les sujets de la Reine s'y conformerent pourtant; car la Reine avoit des espions de tous côtés, & quand elle étoit avertie que quelqu'un s'écartoit de cette Loi, elle le faisoit châtier rigoureusement.

Mais il arriva dans ce même tems, un accident qui diminua beaucoup la joie intérieure, que la Reine & le Pere Antoine ressentent des progrès que la Religion faisoit parmi les peuples. Il s'agissoit de reformer un abus considerable, introduit depuis tant d'années, qu'il sembloit être passé en Loi, & dont les Grands retiroient un avantage, & c'étoit ce qui en rendoit l'abolition plus difficile.

C'étoit que dans les Provinces du Royaume, comme dans celles des environs, personne ne pouvoit se marier sans le consentement du Prince, ou du Seigneur dont ils dépendoient, & ces Seigneurs ne le donnoient qu'après qu'on l'avoit achepté, & souvent bien cher. Cela portoit un grand préjudice à l'Etat & il s'ensuivoit des desordres considerables. La Reine trouva de grandes difficultés à supprimer ce prétendu droit. Les Seigneurs même les plus soumis vouloient se maintenir dans cette possession, & sembloient menacer d'un soulèvement, si la Reine y touchoit. Mais cette Princesse prit des mesures si justes & si prudentes, & montra tant de fermeté, & tant de resolution, qu'ils furent obligés de se soumettre & d'abandonner ce droit qui rendoit le mariage onereux.

Elle avoit fait célébrer ses noces avec toutes les solemnités du pais. Elle songea, quand elles furent terminées, à marier sa sœur la Princesse Barbe. Elle lui choisit pour époux un de ses Conseillers nommé Dom Jean, & déclara publiquement le choix qu'elle avoit fait. Ce Seigneur quoique Catholique crût qu'il pouvoit selon

l'anci
le ma
d'Ég
cesse
condu
ba au
reuse,
de ma
cohabi

On
qu'il a
tienne
y étoit

Le l
ne, lui
la press
re, &
de la m
peur qu
choses
se. Il lu
premier

la Princ
dans la
qu'à ce
Sacremen

Cesrep
ne, & la
bord elle
riage. Ce
& avoit d

l'ancien usage, & sans attendre que le mariage eût été célébré en face d'Eglise, fit conduire chez lui la Princesse qu'il devoit épouser, & il l'y conduisit en effet. Par bonheur il tomba aussi-tôt dans une maladie dangereuse, de sorte qu'il ne se passa rien de mauvais entre-eux que la simple cohabitation.

On découvrit pendant sa maladie, qu'il avoit épousé une femme Chrétienne née à Embacca pendant qu'il y étoit prisonnier des Portugais.

Le Pere Antoine en parla à la Reine, lui en fit un gros scrupule, & la pressa de faire examiner cette affaire, & cependant retirer la Princesse de la maison de son futur époux, de peur qu'il ne se passât entre-eux des choses contraires aux Loix de l'Eglise. Il lui dit encore, que quand ce premier mariage se trouveroit faux, la Princesse ne devoit pas demeurer dans la maison de ce Seigneur, jusqu'à ce qu'ils eussent été unis par le Sacrement.

Ces représentations surprirent la Reine, & la chagrinerent beaucoup. D'abord elle avoit ses vûes en faisant ce mariage. Ce Seigneur étoit du Sang Royal & avoit de justes prétentions à la Cou-

ronne. Elle l'assuroit incontestablement à sa sœur, & lui ôtoit tout Competiteur par cette alliance. Elle se rendit pourtant aux raisons du Pere Antoine. Elle fit écrire au Préfet de la Mission qui demouroit à Massangano ; afin qu'il fit les informations nécessaires sur ce fait. On les fit à Embacca, la femme fut interrogée juridiquement aussi-bien que les témoins qui avoient assisté à la célébration du mariage. On en fit un ample procès verbal, qui fut autorisé par le Vicaire-Général de Massangano & envoyé au Pere Antoine. Il le présenta à la Reine, la supplia de prendre des moyens doux & honnêtes pour rompre cette alliance commencée. Il en parla à l'époux prétendu qui s'en mocqua, & qui n'étoit point du tout disposé de se separer de la Princesse qui lui assuroit incontestablement la Couronne après la mort de la Reine, & qui prétendoit que le mariage qu'il avoit contracté à Embacca étoit absolument nul, de maniere que si la Reine n'avoit interposé son autorité, la chose auroit pû avoir des suites fâcheuses. La Reine parla au Pere Antoine d'une maniere, qu'il paroissoit qu'elle craignoit une sedition & une revolte générale

dans son
destru
grand
Mais le
avec un
que : N
nés sent
occasion
l'Eglise
si avec
parce qu
la porte
Dieu, u
uns aux
plus d'e
mes en
femmes
du même
de raison
c'est la R
ment. Pe
re intre
abandon
Majesté
dis de la
Ce di
sur l'espr
tant elle
& fit det
de la vie
mais parl

dans son Royaume, & peut-être la destruction de la Religion, à cause du grand crédit que ce Seigneur avoit. Mais le Pere la rassura, & lui parlant avec un zèle & une sagesse apostolique : *Ne craignez rien, Madame, prenez seulement garde, que si dans cette occasion vous abandonnez l'interêt de l'Eglise, cet édifice que vous avez bâti avec tant de peine tombera par terre; parce que si vous laissez une fois ouvrir la porte à l'inobservance de la Loi de Dieu, les scandales se succéderont les uns aux autres. Vos sujets n'en feront plus d'état, & se précipiteront d'abîmes en abîmes. Si cet homme a deux femmes, tous les autres voudront jouir du même privilège, il n'y aura point de raison de les en priver, & la Foi & la Religion se perdront infailliblement. Pour moi, ajoûta ce Missionnaire intrepide, je suis résolu de tout abandonner, & de me retirer, si votre Majesté n'écoute pas en ceci ce que je lui dis de la part de Dieu.*

Ce discours fit un si puissant effet sur l'esprit de la Reine, que dans l'instant elle fit revenir sa sœur à la Cour, & fit deffendre à Dom Jean sous peine de la vie de penser à ce mariage, d'en jamais parler, & de rien faire sur ce sujet.

Le Général des armées de la Reine, appelé Dom Antoine Ginga Mona, s'étoit retiré de la Cour, & demouroit à la campagne, sous prétexte d'infirmité. C'étoit un brave homme fort expérimenté au fait de la guerre, qui avoit rendu de très-grands services à l'Etat. Il apprit la rupture de ce mariage, & crut que ses services importants lui donnoient lieu de prétendre à cette alliance, qui lui assuroit une haute fortune. Il eut la hardiesse d'en écrire à la Reine, & de lui demander la Princesse en recompense de ses longs & bons services. La Reine fut fort surprise de la hardiesse de son Général, & de ce qu'il osoit demander la Princesse, comme une recompense qui lui étoit dûë, lui qui étoit d'une condition vile, & qui avoit été récompensé au-delà de ce qu'il méritoit par le poste où elle l'avoit élevé.

Cependant comme la difference des conditions n'est pas chez ces peuples un obstacle considérable aux alliances, & qu'elle même en venoit de donner l'exemple, par celle qu'elle avoit contractée; elle consentit à la demande du Général, & lui promit la Princesse.

Dè
agréa
rat,
& s'é
Reine
mercè
la têt
roit ét
respec
me sa
Don
aucun
que c
lis, fi
fureur
d'effe
plaire
tit au
avec
rompre
après
trainte
pour ép
sainte
brées a
ble, &
sonnes
Mais
rôt ce
naturel
moins c

Dès que le Général eût reçu cette agréable nouvelle, sa maladie disparut, il se rendit en diligence à la Cour, & s'étant prosterné aux pieds de la Reine, il lui fit les plus humbles remerciemens, il se couvrit plusieurs fois la tête de poussière, protestant qu'il seroit éternellement son esclave & qu'il respecteroit toujours la Princesse comme sa Maîtresse.

Donna Barbara au contraire n'avoit aucune inclination pour lui, elle sçavoit que c'étoit un vieillard des moins polis, fier, brutal, emporté jusqu'à la fureur, & plus Chrétien de nom que d'effet. Cependant pour ne pas déplaire à la Reine sa sœur, elle consentit au mariage, cherchant cependant avec soin quelque occasion pour le rompre. Mais n'en trouvant point après d'assés longs délais, elle fut contrainte de se rendre & de le recevoir pour époux, avec les cérémonies de la sainte Eglise. Les nopces furent célébrées avec toute la pompe imaginable, & comme il convenoit à des personnes de cette condition.

Mais le perfide Ginga oublia bientôt ce qu'il devoit à la Princesse. Son naturel brutal & furieux éclata en moins de rien. Il la maltraita de

paroles & de la main, & la menaçait de la tuer, de sorte que cette Princesse affligée s'en plaignant au Pere Antoine, elle lui disoit les larmes aux yeux, qu'elle étoit infiniment plus heureuse quand elle étoit prisonniere des Portugais, qu'à présent qu'elle étoit en liberté, mais sujette aux caprices de ce barbare.

Le Pere Antoine se crut obligé d'en avertir la Reine. Elle y prit toute la part qu'on pouvoit attendre de l'affection qu'elle avoit pour une sœur qui lui étoit si chere. Mais elle ne jugea pas à propos d'éclater, de peur que ce barbare ne se portât aux dernières extrémités. Quelques mois auparavant, il n'auroit pas porté loin un attentat de cette nature, elle l'auroit fait venir & l'auroit fait égorger en sa présence. Le Christianisme lui avoit inspiré des sentimens plus doux; mais elle protesta, que dans la suite elle ne prendroit plus de part dans ces sortes d'affaires, & qu'elle laisseroit une liberté des plus entières à tout le monde de se marier comme ils le jugeroient à propos.

Il faut à présent dire quelque chose des exercices spirituels, que le Pere Antoine introduisit à Matamba, pour inspirer à ces nouveaux Chrê-

tiens
de d
L
tous
techi
d'y a
sans
ne r
ordir
que o
Un l
d'un
te ou
ne m
dée a
repre
quela
qu'on
ces z
d'inf
Myth
Or
Rein
qu'el
ses p
doier
Elle
jour
Son
s'y
peine

tiens une véritable piété & une solide dévotion. Les voici.

Lui, ou ses compagnons faisoient tous les jours une explication du Catechisme. Tout le peuple étoit obligé d'y assister; & afin que cela se fit sans confusion, & d'une manière qui ne nuisit point à leurs occupations ordinaires, elles étoient courtes, & chaque quartier avoit son heure marquée. Un Prêtre faisoit d'abord l'explication d'un point du Catechisme. Un Interprete ou Catechiste l'expliquoit ensuite d'une manière plus populaire & accommodée à l'usage des Auditeurs. Le Prêtre reprenoit la parole, & en interrogeoit quelques-uns, & repondoit aux doutes qu'on lui proposoit, & de cette manière ces zélés Missionnaires vinrent à bout d'instruire & de faire comprendre nos Mystères aux plus grossiers.

On doit dire à la louange de la Reine, que sa présence & les soins qu'elle se donnoit pour faire assister les peuples à ces exhortations, aidoient infiniment aux Missionnaires. Elle ne manquoit pas d'y venir chaque jour, & même souvent plusieurs fois. Son exemple excitoit tout le monde à s'y trouver. Elle se donnoit même la peine d'instruire les jeunes filles, elle

étoit leur Catechiste & les recompensoit, quand elle les voyoit appliquées à bien apprendre leur Religion.

Sur le soir, tout le peuple venoit à l'Eglise, & comme elle fut bien-tôt trop petite, la plus grande partie demeurait à genoux dans la place. On fut obligé de l'agrandir considérablement. On chantoit les Litanies de la Sainte Vierge en Langue vulgaire, & puis on faisoit la priere, & l'examen de conscience, & le Pere Antoine congédioit l'assemblée en lui donnant sa Benediction.

On ne scauroit s'imaginer combien ces instructions & ces exercices de pieté changerent le naturel barbare de ces peuples. Ils devinrent devots, charitables, affectionnés à la Religion. Ils devinrent laborieux. L'impureté, le larcin, la cruauté disparurent. Ceux qui les avoient vûs avant la conversion de la Reine, & qui les voyoient six mois après ne les reconnoissoient plus. La Reine n'étoit plus reconnoissable. Cette Princeesse autrefois si cruelle, & toujours couverte du sang des malheureux, étoit devenuë douce, compatissante, charitable, & quoi qu'elle fût toujours d'une grande exactitude, & même très-severe à punir les fautes,

parce
demando
souffroit
obligée

Le Ca
toine le
faire p
y porte
leur re
Passion
differe
processi
parlé, é
Religieu

Hymnes
gaire. T
& tout
marchar
étoit arr
la Statu
tableau
de la P
été env
toine en
portoit
voyoit t
par la v
noient l
menager
tous côt
obligés
mains.

parce que le genie de ses peuples le demandoit, on remarquoit qu'elle souffroit la premiere, quand elle étoit obligée de faire souffrir.

Le Carême étant arrivé, le Pere Antoine leur fit connoître la necessité de faire penitence. Il crût que pour les y porter plus efficacement, il falloit leur représenter les Mysteres de la Passion, il fit bâtir des Oratoires en differens quartiers. On y alloit en procession, le crucifix dont nous avons parlé, étoit à la tête, porté par un Religieux en surplis, on chantoit les Hymnes de la Passion en langue vulgaire. Tout le peuple ayant la Reine, & toute sa Cour à la tête, suivoit marchant avec modestie. Quand on étoit arrivé à la Chapelle où se faisoit la Station, on trouvoit sur l'Autel un tableau qui representoit un Mystere de la Passion. Ces tableaux avoient été envoyés d'Angola. Le Pere Antoine en expliquoit le sujet, & les portoit à crier misericorde. On en voyoit un grand nombre, qui animés par la vûë de leurs pechés, se donnoient la discipline avec si peu de ménagement que le sang ruisseloit de tous côtés, & que les Peres étoient obligés de leur arracher les verges des mains.

On retournoit à l'Eglise en chantant les Litanies des Saints, qui étoient suivies de la benediction du Saint Sacrement.

C'étoit une merveille de voir le prodigieux changement, que la main du tout puissant avoit operé dans ces peuples brutaux. Je le repete encore, l'exemple de la Reine les entraînoit, car ces peuples grossiers suivent dans le bien & dans le mal, l'exemple de leurs superieurs.

Ils écoutoient attentivement tout ce que le Pere Antoine leur disoit. Quelque occupation qu'eût la Reine, elle ne manquoit jamais de se trouver aux Sermons. Elle y assistoit sans pompe, dans une posture humiliée, & quoique la chaleur fût excessive, elle & sa Cour, & tout le peuple y étoit dans un silence merveilleux, & sans prendre d'autre commodité que d'être debout ou à genoux.

La premiere fois que le Pere Antoine leur parla de la nécessité de faire penitence, il se trouva dans l'assemblée un malheureux Chrétien qui vivoit depuis trente ans dans l'Apostasie. Cet homme vaincu par le discours du Pere, l'interrompit, déclara

fon
pech
se
vou
lié à
& j
de t
O
dige
lere
table
blém
fon,
dres
soien
tout
Sole
plu
en pl
des g
sonne
Ce
mine
gicuse
de pa
gais,
ne se
dans
la pa
peupl
douce

son crime à haute voix, confessa ses pechés, en demanda pardon, & se soumit à toutes les peines qu'on voudroit lui imposer. Il fut reconcilié à l'Eglise, & depuis ce moment & jusqu'à la mort, il fut le modèle de tous les autres Chrétiens.

On vit dans l'année 1657. des prodiges dans l'air, qui annonçoient la colère de Dieu, des Comettes épouvantables, le tonnerre grondoit effroyablement aux quatre coins de l'horizon, les éclairs ébloüissoient, les foudres tomboient de tous côtés, fracassoient les arbres, & repandoient par tout une puanteur insupportable. Le Soleil parut comme éclipse pendant plusieurs jours, & la terre s'ouvrit en plus de cent endroits, & fit voir des gouffres & des abîmes, dont personne n'osoit mesurer la profondeur.

Ces prodiges furent suivis d'une famine générale, & de maladies contagieuses, & de peur que les traités de paix commencés avec les Portugais, & qui n'étoient pas encore signés, ne se rompissent, & qu'on n'entrât dans une nouvelle guerre au lieu de la paix qu'on esperoit, & dont ces peuples commençoient à goûter la douceur.

Le Pere Antoine s'en servit pour les porter à la penitence, & Dieu versa tant d'onction sur ses paroles qu'il y réussit, & qu'il se fit des conversions que l'on n'attendoit pas.

Il est vrai que ce qui paroissoit être une paix, n'étoit à proprement parler qu'une trêve, ou une suspension d'armes avec les Portugais.

Le Viceroy d'Angola, & son Conseil avoient de grandes prétentions, & la Reine n'en avoit pas moins. Chacun faisoit valoir ses raisons de son mieux, ce qui éloignoit beaucoup la conclusion de la paix.

1°. Les Portugais proposerent d'accorder à la Reine une paix ferme & durable, une alliance perpetuelle au nom de leur Souverain, dès qu'ils seroient assurés de la réalité de sa conversion à la Foi Catholique, & qu'on lui cederait comme un présent quelques Contrées du Royaume de Dongo, dont ils étoient en possession.

2°. Que la Reine en échange de ce présent, qui n'auroit point la qualité d'investiture, payeroit quelque reconnoissance annuelle à la Couronne de Portugal, & que quand elle y manqueroit, il seroit libre aux Portugais de se remettre en possession

de ce
3°.
entre
pour l'
tes les
ses.
4°.
aucun
seudata
rugal,
guerres
domma
le Roy.
5°.
les escl
s'étoien
toient r
6°.
mains c
Giaga
contre e
donnoit
& enfin
des amis
des Por
Ces p
examiné
nus en p
haitoit r
en sûret
que ce f

de ce qu'ils lui cedoient.

3°. Que le commerce seroit ouvert entre les sujets des deux Etats, tant pour l'achat des esclaves, que pour toutes les autres sortes de marchandises.

4°. Que la Reine ne molesteroit aucun des Seigneurs dépendans ou feudataires de la Couronne de Portugal, quand bien même dans les guerres passées, ils auroient causé des dommages dans ses Provinces & dans le Royaume de Matamba.

5°. Qu'elle s'engageroit de rendre les esclaves qui pendant la guerre s'étoient sauvés des Portugais, & s'étoient retirés dans ses Etats.

6°. Qu'elle remettrait entre les mains du Gouverneur d'Angola, le Giaga Calanda, qui s'étoit revolté contre eux; sur l'assurance qu'on lui donnoit que sa faute seroit pardonnée; & enfin qu'elle jureroit d'être amie des amis, & ennemie des ennemis des Portugais.

Ces propositions furent mûrement examinées dans plusieurs Conseils tenus en présence de la Reine. Elle souhaitoit réellement de vivre en paix & en sûreté; mais elle ne vouloit point que ce fût à des conditions qui fis-

sent conjecturer qu'elle étoit forcée de les recevoir, d'autant plus qu'elle étoit extrêmement picquée, de ce que les Portugais avoient fait proclamer un de ses esclaves Roi deDongo, avant de lui avoir proposé quelque accommodement raisonnable.

Pendant que l'on examinoit ces propositions, la Reine tomba malade d'une grosse fièvre, avec une inflammation dans la gorge. Dans cet état, elle se recommandoit fort aux prieres du Pere Antoine, & de ses compagnons. Ce bon Religieux qui ne l'abandonnoit point, & qui sçavoit bien mieux que pas un autre, de quelle importance étoit la santé de la Reine, pour l'affermissement & le soutien de la Religion, fit faire des prieres publiques pour elle. Cette attention plût beaucoup à la Reine, & à tout le peuple. Il se servit encore de cette conjoncture pour obliger la Reine, à mettre la dernière main au traité de paix qui étoit sur le tapis, & sur tout de faire sa paix avec Dieu. Elle s'en remit pour ce dernier article, & le fit avec une pieté & une obéissance, qu'il auroit été difficile de trouver dans les plus anciens & les plus fervens Catholiques. Et quant au premier point, elle envoya un exprès à Loanda, porter sa reponse &

les de
Elle
Que
faire
ni par
qu'elle
glise
d'une
vrai
il y pe
comme
de son
tafie
manu
de Fe
de Lo
dont e
Que
restitu
feroit
s'il les
le d'un
Chrési
tions,
l'esprit
re jam
Que
elle ét
bien me
tholiqu
qu'elle

ses dernières résolutions au Viceroy.
Elle lui marquoit.

Que ce n'étoit pas par le motif de faire la paix ni par aucune nécessité, ni par la persuasion de qui que ce fut, qu'elle étoit recournée au giron de l'Eglise; qu'elle y avoit été rappelée d'une manière extraordinaire par le vrai Dieu, & qu'elle étoit résolue d'y persévérer jusqu'au dernier soupir, comme elle l'avoit protesté en présence de tout le monde. Que quant à l'Apostasie où elle étoit tombée, c'étoit les mauvais traitemens qu'elle avoit reçus de Fernando Sousa, alors Gouverneur de Loanda, qui l'y avoient précipitée dont elle se repentoit de tout son cœur.

Que si le Roi de Portugal vouloit lui restituer une partie de ses Etats, il feroit l'action d'un galant homme, & s'il les lui restituoit tous entiers, celle d'un Monarque généreux, juste, & Chrétien. Quant aux autres propositions, qu'elle n'avoit pas le cœur, & l'esprit si bas, que de consentir à faire jamais hommage à qui que ce soit.

Que si elle ne l'avoit pas fait quand elle étoit Giague, elle le feroit encore bien moins à présent qu'elle étoit Catholique, qu'elle étoit née libre, & qu'elle ne sçavoit ce que c'étoit d'être

esclave & tributaire, quedu Dieu tout-puissant qui l'avoit crée, & lui avoit donné son Royaume. Que cependant si elle découvroit quelque chose dans ses Etats qui lui fut agréable, elle lui en feroit volontiers offre, étant sûre de sa générosités & de sa correspondance. Que pour les autres articles, elle n'avoit point d'opposition à s'y conformer, & qu'elle avoit un desir sincere de s'unir & de se confederer avec le Roi de Portugal.

Les Conseillers d'Etat de Loanda, ne trouvoient pas que les offres de la Reine fussent suffisans; mais le Viceroy qui avoit en vûe la propagation de la Foi dans ce grand Etat, & qui sçavoit que la paix y étoit absolument nécessaire, & que la guerre pourroit tout ruiner, en jugeoit tout autrement. Il étoit ami intime du Pere Antoine, & entretenoit une étroite correspondance avec lui, & c'étoit par les avis qu'il lui donnoit, qu'il connoissoit à fond les dispositions de la Reine & de ses peuples. Il ramena droitement les Conseillers à son sentiment, & fit conclure la paix à des conditions honorables, raisonnables, & qui contenterent les deux parties. Les voici.

1°. de bon
deux R
gola.

2°. roit pl
fugitif
les ren
aucun
prison
guerre

3°. & à pl
but qu
qu'elle
cles m
Tels
si nec
firée.

La
son S
d'Avr
rent a
délivr
& le
leger
Lisbo
du R
reçût.

1°. Que le fleuve Lucalla serviroit de borne, & de limite perpetuelle aux deux Royaumes de Matamba & d'Angola.

2°. Que dorénavant on ne donneroit plus retraite ni azile aux esclaves fugitifs des deux Etats; mais qu'on les rendroit aussi-tôt, & même que sans aucun délai, on rendroit les esclaves ou prisonniers faits pendant la dernière guerre.

3°. Que la Reine demeureroit à pur & à plein, libre de quelque sorte de tribut que ce puisse être, à condition qu'elle souscriroit aux cinq autres articles mentionnés ci-devant.

Tels furent les articles de cette paix si nécessaire aux deux Etats, & si désirée.

La Reine & le Viceroy au nom de son Souverain les signerent, au mois d'Avril 1657. & les échanges s'en firent aussi-tôt. Les prisonniers furent délivrés & échangés à la frontière, & le Viceroy dépêcha un bâtiment léger pour porter ses expéditions à Lisbonne pour en avoir la ratification du Roi. Voici la réponse qu'il en reçut.

*Au Gouverneur de Loanda Dom
Loiis Martin de Sousa.*

Nous le Roi, vous saluons.

*Nous avons vû ce que vous nous
écrivés du 22. Avril dernier, & ce
que vous nous marqués touchant la re-
conciliation de la Reine Zingha avec
la sainte Eglise, & avec nous; aussi-
bien que de l'obedience qu'elle rend au
Souverain Pontife, par les soins que
se sont donnés les Missionnaires Capu-
cins. Nous nous croyons obligés de vous
marquer combien tout cela nous est
agréable. Nous approuvons tout ce que
vous avez fait, & conclu pour le
service de Dieu & pour le Nôtre.
Nous vous ordonnons de rendre grace
de Nôtre part à ces Religieux, de ce
qu'ils ont fait & font tous les jours
pour la propagation de la Foi, dans ces
Royaumes. Vous les exhorterés de No-
tre part à continuer; & vous les assu-
rerés de Notre protection, & que Nous
les assisterons en tout. Nous avons or-
donné au Secrétaire d'écrire de Notre
part à la Reine Zingha. Que ceci vous
serve d'ordre & d'avis. A Lisbonne le
le 24. Novembre 1657.*

La Reine s'étoit obligée par un des

articles de la paix, de remettre entre les mains du Viceroy, le Giaga Callanda, qui s'étoit soustrait de l'obéissance des Portugais avec un grand nombre d'esclaves, & environ mille bons soldats, toujours prêts à faire des courses, & à faire une diversion considérable des forces des Portugais. Il s'étoit retiré au-delà du fleuve Lucalla, environ à six milles d'Embacca, & s'étoit mis sous la protection de la Reine. Il paroissoit à cette Princesse, que ce lui étoit un affront, qui faisoit tort à la grandeur de son courage, de le livrer à ses supérieurs irrités & offensés. Elle prit cet expédient. Elle le fit venir secrettement, & lui dit, que quoiqu'elle ne doutât pas que le Viceroy Sousa ne lui tînt la parole qu'il lui avoit donnée de lui pardonner, quand elle le lui remettroit entre les mains, puisqu'elle étoit depositaire de sa parole; que cependant elle avoit peine de faire ce pas, & qu'ainsi afin que les Portugais ne pussent pas la taxer de mauvaise foi, & sur ce principe en agir mal avec elle, elle lui commandoit de sortir sans délai de ses Etats, de se retirer en quelque pais éloigné, & prendre bien garde de faite aucun dégât sur les terres

des Portugais , parce qu'en ce cas elle feroit auffi-tôt à fes trouffes, & qu'elle vengeroit dans fon fang les injures qu'il auroit faites à fes Alliés, qu'il s'établit donc, à la bonne heure, dans quelque pais éloigné, qu'il y vécut en paix; parce qu'alors elle pourroit dire, que lui-même ayant pressenti qu'elle le devoit faire arrêter, il avoit pris la fuite.

Le Giaga fit semblant de goûter le confeil de la Reine, il lui promit de s'y conformer; mais dès qu'il fut retourné à son Camp, il prit un parti tout opposé; il se retrancha dans des lieux de difficile accès, qui étoient du Domaine de la Reine & où il lui étoit def fendu de s'arrêter, il mit sur pied une bonne armée, & mit tous les pais voisins dans la crainte de fes irruptions.

Les Portugais s'en plainquirent à la Reine très-vivement, & comme elle avoit manqué à fa parole. Elle leur repondit qu'elle alloit leur faire voir combien elle y étoit exacte. En effet elle assembla sur le champ ses troupes, elle en fit la revüë dans la grande place de Sainte Marie de Matamba, & voulut que le Pere Antoine y assistât; c'est de lui que nous

ſçavons
occasion
Il dit
parures
couleur
memen
terreur
manien
au son
coup e
pitaine
ſavages
ſur le d
affiliés
au milit
ciers p
portoit
avoit ſe
arc &
mes. El
autres,
des arm
& aut
reux de
armée
& prop
plus po
discours
clamat
demain
Le Pe

ſçavons ce qui ſe paſſa dans cette occasion.

Il dit donc que tous les ſoldats y parurent le corps peint de différentes couleurs, qui en les rendant extrêmement differents, donnoient de la terreur. Ils s'exercerent d'abord au maniement des armes, ce qu'ils faiſoient au ſon des inſtrumens & avec beaucoup de force & d'adreſſe. Les Capitaines couverts de peaux de bêtes ſauvages avoient l'arc & le carquois ſur le dos, & leurs haches d'armes bien affilées à la main. La Reine y parut au milieu d'une groſſe troupe d'Officiers parés de plumes, bien armés, qui portoient de grands boucliers. Elle avoit ſon habillement de guerre, ſon arc & ſon carquois & ſa hache d'armes. Elle entra dans la lice comme les autres, & fit voir dans le maniement des armes, autant de force, de vigueur & autant d'adreſſe que le plus vigoureux de ſes gens. Elle harangua ſon armée en peu de mots; mais choiſis & propres à inſpiter du courage aux plus poltrons s'il y en avoit eu. Son diſcours fut reçu avec de grandes acclamations, & le depart fixé au lendemain au point du jour.

Le Pere Antoine lui faiſant com-

pliment sur sa vigueur, son adresse, son air martial, elle lui répondit modestement. *Il faut me pardonner mes Pere, je suis vieille à présent. Quand j'étois jeune je ne cedois pas à un Giaga dans la course & dans le maniement des armes. Il y a eu un tems que j'aurois affronté vingt-cinq soldats les armes blanches à la main; car pour la mousqueterie, je vous avouë que je n'ai pas l'industrie de m'en parer; mais pour les coups de fer, il faut de la bravoure, de l'intrepidité & du jugement.* On fit ensuite un combat feint, l'armée se partagea en deux corps. Ils s'attaquèrent avec beaucoup de valeur, & c'étoit quelque chose de surprenant, comment ils se portoient tant de coups, & comment ils les paroient sans se blesser.

L'armée se mit en marche le lendemain 15. Decembre de la même année 1657. après quelques jours d'une marche fort prompte, elle arriva au voisinage du Camp de Calanda,

La Reine qui avoit eu la précaution de se saisir de tous les defilés, & de tous les endroits par lesquels le Giaga pouvoit s'échapper, le fit environner par ses troupes, & le matin au point du jour, elle fit exposer son

étendant

étendant
défi qu
la bat

Le C
si enve
chaper
ment i
ti de l
lui dem
comme
& lui de
toute fa
cretion.

Mais
Député
de son
solution
gardoie
prirent
min au
ne les
comme
étoient
où ils v
mirent
ayant é
on en fi
cut que
qui gag
à la nag
aison Pe
T.

étendart royal, qui étoit le signal du défi qu'elle lui faisoit d'en venir à la bataille.

Le Giaga épouvanté de se voir ainsi enveloppé, & sans esperance d'échapper à la colere de la Reine justement irritée contre lui, prit le parti de lui envoyer des députés pour lui demander pardon, la reconnoître comme sa Souveraine & sa Déesse, & lui donner des assurances de la servir toute sa vie en se remettant à sa discrétion.

Mais pendant qu'elle écouïoit les Députés du Giaga, les plus braves de son armée, qui connurent la résolution de leur Chef, & qui la regardoient comme une lâcheté, prirent le parti de s'ouvrir un chemin au travers des troupes de la Reine les armes à la main. Ils fondirent comme des lions sur les bataillons qui étoient les plus proches de l'endroit où ils vouloient se retirer, & les mirent d'abord en desordre; mais ayant été pris en flanc, & en queue on en fit un grand carnage. Il n'y eut que les plus legers à la course, qui gagnerent la riviere, la passerent à la nage, & se rendirent à la garnison Portugaise de la forteresse d'Em-

bagca, dont ils esperoient un meilleur quartier que des troupes de la Reine.

Ce mouvement fut comme le signal aux troupes de la Reine, & de fondre de tous côtés sur celles du Giaga. Elles en firent un grand carnage, & on en peut juger, puisqu'ils ne firent quartier qu'à quinze cents hommes qu'ils prirent prisonniers. Le Giaga Calanda, fut du nombre des morts. On présenta sa tête à la Reine, qui l'envoya sur le champ au Viceroy de Loanda, lui faisant connoître par cette action de valeur, qu'elle sçavoit aussi bien tenir sa parole, que se venger de ceux qui lui en manquoient.

La Reine retourna triomphante à Sainte Marie de Matamba, sur la fin de Mars 1658. avec résolution de punir le Roi d'Ajacca, qui pendant son absence avoit eu la temerité d'entrer dans ses Etats, & d'y faire quelques desordres. Sa santé ne lui permettant pas alors de se mettre à la tête de son armée, elle en donna le commandement à Bariangonga, un de ses généraux brave & expérimenté Officier. Il entra dans le Royaume d'Ajacca, & fit le dégât, & obligea ce Prince téméraire de se soumettre à la clemence

de de
dition

C'est

riere

lins,

fruits

procu

roires

étoit e

pouvo

Un

verser

ne. Il

colique

laissé d

que le

& le

que.

Pen

ancien

rir. La

à cause

vices q

baptisé

liberté

toine

tien &

Il mou

recours

l'estima

n'y av

ce de la Reine, & d'accepter les conditions qu'elle voulut lui imposer.

C'est ainsi que cette Princesse guerrière tenoit en respect tous ses voisins, & faisoit jouir ses sujets des fruits de la paix qu'elle leur avoit procurée; car quoique toutes ses victoires coûtassent bien du sang, elle étoit excusable en cela, qu'elle ne pouvoit pas faire autrement.

Un accident imprévu pensa renverser tout l'ouvrage du Pere Antoine. Il étoit allé faire une course Apostolique dans le Royaume, & n'avoit laissé dans le Couvent de Matamba, que le Pere Benoît de Luzignana, & le Frere Ignace de Valsafna Laïque.

Pendant son absence un des plus anciens Officiers de l'Etat, vint à mourir. La Reine le consideroit beaucoup à cause de son mérite & des grands services qu'il lui avoit rendus. Il avoit été baptisé; mais il vivoit dans un grand libertinage. On chercha le Pere Antoine pour l'aider à mourir en Chrétien & on ne le trouva pas assés-tôt. Il mourut. On ne s'avisa pas d'avoir recours au Pere Benoît, soit qu'on ne l'estimât pas assés, soit qu'on crût qu'il n'y avoit que le Pere Antoine capable

d'assister cet Officier , & de le mener dans le bon chemin.

La Reine fit dire aux Capucins restés au Couvent, qu'elle souhaitoit qu'on l'enterrât dans le Cimetiere benin. Le Pere Benoît le refusa absolument : la Reine fut très-mécontente de ce refus qu'elle prétendoit être tout-à-fait injuste ; puisque le defunt étoit Chrétien. Il y eut bien des allées & venues ; mais le Pere fut inflexible, & très-mal à propos. Il est certain qu'il auroit pû trouver quelque temperament , & n'auroit pas mis la Religion naissante à deux doigts de sa ruine, comme il la mit par son entêtement. A la fin , la Reine outrée, dit, que puisque les Chrétiens refusoient d'enterrer un Chrétien , elle donnoit permission à ceux qui ne l'étoient pas encore de l'enterrer à leur maniere.

Il fut donc porté & enterré à la forêt , & on prit jour pour faire les funerailles selon l'ancien usage. On prépara le *tombo*, avec le nombre de victimes qui devoient être égorgées selon sa qualité. La Reine s'y rendit avec toute sa Cour , & quoiqu'elle sentit de grands reproches de sa conscience, elle auroit passé outre, & déjà elle consoloit les victimes destinées

à la r
monte
tout
minat
dispos
qu'il e
y aya
brûlan
prit le
quoiqu
l'Aurel
contra
taires
alloien
mesure
Ces
lui de
ce qu'i
leur re
qui es
sus-Ch
Officie
qu'ils
étoient
nouvea
destiné
verent
ples ass
monie.
croix &
est celle

à la mort; lorsque le Frere Ignace remontra au Pere Benoit, qu'il falloit tout risquer pour empêcher cette abomination. Le Pere ne se trouvant pas disposé à exposer sa vie, le Frere dit qu'il exposerait la sienne, & le Pere y ayant consenti, ce bon Frere, tout brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, prit le fameux Crucifix entre ses bras, quoiqu'il ne sorte jamais de dessus l'Autel, & courut au *Tombo*. Il rencontra dans son chemin un des Secretaires d'Etat & un autre Officier, qui alloient au Couvent pour prendre des mesures pour empêcher ce desordre.

Ces Officiers voyant la sainte Image lui demanderent où il la portoit, & ce qu'il en vouloit faire. Lui sans leur repondre, leur dit, que celui qui est de Dieu suive l'Image de Jesus-Christ crucifié; aussi-tôt ces deux Officiers se mirent à ses côtés. Tous ceux qu'ils rencontroient dans le chemin, étoient étrangement surpris de cette nouveauté. Ils arrivèrent ainsi au lieu destiné pour le *Tombo*, où ils trouverent un nombre prodigieux de peuples assemblés pour voir cette cérémonie. Le bon Frere haussa alors la croix & cria en Langue *Abondo*, qui est celle du pais, *fugammena*, ce qui

signifie en François à genoux, à genoux. Ces paroles furent comme des éclats de tonnerre qui jetterent la terreur dans tous les esprits. Tout le monde se prosterna pour adorer le crucifix, & à mesure qu'il s'approchoit de la funeste enceinte où se devoit faire le Tombo, le peuple s'ouvroit, lui faisoit place, se prosternoit, & demeueroit dans un silence respectueux. Les gardes empêchèrent de penetrer dans l'enceinte; mais lui sans s'étonner haussa la voix tant qu'il pût en criant *fugamini*. La Reine qui étoit sous un portique, entendit la voix & la reconnut. Elle vint à lui, & voyant entre ses mains la sainte Image, elle se prosterna par terre, & sans dire une seule parole, mais versant des larmes, elle laissa au serviteur de Dieu la liberté toute entière de lui reprocher son crime. Il le fit avec une vigueur Apôstolique, il lui en remontra l'énormité & les conséquences, & l'obligea à jurer aux pieds du crucifix, que jamais elle ne permettroit ces cérémonies abominables pour quelques gens, & pour quelque raison que ce pût être. Elle a depuis tenu sa parole avec la dernière exactitude. Sur le champ, elle fit

delivrer
tinées à
l'appare
à la vil
portoit
de tout
Chretien
qu'on d

Elle
ternée c
dora l'I
demand
baisa te
renouve
messes,
ple non
jura qu
mais la
qu'elle
vie qu'o
na sous
jets se
les aux
glise Ca
Après
le Frere
trême c
l'avoir
cipice.
plus d'ob

délivrer les malheureuses victimes destinées à la mort, elle fit renverser tout l'appareil du *Tombo*, & s'en retourna à la ville, suivant le bon frere qui portoit le crucifix, tout le peuple criant de toutes ses forces, *le Dieu des Chrétiens est grand; c'est à lui seul qu'on doit hommage, honneur & gloire.*

Elle arriva ainsi à l'Eglise. Là prosternée de nouveau par terre, elle adora l'Image de son Dieu crucifié, lui demanda pardon de tout son cœur, baisa tendrement ses sacrées playes, renouvela ses résolutions & ses promesses, & s'étant tournée vers le peuple nombreux qui l'avoit suivie, elle jura qu'elle ne permettroit plus jamais la cruelle cérémonie du *Tombo*, qu'elle deffendoit sous peine de la vie qu'on la pratiquât jamais, & ordonna sous la même peine que tous ses sujets se conformassent en toutes choses aux Loix, & aux usages de l'Eglise Catholique.

Après quoi, prenant par la main le Frere Ignace, elle lui témoigna l'extrême obligation qu'elle lui avoit, de l'avoir retirée de cet affreux precipice. *Je vous ai, lui dit-elle, plus d'obligation que si vous m'aviez*

rappelé de la mort à la vie.

Elle fit ensuite appeler le Pere Benoît, & après avoir loué l'action généreuse que le bon Frere venoit de faire, elles les pria l'un & l'autre de ne la point abandonner, d'examiner toutes ses actions & toutes ses démarches, & de la reprendre vivement quand ils s'apercevraient qu'elle auroit fait quelque faute, ou qu'elle seroit en danger d'en faire, les assurant qu'elle prendroit en bonne part leurs corrections, & leurs avertissements; parce qu'elle ne vouloit s'étudier à autre chose qu'à bien apprendre la Loi de Dieu, & à la pratiquer.

C'est ainsi qu'un simple Frere Laïque triompha du Démon prêt à remporter une victoire des plus complètes sur la Reine & sur son peuple, & qu'il osa entreprendre une chose qu'un Prêtre n'avoit osé entre-

Après cette victoire, le Christianisme ne trouva plus d'obstacles; il se repandit de tous côtés, il ne manquoit que des ouvriers Apostoliques. La Reine connoissant le besoin que ses sujets en avoient, résolut d'envoyer une Ambassade solennelle à Rome, pour en obter-

nir du
tems
ce qu
cette
d'Etat
dent,
sans a
politic
excell
falloir
nût le
quelles
tout c
bien po
Pere A
extrê
sujets,
te devo
la. Le
depuis
noissoit
volonte
aisemen
lation
ses Eta
que la
agréabl
tion de
sequenc
ce qu'il
rituel c

nir du Souverain Pontife, en même
 tems qu'elle lui feroit rendre l'obedi-
 ce qu'elle lui devoit. Elle choisit pour
 cette fonction son premier Secretaire
 d'Etat, c'étoit un homme sage, pru-
 dent, accoutumé aux affaires, & qui
 sans avoir étudié étoit un très-habile
 politique, & par dessus tout cela, un
 excellent Chrétien. Elle jugea qu'il
 falloit lui donner un collegue qui con-
 nût les Cours de l'Europe, par les-
 quelles ils devoient passer, & sur
 tout celle de Rome. Après y avoir
 bien pensé, elle jetta les yeux sur le
 Pere Antoine; quoiqu'elle en eût un
 extrême besoin pour elle & pour ses
 sujets, elle crut que l'occasion présen-
 te devoit être préférée. Elle lui en par-
 la. Le Pere qui demouroit à sa Cour
 depuis quinze mois, & qui la con-
 noissoit parfaitement se rendit aux
 volontés de la Reine, d'autant plus
 aisément qu'il étoit assuré que la re-
 lation qu'il feroit de cette Princesse, de
 ses Etats, & du progrès merveilleux
 que la Foi y faisoit, seroit infiniment
 agréable au Pape, & à la Congrega-
 tion de la Propagande, & qu'en con-
 sequence, il obtiendrait aisément tout
 ce qu'il demanderoit pour le bien spi-
 rituel de ce Royaume. Il promit à la

Reine que son voyage achevé, il reviendrait à sa Cour, où il étoit résolu de finir ses jours au service de ses peuples.

La Reine écrivit au Souverain Pontife, elle fit dresser les instructions de son Ambassadeur, ils partirent avec un train magnifique.

Ils arriverent heureusement à Massangano, où ils apprirent que le Pape Innocent X. étoit mort en 1655. & qu'on lui avoit donné pour successeur, le Cardinal Fabio Chigi de Sienne, sous le nom d'Alexandre VII.

Ce nouveau Pape connoissoit & aimoit beaucoup le Pere Seraphin de Cortone; ce qui obligea les Superieurs de la Mission qui s'assemblerent, de faire trouver bon au Pere Antoine de Gaëte, de lui céder sa place, & de prendre la sienne, & en cette qualité d'être Préfet du Royaume de Matamba, & de demurer à Massangano, lieu destiné pour la résidence des Préfets de cet Etat.

Le Pere Seraphin ordonna en même tems au Pere Jean Antoine de Montecucullo, d'aller remplir le poste du Pere Antoine auprès de la Reine, & de lui faire agréer les changemens qu'on avoit fait; puisqu'ils n'étoient

que p
Sa Ma

L'A
phin t

embar

difficu

avoit n

la Cou

Minist

que pa

un orc

Portug

objecte

d'aillu

loit pa

un serv

re à la

deur,

à Mata

lettres

Il part

me dan

née 16

autre c

ge.

Qua

Memo

tout ce

quoiqu

grande

gano

que pour le plus grand avantage, de Sa Majesté & de ses sujets.

L'Ambassadeur & le Pere Seraphin se rendirent à Loanda pour s'y embarquer. Mais ils y trouverent des difficultés insurmontables. Le Viceroy avoit reçu des deffenses expresses de la Cour, de laisser embarquer aucun Ministre des Princes du pais, en quelque part qu'ils fussent envoyés sans un ordre exprès & precis du Roi de Portugal. Comme il n'y avoit rien à objecter contre ces ordres, & que d'ailleurs le Pere Seraphin ne vouloit pas perdre l'occasion de rendre un service si important & si necessaire à la Reine, il parla à l'Ambassadeur, & le fit consentir de retourner à Matamba après lui avoir remis les lettres & les instructions de la Reine. Il partit & arriva heureusement à Rome dans le cours de la même année 1658. Nous parlerons dans un autre endroit du succès de son voyage.

Quant au Pere Jean Antoine, des Memoires duquel mon Auteur a tiré tout ce que je dirai dans la suite, quoiqu'il fût encore convalescent d'une grande maladie; il partit de Massangano le 16. Octobre de la même an-

née. C'étoit alors la saison des pluies, c'est-à-dire la plus incommode de l'année, aussi fut-il attaqué de la fièvre dès le même jour ; mais tirant des forces de son courage, il continua sa marche, & en huit jours il arriva à Embacca, où il trouva le Pere Benoît qui y étoit venu pour quelques affaires, & s'y reposa un peu, recouvra sa santé, & se remit en route.

Les quatre premières journées, ils furent par des campagnes incultes, abandonnées, inhabitées. Le matin suivant ils apperçurent sur la cime d'une colline quantité de corbeaux, marque certaine qu'il y avoit des corps morts près de-là, & presque dans le même moment, ils virent six Lions qui devoient des animaux sauvages, qu'ils avoient déchirés. A cette vue, les Nègres sans délibérer, abandonnèrent le Pere, & grimperent sur des arbres plus vite que des singes. Ils exhorterent le Pere de les suivre ; mais n'étant pas fait à cet exercice, il essaya en vain plusieurs fois de grimper comme eux, sans en pouvoir venir à bout. Il fut contraint de se mettre à genoux, & de se recommander à Dieu. On peut croire qu'il le faisoit de tout son cœur ; car le peril étoit éminent ; il

tenoit
anim
doit
yeux
dans

Le
les au
ordin
seren
com
d'y e
leur c
man
tre a
a un
est m
de
ces.

Le
gardé
& qu
éloig
le Pe
que l
contr
ou fei
se il l
des L
re un
grilla
& on

tenoit les yeux attachés sur ces cruels animaux, qui de leur côté le regardoient aussi de tems en tems avec des yeux qui auroient porté l'épouvante dans les cœurs les plus hardis.

Les Nègres qui étoient en sûreté sur les arbres, mûs d'une compassion peu ordinaire à ces fortes de gens, s'aviserent d'adresser la parole à ces animaux, comme s'ils eussent été fort capables d'y comprendre quelque chose, & ils leur disoient tendrement, *Rois des animaux ne faites point de mal à ce Prêtre du vrai Dieu, dont notre Reine a un grand besoin. Vous voyés qu'il est malade, laissez-lui quelque morceau de viande pour lui donner des forces.*

Les Lions après avoir encore regardé fixement le Pere se retirèrent, & quand les Nègres les crurent bien éloignés, ils descendirent, feliciterent le Pere, & voulurent lui insinuer, que leur harangue n'avoit pas peu contribué à lui sauver la vie. Il le crût ou feignit de le croire, & par politesse il les remercia; on visita les restes des Lions, & on trouva de quoi faire un bon repas. On fit du feu, on grilla, on mangea, on remercia Dieu, & on se remit en chemin.

Le jour suivant fut encore un jour de merveilles. Le Pere étoit si fatigué, qu'à peine se pouvoit-il soutenir. On arriva à un village pour s'y reposer, on lui apporta des fruits, des legumes, des racines; il se rafraichit; mais il y avoit une grosse riviere à traverser, les canots étoient mauvais, & la riviere pleine de serpens & de crocodilles. Que faire? il se trouva dans ce village un habile homme qui faisoit profession d'enchanter les lions, les serpens, les crocodilles. L'escorte du Pere & une autre caravanne, qui avoit besoin de son secours le prièrent de les secourir dans leur besoin. Il le leur promit. Il les conduisit au bord du fleuve, & là assis sur une pierre, il commença ses conjurations. Le Pere qui étoit resté dans une cabane, pendant qu'il s'imaginait qu'on accommodoit les canots de passage, vint quand il crut les trouver en état, & fut étrangement surpris de trouver autour de cet homme cinquante, ou soixante personnes, qui dans un profond silence & très-respectueux écoutoient ce que le foudrois disoit aux monstres terrestres & aquatiques, dont on pouvoit craindre la rencontre. Le Pere s'en approcha par curiosité, ou pour se divertir. On

parde
lade
ge;
debit
à la
qu'il
ou f
disoit
sans
des a
enner
de re
moi
mes;
nore
tout
qu'ils
donc
affair
nous
sité &
De
pliqu
cœur
vice
infini
compl
infini
devor
amule
pour é

pardonnerez bien cet écart à un malade fatigué d'un long & pénible voyage; & il entendit cet imbecille qui debitoit de longs & pompeux éloges à la louange des animaux dangereux qu'il supposoit être dans la riviere ou sur les bords. Vous êtes, leur disoit-il, en leur adressant la parole sans les voir, vous êtes les maîtres des animaux, vous n'offensez que vos ennemis, ou ceux qui vous manquent de respect. Ceux qui sont ici avec moi ne sont point tombés dans ces crimes; ils vous respectent, ils vous honorent, vous pouvez exiger d'eux tout ce qu'il vous plaira, sans crainte qu'ils vous le refusent. Laissez les donc passer librement, ils ont des affaires importantes & fort pressées, nous attendons cela de votre générosité & de votre bon cœur.

Des éloges si justes, & si bien appliqués, firent rire le Pere de tout son cœur. Car comme il n'étoit pas novice dans le pais; il sçavoit par une infinité d'expériences combien ces complimens avoient été inutiles à une infinité de personnes, qui avoient été dévorées par ces monstres malgré les amulettes, dont ils s'étoient chargés pour éviter ces fâcheuses rencontres.

Comme les complimens ne lui paroif-
soient pas prêts de finir, il prit le parti
de les interrompre, en leur disant que
la confiance au vrai Dieu, étoit la seule
chose qui leur pouvoit être utile. Il
se jeta dans un canot, son escorte
le suivit, ils passerent le fleuve heu-
reusement, quoiqu'avec peine; parce
que les eaux étoient grosses & rapides.

Ils traverserent de la même manie-
re une autre riviere appellée Colé, &
ils arriverent enfin à la vûë de Saint-
re Marie de Matamba.

Dès que son arrivée y fût scûë, la
Reine envoya au-devant de lui le Fre-
re Ignace; il en fut reçu avec cer-
te tendresse fraternelle, que l'on ad-
mire dans ce Saint Ordre.

La Reine parut peu après; elle étoit
accompagnée de toute sa Cour. Elle
conduisoit avec elle quatorze femmes,
qui portoient leurs enfans nouveaux nés
entre leurs bras, qui étoient nés dans
la ville depuis le départ du Pere An-
toine.

La Reine après l'avoir abordé gra-
cieusement, & l'avoir remercié de ce
que son zèle lui faisoit entreprendre
pour le service de Dieu, pour le sien
& pour celui de ses sujets, lui dit, *vous*
voyés, mon Pere, qu'on ne tue plus les

enfans:
d'en fa
demand

Le R

la Rei

avoit c

cia Di

voyage

locault

service

ce qu'i

son en

torze e

qui éto

mandor

La Rei

qu'ils e

terroge

que la

l'ouvra

re Ant

tous le

noit de

attentio

duite.

raports

frequer

s'aquite

elle-mê

d'un au

chismes

enfants, on les eleve. Nous souhaitons
d'en faire des Chrétiens, & nous vous
demandons le Baptême pour eux.

Le Pere après avoir complimenté
la Reine, & répondu à ce qu'elle lui
avoit dit, se jetta à genoux, remer-
cia Dieu de l'heureux succès de son
voyage, s'offrit à lui comme un ho-
locaulte consacré entierement à son
service, & prit à bonne augure, de
ce qu'il pouvoit marquer le jour de
son entrée par le Baptême de ces qua-
torze enfans & de plusieurs Adultes,
qui étoient venus de fort loin, & qui de-
mandoient instamment d'être baptisés.
La Reine qui les lui presenta, l'assura
qu'ils étoient bien instruits. Il les in-
terrogea, & trouva avec joye, ce
que la Reine lui en avoit dit. C'étoit
l'ouvrage des Catechistes, que le Pe-
re Antoine de Gaëte avoit établis dans
tous les bourgs. La Reine leur don-
noit des appointemens, & étoit d'une
attention merveilleuse sur leur con-
duite. Elle ne se contentoit pas des
rapports des Officiers qu'elle envoyoit
frequemment observer, comme ils
s'aquittoient de leur devoir, elle alloit
elle-même, tantôt d'un côté & tantôt
d'un autre. Elle assistoit aux Cate-
chismes, elle interrogeoit les Neo-

phites, elle leur expliquoit nos Myſteres, & ſelon le progrès qu'ils faisoient & la bonne vie qu'ils menoient, elle leur donnoit des recompenses, afin de les attirer plus puissamment à Dieu.

Le Pere Antoine admira le silence profond, & la modestie de cette multitude de gens qui accompagnoient la Reine, pendant qu'elle parloit ou lui, on n'entendoit pas une seule parole. Ils n'osoient même par respect fixer les yeux sur leur Souveraine ni sur le Pere.

On se mit en marche pour entrer dans la ville, la Reine fit mettre le Pere & le Frere à ses côtés, les femmes qui portoient leurs enfans & les Adultes à baptiser suivoient la Reine. Alors les cris de joye & le son confus d'une infinité d'instrumens remplirent l'air, & on fut ainsi jusqu'à l'Eglise. Après l'adoration du saint Crucifix, le Pere prit le surplis & l'étole, baptisa avec les solemnités requises, les enfans & les Adultes. Après quoi la Reine le voulut conduire jusqu'au Couvent, où elle lui ordonna de se reposer.

Il eut le jour suivant Audience de la Reine, il lui presenta quelques presents de devotion qu'elle reçut

avec
tion,
faire d
riches
vreté v
mis d
pourve
les Ca
cessair
Il e
de Mit
jours la
sujets.
die, c
tre les
vre ex
qué de
pêcho
ce qu'
mort,
à la di
gre, e
cine. C
tre jou
vage q
avoit
pus pa
trouva
blesse
ce le c
ehande

avec de grandes marques de satisfaction, & elle n'auroit pas manqué d'en faire de son côté au Pere, & de très-riches, si elle n'avoit sçû que leur pauvreté volontaire ne lui auroit pas permis de les recevoir. En échange elle pourvoyoit avec soin & abondamment les Capucins de tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance.

Il commença aussi-tôt ses exercices de Missionnaire. Il gagna en peu de jours la confiance de la Reine & de ses sujets. Mais il tomba dans une maladie, qui fit desespérer de sa vie. Outre les symptômes ordinaires d'une fièvre extrêmement violente; il fut attaqué de convulsions d'estomac qui l'empêchoient de pouvoir rien retenir de ce qu'on lui faisoit prendre. Il se crût mort, & en cet état il s'abandonna à la discretion & aux caprices d'un Nègre, qui faisoit profession de médecine. Cet homme lui fit prendre quatre jours de suite, un certain breuvage qui lui fit crever un abcès qu'il avoit dans l'estomac. Il en rendit le pus par la bouche & par en bas. Il se trouva soulagé; mais dans une foiblesse si excessive, que le Frere Ignace le croyant prêt d'expirer, alluma une chandelle benîte & dit les prieres de

la recommandation de l'ame : le seul chagrin qui avoit le moribond, étoit de mourir sans les Sacremens, & sans l'assistance d'un Prêtre. Il pria Dieu de lui rendre la santé, ou de lui envoyer un Prêtre. Dieu lui rendit la santé. A la foiblesse près, il se trouva guéri; mais sa convalescence fut longue, parce que n'écoutant que son zèle & son courage, à peine se pouvoit-il tenir debout, qu'il disoit la Messe, faisoit de petites exhortations, & baptisoit les enfans & les Adultes qu'on lui presentoit. Il a avoué depuis plusieurs fois que les consolations qu'il recevoit dans ces exercices, quoique penibles, lui rendoient sensiblement ses forces plus que toutes les attentions que la Reine avoit pour les lui rétablir.

Dès qu'il pût sortir, il fit élever de petits Oratoires dans les differens quartiers de la ville, avec quatre cimetières hors de son enceinte, il les fit environner de bonnes hayes, & les benit solennellement. Il prit ce parti, afin d'avoir des lieux où le peuple pût s'assembler plus commodement; & parce que le Pere Antoine de Gaëte, n'ayant benit qu'un seul Cimetière qui étoit dans la ville, il se

trouvo
prodig
encein

pû cor

Il fit

plusieu

solemn

pas de

toute s

une pie

de.

Il fit

Eglise

ple, do

obligée

beaucou

d'en bât

voir celi

faire le

quelque

lui prom

cessamm

En e

sœur de

mari, fr

fut dedi

auquel l'

Barbe,

te. Le F

y baptis

enfants.

trouvoit trop petit pour le nombre prodigieux de peuple qui étoit dans son enceinte, qui dans la suite auroit pû corrompre l'air.

Il fit élever de grandes croix dans plusieurs endroits. Il les benit avec solennité, & la Reine ne manquoit pas de se trouver à ces fonctions avec toute sa Cour avec une dévotion, & une piété qui charmoit tout le monde.

Il fit ensuite attention qu'une seule Eglise ne suffisoit pas à ce grand peuple, dont la plus grande partie étoit obligée de demeurer dehors, avec beaucoup d'incommodité. Il résolut d'en bâtir quatre autres; afin d'y pouvoir célébrer les Saints Mysteres, & faire le Catechisme. Il en parla à quelques personnes considérables, qui lui promirent d'y faire travailler incessamment.

En effet celle de Donna Barbara sœur de la Reine, & du Général son mari, fut achevée la première, elle fut dédiée le quatre Decembre, jour auquel l'Eglise fait la Fête de Sainte Barbe, & dédiée à cette grande Sainte. Le Pere y célébra la Messe, & y baptisa le même jour cent quatorze enfans.

Les trois autres furent achevées peu de jours après, de sorte qu'il dit les Messes de Noël dans trois de ces Eglises, & il recita le Rosaire dans toutes les cinq, après un discours qu'il faisoit au peuple sur quelque'un des Mysteres de la vie, de la Passion, de la gloire de Notre Seigneur.

Il lui arriva un jour, que passant dans un endroit écarté de la ville, il rencontra deux femmes qui tenoient leurs enfans entre leurs bras. Il crut qu'elles le cherchoient pour les faire baptiser; mais elles avoient bien d'autres pensées. Dès qu'elles l'apperçurent, elles parurent saisies de frayeur, laisserent tomber leurs enfans à terre & s'enfuirent à toutes jambes. Le Pere étonné les appella avec les termes les plus doux, & les ayant fait approcher, il leur demanda le sujet de leur fuite. Nous craignons, lui dirent-elles, que vous ne nous mangiés, ou que vous ne nous fassiés marquer comme vos esclaves, nous qui avons déjà sur la poitrine la marque de la Reine. Le Pere les rassura, & leur dit qu'il n'y avoit que les Giagues qui mangeoient les gens, que pour lui il n'étoit que pour instruire dans les voyes du salut, & leur faire connoître le vrai Dieu. Il

leur fi
qu'ell
tâcha
leur d
ti, i
qui le
ceren
à la f
instru
pour l
& les
me ell
le, qu
tint d
droie
nir-ab
Le
à se
conti
vent.
bien
mou
seilla
bacca
le cor
pour
en ét
bonté
la vil
chose
ne ne

leur fit reprendre leurs enfans. Il scût qu'elles n'étoient pas Chrétiennes, il tâcha de leur en inspirer le desir, & leur dit, que si elles prenoient ce parti, il les recommanderoit à la Reine qui leur feroit du bien. Elles balancerent quelque tems, & repondirent à la fin qu'elles souhaitoient d'être instruites. Il leur indiqua une heure pour le venir trouver, les instruisit, & les baptisa avec leurs enfans; & comme elles ne demeuroient pas dans la ville, quoiqu'esclaves de la Reine, il obtint de cette Princesse qu'elles y viendroient demeurer, & elle leur fit fournir abondamment leur subsistance.

Le Pere Jean Antoine commençoit à se mieux porter; mais les travaux continuels le faisoient retomber souvent. La Reine qui l'affectionnoit, vit bien qu'il ne recouvreroit pas entièrement sa santé dans le pais. Elle lui conseilla de changer d'air & d'aller à Embacca. Elle lui donna un Officier pour le conduire & vingt-quatre personnes pour le porter, parce qu'il n'étoit pas en état de marcher. Elle eut même la bonté de le conduire assés loin hors de la ville, lui recommandant sur toutes choses qu'après le soin de sa santé, il ne negligéât rien pour lui envoyer in-

cessamment un Prêtre. *J'en ai bien besoin, lui disoit-elle, vous le sçavez. Je suis foible & je tremble quand je pense que je puis perdre mon Dieu.* Le Pere la consolait de son mieux, & l'assuroit qu'elle auroit un Prêtre au plutôt. Mais quand ils furent sur le point de se separer, ils ne purent retenir leurs larmes. La Reine pleuroit, parce que le Pere la laissoit sans secours; & le Pere pleuroit, parce qu'il étoit contraint de quitter cette Princesse.

Le Frere Ignace faisoit cependant toutes les fonctions qui étoient compatibles avec son état. Il faisoit assidûment le Catechisme, il alloit voir les malades, il accommodoit les differends, il faisoit la priere, & recitoit le Rosaire dans les cinq Eglises; il faisoit des exhortations où la Reine se trouvoit & en étoit fort contente. Il donnoit le Baptême dans les cas de mort. En un mot, c'étoit un zélé, un parfait Missionnaire, à qui il ne manquoit que le caractère sacerdotal.

Malgré toutes les attentions de la Reine, le voyage du Pere Jean Antoine ne laissa pas de l'incommoder beaucoup. Outre les dangers des bêtes qu'il rencontra plusieurs fois, la fièvre le reprit & il fut obligé d'en souffrir

souffrir
hamac
aux pl

Il p
fourmi
tion,
de cet
petits
un co
C'est
font é
tourme
mettre
de Jesh
té inst

Enfin
marche
tir sur
signana
Reine.

Le
chargé
qu'au
pour la
ce de
cès de
droit.

Il y a
re Ben
Reine
tidnt i
Te

souffrit les ardeurs couché dans son hamac, marchant toujours & exposé aux plus violents rayons du Soleil.

Il pensa une nuit être devoré des fourmis, ce n'est point une exagération, on en verra la preuve à la fin de cet ouvrage. C'est une réalité, ces petits animaux une fois acharnés sur un corps le devorent jusqu'aux os. C'est au rapport des Nègres qui en sont échappés, le plus vif de tous les tourmens. Si les Tyrans l'avoient pû mettre en pratique sur les Confesseurs de Jesus-Christ, leur martyre auroit été insupportable.

Enfin il arriva après sept jours de marche à Embacca, d'où l'on fit partir sur le champ le Pere Benoît de Lufignana, pour retourner auprès de la Reine.

Le Pere Jean Antoine demeura chargé de la Mission d'Embacca jusqu'au 24. Juin 1659. qu'il fut envoyé pour la seconde fois dans la Province de Labolo. Nous parlerons des succès de sa Mission dans un autre endroit.

Il y avoit un an entier, que le Pere Benoît demuroit auprès de la Reine à Matamba; lorsqu'un accident imprevû, pensa plonger le

païs dans une nouvelle guerre.

Le Viceroy de Loanda fut obligé de mettre des troupes sur pied, pour châtier quelques peuples qui s'étoient revoltés. Afin de les surprendre plus aisément, il fit courir le bruit que les troupes devoient entrer dans le Royaume de Matamba. La Reine qui en eut avis, & qui apprehendoit quelque surprise, se mit en état de n'être pas surprise, & envoya un courier au Pere Antoine de Gaëte qui residoit à Massangano, le prier de la venir trouver sans délai.

Ce Religieux charitable, & zélé vit bien qu'il falloit que l'affaire fut extrêmement pressée, & comme il ne s'imaginait pas que ce fût à cause de la marche des troupes Portugaises, il partit sur le champ, sans prendre congé de personne, & même sans compagnon. Il est vrai qu'il s'attendoit de trouver en chemin, le Pere Antoine de Serravezza qui venoit de Cassangé avec le Frere Junipere de San-Severino, qu'il avoit dessein de conduire avec lui à Sainte Marie de Matamba.

Il lui arriva dans ce voyage une chose qui merite d'être rapportée ici. Le troisieme jour de sa marche, il lui

sembla
enfants
l'accor
du que
non,
gens
bruit,
tenden
Pere l
écoûter
entend
leur o
trouve
escarpe
fant si
l'ame.
da à c
te en c
tre dar
vorée
c'est m
le dese
y a
mes ici
mort,
& j'ain
tes, qu
tic. Sc
Gentilh
à Massa
autres f

sembla ouïr les foibles cris d'un petit enfant. Il demanda aux Nègres qui l'accompagnoient, s'ils avoient entendu quelque chose, ils repondirent que non, & ils avoient raison; car ces gens marchent toujours à si grand bruit, qu'il est impossible qu'ils entendent quelque chose; cependant le Pere leur ayant imposé silence, ils écouterent quelques momens, & ils entendirent les mêmes cris. Le Pere leur ordonna de suivre la voix, & ils trouverent au sommet d'une colline escarpée, une femme & un petit enfant si extenués qu'ils alloient rendre l'ame. Le Pere qui les suivoit demanda à cette femme qui l'avoit conduite en cet endroit & obligé de se mettre dans un si grand danger d'être devorée des bêtes avec son enfant? c'est mon Pere, lui repondit-elle, le desespoir qui m'y a portée. Il y a trois jours que nous sommes ici sans alimens, & j'attens la mort, comme la fin de mes miseres, & j'aime mieux être la pâture des bêtes, que de retourner d'où je suis partie. Scachez que je suis esclave d'un Gentilhomme Portugais qui demeure à Massangano. Il m'a mis avec plusieurs autres sous la conduite d'un de ses Mal-

conto ou Agens, pour faire valoir une Metairie, il me maltraite d'une si étrange maniere, que j'aimerois mieux mourir mille fois, que d'être davantage exposée aux cruels tourmens de cet inhumain. Croyés que j'étois encore moins touchée de ses cruautés, que de ce qu'il faisoit souffrir à cette créature innocente; j'ai donc mieux aimé l'exposer avec moi au dernier des malheurs.

Le Pere tâcha de la consoler. Il vit bien par sa maniere de s'expliquer que cette femme n'étoit pas d'une condition servile, quoique le malheur l'eût reduite dans l'esclavage. Il lui promit de faire la paix avec son maître, & de lui obtenir un sort plus heureux. Il lui demanda ensuite, si son enfant étoit baptisé? Non, lui repondit-elle, & c'est ma plus grande peine. Je n'ai trouvé personne pour me secourir, & il n'y a point d'eau ici; car si j'en avois trouvé, je l'aurois baptisé. Alors le Pere ordonna à ses gens d'en chercher; mais n'en trouvant point, il se prosterna par terre, & pria Dieu de le secourir en cette extrémité, afin que cet enfant qui étoit moribond ne rendit pas l'ame, avant d'avoir reçu le Sacrement. Cependant il fit donner

DE
à mang
fut un
vre do
momen
troupe
une out
pour ba
ame s'e
de con
pour ce
la camp
assés à
guirlan
terre ce
croix de
ture.

Ils a
où le P
de cette
qui s'é
ter dou
cette fe
contente

Le P
ca le
& le Fr
lui, &
ils pass
Portuga
qu'elle
tier que
tout con

à manger à la mere , & quand elle fut un peu reconfortée, il la fit suivre doucement sa troupe; quelques momens après ils apperçurent une troupe de Nègres, un desquels portoit une outre pleine d'eau. Il s'en servit pour baptiser l'enfant, & aussitôt son ame s'envola au Ciel. Ce fut une grande consolation pour le Religieux, & pour cette femme. Ils cueillirent dans la campagne des fleurs qui ressemblent assés à nos lys, dont ils firent une guirlande avec laquelle ils mirent en terre ce petit corps avec une petite croix de bois, pour marquer la sepulture.

Ils arriverent ensuite à un village, où le Pere Antoine écrivit au maître de cette femme, lui raconta tout ce qui s'étoit passé, & le pria de la traiter doucement. Il donna sa lettre à cette femme, qui s'en retourna bien contente à Massangano.

Le Pere Antoine trouva à Embacca le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Junipere, il les prit avec lui, & continua sa route vers la Cour, ils passerent au travers de l'armée Portugaise, ils apprirent du Général qu'elle n'étoit assemblée que pour châtier quelques rebelles, & point du tout contre la Reine.

Après six jours de marche, ils arriverent à Sainte Marie de Matamba. La Reine fut ravie de revoir le Pere Antoine de Gaète. Après les premiers complimens, il lui dit qu'il avoit vû l'armée Portugaise, & l'assûra qu'elle n'avoit aucun dessein contre les États, & qu'ils étoient dans une ferme resolution de conserver avec elle une paix inviolable, & une alliance des plus étroites.

Le Pere Antoine étoit arrivé le Samedi de la semaine de la Passion. Il trouva que le Pere Benoît avoit tout mis en état pour animer la devotion de ces nouveaux Chrétiens, de sorte qu'il n'eût qu'à lui aider à entendre les confessions, ce qui ne fut pas une petite fatigue.

On donna la Communion le Jeudi Saint, à un petit nombre que l'on avoit beaucoup éprouvé, & quoique la Reine s'employât à les y disposer par ses exhortations, & ses bons exemples, on lui fit comprendre qu'elle n'étoit pas encore en état de s'approcher de la Sainte Table. C'étoit une grande humiliation pour cette Princesse, tout autre qu'elle auroit eu de la peine à s'y soumettre; mais elle étoit si penetrée de ses fautes passées

qu'elle
bénéfice
qui

Ce
le Pe
établi
frain
nouve
singul
recit
égale

Ce
que l
elle
que
TIA ou
genou
me E
me, &
cloch
qua p
le lev
du mi
la po
que g
voir.

Le
leron
le dis
de Ser
tems

qu'elle s'y soumettoit avec toute l'obéissance qu'elle croyoit devoir à ceux qui l'avoient reconciliée avec Dieu.

Ce fut à ses instances réitérées que le Pere Antoine Préfet de la Mission établit dans la grande Eglise, la Confratrie du Saint Rosaire. Tous ces nouveaux Chrétiens y avoient une singuliere dévotion, & si on l'avoit recitée dix fois le jour, il y auroit eu également presse à s'y trouver.

Cet établissement fut suivi d'un Edit, que la Reine fit publier, par lequel elle ordonna sous de grieves peines, que quand on sonneroit l'*Ave Maria* ou l'*Angelus*, tout le monde se mit à genoux pour reciter cette priere. Le même Edit fut publié dans tout le Royaume, & comme il n'y avoit pas encore de cloches dans tous les lieux, on marqua pour la recitation de cette priere, le lever du Soleil, le Midi & le coucher du même astre. On ne peut assez louer la ponctualité de ces peuples, quoique grossiers, à s'acquitter de ce devoir.

Le Pere Antoine, que nous appellerons dorénavant le Pere Préfet pour le distinguer de l'autre Pete Antoine de Serravezza, entreprit dans ce même tems la demolition des Sepulchres. Ils

étoient encore persuadés, que si on y touchoit il arriveroit quelque grand malheur, non seulement à ceux qui y mettroient la main, mais encore à tout l'État.

Le Préfet en parla à la Reine, qui y consentit aussi-tôt. Le Pere y alla avec ses compagnons, & armé de la foi & d'une pince de fer, il donna le premier coup à ces restes de l'Idolâtrie. Ses compagnons l'imiterent, & furent suivis de tous les Chrétiens, qui eurent bien-tôt renversés ces tombeaux. On ramassa les os & on les réduisit en cendres que l'on jeta dans la rivière; & ainsi on ôta ces objets de scandale, & ces occasions de chute à ce pauvre peuple.

On remarqua que depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on avoit célébré dans la seule ville de Sainte Marie de Matamba près de quatre cents mariages selon la forme de l'Église.

La Reine fit conduire un jour au Pere Préfet, un homme qu'on avoit toujours regardé comme un des plus grands Singhilles du pais; mais qui étoit réellement possédé du Démon. Il étoit si mechant qu'il avoit fallu l'enchaîner, & encore avoit-on beaucoup de peine à en être maître.

Dès
Préfet
traord
lion.
prehen
re. Il
& à t
gnoit
le teno
tenant
lui det
ou si
autoris
ble.

Je
par la
N. Gos
la Terr
vers.

Le Pr
execra
d'entre
qu'il y
n'en é
comm
de se
Il obé
ta à re
crût q
toit pe

Dès qu'il fut à la présence du Pere Prefet, il s'agita d'une maniere extraordinaire, il rugissoit comme un lion. La Reine qui étoit presente apprehendoit qu'il ne fit du mal au Pere. Il la rassura, & pour lui faire voir, & à toute l'assemblée qu'il ne le craignoit ni le Démon, il dit à ceux qui le tenoient de le laisser en liberté, & tenant une petite croix à la main, il lui demanda son nom, s'il étoit seul, ou si c'étoit une légion, & par quelle autorité il tourmentoit ce misérable.

Je suis seul, repondit le Démon par la bouche du possédé, je m'appelle N. Golambandi Créateur du Ciel & de la Terre, & maître absolu de l'Univers.

Le Prefet entendant ces blasphêmes execrables, ne jugea pas à propos d'entrer en dispute avec lui, à cause qu'il y avoit là beaucoup de gens qui n'en étoient pas capables. Mais il lui commanda au nom de Jesus-Christ, de se prosterner le visage contre terre. Il obéit sur le champ; mais il se jeta à terre avec tant de violence, qu'on crût qu'il s'étoit fendu la tête. Ce n'étoit pourtant qu'une illusion, il n'a-

voit pas la moindre marque de cette chute.

Alors le Préfet le foulant aux pieds avec mépris, lui dit, *Esprit rebelle, Esprit immonde, Esprit méprisable, où est à présent ta grandeur, ta prétendue Divinité? Ou est ta force, parle, répond, vange-toi de moi si tu en as le pouvoir?*

L'esprit ne disoit mot; on entendoit seulement qu'il se plaignoit d'une voix basse & entrecoupée de la violence qu'on lui faisoit; mais le Préfet continuant de le fouler aux pieds, adressa la parole aux assistans, & leur dit; *Que vous semble-t-il de celui qui parle par la bouche de votre Singhille. Voyés celui que vous adorez à qui vous adressez vos prieres, dont vous craigniez si fort la colere & les châtimens, à qui vous aviez recours comme à un oracle, dont vous esperiez des graces & des faveurs. Qu'en dites-vous? Voulez-vous des graces de cet esprit immonde? Parlez; Dieu l'a mis dans ma puissance; il est mon esclave.*

C'étoit ainsi que parloit ce digne Prêtre du vrai Dieu, & qu'il invoquoit avec un zèle des plus ardens contre l'abominable Secte des Giagues, dont il se doutoit bien qu'il y en avoit

encore
pas en

Tou
ce &

même
avoir e

qu'elle
Prêtres

dre les
re qu'e

tre ce
brûler

le corp
fer, i

si Dieu
être ba

ra ent
Com

qu'il é
ple en

manda
ter cet

manda
son, &

l'amen
La R

ver; ca
conver

Il pa
jour pr
tout so

encore dans l'assemblée qui n'en étoient pas entièrement revenus.

Tout le monde étoit dans le silence & dans l'étonnement. La Reine même quoique bien convertie, pouvoit avoir encore une foi foible; car quoiqu'elle ne doutât pas de l'autorité des Prêtres, elle ne laissoit pas de craindre les suites de cette affaire, de sorte qu'elle pria le Préfet de lui remettre ce misérable, & qu'elle le feroit brûler tout vif avec son Démon dans le corps. *Non Madame*, lui dit le Préfet, *il faut tâcher de le convertir, & si Dieu nous en fait la grace, il pourra être baptisé, & alors Dieu le délivrera entièrement du Démon.*

Comme il étoit déjà fort tard, & qu'il étoit à propos de renvoyer le peuple en leurs maisons, le Préfet commanda au Démon de ne point molester cet homme pendant la nuit. Il commanda qu'on le reconduisît à sa maison, & que le lendemain matin on l'amênât à l'Eglise.

La Reine ne manqua pas de s'y trouver; car elle étoit impatiente de le voir converti, ou de le faire punir.

Il parut encore plus furieux que le jour précédent, & le Démon faisoit tout son possible pour l'empêcher de

parler. Mais le Préfet animé d'une foi vive, commença à lui faire les exorcismes de l'Eglise, & le fit mettre devant le crucifix merveilleux qui étoit sur l'Autel, & le contraignit de répondre à ses interrogations.

Il lui demanda entre autres choses, s'il vouloit se convertir & recevoir le Bapême; mais cet impie répondit avec une voix épouvantable qui fut entendue de tous les assistans, *qu'il ne reconnoissoit d'autre Dieu que celui qu'il avoit dans la poitrine*, & fut le champ rompant ses chaînes, & en frappant de côté & d'autre les assistans, il fit un si prodigieux faut, qu'il se trouva hors de l'Eglise malgré les gardes qui ne le purent retenir & courant de toutes ses forces, il alla se jeter dans une profonde fosse, où il se brisa tous les membres, & où il expira. La Reine & tout son peuple, remercièrent Dieu avec de grands cris de la victoire qu'il venoit de donner à la Religion. Elle fit tirer le cadavre hors de la fosse, le fit brûler dans la grande place & jeter ses cendres au vent.

Le Pere Préfet demeura cette fois quatre mois à Matamba. Il les employa partie à la Cour, & partie dans des Missions qu'il fit en differents endroits. A

la f
dem
la R
voy
fin
per
nit
mo
Pere
Fren
dans
tout
le P
pere
tout
Il
rem
choi
merc
dans
culie
Pere
comp
enve
qui
les
ne r
regar
cette
plus
le Pr

la fin, les affaires de sa Mission le redemandant à Massangano, il supplia la Reine de trouver bon qu'il fit ce voyage. Elle y résista long-tems, à la fin persuadée par ses raisons, elle lui permit de l'entreprendre, & lui fournit tous les moyens de le faire commodement. Il laissa auprès d'elle le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Ignace connu à la Cour & dans le país, & infiniment estimé de tout le monde, & emmena avec lui le Pere de Lusignana & le Frere Junipere auxquels l'air de Matamba étoit tout-à-fait contraire.

Ils arriverent à Massangano, dans le tems que le Viceroy d'Angole, cherchoit les moyens d'introduire le commerce, & par le même moyen, la Foi dans quelques Provinces, & en particulier dans celle de Caffuci. Il pria le Pere Antoine de Gaëte Préfet, d'accompagner Dom Jean Bravo, qu'il y envoyoit. C'étoit un homme de merite qui sçavoit en perfection la langue & les usages de ce país. Cependant ils ne réussirent point du tout dans ce qui regardoit la Religion. Le Seigneur de cette Province, étoit un Idolâtre des plus obstinés. Après plusieurs tentatives le Préfet fut obligé de s'en retourner à sa

residence ordinaire à Massangano. Ce Prince leur avoit fait voir trente-six de ses fils, tous de belle taille, bien formés, de bonne mine, & aussi Idolâtres que lui. En voici une preuve.

Dom Jean Bravo lui avoit fait present de quelques flacons de vin d'Europe & d'un parasol magnifique. Quoique les Nègresaiment extrêmement le vin d'Europe, ce Prince en avoit fait une oblation à un Idole de grande stature, qui étoit au milieu de la ville, & il n'avoit point voulu se servir du parassol, qu'après l'avoir exposé sur la tête de l'Idole. Toutes les maisons de cette ville sont tellement environnées de hayes & d'épines, qu'elles ressemblent bien plus à des tannieres de bêtes féroces, qu'à des demeures d'hommes.

Il n'y avoit encore qu'onze mois que le Préfet avoit quitté Matamba, que la Reine l'y rappella avec empressement. Il s'y en retourna au mois de Mai 1659. & trouva la Reine occupée à fonder une nouvelle ville à deux lieux de l'ancienne. Elle avoit choisi un terrain élevé, agréable, ouvert, & dans un très-bon air sur le bord de la riviere Vamba. Déjà on avoit ramassé une quantité prodigieuse de pierres tirées des rochers voisins,

qui étoit
les des
ploys
Princes
noit l'e
portoit
comme
mens.
Eglise d
l'invoca
premier
voir cet
homme
conde f
le en co
sans co
La R
desseins
sentime
Lorsq
quée on
y bâtir
vingt-ne
quarant
jusqu'à l
rent bât
grosses p
pres ma
très-con
Personn
Préfet à

qui étoient transportées sur les épau-
les des esclaves , que la Reine y em-
ploit en très-grand nombre. Cette
Princesse même malgré son âge , don-
noit l'exemple à tous ses sujets , & en
portoit avec le Frere Ignace , qui étoit
comme le Sur-Intendant de ses bâti-
mens. Son dessein étoit de bâtir une
Eglise considerable au vrai Dieu , sous
l'invocation de la Sainte Vierge. La
premiere fois , que le Pere Préfet alla
voir cet atelier , il trouva onze mille
hommes qui y travailloient ; & la se-
conde fois , il y en avoit dix-sept mil-
le en comptant les femmes ; mais aussi
sans compter les esclaves.

La Reine fit part au Préfet de ses
desseins , & le pria de lui en dire son
sentiment en toute liberté.

Lorsque l'enceinte de la ville fut mar-
quée on choisit le plus bel endroit pour
y bâtir l'Eglise. On lui donna cent
vingt-neuf palmes de longueur , &
quarante deux de largeur. Les murs
jusqu'à la hauteur de sept palmes , fu-
rent bâtis solidement de grandes &
grosses pierres. La Reine mit de ses pro-
pres mains un gros diamant d'un prix
très-considerable dans les fondemens.
Personne n'en fut témoin que le Pere
Préfet & le Frere Ignace , qui gra-

verent ce fait sur une pierre, qui fut
inscrite dans la muraille.

La Reine fit bâtir en même tems
à côté de l'Eglise un hospice conve-
nable pour les Missionnaires, & tant
que dura la construction de ces deux
édifices elle s'y trouvoit avec une as-
surance qui donnoit de l'admiration à
ses gens.

Ces deux édifices étant achevés, la Rei-
ne fit travailler à celui qui lui devoit ser-
vir de demeure. Elle choisit un terrain
uni, & y fit faire une enceinte qui
avoit près d'une lieue de circon-
ference. La premiere enceinte, étoit
un tissu de feuilles de palmier nattées
d'une maniere ingenieuse, soutenue
d'espace en espace par de gros pieux
& d'une hauteur à ne pouvoir être
franchie par les bêtes sauvages. Ces
sortes d'enceintes sont agréables à la
vûë mais sujettes au feu & qui deman-
dent beaucoup de travail & de dépense.
Toute cette grande enceinte n'a qu'une
entrée que l'on ferme avec une espe-
ce de herse de même matiere. Elle en
renferme une seconde, qui en est éloi-
gnée d'environ quinze brasses. Celle-
ci est faite de grosses épines plantées,
qui sont d'une épaisseur considerable.
Elle n'a aussi qu'une seule entrée, qui

est à
fième
cette
tant de
birinth
terrein
de cet
place,
en bar
disposé
ou plus
on les
rondes
circula
sept p
Elles
leur li
si basse
faire u
tout d
deffene
bêtes
étoient
Les
près de
ques-u
portiq
qui re
C'est e
les en
hors,

est à l'opposite de la première. La troisième est encore plus forte ; mais entre cette troisième, & la seconde, il y a tant de hayes qui font comme un labyrinthe, qu'il faut bien connoître le terrain pour s'en démêler. Le milieu de cette enceinte, renferme une vaste place, où l'on peut mettre une armée en bataille, autour de laquelle sont disposées en fort bel ordre les maisons, ou plutôt les cabanes de toute la Cour, on les appelle *N-Dumhi*, elles sont rondes & piramidales, leurs sablières circulaires ne sont pas élevées plus de sept pieds, le plancher est au-dessus. Elles n'ont point de fenêtres. Toute leur lumière vient de la porte qui est si basse, que c'est tout ce que peut faire un enfant de sept ans d'y entrer tout droit. Ils les font ainsi, pour se défendre plus aisément des assauts des bêtes & de leurs ennemis, s'ils en étoient attaqués.

Les Cases de la Reine, sont à peu près de même structure. Elle en a quelques-unes de plus grandes, avec des portiques qui font comme un cloître, qui renferme une assez grande cour. C'est dans ce cloître, où sont toutes les entrées des cases qui sont au dehors, qui servent pour les logemens

des Dames & des femmes de service de la Princesse, de magasins, de garderobes, de cuisines, d'officines, & d'autres pieces qui composent toutes ensemble le Palais. Tous ces appartemens sont renfermés par un mur de terre, de bois & de feuilles tressées avec un avant-mur de grosses épines impenetrables, qui font que le quartier de la Reine est comme une petite ville renfermée dans une plus grande.

Au-devant de toutes les cases dont nous avons parlé, & directement des deux côtés de la porte du Palais de la Reine, elle fit bâtir deux grands *Lunets*, c'est-à-dire, deux grands salons ouverts de trois côtés comme des portiques. L'un étoit pour les Audiances, l'autre étoit le lieu d'assemblée des principales personnes de la Cour qui s'y promenoient en attendant l'heure de leur service, ou les ordres de la Reine.

Il ne restoit plus qu'à partager le terrain, où les Bourgeois devoient placer leurs maisons. Lorsque la Reine dit au Pere Préfet, qu'elle avoit dessein de ne donner des emplacements qu'aux Chrétiens, & de laisser dans l'ancienne ville, tous ceux qui n'é-

roient
sentiments
fé, lu
avoir e
ce serc
& les
l'avant
près d
le croi
parés.
d'être
meurer
dans l'
Religio
& exer
te.

Et qu
le devi
chans,
roient
Majesté
ni par
qui n'é
seroien
qui ve
& don
jours d
ces rais
ses suje
Il av
peine

voient pas baptisés, elle demanda son sentiment. Le Pere après y avoir pensé, lui repondit, que cela pourroit avoir de grands inconveniens, que ce seroit comme violenter ses sujets, & les forcer de se faire Chrétiens par l'avantage qu'ils tireroient d'être auprès de sa Majesté; mais dont ils se croiroient exclus s'ils en étoient séparés. Que cela les porteroit à feindre d'être Chrétiens, pendant qu'ils demeureroient obstinés dans leur cœur dans l'Idolâtrie, qu'en matiere de Religion le choix en devoit être libre & exempt de toute sorte de crainte.

Et qu'en second lieu, l'ancienne ville deviendroit l'azile de tous les méchans, qui s'y trouvant attroupés, pourroient faire des entreprises contre sa Majesté sans qu'on les pût découvrir, ni par consequent y remédier; ce qui n'étoit point à craindre, quand ils seroient mêlés avec les Chrétiens, qui veilleroient sur leurs démarches, & dont la Religion repondroit toujours de la fidélité. La Reine goûta ces raisons & ne pensa plus à separer ses sujets.

Il avoit une chose qui faisoit une peine à la Reine; c'est que depuis

plus de quatre ans qu'elle avoit abjuré ses erreurs, on n'avoit pas jugé propos de l'admettre à la participation de la Sainte Eucharistie; quoiqu'on y admit bien d'autres de ses sujets. Le Pere Préfet qui la connoissoit à fond, craignoit toujours quelque rechûte fâcheuse, & differoit toujours de lui accorder cette grace. Un jour qu'elle lui en parloit, & qu'elle se plaignoit amèrement de ce refus, il lui dit franchement qu'une des raisons qu'il avoit eu, étoit l'attachement qu'elle paroissoit avoir pour les os de son frere *N-Golambandi*, qui étoient dans ce riche coffre qu'elle gardoit dans son cabinet. Je suis persuadé, Madame, ajouta-t'il, que vous ne leur rendés plus la veneration que vous leur rendiés autrefois, que vous n'en attendez plus des oracles; mais c'est un scandale que vous donnés à vos peuples, & une tentation toujours présente, à laquelle vous vous exposez volontairement. Elle lui dit pour excuse, qu'elle avoit peine à perdre l'ivoire & l'argent dont ce coffre étoit couvert. Cette excuse, comme on le voit, ne convenoit pas à une grande Reine, & le Pere Préfet n'eut pas de peine à l'en faire convenir. Elle

jetta un
que s'il
donnât
toit si a
voir les
bandi, p
aussi-bien
qui les
qu'elle l'
cum atta
re moins
étoit prêt
le feu.

Le Per
& lui dit
éroyoit
faire une
saint Cru
commenc
ajouta le
de *N-Gol*
faut jette
de *Cassar*
de *Calen*
ples tout
qu'il sero
cette exe
tre à tou
qu'on avo
ment de
La Re

jetta un profond soupir, & lui dit, que s'il ne tenoit qu'à cela qu'il lui donnât la satisfaction qu'elle souhaitoit si ardemment, elle lui abandonnoit les os de son frere *N-Golambandi*, pour en faire ce qu'il voudroit aussi-bien que l'argent, dont le coffre qui les renfermoit étoit revêtu, & qu'elle l'assuroit qu'elle n'y avoit aucun attachement ni estime, & encore moins de veneration, & qu'elle étoit prête de les jeter elle-même dans le feu.

Le Pere louïa beaucoup sa resolution, & lui dit, que quant à l'argent, il croyoit qu'il seroit bien employé à en faire une lampe, pour mettre devant le saint Crucifix, auquel elle devoit le commencement de sa conversion. Mais ajouta le Pere, il ne faut pas que les os de *N-Golambandi* soient brûlés seuls; il faut jeter dans le même brasier, ceux de *Cassangé*, de *Kasa*, de *Chinda* & de *Calenda* afin d'ôter à vos peuples tout objet de superstition, & qu'il seroit lui-même le Ministre de cette execution, afin de faire connoître à tout le monde le peu de sujet qu'on avoit de craindre le ressentiment de ces malheureux Princes.

La Reine y consentit encore; après

quo'elle lui demanda s'il y avoit encore quelque chose qui pût l'empêcher de lui accorder la grace de la Communion, qu'elle demandoit depuis si longtems; il n'y a plus qu'une bagatelle, lui repondit le Pere, Votre Majesté porte de certains anneaux fabriqués par les Singhilles, que vous croyés être des preservatifs assurés contre toutes sortes de malheurs; croyés moi, Madame, ce sont des superstitions qui déplaisent au vrai Dieu. Vous vous êtes donnée à lui toute entiere, il faut rejeter toutes les marques de son ennemi. Il faut vous détacher tout-à-fait de tout ce qui y a du rapport, afin que votre exemple soit suivi de toutes les autres femmes, & que vous deraciniés entierement tous les restes & tous les abus du Paganisme. Dieu demande cela de vous, & il a les mains ouvertes pour répandre sur vous & sur vos Etats toutes ses graces, sa protection & son assistance.

A ces mots la Reine se prosterna aux pieds du Pere Prefet, le remercia de ce qu'il avoit parlé avec une liberté Evangelique, & lui promit, que le jour suivant, elle lui remettrait non seulement tous ses anneaux, mais encore tous ceux des Da-

mes de

Elle

dant

anneau

tre les

semens

Idolâtr

tutelain

grand

toutes

reduisit

vent.

Il es

cution

trouble

sur cou

éclats d

la Foi e

ces Pri

ossemen

Prefet :

outrag

des eff

lui rep

fioit de

dont il

peuples

on ache

mens, f

& le p

de gra

mes de son Palais & de la ville.

Elle tint parole ; elle ramassa pendant la nuit plus de deux mille de ces anneaux superstitieux , & les mit entre les mains du Préfet , avec les ossemens de ces cinq Princes , que les Idolâtres regardoient comme les Dieux tutelaires de l'Etat. On alluma un grand feu , le Pere Préfet y jeta toutes ces reliques de l'Idolâtrie , les reduisit en cendres & les jeta au vent.

Il est vrai , que pendant cette execution , Dieu permit au Démon de troubler l'air. Dans un moment le Ciel fut couvert , on entendit de grands éclats de tonnerre , les foibles dans la Foi eurent peur , d'autres dirent que ces Princes qu'on outrageoit dans leurs ossemens , se vengeoient. L'intrepide Préfet armé de la foi , continua son ouvrage , & se moquant à haute voix des efforts impuissans du Démon , il lui reprochoit sa foiblesse , & le défioit de tirer du feu ces ossemens , dont il s'étoit servi pour abuser ces peuples. Sa fermeté rassura les assistans , on acheva de consommer ces ossemens , sans qu'il arrivât aucun accident , & le peuple en remercia Dieu , par de grands cris de joye.

Cette importante affaire & si délicate, étant ainsi heureusement achevée, le Préfet se donna tout entier à instruire la Reine du Mystere adorable de la Sainte Eucharistie. Il la disposa ensuite à la recevoir par une Confession générale. A mesure que le terme qu'on lui avoit marqué approchoit, on la voyoit s'y préparer avec plus de soin. Elle étoit plus dans l'Eglise, que dans son Palais, elle y pleuroit amèrement ses pechés, elle s'imposoit des jeûnes & des penitences que le Préfet avoit bien de la peine à moderer. Elle reçût enfin le sacré gage de notre Redemption avec des sentimens d'humilité & de componction, d'amour & de reverence, qui auroient donné de l'envie aux plus anciens & aux plus fervens Chrétiens, ce fut à la Fête de la Pentecôte de l'année 1660.

Elle parut dès lors toute changée, elle n'avoit plus de hauteur, de fierté, de rigueur, elle étoit douce, humble, compatissante, affable, liberale, charitable. Elle demandoit souvent de s'approcher de la Sainte Table, & ces jours étoient pour elle des jours de joye, & pour les autres des jours de graces. Elle faisoit des aumônes extraordinaires

D
traordina
nir tout

Elle pr
ger de fa
venons d
transporte
des Offici
grosse efe
ce qui lu

En pass
Pere Jean
& l'envoy
compagnie
la Reine.

qu'elle lu
Elle n'é
de Eglise
se souven
autrefois
te d'ouvr
voit mieu
l'orner le
étoit possib

Elle re
une grand
son Palais.
Anne, do
porte don
Ayant atri
Empereur
même aux

Tome

traordinaires, & on étoit sûr d'obtenir tout ce qu'on lui demandoit.

Elle pria le Pere Préfet de se charger de faire faire la lampe dont nous venons de parler, & pour cela de se transporter à Loanda: elle lui donna des Officiers pour l'accompagner, une grosse escorte, & généralement tout ce qui lui étoit nécessaire.

En passant à Embacca, il y trouva le Pere Jean Antoine de Montecucullo, & l'envoya sur le champ pour tenir compagnie au Pere Benoît auprès de la Reine. Il la trouva si changée, qu'elle lui paroïssoit toute autre.

Elle n'étoit pas contente de la grande Eglise qu'elle avoit fait bâtir, elle se souvenoit de celles qu'elle avoit vûës autrefois à Loanda; mais comme faute d'ouvriers habiles, elle ne pouvoit mieux faire, elle s'appliquoit à l'orner le plus magnifiquement qu'il étoit possible.

Elle résolut encore de faire bâtir une grande Chapelle dans l'enceinte de son Palais. Elle la fit dedier à Sainte Anne, dont elle portoit le nom. La porte donnoit sur la grande place. Ayant appris que Constantin, premier Empereur Chrétien avoit travaillé lui-même aux fondemens de l'Eglise de

Saint Pierre qu'il faisoit bâtir, elle l'imita; elle & son mari fouillèrent les fondemens, & mirent sous la première pierre deux belles pierres précieuses enchassées dans l'or, & quand l'édifice fût achevé, elle l'orna par dedans des plus beaux draps de soye, & fit mettre sur l'Autel un grand tableau de cette Sainte, qu'elle avoit fait faire à Loanda par un habile peintre, auquel outre le prix, dont on étoit convenu, & plusieurs présents qu'elle lui envoya, elle donna encore une gratification de quatre-vingtécus d'or.

La Fête de Noël s'approchant, le Pere Jean Antoine, crut que pour s'accommoder au genie grossier de ce peuple, qui ne se conduit gueres que par les sens, il falloit lui exposer une représentation de la Naissance du Sauveur dans l'étable de Bethléem; c'est ce qu'on connoît en Italie sous le nom de *Presepé* ou de *Creche*. Il fit faire une grande cabanne, il y plaça avec art toutes les figures qui étoient nécessaires pour représenter le Mystere, & pour exciter la devotion du peuple. La Reine qui la vit la première, fit publier un ordre dans tous les environs, pour appeller tout le monde à une Fête qui

D
ne s'étoit

La
avec la
symphonie
reiterée
Les trois
grande
allumés
beau jour
se étant
fant Jes
Procession
posa, &
ple sur l

Il dit
heures
Reine a
nes à la
paroître
bre d'E
de mahi
fruits &
autour c
chacun
inespéré
attira de
celle qui
toine y
ne les re
lui dit,
vois pas

ne s'étoit jamais vûë dans le pais.

La Messe de Minuit fût célébrée avec la solemnité ordinaire, avec la symphonie du pais, & des décharges répétées de toutes les armes à feu. Les troupes étoient en bataille dans la grande place, & la quantité de feux allumés de tous côtés, faisoit un beau jour au milieu de la nuit. La Messe étant achevée, le célébrant prit l'enfant Jesus entre ses bras, & la porta processionnellement à la Crèche, il l'y posa, & puis il fit un discours au peuple sur le Mystere que l'on célébroit.

Il dit les deux autres Messes aux heures ordinaires, & communia la Reine avec quantité d'autres personnes à la dernière. Après quoi, on vit paroître dans la place un grand nombre d'Esclaves de la Reine, chargés de mahis, de farine, de racines, de fruits & de viandes, qu'ils porterent autour de la place, & on publia que chacun en prit à sa volonté. Ce regal inespéré plut beaucoup au peuple, & attira de grands remerciemens à la Princesse qui le faisoit. Le Pere Jean Antoine y mêlant aussi les siens, la Reine les reçût avec un souris gracieux, & lui dit, j'aurois mieux fait si je n'aurois pas été surprise; mais je repare-

rai cela étant resoluë d'accorder tout ce qu'on me demandera pendant l'Octave de cette Fête.

On changea la disposition de la Crèche le jour de l'Epiphanie de l'an 1661. On y representa l'adoration des Rois, & le Pere prêcha ce jour-là d'une maniere si pathetique, qu'il y eût beaucoup d'Idolâtres qui demanderent le Bapême.

La Reine vint à la Messe en Cérémonie, elle étoit accompagnée de toute sa Cour en habits de Fête, & précédée de trois Pages, portants des bassins d'argent. Dans le premier desquels il y avoit trois chadelles de eire dorées. Le second étoit plein d'encens, & le troisieme de divers présens qui pouvoient servir à l'Eglise. A l'Offertoire, la Reine s'approcha de l'Autel, & offrit ces trois présens, & comme toutes ces cérémonies se faisoient avec un très-grand ordre, un merveilleux silence, & une grande Majesté, tous ces nouveaux Chrétiens, & les Idolâtres qui étoient encore mêlés parmi eux en étoient édifiés, & comparant ces belles cérémonies à leurs anciennes, toujours sanguinaires & tumultueuses, ils disoient que le Dieu des Chrétiens, étoit le seul vrai Dieu, & le seul qui falloit adorer,

Le Car
Antoine
gation d
le souve
cation qu
La Rein
des bonn
maniere
dignité,
de son f
Processio
d'une pe
d'épines
deré son
aux plus
nitence.
niée, elle
te viand
par de l'é
teres, &
accompa
qu'elle e
fesseur,
qui ne pe
prodigie
cesse.

On c
crement
res. La
cession fi
disoit-ell

Le Carême s'approchant le Pere Jean Antoine prêcha la penitence, l'obligation du jeûne, & leur renouvela le souvenir des pratiques de mortification qu'on leur avoit déjà apprises. La Reine qui étoit toujours à la tête des bonnes œuvres, s'y distingua d'une maniere singuliere ; elle oubloit sa dignité, son grand âge, la foiblesse de son sexe. On la voyoit dans les Processions de penitence, chargée d'une pesante croix, la tête couronnée d'épines ; & si les Peres n'avoient moderé son zèle, elle se seroit portée aux plus excessives rigueurs de la Penitence. Depuis qu'elle avoit communiée, elle étoit toujours affamée de cette viande sacrée. Elle s'y preparoit par de longues prieres, des jeûnes austeres, & par des confessions réitérées accompagnées de tant de larmes, qu'elle en tiroit des yeux de son Confesseur, & de tous les autres Religieux qui ne pouvoient astés admirer les effets prodigieux de la grace sur cette Princesse.

On célébra la Fête du Saint Sacrement avec les cérémonies ordinaires. La Reine souhaita que la Procession fit le tour de son Palais, afin disoit-elle, d'y attirer les benedictions

du Ciel. Elle fit faire des Chapelles ou repositoires en differens endroits, & prit elle même le soin de les orner de tout ce qu'elle avoit de plus beau. Je ne sçauois vous exprimer disoit-elle, les sentimens de mon cœur, quand je pense à ce Mystere de l'amour de Dieu pour ses créatures.

Elle parut à cette procession plus richement vêtue qu'elle ne l'étoit les jours les plus solennels. Elle avoit des plumes, des pierreries, & par dessus un manteau royal très-riche. Elle portoit un cierge allumé, & en avoit fait distribuer à toute la Cour. Lorsque l'on s'arrêtoit à un repositoire, elle donnoit son cierge à un valet de chambre, & après avoir adoré le très-Saint Sacrement, elle prenoit son arc & ses flèches, & faisoit l'exercice avec une grace & une legereté que tout le monde admiroit, après quoi elle se prosternoit par terre, adoroit le Saint Sacrement, & dansoit comme elle l'avoit vû pratiquer à Loanda dans semblables occasions; mais avec une grace, une gravité & une joye qui marquoient la satisfaction de son ame.

Elle fit couvrir de toile blanche tout le chemin où le Prêtre passoit en portant le Saint Sacrement, & donna en-

ensuite

Le P

Process

eu quel

ces toil

crement

le avoit

le mond

l'on do

de cet

danfes c

la joye

sent qu

la prese

& que p

avoit pr

étoit pré

deffendr

notre R

te repor

de cette

Cepe

chargé

da, arr

ba les d

il appor

Reine q

admira

çon feu

écus Ro

soit que

ensuite toutes ces toiles à l'Eglise.

Le Pere l'étant allé voir après la Procession, lui demanda si elle avoit eu quelque vûe en faisant étendre ces toiles blanches où le Saint Sacrement passoit. Elle lui repondit qu'elle avoit voulu faire connoître à tout le monde la pureté de conscience que l'on doit apporter dans la reception de cet Auguste Sacrement. Que les danses qu'elle avoit faites, marquoient la joye interieure qu'une créature ressent quand elle se trouve favorisée de la presence réelle de son Créateur; & que par l'exercice des armes elle avoit prétendu faire connoître, qu'elle étoit prête de prendre les armes pour défendre contre tous les verités de notre Religion. On peut juger par cette réponse quels étoient les sentimens de cette grande Reine.

Cependant le Pere Préfet qui s'étoit chargé de faire faire la lampe à Loanda, arriva à Sainte Marie de Matamba les derniers jours de l'année 1661. il apporta la lampe & la presenta à la Reine qui en fut très-contente. On en admira le dessein & la façon. La façon seule avoit coûté deux cens dix écus Romains, & comme elle ne pesoit que vingt-huit marcs, on fit du

reste de l'argent un vase pour porter l'eau benite, & on acheta une chasuble & un devant d'Autel de drap d'or.

La Reine choisit le jour de l'Epiphanie 1662. pour offrir à Dieu ces nouveaux presens, comme elle avoit fait l'année précédente. Elle vint le matin à l'Eglise, accompagnée de toute sa Cour, en habits de Fête. Le Préfet qui l'avoit reçüe à la porte de l'Eglise, la conduisit au pied du grand Autel, où prosternée devant le Crucifix merveilleux, elle s'offrit à Dieu, elle & tout son Royaume, & renouvella en cette occasion la detestation des erreurs qu'elle avoit suivie pendant qu'elle avoit demeurée dans l'abominable Secte des Giagues. Après quoi elle offrit à Dieu au pied de l'Autel la lampe, le benitier, la chasuble, & le devant d'Autel. On s'empressa aussi-tôt de mettre en place le devant d'Autel & la lampe. On y étoit occupé, & on alloit commencer le service, lorsqu'il se repandit tout d'un coup un grand bruit, que le Giaga Cassangé alloit attaquer la ville avec toute son armée, & la mettre à feu & à sang. Cette nouvelle imprévüe deconcerta un peu la Reine. Elle pria le Préfet de differer le ser-

DE
vice: elle
armées,
prendre le
meilleurs
& d'écou
que fonde
les armes
de ses tro
se.

Le Per
& s'étant
on avoit
rien décor
artifice d
solemnité
leurs Cou
terent qu
& que le
fines n'en
ce, de se
on sonna
remplie d
Messe. L
l'Offerto
cours, le
venoit d'
me d'une
& la core
comme si
en piéces
bla le Ser

vice: elle appella le Général de ses armées, & lui commanda de faire prendre les armes, & d'envoyer ses meilleurs Courreurs battre l'estrade, & d'écouvrir si ce bruit avoit quelque fondement. Elle envoya chercher ses armes, afin de se mettre à la tête de ses troupes si la chose étoit sérieuse.

Le Pere Préfet sortit de l'Eglise, & s'étant informé exactement d'où on avoit appris cette nouvelle sans en rien découvrir. Il jugea que c'étoit un artifice du Démon pour troubler la solennité du jour. En effet les meilleurs Courreurs étant revenus, rapportèrent qu'ils n'avoient rien découvert, & que les habitans des Libattes voisines n'en avoient aucune connoissance, de sorte qu'on mit les armes bas; on sonna la Messe, & l'Eglise s'étant remplie dans un instant on commença la Messe. Le Prefet monta en chaire à l'Offertoire, il commençoit son discours, lorsqu'on vit la lampe qu'on venoit d'attacher s'ébranler d'elle même d'une manière si extraordinaire, & la corde qui la soutenoit craquer, comme si elle eût été prête de se rompre en pieces. Ce nouvel accident troubla le Sermon, le Préfet s'arrêta, &

jugeant que cela venoit de la même
 cause, il pensa que le métal dont
 elle étoit faite, ayant été autrefois
 consacré au Démon, on auroit dû be-
 nir la lampe avant de l'exposer devant
 l'Autel. Il la fit descendre, la benit
 avec les formules de l'Eglise, la fit
 remettre en place, & elle ne branla
 plus. Il reprit son discours, on avoit
 placé la chaire à la grande porte de
 l'Eglise, afin qu'il pût être entendu
 du peuple qui étoit hors de l'Eglise;
 mais le Diable n'étoit pas encore las de
 troubler la Fête, & quoique dé-jà battu
 deux fois, il voulut encore entrer en
 lice avec le Préfet. Le tems étoit le plus
 beau du monde, l'air n'étoit obscur-
 ci d'aucun nuage, quand tout d'un
 coup il s'éleva un vent impetueux
 qui élevant des tourbillons de pouf-
 siere, faisoit craindre une tempête fu-
 ricuse. Le Préfet ne s'épouvanta pas
 il fit apporter l'eau benite, en jeta
 du côté que le vent venoit, & pro-
 nonçant les exorcismes de l'Eglise, il
 fit disparoître ce prestige, & continua
 son discours, dans lequel il n'oublia
 pas de faire remarquer au peuple, la
 malice, en même tems la foiblesse de
 l'esprit immonde qu'ils avoient eû le
 malheur d'adorer autrefois. Je me dou-

D.
 te bien
 prits fort
 te ces fa
 des cause
 se souve
 pais plus
 le Démon
 ques foib
 que qu'i
 de leur
 vent plu
 de force
 donner,
 lui en ve
 homme
 fisant po
 gion de
 Après
 continua
 la Reine
 té ordi
 on reme
 Cantiqu
 te.
 La B
 voir l'é
 ville cap
 ciper te
 Elle en p
 manda
 établir c

te bien qu'il se trouvera de ces esprits forts, qui revoqueront en doute ces faits, ou qui leur donneront des causes naturelles; mais ils doivent se souvenir, que Dieu permet en ces païs plus qu'en aucun autre, que le Démon fasse encore paroître quelques foibles restes du pouvoir tyrannique qu'il exerçoit sur ces peuples, afin de leur faire connoître qu'ils ne doivent plus craindre cet ennemi qui n'a de forces qu'autant qu'on lui en veut donnet, & de pouvoir que ce qu'on lui en veut laisser prendre, & qu'un homme armé de la foi est plus que suffisant pour mettre en fuite une légion de Démons.

Après cette troisième victoire, on continua tranquillement la Messe, la Reine fit ses devotions avec sa piété ordinaire, & à la fin du service, on remercia Dieu en chantant le Cantique ordinaire d'action de grâces.

La Reine n'étant pas satisfaite de voir l'établissement heureux dans sa ville capitale, résolut de faire participer tous ses Etats à ce grand bien. Elle en parla au Pere Préfet, & lui demanda des Missionnaires, pour aller établir des Eglises fixes, élever des

croix, prêcher l'Evangile dans tous les lieux de son Royaume. Jusqu'alors la Mission n'avoit été, pour ainsi dire, qu'ambulante. Elle vouloit en obtenir de permanentes au moins dans les principaux endroits, & détruire absolument la Secte des Giagues, & les restes de l'Idolâtrie.

Le Prefet manquoit alors de Religieux, les Portugais ne vouloient pas laisser sortir ceux qui étoient dans leurs Domaines, ils sentoient trop le besoin qu'ils en avoient.

Le Préfet jetta les yeux sur le Pere Jean Antoine; il sçavoit -la Langue du pais, il étoit à peu près fait à l'air, on l'aimoit & on le respectoit. Il pouvoit faire de grands biens, son humilité seule s'opposoit à la grande entreprise qui lui étoit proposée. Il se rendit, & partit vers la fin de Janvier 1662. muni de la benediction de son Superieur, & des ordres de la Reine, qui lui donna quelques Officiers pour l'accompagner, afin qu'il ne trouva rien qui pût retarder le progrès de l'Evangile.

Il prit sa route aux Isles de la Coanza. Il y en a dix-huit, sçavoir, Danguï, Gongariozzi, Balacuffas-Chiffas, Calalo, Dambia, Chiffasa, Zan-

B
ga, Chig
ga, Ton
Gola,
Ces deu
Domain
du Sou
L'Isle
de toute
re Jean-
ple qui
l'attende
avec bea
de étoit
mort de
étoit plu
du pour
bien inf
toujours
me, com
ses comp
toit trou
mais cet
dre d'a
dont il a
Le V
le Pere
& le co
avoit pré
ordinaire
que fort
d'enterre

ga, Chigii, Tetto, Chiraccio, Donaga, Tomba, Chimdamba, Cassillo, Gola, Uccola, Mualla, & Cabonda. Ces deux dernières ne sont pas du Domaine de la Reine, mais de celui du Soua Gufambané.

L'Isle de Dangii, est la principale de toutes, ce fut à celle-là, que le Pere Jean-Antoine aborda. Tout le peuple qui avoit été averti de sa venue, l'attendoit sur le rivage, & le reçût avec beaucoup d'honneur. Tout le monde étoit dans l'affliction à cause de la mort de leur Gouverneur; & ce qui étoit plus fâcheux, c'est qu'il étoit perdu pour jamais, attendu qu'ayant été bien instruit dans la Religion, il avoit toujours négligé de recevoir le Baptême, comme avoient fait plusieurs de ses compagnons, avec lesquels il s'étoit trouvé plusieurs fois à Loanda; mais cet infortuné n'avoit pû se résoudre d'abandonner ses concubines, dont il avoit un assez bon nombre.

Le Vice-Gouverneur vint recevoir le Pere avec beaucoup de politesse, & le conduisit au logement qu'on lui avoit préparé. Après les complimens ordinaire, il lui demanda avec quelque sorte d'importunité, la permission d'enterrer le Gouverneur qui venoit de

mourir. Le Pere feignit de ne pas comprendre le sens ou le but de cette demande ; & afin que ceux qui prétendoient se servir du manteau de son autorité pour couvrir les superstitions, dont les Idolâtres ont accoutumé d'accompagner leurs funeraillles, il lui répondit qu'il n'avoit garde d'empêcher qu'on mit un cadavre en terre ; mais qu'il l'avertissoit en ami de prendre bien garde de contrevenir aux Edits de la Reine. Cet Officier s'en retourna avec cette réponse, & dès le lendemain le Pere ayant fait assembler le peuple dans la place, il fit lire à haute voix par le Secretaire, en présence d'un Officier de la Reine, les Edits de la Reine, & les ordres exprès qu'elle avoit donnés, qu'en matiere de Religion, ils eussent à lui obéir, & que personne ne fut assés hardi pour rien innover sur ce qu'elle avoit déjà établi.

Cette lecture fit merveille. On entra sans bruit & sans cérémonie le corps du defunt Gouverneur. Tout le peuple se rendit très-exactement au Catechisme, & parut même écouter le Pere avec plaisir ; & en moins de huit jours ils bâtirent une Eglise qui n'avoit à la verité que vingt-cinq pieds de longueur, mais qui suffisoit dans ces commencemens.

Le
avoit
ques
endroit
lui dit
qu'on
que les
les ven
& leur
Il de
sepultu
pondit
dans la
garant
sailles,
du vil
inquiète
folle im
Il sç
ni Imbu
qui étoie
Rois an
au milie
des pe
d'entret
sert à co
ciens Ro
Illes ; ca
tes ces If
ce, ou
portique

Le Pere parcourant L'Isle qu'on lui avoit dit être toute remplie des marques du Paganisme, trouva dans un endroit écarté vingt sepulcres qu'on lui dit être d'autant de petits enfans qu'on avoit enterrés dans ce lieu, afin que leurs meres pussent plus librement les venir pleurer sur leurs sepultures & leur apporter à manger.

Il demanda ensuite où étoient les sepultures des Adultes, & on lui répondit qu'on les entéroit bien avant dans la forêt, afin que les ames s'égarant & se perdant dans ces broussailles, ne trouvassent pas le chemin du village, où elles seroient venues inquieter les habitans. Telle est la folle imagination des Nègres.

Il sçût encore que c'étoient les Mani Imbuilla, c'est-à-dire, les Seigneurs qui étoient chargés de la Sepulture des Rois anciens de cette Isle, qui étoient au milieu de l'Isle, & qu'il y avoit des personnes qui étoient chargés d'entretenir un certain portique, qui sert à conserver la memoire des anciens Rois de cette Isle, où de ces Isles; car il n'est pas bien sûr que toutes ces Isles soient sous un même Prince, ou sous plusieurs. C'étoit sous ce portique, que s'assembloient les Ju-

ges quand ils avoient quelque affaire de consequence à décider ; parce qu'ils croyoient qu'ils étoient alors assistés de l'esprit du Mani Imbuilla, qui y residoit. Il vit sur le chemin une fosse profonde, il s'informa pour quelle raison elle avoit été creusée ; & on lui répondit que les Ganga ou Ministres en avoient fait tirer le corps d'un certain Mani Imbuilla, & l'avoient fait jeter à la riviere, parce que ce mechant deffunt molestoit les habitans, & que depuis qu'on avoit jetté le corps à la riviere, il avoit cessé ses persecutions.

Le Pere fit tout son possible pour leur ôter cette folle imagination ; mais ce fut en vain, tant elle avoit pris racine dans ces cerveaux foibles & superstitieux.

Il baptisa dans les premiers jours qu'il fut dans cette Isle quarante-quatre enfans de huit à dix mois ; un d'eux étant mort la nuit suivante, il fût embarrassé, quoique d'un côté il fut bien-aise que Dieu eût pris les premières de ces nouveaux Chrétiens ; il craignoit de l'autre, que cela ne donna aux parens de l'éloignement pour le Sacrement. Dans ce doute, il envoya chercher la mere, & lui demanda si elle étoit bien fâchée de la mort de

son enfant
ne à cette
puis elle
que je n
comme sa
je ne ple
comme j
plus que
gue mala
jusqu'à c
ainli qu
c'est pour
parce qu
avec Die
manque,
tous les

Le Pe
me, & a
logis un
fleurs, il
nit ensui
ter une g
pied ces
Il y av
noit beau
prendre
bre dans
Ganga de
dinatreme
tes ses di
pût jama

son enfant : cette demande fit de la peine à cette mere affligée; elle pleura, & puis elle lui dit, Dieu ma crée, afin que je misse au monde cet enfant; comme sa mere, il est impossible que je ne pleure pas sa mort : cependant comme je suis persuadée qu'il l'aimoit plus que moi; puisqu'après une longue maladie, il lui a conservé la vie jusqu'à ce qu'il eût reçu le sel (c'est ainsi qu'ils expriment le Baptême) c'est pour moi un sujet de consolation, parce que je sçai qu'il est présentement avec Dieu dans le Ciel, où rien ne lui manque, & où il a l'abondance de tous les biens.

Le Pere admira la foi de cette femme, & ayant envoyé chercher à son logis un morceau de toille avec des fleurs, il l'ensevelit lui-même, il benit ensuite un Cimetiere, y fit planter une grande croix, & enterra au pied ces heureuses premisses.

Il y avoit une chose qui lui donnoit beaucoup d'inquietude, c'étoit de prendre un certain Enchanteur célèbre dans le país, qui passoit pour un Ganga du premier ordre, & extraordinairement favorisé des Dieux. Toutes ses diligences furent inutiles, il ne pût jamais le trouver. Ce fourbe avoit

distribué par tout une infinité d'amulettes composées avec les cérémonies des Idolâtres : toutes les maisons en étoient remplies, les toits, les murailles, les planchers en étoient chargées. Le zélé Pere les arrachoit, les brisoit, les jettoit au feu. Il prêcha si pathetiquement contre ces superstitions, que beaucoup d'habitans en étant détrompés les lui apportoit; mais dès qu'il leur arrivoit quelque disgrâce, ils disoient aussi-tôt que le Ganga leur avoit bien prédit que cela leur arriveroit, s'ils ne conservoient pas avec soin ces amulettes. Le Pere au contraire leur faisoit sentir la vanité & l'inutilité de ces bagatelles, & il en vint à bout si heureusement, qu'ils les jettoient eux-mêmes dans le feu, se mocquoient du Démon, & lui reprochoient sa foiblesse.

La Reine lui avoit recommandé, lorsqu'il partit de la Cour, de marier selon les formes de l'Eglise, une jeune personne qui l'avoit servie à sa chambre, & qui avoit été releguée dans une de ces Isles à cause d'un vol qu'elle avoit fait. Le Pere la fit venir & lui demanda si elle avoit quelque amant, l'assurant qu'il avoit ordre de le lui donner pour époux. Elle lui répondit sans hésiter, qu'elle n'en avoit point,

qu'elle étoit
& qu'elle
sa virg
lui par
bien le
Il fit ve
dernier
toit de
des am
Elle n'e
plement
hors de
pé à for
Pere se
riviere,
ne cach
si elle e
comme e
femmes
la grond
s'en ém
arrivé e
tier par
pagne,
manda
à être d
ne répo
fond for
tre les c
deux ma
de sa ju

qu'elle étoit encore incapable d'amour, & qu'elle avoit conservée jusqu'alors sa virginité. Une réponse si précise lui parut suspecte; il connoissoit trop bien le país pour s'y l'aisser prendre. Il fit venir la veuve du Gouverneur dernier mort, & lui dit qu'il souhai-
toit de s'aboucher avec quelqu'un des amans de cette jeune personne. Elle n'en a que deux répondit simplement la veuve, l'un est à présent hors de l'Isle, & l'autre y est occupé à son travail. Le matin suivant, le Pere se promenant sur le bord de la riviere, appercût cette jeune personne cachée dans des buissons, comme si elle eût été prête à se baigner; mais comme ce n'étoit pas l'heure que les femmes ont accoutumé de le faire, il la gronda beaucoup sans qu'elle parût s'en émouvoir; enfin du monde étant arrivé en cette endroit, il l'en fit retirer par force, on lui fit mettre sa pagne, & on la lui amena. Il lui demanda pourquoi elle s'exposoit ainsi à être dévorée par les Crocodilles; elle ne répondit d'abord que par un profond soupir, & avoua enfin, que contre les deffenses de la Reine elle avoit deux maris, & que craignant la rigueur de sa justice, elle avoit mieux aimé

s'exposer à être dévorée des bêtes. Le Pere la consola, lui fit esperer son pardon, & lui remontra que le desespoir étoit le plus grand de tous les malheurs. Il la renvoya à la Cour avec des lettres pour la Reine, qui lui pardonna & la fit marier.

Pendant qu'il parcourroit la Province de Oacco, & qu'il détruisoit les cabannes & les autels des Idoles, il se trouva un jour au bord de la Coanza, à l'endroit où cette riviere fait une cascade de plus de cent cinquante pieds de hauteur, avec tant de force & de rapidité, qu'elle forme une nuée si épaisse, qu'elle semble être la fumée d'un bourg qui seroit tout en feu. Cette chute d'eau s'est creusée dans les rochers, une grande tasse semi-circulaire, qui reçoit aussi le fleuve Jacondo. Il vit aux environs quelques pêcheurs qui pêchoient avec une attention qui lui parut être mystérieuse; & dans le même tems ceux qui l'accompagnoient, lui firent remarquer une cabanne d'ozier élevée sur des pieux, devant laquelle il y avoit quelques-unes de ces nasses, dont les pêcheurs ont accoutumé de se servir. Il s'en approcha & vit qu'il y avoit sur une petite table un poisson crû & un gâteau de farazin.

So
fit si
ple;
rivier
cheur
leur
auroi
molir
en av
garde
étince
d'eux
tenons
Coanz
a dit,
pêches
se, &
seau e
possibl
folie e
terent
terent
le crû
dit po
tendu
miter
feroit
Dieu.
leur di
assure
qu'il

Son zèle s'enflamma à cette vûë, il fit sur le champ démolir ce petit Temple; & jeter tous les materiaux à la riviere; & s'étant approché des pêcheurs, il les reprit severement de leur folle Idolâtrie. Ces pauvres gens auroient bien voulu l'empêcher de démolir leur petit Temple; mais il ne leur en avoit pas donné le tems. Ils le regarderent quelque tems avec des yeux étincelans de colere. A la fin l'un d'eux lui dit, *Pere, sçachés que nous tenons par tradition, que ce fleuve Coanza a parlé à nos ancêtres, & leur a dit, que s'ils vouloient faire de bonnes pêches, ils lui devoient bâtir une case, & y mettre un poisson, & un gâteau de sarazin.* Le Pere fit tout son possible pour leur faire comprendre la folie de cette imagination, ils l'écoûterent; mais de tous ceux qui l'écoûterent, il n'y en eût qu'un seul qui le crût, qui se repentit, & qui lui dit pour excuse, qu'il n'y avoit pas entendu malice, & qu'il n'avoit fait qu'imiter ses ancêtres; mais qu'il ne le feroit plus, puisqu'en cela il offensoit Dieu. Le Pere se confiant en Dieu, leur dit, jettés tous vos filets, je vous assure au nom du Dieu tout-puissant qu'il n'y aura que cet homme qui

prendra du poisson. Ce discours produisit une grosse dispute entre-eux & entre ceux qui accompagnoient le Pere, qui les assuroient que le Pere leur disoit l'exacte verité.

Ils en vinrent à l'experience, ils jeterent leurs filets, tous les obstinés ne prirent rien; il n'y eût que celui qui s'étoit rendu aux raisons du Pere, & qui s'étoit repenti de son crime, qui fit une pêche des plus abondantes, & qui vint par reconnoissance apporter ses poissons aux pieds du Pere.

Il trouva tous les bords de ce fleuve pleins de petites cabannes & d'autels qui lui étoient dédiés, tant par les pêcheurs, que par les voyageurs, qui ayant à traverser la riviere flechissent les genoux, battent des mains, & y jettent de petites offrandes, afin de la pouvoir traverser sans danger, comme si elle étoit capable de raison.

Il ne trouva pas la même soumission dans quelques-unes des autres Isles. Le Gouverneur de celle de Chitacci le reçut mal, lui déroba les provisions qu'il faisoit pour lui, & pour ceux que la Reine lui avoit donné pour l'accompagner; & quand il lui en demanda d'autres, il lui répondit que le pais étant épuisé, il ne vouloit pas

reduire
nourri
ple,
me si
mais c
ce n'é
l'oblig
ment
reveno
du vil
prêcho
cabann
cette I
d'y dem
té de L
pied de
lettre c
Pere Pa
nir pro
Pere
& avoi
parla à
lui dem
devoit
ga Cass
Gouver
donner
de sa m
tement
pour acc
donner

reduire les habitans à la famine pour
 nourrir des étrangers. Il amusa le peu-
 ple, lui fit prendre les armes, com-
 me si on eût eu dessein sur sa vie ;
 mais on lui fit dire sous main , que
 ce n'étoit que pour l'épouvanter , &
 l'obliger à se retirer : il prit pruda-
 ment ce parti. Il passa la riviere , &
 revenoit tous les matins sur la place
 du village , assembloit le peuple , le
 prêchoit , & puis s'en retournoit à sa
 cabanne. Il eût peu de satisfaction dans
 cette Isle, il avoit cependant resolu
 d'y demeurer , esperant tout de la bon-
 té de Dieu ; mais il arriva un valet de
 pied de la Reine , qui lui apporta une
 lettre de cette Princesse , & une du
 Pere Préfet , qui lui marquoit de ve-
 nir promptement à la Cour , où le
 Pere Préfet étoit tombé malade
 & avoit besoin de son secours. Il en
 parla à ce méchant Gouverneur , &
 lui demanda une escorte , attendu qu'il
 devoit passer sur les frontieres du Gia-
 ga Cassangé ennemi de la Reine. Le
 Gouverneur qui étoit obligé de la lui
 donner , feignit d'obéir aux ordres
 de sa maîtresse ; mais il donna secrete-
 ment ordre aux gens qu'il nomma
 pour accompagner le Pere , de l'aban-
 donner quand ils seroient arrivés au

bord du fleuve Cuigi. Ils ne le firent pourtant pas, ils lui faciliterent le passage de la riviere, y transporterent tout son bagage, c'est-à-dire sa chapelle; après quoi sans lui dire adieu, ils se jetterent à l'eau, & repasserent la riviere à la nage.

Le Pere se voyant dans cet embarras, dépêcha le valet de pied de la Reine à la Cour pour en faire venir du secours, & cependant lui & ses gens firent une cabanne, où ils se logerent en attendant le secours, il ne tarda pas à venir.

La Reine fit partir tous les gens qui lui étoient necessaires, & envoya ordre à ce Gouverneur de se rendre à la Cour; il obéit, & ce fut un bonheur pour lui d'y trouver le Pere Jean-Antoine; car sa tête auroit répondu de sa desobéissance. Ce bon Pere demanda si instamment sa grace, que la Reine lui promit la vie; mais elle voulut le faire châtier. Elle le fit charger de chaînes, bâtonner frequemment, & quoiqu'il eût été Gouverneur, on l'obligeoit de porter de l'eau dans les Offices, enchaîné, & au rang des autres esclaves. Au bout de quatre mois le Pere obtint qu'on lui ôteroit les chaînes, & on le mit à garder les
chevres,

chevr
qu'ell
Quan
lui da
ajoita
comm
il pou
d'être
vir da
Le
Cour
il trou
ger, &
valesce
lade :
pour e
point
On
y étoit
Capuci
Matam
ettes,
qui serv
Reine l
e Pere
Ambass
regatio
etout po
ne. Le M
on lu
alla :
To

chevres; il obtint enfin de la Reine qu'elle lui rendroit son ancien poste. Quand il vint remercier la Reine, elle lui dit de remercier le Pere: & elle ajouta, que s'il lui arrivoit jamais de commettre la moindre desobéissance, il pouvoit s'attendre de mourir, où d'être envoyé au-delà de la mer servir dans les mines des blancs.

Le Pere Jean-Antoine arriva à la Cour le dernier jour de Mars 1662. Il trouva le Pere Préfet hors de danger, & même dans une heureuse convalescence; mais la Reine tomba malade: son grand âge faisoit craindre pour elle; cependant son mal n'eût point de suite fâcheuse.

On reçût avis de Loanda, qu'il y étoit arrivé des Missionnaires Capucins destinés pour le Royaume de Matamba. Ils étoient chargés de deux lettres, l'une du Pape Alexandre VII. qui servoit de reponse à celle que la Reine lui avoit écrite en 1657. par le Pere Seraphin de Cortone son Ambassadeur; l'autre étoit de la Congregation de la Propagande, elle étoit pour les Missionnaires du Royaume. Le Préfet les reçût par un exprès qu'on lui dépêcha, & tout joyeux, alla au Palais porter à la Reine

celle que le Pape lui écrivoit.

La Reine reçut la lettre du Souverain Pontife avec un profond respect, elle en pleura de joye, elle la baisa plusieurs fois, elle la mit sur sa tête en signe de veneration, & protesta qu'elle n'avoit jamais reçüe de nouvelle qui lui eût fait tant de plaisir, & qu'elle en témoigneroit sa joye & sa reconnoissance dès que Dieu lui auroit rendu la santé. Cela ne tarda pas, elle commença dès ce moment à se mieux porter, & elle fut entièrement guerie en peu de jours.

La lettre de la Congregation, étoit accompagnée de quelques provisions pour les besoins des Missionnaires. Elle marquoit aux Religieux, que le Pape avoit établi le Père Antoine de Gacé, Préfet de toutes les Missions des Royaumes d'Angolle, de Matamba, & de toutes les Provinces voisines. Cette charge l'obligeoit à résider à Loanda, comme dans le lieu le plus propre pour donner ordre à tout. Il en parla à la Reine, qui en fut extrêmement affligée. Elle sentoit la perte qu'elle alloit faire, elle avoit donné toute sa confiance à ce Saint Religieux, elle le regardoit comme son Maître dans la Foi, comme le

dire
étoit
ment
mais
l'Etat.
relle
lui op
me à
faire
sorte,
yeux :
vous n
satisfac
pêcher
pere q
que no
ce ente
parriés
tes, la
Capuci
je serai
tevenu
veux é
mes per
pece de
pour m
merite
je vois
tombea
de vous
veux dec

directeur de la conscience ; mais il
 étoit encore son conseil , non seule-
 ment en ce qui regardoit la Religion,
 mais encore pour le gouvernement de
 l'Etat. Elle lui fit une peinture natu-
 relle de ses peines ; mais le Préfet
 lui opposant ce qu'il devoit lui-mê-
 me à ses Supérieurs, elle eût peur de
 faire quelque faute considerable, de
 sorte, qu'elle lui dit les larmes aux
 yeux : Je voudrois vous retenir , &
 vous ne pouvez pas me donner cette
 satisfaction , je ne dois pas vous em-
 pêcher d'obéir à votre Supérieur , j'es-
 pere que vous ne m'oublierez pas , &
 que nous aurons un fréquent commer-
 ce ensemble ; mais avant que vous
 partiez , je vous demande deux cho-
 ses , la première est un vieil habit de
 Capucin pour couvrir mon corps quand
 je serai morte ; car disoit-elle , je suis
 revenuë des vanités du monde , je
 veux être enterrée humble , afin que
 mes peuples ne me croient pas une es-
 pece de Déesse , & qu'ils n'ayent pas
 pour moi une veneration que je ne
 merite pas , je connois ma misere , &
 je vois que je cours à grand pas au
 tombeau. L'autre chose que j'attens
 de vous , est de benir l'Eglise que je
 veux dedier à Sainte Anne ma Patronne.

Il fut aisé au Préfet de lui accorder ces deux choses, il lui apporta un habit de Capucin, elle le reçût comme un grand présent, l'en remercia beaucoup, & le remettant entre les mains de son Général, mari de sa sœur Donna Barbara, elle lui commanda de l'envelopper dans un drap d'or, & de le faire conserver dans sa garde-robe.

On fixa la benediction de l'Eglise au 24. d'Avril, elle se fit avec toute la solemnité possible. Le Préfet y dit la premiere Messe, il prêcha, & prit congé du peuple qui ne pût l'écouter sans verser bien des larmes. Il partit, la Reine l'alla conduire avec toute sa Cour, elle lui donna une nombreuse escorte, & tout ce qui lui pouvoit rendre son voyage plus commode; mais elle craignoit beaucoup qu'il ne mourut en chemin, parce qu'il n'étoit pas entierement rétabli de sa dernière maladie.

Il laissa auprès de la Reine le Pere Jean-Antoine de Montecucullo avec le Frere Ignace.

Cependant la Reine étant entierement rétablie, dit au Pere Jean-Antoine, qu'elle vouloit recevoir de ses mains en cérémonie le Bref de sa Sain-

eté, &
 ses peup
 On d
 15. de J
 de la R
 eliers,
 mes, le
 grande p
 sortirent
 le corps
 selon l'u
 guerre,
 més & p
 ne les su
 éne man
 d'or & d
 casque l
 plumes, &
 les en tr
 portoient
 secondes
 les troisi
 toille bla
 prit le Pe
 cation &
 il n'y eût
 lui dirent
 venoient à
 ne.
 L'Eglif
 multitude

été, & le faire lire en presence de
ses peuples.

On choisit pour cette cérémonie le
15. de Juillet. Ce jour-là les gardes
de la Reine armés de grands bou-
cliers, de cimeteres, & d'autres ar-
mes, se mirent en bataille dans la
grande place. Les esclaves du Palais,
fortirent en bon ordre, ils avoient tous
le corps peint de différentes couleurs
selon l'usage du pais. Les Officiers de
guerre, & ceux d'Etat, habillés, ar-
més & parés magnifiquement. La Rei-
ne les suivoit, elle avoit un très-ri-
che manteau avec quantité de colliers
d'or & de perles, & sur la tête un
casque leger tout couvert de belles
plumes, & derriere elle, ses Demoisel-
les en trois bandes. Les premieres
portoient des arcs & des fleches, les
secondes des vases & des paniers, &
les troisiemes de grandes pieces de
toille blanche. Cette disposition sur-
prit le Pere, il en demanda la signifi-
cation & personne ne la lui pût dire,
il n'y eût que quelques Officiers, qui
lui dirent que ces sortes de choses con-
venoient à la Majesté d'une grande Rei-
ne.

L'Eglise ne pouvant contenir la
multitude de gens qui s'étoient assem-

blés pour cette cérémonie, on n'y laissa entrer que les personnes les plus considerables. La Reine ayant fait sa priere devant l'Autel, ôta de son col une bourse de brocard qu'elle y avoit, dans laquelle outre le Bref du Pape, il y avoit une petite image de la Vierge enrichie de perles, elle la fit presenter au Pere par son Secretaire d'Etat, demandant qu'elle fut lûe à haute voix; après quoi elle entendit la Messe à genoux jusqu'à l'Offertoire. Elle se leva alors, & fit son Offrande de parfums & de cierges, & quand la Messe fut achevée, elle s'alla mettre sur son thrône.

Le Pere sans quitter l'Autel ouvrit le Bref, il étoit du 19. Juin 1660. l'an sixième du Pontificat d'Alexandre VII. de glorieuse memoire. Il le lût en Portugais, après quoi le Secretaire Interprete le lût dans la Langue du pais. Il contenoit des expressions choisies de la joye que le Souverain Pontife avoit ressentie, quand il avoit appris l'heureux retour de la Reine au giron de l'Eglise; il l'exhortoit à la perseverance, & à devenir par ses bons exemples, la guide de ses sujets, il la felicita de son retour à l'Eglise, & l'exhorta à y attirer ses peu-

ples, &
l'Evangil
& à tou
Apostoli
cette let
traitoit t
noit par

La Re
Bref deb
prochée
respect,
le livre
nouveau
ce qu'ell
qu'il Br
le remit

estaché à
avec tou

Ce jour
Reine &
un festin
du Palais
elle fit a
tout le P
d'Europe

On ret
servie à
étoit affi
ble étoit
te la vai
mail. Ell

ples, & à favoriser les Ministres de l'Evangile; après quoi il lui donnoit & à tout son Royaume sa benediction Apostolique. Telle étoit la substance de cette lettre, dans laquelle le Pape la traitoit toujours en Reine, & lui donnoit par tout le titre de Majesté.

La Reine écouta la lecture de ce Bref debout, après quoi s'étant approchée de l'Autel, elle le baïsa avec respect, & mettant les mains sur le livre des Evangiles, elle jura de nouveau de garder inviolablement tout ce qu'elle avoit promis; & ayant reçu le Bref des mains du Père, elle le remit dans sa bourse, & l'ayant attaché à son col, elle s'en retourna avec toute sa Cour à son Palais.

Ce jour fut un jour de joye pour la Reine & pour tout le peuple. Elle fit un festin superbe, sous les portiques du Palais, où elle traita toute sa Cour: elle fit aussi distribuer des viandes à tout le peuple avec quantité de vin d'Europe.

On remarqua que la Reine y fut servie à la maniere d'Europe. Elle étoit assise dans une fauteuil, sa table étoit couverte de beau linge, toute la vaisselle étoit d'argent ou de vermeil. Elle se servit contre son ordi-

naire de couteau & de fourchette, afin de se conformer en tout, aux manieres Européennes. Elle distribua des récompenses à plusieurs de ses Officiers, des dignités, des titres; elle donna la liberté à plusieurs esclaves, & la grâce à des criminels. Le Resident des Portugais fut traité somptueusement, & sur le soir, les Dames du Palais en sortirent habillées & armées comme des Amazonnes; & ayant la Reine à leur tête, elles firent un combat, où la Reine quoique chargée de plus de quatre vingt ans, montra toute la vigueur, la force, l'agilité & l'adresse qu'elle avoit à vingt-cinq ans.

Peu de jours après cette fête, la Reine vint en cérémonie à la même Eglise, où elle offrit un présent considerable de cire blanche; après quoi levant les yeux, & les attachant sur le tableau de Sainte Anne, qui étoit au grand Autel, elle recita tout haut une Oraison qu'elle avoit composée, & qu'elle tenoit écrite dans un papier, afin de s'en mieux souvenir: la voici;

Grande Sainte Anne, je porte indignement votre nom, parce que je ne suis qu'une pauvre pecheresse; c'est à votre gloire que j'ai bâti cette petite

de che
te, qu
sentim
les vo
de no
nombr
ce de n
la Foi
trie,
je me s
vices.
moi d
qu'il m
ce, &
par ses
protect
pardon
votre
petit fa
né de
fille bi
que je
finis que
ame, m
rachez
Christ,
Obtenez
fautes
acompag
trition.
lit pres

& chetive Eglise. Je ſçai grande Sainte, que vous connoiſſez parfaitement les ſentimens de mon cœur, parce que vous les voyés en Dieu. J'ai été Chrétienne de nom ſeulement pendant un grand nombre d'années, j'ai abusé de la grace de mon Dieu. J'ai été Apoſtate de la Foi, je me ſuis jettée dans l'Idolâtrie, j'ai répandu le ſang innocent, & je me ſuis plongée dans toutes ſortes de vices. A préſent que Dieu uſe avec moi de ſes grandes miſericordes, & qu'il me donne le tems de faire penitence, & qu'il m'en ſuggere les moyens par ſes Miniſtres; j'ai recours à votre protection, afin que vous m'obtenés le pardon de mes crimes, de Jeſus-Chriſt votre Seigneur par nature, & votre petit ſils ſelon la chair; puisqu'il eſt né de la très-pure Vierge Marie votre fille bien aimée. Obtenez - moi donc que je puiſſe reparer les dommages infinis que j'ai fait, non ſeulement à mon ame, mais à une infinité d'autres ames rachetés du ſang précieux de Jeſus-Chriſt, que j'ai précipités dans l'enfer. Obtenez moi le pardon de toutes ces fautes, & que la fin de ma vie ſoit accompagnée d'une vraye & ſincere contrition. Recevés grande Sainte, le petit préſent que je vous fais de cette

cabanne, & mettés-moi au nombre de vos esclaves: accordés-moi quelque conformité du nom que je porte avec le vôtre, & que Dieu comble mon ame de ses saintes graces & de ses benedictions éternelles.

La Reine prononça cette Oraison avec tant de marques d'humilité de componction & de devotion, qu'elle tira des larmes & des soupirs de toute l'assemblée, qui furent suivis de grands cris de vive la Reine, que l'on peut croire avec justice, avoir été accompagnés des applaudissemens du Ciel.

¶ Lorsque ces acclamations furent finies, le Pere Jean-Antoine célébra la Messe, qui fut comme la seconde consecration de cette Eglise à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de Sainte Anne.

Nous avons dit que la Congregation de la Propagande avoit écrit une lettre aux Missionnaires. Il ne sera pas hors de propos de dire quelque chose de ce qu'elle contenoit, elle consistoit beaucoup sur deux points.

Le premier, qu'on tâcha d'eriger un Seminaire pour y élever de jeunes gens, leur enseigner la Langue Latine, & les mettre en état d'être

pour
pulle
Reli
sans
sionn

Le

tes
censé
sent
Chrê
liber
qu'il
qu'av
rique
te &
me,
rent
qui le
traite
les e
frere

Cer
& sig
berin
la P

Le
tés,
Semi
ticab
amer
raife

pourvûs aux Ordres sacrées ; afin qu'ils pussent avec le tems , entretenir la Religion , & la provigner dans le païs , sans avoir besoin du secours des Missionnaires Etrangers.

Le second , qu'on empêcha par toutes sortes de voyes , même par les censures , que les marchands achetassent des esclaves qui fussent déjà Chrétiens , cela étant indigne de la liberté qu'ils ont reçûs au Baptême , qu'ils les achetassent Payens ; mais qu'avant de les transporter en Amerique , ils eussent soin de les instruire & de leur faire recevoir le Baptême , à cause des dangers qu'ils courent sur mer , & pour engager ceux qui les achètent en Amerique , de les traiter avec plus de douceur , puisqu'ils les doivent considerer comme leurs freres en Jesus-Christ.

Cette lettre étoit du 6. Octobre 1660. & signée par le Cardinal Antoine Barberin , Préfet de la Congregation de la Propagande.

Les Missionnaires s'étant consultés , répondirent que l'érection d'un Seminaire à Matamba n'étoit pas praticable pour le présent , que le tems ameneroit tout. Ils expliquèrent leurs raisons en détail , elles sont ici inuti-

les. Ils marquoient ensuite, que le Seminaire érigé à Saint Salvador de Congo, où l'on instruisoit quarante jeunes gens dans la Grammaire, donnoit des esperances, & qu'il serviroit à en former un autre.

Quand au second point, ils marquerent des difficultés qu'ils n'avoient pas le pouvoir de lever, cela dependant absolument du Viceroy, & du Conseil de Loanda.

Mais pour revenir à la Reine Anne Zingha, cette Princesse étoit sans cesse occupée des moyens de dilater la Religion dans ses Etats, & c'étoit pour cela qu'elle vouloit demander biendes choses au Pape dans la lettre qu'elle devoit lui écrire, pour le remercier du Bref qu'elle venoit d'en recevoir. Elle en conféra avec le Pere Jean-Antoine: ce Religieux ne jugea pas qu'elle les dût obtenir; mais il la connoissoit fort vive dans ses desirs; il ne voulut pas la chagriner en lui disant nettement sa pensée. Il crût qu'il falloit gager du tems, afin de lui faire perdre ses idées, & lui remontrer qu'il ne convenoit pas de faire des demandes en même tems qu'on a des remerciemens à faire. Elle se rendit en partie à ses raisons; mais

DE
elle voul
Indulgen
tit.

La pre
me de M
Croix, à
liere dev
qui avo
conversio
La sec
de l'Ass
à laquell
votion.

Et la
Fête de
toit le n

Le Pe
da, fit p
ge de E
de Vell
Province
rit le P
ba. Ils y
la Reine
de jou
velle de
fet des
le 9. Ju
La Reine
te, elle
serviteu

elle voulut absolument demander trois Indulgences, & le Pere y consentit.

La premiere étoit pour le troisieme de Mai, jour dedié à la Sainte Croix, à laquelle elle avoit une singuliere devotion, à cause du Crucifix qui avoit été la premiere cause de sa conversion.

La seconde pour le 15. Août jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, à laquelle elle avoit une singuliere devotion.

Et la troisieme pour le 26. Juillet Fête de Sainte Anne, dont elle portoit le nom.

Le Pere Préfet étant arrivé à Loanda, fit partir aussi-tôt le Pere Archange de Bianzano, & le Frere Gabriel de Velletri, Laïque, tous deux de la Province Romaine, pour aller secourir le Pere Jean-Antoine à Matamba. Ils y arriverent heureusement, & la Reine les reçût avec joye; mais peu de jours après, on apprit la triste nouvelle de la mort du Pere Antoine, Préfet des Missions, arrivée à Loanda le 9. Juillet de la même année 1662. La Reine ressentit vivement cette perte, elle pleura amèrement ce grand serviteur de Dieu, qu'elle regardoit

comme son Pere & son maître en la Foi, & en qui elle avoit une entiere confiance. Elle voulut lui donner après sa mort des marques éclatantes de sa reconnoissance & de sa douleur. Elle fit tendre de noir toute la grande Eglise avec des guirlandes de verdure, & des trophées de palmes mêlés de lumiere. Le milieu de l'Eglise étoit occupé par un grand Catafalque tout chargé de cierges de cire blanche. Elle voulut que le Pere Jean-Antoine, Supérieur de la Mission, prononça une Oraison Funebre. Elle vint au service venue de deuil, aussi bien que toute la Cour, & entendit le service & l'Office des morts, & donna pendant tout ce tems des marques de la tristesse dont elle étoit penetrée.

Le Pere Supérieur l'étant allé voir l'après midi, & lui demandant si la longueur des cérémonies ne l'avoit point ennuyée. Non, mon Pere, lui dit-elle, leur gravité me les a fait estimer davantage, & je suis persuadée, que c'est l'esprit de Dieu qui en a dicté le Rit, pour le soulagement des ames des deffunts qui sont morts dans sa grace, quoiqu'ils soient encore redevables à sa justice, au lieu qu'elles ne servent de rien aux dam-

nés
dam
I
tout
fans
des
à l'
lui
de g
E
de v
pour
ou
hab
T
Rein
pour
grac
gieu
cesse
on
se c
fallo
Loa
eng
à é
sa C
dre
tres
sexe
E

nés, contre lesquels l'Arrêt d'une condamnation éternelle est prononcé.

Elle ordonna en même tems, que toutes les femmes qui avoient des enfans qui avoient reçu le Baptême des mains du deffunt, les apportassent à l'Eglise pour pleurer la mort de celui, dont ils avoient reçu une si grande grace.

Elle envoya le même jour quantité de vivres au Convent des Capucins, pour être distribués aux pauvres, ou pour parler plus juste, à tous les habitans de la ville & des environs.

Tous ceux qui avoient connu la Reine Zingha avant sa conversion, ne pouvoient assés admirer la force de la grace qui avoit operé de si prodigieux changemens dans cette Princesse. Elle n'étoit plus reconnoissable : on lui dit que l'oisiveté étoit la cause du libertinage des femmes, il n'en fallut pas davantage ; elle fit venir de Loanda des femmes Portugaises, & les engageât par de grandes recompenses à être les maîtresses des Dames de sa Cour, & à leur enseigner à coudre, à broder, à lire, & tous les autres exercices convenables à leur sexe.

Elle n'abandonnoit pas pour cela le

soin de ses armées, elle faisoit de fréquentes revûës, elle y paroïsoit vêtue & armée comme une Amazone, & vouloit que les Dames de son Palais s'exerçassent à tirer de l'arc, à l'ancer le javelot, afin de pouvoir se trouver dans les occasions de guerre, où elle se seroit trouvée.

La haine qu'elle avoit autrefois contre les enfans, se changea en une tendresse merveilleuse; & elle disoit quelquefois, qu'elle regarderoit comme une grace singulière, si Dieu lui donnoit un fils, dont elle pût faire un bon Chrétien & un bon Roi.

Elle ordonna que toutes les femmes auroient la poitrine couverte, sur-tout à l'Eglise & dans les ruës, & qu'elles ne paroïtroient jamais dans cette nudité qu'elle avoit alors en horreur. Il est vrai que cette Ordonnance avoit des difficultés, sur-tout à la campagne à cause de la pauvreté du pais. Elle y suppléoit souvent; mais elle faisoit châtier celles dans qui elle sçavoit qu'il y avoit de la négligence, & disoit qu'elle étoit obligée à cette rigueur, pour ne pas ouvrir la porte au libertinage, qui est une suite de cette indecence.

Il est vrai qu'elle aimoit le faste & les

ajuster
elle s'
de son
faire.
que le
marqu
éteint
servoi
ses qu
de trè
de ce
vienn
Elle e
draps
plus r
pou
l'une
pendo
guise
lui cor
sur la
dans
bres s
beau s
& d'u
autre
qui en
vêtem
noit A
gers,
mages

ajustemens, & quoiqu'elle fût vieille, elle s'habilloit & se paroît avec autant de soin qu'une jeune personne auroit pû faire. Elle portoit souvent un petit casque léger tout chargé de plumes, ce qui marquoit que les années n'avoient pas éteint son humeur guerriere. Elle se servoit assés souvent de certaines étoffes qu'on fait dans le país, qui sont de très-bon goût & fort fines, ou bien de certaines toiles de coton qui viennent de l'Isle de Saint Thomé. Elle employoit aussi les plus beaux draps d'Europe, & les brocards les plus riches. Quelquefois elle n'avoit pour habillement que deux pagnes, l'une attachée sur les reins qui lui pendoit jusqu'en terre, & l'autre en guise de manteau ou d'écharpe qui lui couvroit les épaules, & se croisoit sur la poitrine. Ces pagnes se font dans le país, elles sont décorce d'arbres si fines, & si variées, que le plus beau satin d'Europe n'en approche pas, & d'un si grand prix, qu'il n'y avoit autrefois que les Rois & les Reines qui en pussent porter, c'étoit-là son vêtement ordinaire, quand elle donnoit Audience aux Ambassadeurs Etrangers, ou quand elle recevoit les hommages de ses sujets, elle avoit alors

la Couronne sur la tête, & tenoit à la main un bâton couvert de velours & garni de petites sonnettes d'argent, qui lui servoit de sceptre.

Elle sortoit quelquefois de son Palais vêtue à la mode du pays, & elle y retournoit habillée à la Portugaise. Elle avoit toujours des colliers d'or, de perles, de diamans, des bracelets & des chaînes de pieds. Depuis sa conversion, elle n'en portoit point qui n'eussent été benis par un Prêtre, voulant que leur benediction prit la place des benedictions superstitieuses, que les Singhilles donnoient à ces ornemens dans le tems de l'Idolâ-

Les Européens faisoient quelquefois présent à la Reine de certaines chaînes de faux corail & de verre, quoiqu'elle connût bien le peu de valeur de ces présens, elle les portoit par politesse quelques momens, & puis elle les donnoit à ses femmes de service. Elle vouloit que tous ses sujets Chrétiens, portassent au col un Rosaire ou un Agnus Dei, sur-tout dans les batailles, afin qu'en cas de mort, on pût distinguer les Chrétiens de ceux qui ne l'étoient pas, & leur donner la sepulture Ecclesiastique.

Elle
 goit, qu
 me qua
 que cer
 té, &
 re, il fa
 afin d'ê
 les arme
 sont iné
 né d'en
 gré la de
 roit dan
 qu'elle
 nie que

Elle e
 nir cou
 te ses
 & chan
 à la rev
 ture les
 le fut co
 ces occa
 tant, q
 qu'elle r
 à l'Egli
 Elle e
 à toute
 Pere Je
 trances,
 coup la
 contre e

Elle aimoit la chasse, & s'y exer-
 soit, quoique chargée d'années, com-
 me quand elle étoit jeune. Elle disoit
 que cet exercice étoit bon pour la san-
 té, & qu'étant une image de la guer-
 re, il falloit s'y plaire & s'y exercer,
 afin d'être toujours en état de prendre
 les armes, & de soutenir les guerres qui
 sont inévitables dans un Etat environ-
 né d'ennemis & de jaloux. Aussi mal-
 gré la dévotion & la piété qu'on admi-
 roit dans sa conduite, on remarquoit
 qu'elle n'avoit rien perdu de son ge-
 nie guerrier & martial.

Elle eût de grandes guerres à soute-
 nir contre ses voisins; & même con-
 tre ses sujets, dont l'esprit turbulent
 & changeant, les porta assés souvent
 à la revolte. Elle défit à platte-coû-
 ture les uns & les autres, & quoiqu'el-
 le fut contrainte d'user de rigueur dans
 ces occasions, on remarquoit pour-
 tant, qu'elle y mêloit une douceur,
 qu'elle n'avoit point avant son retour
 à l'Eglise.

Elle étoit un jour resoluë de punir
 à toute rigueur quelques rebelles. Le
 Pere Jean-Antoine lui fit des remon-
 trances, & obtint qu'elle modera beau-
 coup la Sentence qu'elle avoit portée
 contre eux; mais le même Pere lui

ayant porté des plaintes quelques jours après contre certains Idolâtres entêtés, qui ne se contentoient pas de vivre dans leurs anciens desordres; mais qui tâchoient encore d'y attirer les nouveaux Chrétiens, elle lui dit: *Je suis ravie, mon Pere, que l'expérience vous fasse connoître le grand préjudice que ma douceur peut apporter aux affaires de la Religion. Sçachez que la rigueur seule est capable de déraciner les mauvaises coûtumes, de ces gens-ci; parce que, où la raison ne domine point, il faut que le châtement corrige la mauvaise volonté des sujets. Vous êtes mon maître, je vous ai choisi pour mettre un frein à mes passions, je reçois vos avertissemens, & je veux toujours dépendre de vos conseils; mais dans ces occasions, je suis obligée de me comporter comme vous me l'avez conseillé autrefois avec tant d'empressement. Il faut aussi que vous dissimuliez quelquefois pour ne pas m'obliger à prendre des résolutions violentes. J'ai bien lieu de n'être pas contente, même de mon mari, ma jalousie est bien fondée. Dans un autre tems, je l'aurois fait châtier avec rigueur de son infidélité; je veux feindre de ne m'en pas appercevoir; afin d'éprouver si la*

grace qu
 ges cen
 pere de
 mettre
 vais,
 avec d'
 s'embray
 Giagnes
 suivre,
 rent ton
 putation
 que Die
 qui m'on
 aussi dan
 La Ca
 nombreu
 verains d
 personne
 les char
 prerogati
 connoît
 des famil
 tous rega
 que le
 rang, &
 font quel
 la disgrac
 ne étoit G
 me & un
 ne falloit
 ctions n

grace que je lui fais, pourra rendre sa-
ges ceux dont vous vous plaignés. J'es-
pere de venir à bout un jour de sou-
mettre à ma volonté, le genie mau-
vais, & la frenesie de mes sujets,
avec d'autant plus de raison, que quand
j'embrassai la malheureuse Secte des
Giagues, pas un d'eux ne vouloit la
suivre, & à la fin pourtant ils y vin-
rent tous; & vous sçavez, quelle re-
putation je m'étois acquise. J'espere donc
que Dieu me fera la grace, que ceux
qui m'ont suivis dans le mal me suivront
aussi dans le bien.

La Cour de la Reine étoit aussi
nombreuse qu'aucune Cour des Sou-
verains d'Europe. Elle est composée de
personnes à qui les dignités seules &
les charges donnent le rang, & les
prerogatives de la Noblesse; on n'en
connoît point d'autre. L'ancienneté
des familles n'y sert de rien, ils sont
tous regardés comme esclaves, il n'y
a que les charges qui les tirent de ce
rang, & ils y retombent aussi-tôt qu'ils
font quelque faute qui les jettent dans
la disgrâce de la Reine. Quand la Rei-
ne étoit Giague, elle nommoit un hom-
me & une femme à chaque charge. Il
ne falloit point compter sur les pro-
pensions n'y sur la faveur, c'étoit le

merite seul qui faisoit l'avancement. La Reine a trois cens femmes à son service, elles servent dix à dix pendant dix jours, & pendant ce tems, elles ne s'éloignent jamais de sa personne.

A moins qu'elle ne fut malade, elle mangeoit toujours en public. C'étoit sous le portique, où elle donnoit Audience qu'on mettoit le couvert. En voici la cérémonie.

On étendoit sur le plancher un grand tapis ou une belle natte du pais, on le couvroit d'une grande nappe de toile d'Europe, ou bien de ces toiles d'écorce qu'on fabrique dans le pais. Elle s'asseoit sur un couffin ou sur les talons, elle n'avoit ni ser viette ni cullière ni couteau ni fourchette, on ne la servoit pour l'ordinaire, que de la vaisselle de terre. Elle prenoit sans façon dans les plats avec la main la viande, la mettoit par morceaux, & mangeoit. Quand elle mangeoit à l'Européenne, elle avoit une table élevée, un fauteuil, & toute la vaisselle étoit d'argent ou de vermeil. Elle parloit pendant son repos aux Dames, & aux Officiers qui l'environnoient, & leur jettoit des pieces de viande qu'ils recevoient avec respect & les mangeoient sur le champ.

Le Pe
qu'on lu
tre ving
les mets
de petits
grillots,
& entre
rôties av
me les ch
Reine qu
ce mets,
une, &
respect,
ne sçaven
friands.

Quand
battoient
leurs doi
& un de
pressoit a
le gros de
gnifier q
la nourri
pandit pa
tête jusq

Le Ge
sa sœur,
soit ave
des reste
avoir bi
cacher en

Le Pere Jean Antoine nous assure, qu'on lui servit un jour jusqu'à quatre-vingt plats. Il fut surpris qu'entre les mets les plus délicats, il y avoit de petits lezards, des sauterelles, des grillots, & autres semblables animaux; & entre les autres un plat de souris rôties avec le poil & la peau, comme les chasseurs les avoient prises. La Reine qui vit que le Pere fourioit de ce mets, le pressa d'en goûter au moins une, & le Pere s'en excusant avec respect, elle lui dit : *Les Européens ne savent pas que ce sont des morceaux friands.*

Quand elle buvoit, tous les assistans battoient des mains, & faisoient de leurs doigts comme des castagnettes, & un de ses premiers Officiers, lui pressoit avec le doigt index de la main, le gros doigt du pied gauche, pour signifier que ses sujets souhaitoient, que la nourriture qu'elle prenoit, se répandit par tout son corps depuis la tête jusqu'à l'extrémité des pieds.

Le Général Ginga Mona, mari de sa sœur, prosterné à ses pieds ramassoit avec soin les os & les arêtes des restes de la Reine, & après les avoir bien succés, il les alloit cacher en terre, de peur qu'ils ne

fussent trouvés, & ne servissent à faire quelque malefice contre la Reine.

La vivacité de l'esprit de cette Princesse paroissoit dans les questions qu'elle proposoit aux assistans, & comme elle avoit toujours des espions fidèles qui l'avertissoient de tout ce qui se passoit, il arrivoit souvent qu'elle découvroit des choses qu'on tenoit fort secretes, ce qui faisoit qu'on étoit persuadé qu'elle pénétoit dans les secrets des cœurs.

Lorsqu'elle avoit mangée, elle distribuoit elle-même les restes à ses courtisans, & il y avoit toujours pour nourrir un grand nombre de personnes.

Le Pere Jean-Antoine s'étonnant un jour qu'elle prenoit cette peine, & lui disant qu'elle se rabaissoit trop, elle lui répondit; *Vous autres Européens, vous avez des attentions superflues, pour des chose que vous appellez politesses, & vous ne pourriez pas gagner par-là l'affection des sujets, comme font les Princes Nègres. Avec peu de dépense, & en leur donnant des restes, ils se croient honorés, & ne prennent pas garde si la main qui leur donne est nette ou non, ils ne considerent que la bonne volonté de celui qui leur donne.*

Lorsqu'elle

DE
Lorsqu'elle
de cōn
ropéens
ne, ses
ment v
voient
mais cel
moit pa
La R
parce q
ni d'An
païs. Il
à Loano
pour la
lieu de
forts, r
font en
calieres
vico de l
sonnes c
les lettre
dispose
ordres.
qu'un i
comme
en état
une si
jusqu'à
davanta
qu'ils p
ner à bo
To

Lorsqu'elle recevoit des Etrangers de conséquence, elle mangeoit à l'Européenne, elle étoit assise sur son trône, ses Officiers, & ses Dames richement vêtues à la Portugaise, la servoient comme on sert en Europe; mais cela lui arrivoit rarement, elle n'aimoit pas les coûtumes qui la gênoient.

La Reine n'avoit point d'écuries, parce qu'on ne se sert ni de chevaux, ni d'Anes, ni de Mulets dans tous ces pais. Il n'y a que quelques Portugais à Loanda qui en entretiennent, plus pour la pompe que pour le besoin. Au lieu de chevaux, on a des esclaves forts, robustes, & bons pietons, qu'on entretient dans des cases particulières, & toujours prêts pour le service de la Cour, soit pour porter les personnes dans un hamac, soit pour porter les lettres. Ils ont un Sur-Intendant qui dispose d'eux, & qui leur donne les ordres. Quand il s'agit de porter quelqu'un ils les envoient sur la route comme des relais, afin qu'ils soient en état de continuer le voyage, avec une si grande diligence, qu'ils font jusqu'à trente lieues, & quelquefois davantage par jour; & quand ceux qu'ils portent ont soin de leur donner à boire de l'eau-de-vie ou du vin,

ils font une diligence incroyable, & plus qu'un bon cheval ne pourroit faire. Mais les porteurs ordinaires ont leurs journées marquées, & n'en font pas davantage.

Entre les Edits rigoureux que la Reine avoit fait publier, il y en avoit un qui ordonnoit sous de severes peines, que ceux qui avoient connoissance de quelque malade qui fut en danger, eussent à en avertir le Missionnaire avec obligation de l'accompagner & de l'aider dans le voyage.

La Reine fut avertie une nuit, qu'une de ses femmes de service, qui demouroit à un mille de la ville, étoit dangereusement malade, elle envoya aussitôt son Interprete avec quatre esclaves porteurs, pour y transporter un des Peres : un d'eux y fut ; mais il ne pût rien tirer de cette femme, elle ne voulut jamais se confesser, pas même écouter, ou répondre à l'Interprete. Elle mourut dans l'impenitence. Un de ces esclaves étant revenu accusa un de ses compagnons, de n'avoir pas fait son devoir en cette occasion. Il auroit été châtié, car la Reine vouloit être obéie ponctuellement ; mais le Pere ayant pris sa dèffense & prouvé la fausseté de l'accusation, la

peine
Reine
femme
en u
pouv
Princ
Se
pas d
infini
sa ma
d'autr
admin
les mo
lieux
jours
ment
mais l
ré de
passion
sujets
une v
vent e
deratio
rema
dans c
voit ob
elle se
des es
tablem
me ils
Elle

peine tomba sur le calomniateur. La Reine ordonna que le cadavre de la femme fut jetté aux bêtes. En cela & en une infinité d'autres choses on ne pouvoit assés admirer le zele de cette Princesse pour la Religion.

Ses soins assidus ne l'empêchoient pas d'être extrêmement attentive à une infinité d'autres choses, elle veilloit sur sa maison comme si elle n'avoit point eu d'autre affaire. Elle avoit une mémoire admirable, elle n'oubloit jamais rien, les moindres circonstances des tems, des lieux, des personnes lui étoient toujours présentées. Elle étoit naturellement fiere, hautaine, dure & severe; mais le Christianisme lui avoit inspiré des sentimens de douceur, de compassion, & quoique la barbarie de ses sujets qui vouloient être conduits avec une verge de fer, l'obligea assez souvent de sortir des bornes de la moderation qu'elle s'étoit prescrites, on remarquoit qu'elle se faisoit violence dans ces occasions; mais elle s'y trouvoit obligée, & dans certains cas, elle sçavoit fort bien traiter comme des esclaves, ceux qui s'écartoient notablement de leur devoir, quand même ils eussent été Princes de son sang.

Elle étoit d'une grande exactitude

pour l'administration de la justice. Il est vrai qu'elle avoit eû des raisons pour la commettre à un seul homme d'un esprit borné ; mais qui étoit d'ailleurs homme de bien. C'étoit devant lui que se portoient toutes les causes civiles , & comme il n'y a pas dans ce pays de Loix municipales , ce pauvre Juge rendoit souvent des Jugemens qui faisoient pitié , plutôt par la crainte de mal faire , que dans le dessein de nuire à personne. On ne manquoit pas d'en appeler à la Reine , & le Juge assistoit à genoux à la révision , & à la cassation de ses Sentences.

Quand aux causes criminelles , elles étoient portées immédiatement au Tribunal de la Reine , qui les decidoit souverainement & sans appel , & les jugemens étoient aussi-tôt suivis de l'exécution.

On s'étonnoit quelquefois qu'elle semblât dissimuler les fautes des Grands ; mais elle avoit ses manieres de les punir , elle n'y employoit souvent qu'un coup d'œil , un regard severe , ou une parole , qui faisoit plus de peine à ces gens que les châtimens les plus rigoureux ne leur en eussent pû faire , parce qu'ils craignoient plus que toutes choses la disgrâce de leur Ma-

DE
resse ,
pouvoit
te fortune
ble , &
esclaves.
ple dans
ci.

Elle e
les Euro
ment le
se défi
toit jam
avoit qu
cette reg
elle étoit
bassadeur
gens ,
re honn
armes à
& écou
jours en
avoient

Tous
& femme
personne
les terres
geoit le
peuple ,
autres co
pection l
travailler

resse, qui d'un moment à l'autre pouvoit les précipiter de la plus haute fortune dans l'état le plus misérable, & les reduire à la condition des esclaves. Nous en avons vû un exemple dans le Gouverneur de Caffucci.

Elle étoit toujours en garde contre les Européens, qu'on appelle simplement les blancs en ce pais là : elle se déffoit d'eux, & ne les admettoit jamais dans sa confiance. Il n'y avoit que les Capucins exceptés de cette regle générale, de sorte que quand elle étoit avertie qu'il venoit des Ambassadeurs avec une grande suite de gens, sous pretexte de leur faire honneur : elle faisoit prendre les armes à ses gens, alloit au-devant, & écouïtoit leurs propositions, toujours en état de se deffendre s'ils avoient eu quelque mauvais dessein.

Tous les sujets de l'Etat, hommes & femmes, étoient obligés d'aller en personne trois fois la semaine cultiver les terres de la Reine. On en partageoit le travail aux Nobles comme au peuple, ceux-ci travailloient, & les autres commandoient, & avoient l'inspection sur les travaux. Ils pouvoient travailler les autres jours pour leur

compte, bien entendu pourtant, que la Reine étoit la maîtresse absoluë de tout ce qu'ils avoient.

Outte cette obligation, ils se trouvoient indispensablement dans la grande place devant le portique d'Audience pour y recevoir la benediction de Sa Majesté. Cette benediction depuis sa conversion, étoit une priere qu'elle adressoit à Dieu pour ses sujets. Ils étoient content quand elle la leur donnoit; mais c'étoit un supplice pour ceux qui en étoient exclus. Au reste, elle traitoit avec beaucoup d'équité les habitans de sa capitale, & elle recommandoit souvent à ses Gouverneurs d'en user de même; mais ils y manquoient encore plus souvent, parce que l'avarice, & la cruauté sont les caracteres de ces gens-là.

Le present le plus agréable qu'elle pouvoit faire à un sujet qui lui avoit rendu des services bien considerables dans la guerre, c'étoit de lui donner un arc dont elle se fût servie. Ils regardoient cela comme une faveur, & la demandoient avec empressement, quand ils croyoient l'avoir meritée. Ils étoient persuadés que l'attouchement des mains de la Reine, imprimoit dans cet arc une vertu qui fai-

soit, qu'il tiroit jadis invinciblement les aurores, & qu'il étoit si grandement gâté, qu'il en rejettoit même les rayons selon ce qu'on en avoit dit.

L'on avoit vu cette Princesse convertir ses Etats en un pays de superstition, & de magie, aux os de laquelle elle avoit fait des sacrifices de sang. Les uns des Princes pourvu qu'ils fussent goureux, & qu'ils ne fussent pas me d'être. Il est vrai que l'on avoit vu à la bataille de Marston en 1657. d'un arc qui avoit été que impie, & qu'il étoit abusé de sa digieuse vertu. Il ger de la main de la Reine, & elle le portoit dans son quartier, & dans ce

soit, que celui qui s'en servoit ne le tiroit jamais à faux, & qu'il étoit invincible. L'expérience journaliere les auroit dû guerir de cette imagination; mais elle étoit si profondement gravée dans leurs esprits, qu'ils en rejettoient toujourns la faute sur eux-mêmes, & jamais sur cet arc, qui selon eux étoit infallible.

L'on vit sous le Gouvernement de cette Princesse; c'est-à-dire, depuis sa conversion, l'Idolâtrie détruite dans ses Etats, aussi-bien que le culte superstitieux que les Giagues rendoient aux os de leurs deffunts, les Sacrifices de victimes humaines, & les festins des mêmes chairs. Elle y avoit pourvû par des Edits extrêmement rigoureux, & elle avoit un soin extrême d'être avertie si on y contrevenoit. Il est vrai qu'elle ne s'étoit point trouvée à la tête de ses troupes dans des batailles, qu'une fois depuis l'année 1657. de sorte qu'il lui avoit été presque impossible de retrancher tout-à fait cet abus à cause de la demangeaison prodigieuse qu'avoient ses sujets de manger de la chaire humaine; mais quand elle le sçavoit, il n'y avoit point de quartier pour ceux qui étoient tombés dans cet excès; & quand les Officiers

ne l'avoient pas empêché, ou n'avoient pas puni les coupables, elle s'en prenoit à eux, les castoit & les reduisoit dans un état qui leur étoit plus douloureux que la mort.

Le penchant que tous ces peuples ont à l'Idolâtrie & à la superstition, rendoit les Missionnaires extrêmement retenus dans la distribution des cires benites, & des reliques des Saints Martyrs.

La Reine parlant un jour des coutumes impies des Giagues, & détestant leur cruauté dans le massacre qu'ils faisoient de tant de créatures humaines dans leurs funestes tombos, elle déclara qu'elle deffendoit absolument qu'on fit rien de semblable pour elle après sa mort. Le Général Ginga Mona qui étoit présent, crût faire bien sa Cour, en lui disant, que si ce malheur arrivoit, tous ses sujets voudroient mourir avec elle, & servir de victimes à son Tombo; c'est-à-dire à sa pompe funebre. Elle le regarda d'un œil irrité, & lui dit, *si vous pensés comme vous parlés vous vous en repentirez, je donnerai de si bons ordres, que si contre ma volonté on fait un Tombo, on commencera le massacre par les premières personnes, & vous se-*

D
yez à la
hardi po
position.
que cho
ce qui f
comme
les reso
resolu de
elle dire

Elle a
fares de
notre re
dans les
sons; c'
mées, il
l'adoroi
& ces n
de ceux
soient t
sur leur
font les
la guerr
ple à ve
de musi
tems au
si fort d
destinés
clésiasti
des Fic
La R
niers de

vez à la tête ; puisque vous êtes assez hardi pour avancer une semblable proposition. En effet, elle déterminâ quelque chose sur cela avec ses Ministres, ce qui faisoit craindre à ce General, comme il l'a dit depuis plusieurs fois, les résolutions de la Reine, étant bien résolu de ne lui jamais contredire quand elle diroit quelque chose.

Elle avoit tellement avancé les affaires de la Religion que le signe de notre redemption se voïoit par tout, dans les places publiques, & sur les maisons ; c'étoit le grand étendart des armées, il étoit sur tous les drapeaux. On l'adoroit par tout où on le rencontroit, & ces nouveaux Chrétiens à l'exemple de ceux de la primitive Eglise, le faisoient fréquemment sur leur front & sur leur poitrine. Les Mochuqui qui sont les instruments dont on se sert à la guerre, servoient à exciter le peuple à venir à l'Eglise, & les instruments de musique qui avoient servi si long-tems aux dantes deshônêtes qui étoient si fort du goût de ces peuples, étoient destinés à proferer des Hymnes Ecclesiastiques qui reveilloient la piété des Fidèles.

La Reine ordonna, que les prisonniers de guerre qui voudroient se con-

vertir & recevoir le Baptême, furent à la disposition des Missionnaires, qui les employoient au service manuel des Eglises, à cultiver des terres, & à porter du bois & autres choses aux pauvres; & par cette adresse, cette habille Princesse pourvût aux besoins d'une quantité de pauvres qui n'étoient plus en état de travailler pour gagner leur vie.

Elle anéantit encore un abus considérable qui étoit dans les hommes comme dans les femmes: c'étoit un soin exorbitant que les deux sexes avoient de leurs cheveux; ils employoient un temps infini à les peigner, les mettre en petites tresses, les orner de plumes & de menilles, & les couvrir de poudre de senteur.

La veneration qu'elle avoit pour les Religieux, passa à ses peuples: du plus loin qu'ils en appercevoient, ils se mettoient à genoux, battoient des mains, se prosternoient, quand il étoit proche d'eux, & ne se relevoient pas qu'ils n'eussent reçu leur benediction. La longueur des chemins, leurs difficultés, les dangers qu'il y a dans les voyages, n'étoient pas capables de les retenir chez eux. Ils quittoient tout dès qu'ils sçavoient qu'un Missionnaire parcouroit une Province, pour

D
le veni
rions,
tème,
quand
cû.

Malg
ne cont
un qui
nir à
dans q
tôt déce
damna
supplice
n'avoit
vanta,
à recon
mander
qu'il lu
voudro
sauva la
marqua
nisme,
puissam
changea
du fou
mines
conduit
ce, où
vigouren
pensa m
fut gues

le venir trouver, écouter les instructions, presenter leurs enfans au Baptême, & le demander pour eux, quand ils ne l'avoient pas encore reçu.

Malgré les Edits rigoureux de la Reine contre les Singhilles, il y en eut un qui fut assés temeraire pour venir à Matamba, & pour s'insinuer dans quelques maisons. Il fut bientôt découvert & pris, la Reine le condamna à être brûlé vif. L'horreur de ce supplice contre lequel son Démon n'avoit point de préservatif l'épouvanta, les Capucins l'allerent exhorter à reconnoître le vrai Dieu, & à demander le Baptême. Il leur répondit, qu'il lui importoit peu ce qu'on lui voudroit faire croire, pourvû qu'on lui sauva la vie. Quoique cette réponse marqua peu de disposition au Christianisme, les Capucins intercederent si puissamment pour lui, que la Reine changea la peine du feu en celle du foïet, & a être relegué aux mines de l'Amérique. Il fut donc conduit & attaché au milieu de la place, où cinquante jeunes gens, forts & vigoureux le foïeterent si bien qu'il pensa mourir sous les coups. Quand il fut guéri, on l'envoya aux mines de

Rio Janneiro dans le Bresil ; mais ce miserable poussé par le desespoir se precipita dans la mer & se noya.

Cet exemple n'ayant pas fait l'impression qu'il devoit faire sur d'autres Singhilles , il y en eût trois qui vinrent la nuit dans une maison de la ville , où ils avoient été appellés pour guerir un malade par leurs prestiges. Le Pere Superieur qui en fut averti , alla avec main forte , les fit prendre , & bien enchaîner , & les fit conduire devant la Reine , qui les condamna à la peine du précédent , & non seulement eux , mais encore tous ceux de la maison , où ils avoient été appellés. Elle ne fit grace qu'à une femme qui étoit grosse , de peur que son enfant n'en souffrit.

On ne peut croire combien les Nègres craignent d'être envoyés à l'Amérique. Ils se sont imaginés que les blancs ne les achettent que pour les manger. Il a fallut pour les détromper en faire revenir de l'Amérique , pour les assurer qu'on ne les mange point , & qu'on se contente de les faire travailler ; mais ce travail dur & continué , est pour eux une peine insupportable , à cause de la paresse qui est un de leurs vices dominants.

Un
à la R
à l'usa
Idole
levés
hors d
échapp
pas po
choses
afin de
y fut
Grande
Singhi
ses Or
ta si p
qu'il c
ce qui
Majest
consen
ment t
ayant f
que si
ne lui
favoris
ils ver
exempl
rent ga
heures
lié avec
foiiette
ruës d

Un jour le Pere Supérieur envoya à la Reine un gros fagot de choses à l'usage des Singhilles, avec un vilain Idole que ses Officiers avoient enlevés à un Singhille, qui demuroit hors de la ville qu'ils avoient laissé échapper. La Reine ne comprenant pas pourquoi il lui envoyoit toutes ces choses, lui manda de venir à la Cour afin de l'apprendre de sa bouche; il y fut, & lui dit qu'il étoit de sa Grandeur de faire tout rendre à ce Singhille, puisque malgré ses ordres ses Officiers souffroient qu'il demeurât si près de sa demeure Royale, & qu'il continua à seduire les peuples; ce qui pouvoit faire croire que Sa Majesté y donnoit quelque espece de consentement. La Reine sentit vivement toute la force de ce reproche, & ayant fait venir ses Officiers, leur dit, que si avant le coucher du Soleil, ils ne lui remettoient ce miserable qu'ils favorisoient, comme il étoit évident, ils verroient au lever du Soleil un exemple terrible de sa justice. Ils n'eurent garde de s'y exposer, quelques heures après il le lui amenerent bien lié avec de grosses cordes: elle le fit foïetter d'importance par toutes les rues de la ville, & puis le condam-

na aux mines des l'Amerique.

Lorsque cette Princesse fit bâtir la grande Eglise de Sainte Marie de Matamba, & qu'il arrivoit quelque leger accident, elle disoit que c'étoit l'ouvrage du Démon. Le Pere Supérieur eût beaucoup de peine à lui persuader le contraire; enfin il en vint à bout, il lui conseilla de défendre à tous ceux qui y travailloient, de porter sur eux des amulettes pour être preservés des dangers qu'ils couroient dans la construction de ce bâtiment, qui étant bien plus haut qu'il n'y en avoit jamais eu dans le país, exposoit ceux qui y travailloient à de plus grands inconveniens, sur-tout par le peu d'adresse des maîtres Charpentiers, Massons, & Couvreur.

Par un secours particulier de Dieu, il n'y arriva aucun accident considerable, ce qui obligeoit la Reine & les Missionnaires à en rendre à Dieu de frequentes actions de grace. On remarqua dans la fabrique de cette Eglise deux choses qui tenoient beaucoup du prodige. La premiere servit à détromper ces peuples de la confiance qu'ils avoient aux amulettes de leurs Singhilles; puisqu'ils connurent évidemment, que ceux qui s'étoient

D
chargés
la honte
avoient
roujour
ble, a
avec fe
ou des
tes, n'a

La G
miratio
pour ce
roient-
avoient
te. Elle
faire at
âge tiro
avoit d
porter
taines
dre, p
l'on bâ
tant de
elle en
les: s'il
y donne
Elle se
vriers,
leur dif
elle leur
vin de
rope:el

chargés de ces mauvaises drogues à la honte du nom de Chétien qu'ils avoient reçu au Baptême, avoient toujours quelque aventure desagréable, au lieu que ceux qui portoient avec foi & devotion des Rosaires, ou des croix, ou des médailles benites, n'avoient jamais aucune disgrâce.

La seconde, fut le zèle digne d'admiration que ces peuples montroient pour ce saint Edifice ? Et comment auroient-ils pû faire autrement, ils avoient toujours la Reine à leur tête. Elle étoit la premiere, qui sans faire attention à sa dignité & à son âge tiroit les pierres de la carrière qu'elle avoit découverte : elle aidait à les porter jusqu'au lieu où plusieurs centaines d'esclaves les venoient prendre, pour les transporter au lieu où l'on bâtissoit l'Eglise, qui en étoit distant de trois lieues : pour les animer elle en chargeoit sur ses épaules Royales : s'il falloit abattre un arbre, elle y donnoit le premier coup de hache. Elle se rendoit la compagne de ses ouvriers, elle chantoit avec eux, elle leur distribuait elle-même des vivres, elle leur donnoit à boire, tantôt du vin de Palme, & tantôt du vin d'Europe : elle entretenoit des jouieurs d'in-

trumens, afin d'entretenir la joye parmi ces ouvriers; parce qu'elle connoissoit en perfection le genie de ses peuples, qui semblables aux chameaux ne marchent jamais mieux, que lorsqu'ils sont accompagnés du son de quelques instrumens. Et d'ailleurs, comment n'auroient-ils pas oubliés leur lenteur & leur paresse naturelle, voyant que leur Souveraine s'épargnoit moins que pas un autre dans les travaux les plus rudes, & qu'elle y étoit plus assiduë que le meilleur picqueur ne l'est en Europe.

La difficulté du transport des pierres celle de les tailler, aussi-bien que les bois, consumma trois années entieres, de sorte que l'édifice ne fut achevé qu'au commencement du mois d'Août 1663.

La Reine de l'avis du Pere Supérieur, choisit le douzième du même mois pour la benediction solemnelle de la nouvelle Eglise. Elle y fit inviter ses Sujets, ses vassaux, & les Etrangers qui s'y rendoient tous en très-grand nombre. Elle eût soin de leur subsistance. Il y avoit deux Chapelles à côté du grand Autel, celle de la droite fut consacrée au Crucifix merveilleux dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, qui étoit toujours couverte de trois

D
rideaux
che au R
le grand
de la Sai
tableau
rie Maje
les table
Saint Ar
doné. Le
y célébr
du mém
sompion
On fit
tion sole
étoit dem
te Anne
se. La Re
à cette
par un c
Superieur
voir les
avantages
Royaume
Saint Ne
bime des
où il éto
Il leur e
exagerer
bien ils
dont ils s
La Me

rideaux magnifiques; & celle de la gauche au Rosaire de la Sainte Vierge; & le grand Autel à Dieu sous l'invocation de la Sainte Vierge. On y plaça un grand tableau copié sur celui de Sainte Marie Majeure, à côté duquel on mit les tableaux de Saint François & de Saint Antoine de Portugal ou de Padouë. Le Pere Supérieur déclara qu'il y célébreroit la premiere Messe le 15. du même mois, jour consacré à l'Assomption de la Sainte Vierge.

On fit le jour suivant la Translation solennelle du Saint Crucifix, qui étoit demeuré dans la Chapelle de Sainte Anne au Palais à la grand Eglise. La Reine assista avec toute sa Cour, à cette cérémonie, elle commença par un discours excellent que le Pere Supérieur prononça, dans lequel il fit voir les graces singulieres, & les avantages que Dieu répandoit sur le Royaume en lui faisant connoître son Saint Nom, & en le retirant de l'abîme des crimes & des desordres, où il étoit plongé depuis si long-tems. Il leur en fit le détail, & sans rien exagerer, il leur fit connoître combien ils devoient estimer cette faveur, dont ils s'étoient rendus si indignes. La Messe suivit le Sermon, à la

fin de laquelle le Pere Superieur ayant pris avec respect le Saint Crucifix, il en donna la benediction au peuple, qui à l'exemple de la Reine étoit prosterné le visage contre terre. Après cela il suivit la Procession qui fit le tour de la place, au bruit de plusieurs décharges de la mousqueterie, & au son de toutes sortes d'instrumens. La Reine suivoit le Crucifix un cierge à la main, elle en avoit fait distribuer à toute sa Cour, qui étoit ce jour-là en habits de Fête, dont la joye fut augmentée par les largesses que la Reine fit à ses Officiers & à tout son peuple.

La Procession étant arrivée à l'Eglise, on chanta quelques Hymnes, & le Pere après avoir donné une seconde benediction avec le Saint Crucifix, le plaça sur l'Autel qui lui étoit préparé, & le couvrit de trois rideaux.

Il arriva un accident la veille de l'Assomption qui merite d'être rapporté ici, parce qu'il sert à faire connoître la duplicité des Nègres, & combien il y a peu de fond à faire sur leur conversion.

Deux Officiers étoient malades depuis quelques jours, sans qu'ils eussent

DE
fait aver
s'étant au
ily eour
sur ces
mettemen
dans leur
n'avoient
complaisa
prêcher,
mourure

Malgré
faire inf
dans le C
solument
disposoit
honneur
ne qui l
gés de le
des Chré
pas enco
tint de l
pleurs qu
mé de ré
La Rein
tion, &
voit une
les cadav
tes.

Les fo
se étant
resolut d

fait avertir le Pere. |Leurs maladies s'étant augmentée, le Pere en eût avis, il y eourût; mais il ne pût rien gagner sur ces malheureux, qui déclarerent nettement, qu'ils vouloient mourir dans leur ancienne Religion, & qu'ils n'avoient reçu le Baptême, que par complaisance pour la Reine. Il eût beau prêcher, il ne pût rien gagner, ils moururent impenitens & Idolâtres.

Malgré cela leurs parens vinrent faire instance au Pere de les enterrer dans le Cimetiere beni. Il le refusa absolument, & ayant appris qu'ils se dispoioient à faire un Tombo à leur honneur, il en donna avis à la Reine qui le deffendit. Ils furent obligés de les enterrer hors du Cimetiere des Chrétiens, ce qui ne contentant pas encore le Pere Superieur, il obtint de la Reine qu'elle deffendit les peuples que ces peuples ont accoutumé de répandre à la mort des Grands. La Reine lui accorda cette satisfaction, & elle déclara que si cela arrivoit une autrefois, elle feroit jeter les cadavres à la riviere ou aux bêtes.

Les fonctions dans la nouvelle Eglise étant achevées, le Pere Superieur resolut de faire une tournée dans le

Royaume, il en parla à la Reine qui louïa son dessein, & lui donna deux Officiers pour l'accompagner, son Secrétaire pour lui servir d'Interprete & de Catechiste, une bonne escorte & tous les gens de service, dont ils pouvoient avoir besoin. Ils partirent de Matamba le deuxième Septembre de la même année 1663.

Mais leur voyage ne fut pas aussi long qu'ils l'auroient souhaité, vû l'abondante récolte qu'ils faisoient. Le Pere Supérieur fut rappelé avec empressement, pour venir secourir la Reine qui étoit tombée dangereusement malade. Il reçût Courriers sur Courriers, d'autant que la Princesse n'avoit confiance qu'en lui, & que ses compagnons étoient aussi malades. Il fit une diligence extraordinaire, & arriva à Matamba le 14. Octobre.

Il trouva la Reine malade d'une grande inflammation de gorge, de sorte qu'elle ne parloit qu'avec beaucoup de peine, ses paroles étant entrecoupées & fort basses.

Il l'exhorta à la penitence & à la confiance en Dieu, & la fit souvenir que le deffunt Pere Antoine de Gâcie, l'avoit une fois guerrie du même mal, en lui appliquant une Image de la Sain-

te Vierg
encore d

pliqua,

va beauc

la parole

à remerci

cette gra

te la vill

Mais

à-fait gu

sa mort

dinaite,

affaires t

toute ent

Le Pere

applicatio

mal, tâch

lui parla

être agré

que l'ins

sur sa po

je sens m

qui me d

malheuye

c'est enva

d'avoir

Que dira

gardoient

gard à la

me pren

Pere ! je

te Vierge. Elle consentit de se servir encore du même remede, on le lui appliqua, & sur le champ elle se trouva beaucoup soulagée; la liberté de la parole lui revint, & elle l'employa à remercier Dieu & sa Sainte Mere, cette grace répandit la joye dans toute la ville.

Mais la Reine ne se crût pas tout-à-fait guerie, elle ne parloit que de sa mort prochaine, & contre son ordinaite, elle abandonna le soin des affaires temporelles, pour s'appliquer toute entiere à celles de son salut.

Le Pere Superieur craignant que cette application continuelle n'augmenta son mal, tâchoit de l'en distraire un peu, en lui parlant des choses qu'il sçavoit lui être agréables; mais elle qui sentoit que l'inflammation s'étoit répanduë sur sa poitrine, lui disoit: *Mon Pere, je sens mon mal, le moment approche qui me détrompera, & après la mort malheureuse de mes deux Officiers, c'est en vain qu'on me voudroit flatter d'avoir à vivre plus que les autres. Que diront bientôt ces gens qui me regardoient comme immortelle, ou qui eût égard à la force de mon temperament, me prenoient pour une Déesse. Ah mon Pere! je ne suis comme les autres qui-*

une charrogne, & un sac de vers & de pourriture. Ce que j'ai en propre, c'est un très-grand nombre de pechés, sur lesquels je dois être jugée au tribunal de Dieu. Je mourrai bientôt, & quoiqu'on s'imagine que je suis mieux, je sens que je ne suis pas guérie, & que je ne puis pas vivre.

On s'aperçût en effet que l'inflammation avoit gagnée la poitrine. Elle se manifesta encore par une violente douleur au côté gauche, accompagnée d'une fièvre aiguë. Ses Medecins lui appliquèrent le 14. Decembre une emplâtre de porcelaine, qui au lieu de lui donner du soulagement augmenta son mal, ce qui lui fit dire : *C'est présentement, Mon Pere, que je sens que mon mal est sans remede, il ne faut pas me flatter, je vous prie de ne me pas abandonner dans ce passage redoutable, je souhaite de le faire dans une constance intbranlable dans la Foi Catholique, & je veux que vous me disiez librement tout ce que je dois faire.*

La maladie de la Reine augmentant de jour en jour, le Pere Superieur se trouva dans de grandes inquietudes, parce qu'il sçavoit la mauvaise coutume de ce pais, qui est, que les Grands se rendent absolument maîtres des ma-

lades, ceux leurs sont pe Il v neste e la Prov jours v lement Etat, & sans l'entrée lon le r que cel au respe tres.

Il cra me cho le parti pax C quels é tion d'au voit qu'i n'étoien que d'ar trouven détermin & fait a Il en re fort vagu qui ne l

lades, & ne laissent en approcher que ceux qui peuvent être favorables à leurs desseins, qui pour l'ordinaire sont pernicieux au salut.

Il venoit d'en voir un exemple funeste en la personne du Seigneur de la Province d'Imbuilla, qui ayant toujours vécu en bon Chrétien, fut tellement obsédé par les Grands de son Etat, qu'il étoit mort sans Sacremens, & sans Prêtres, à qui on avoit refusé l'entrée, & qu'ils avoient enterré selon le rit impie des Giagues, disant que cela convenoit à sa qualité & au respect qu'on devoit à ses Ancêtres.

Il craignoit avec raison, que la même chose n'arrivât à la Reine. Il prit le parti de s'aboucher avec ses principaux Conseillers, afin de découvrir quels étoient leurs sentimens; précaution d'autant plus nécessaire, qu'il savoit qu'il y en avoit parmi-eux, qui n'étoient Chrétiens que de nom; & que d'ailleurs les Souverains qui se trouvent en cet état, ne peuvent rien déterminer qu'ils ne l'ayent proposé, & fait agréer à leur Conseil.

Il en reçût de bonnes paroles, mais fort vagues, & fort à double sens, ce qui ne l'étonna pas connoissant la du-

plicité de ces gens là, & sçachant d'ailleurs qu'ils avoient dit, qu'après la mort de la Reine, les choses reprendroient leurs ancien train.

C'est pourquoy, il entra dans la chambre de la Reine, & lui dit en particulier tout ce qu'elle avoit à faire dans cette occasion: après quoi, il entendit sa confession, & ayant célébré la Messe dans la Chapelle de Sainte Anne, il lui porta en cérémonie le Saint Viatique. Il fit entrer avec lui les quatre premiers Conseillers de la Reine, leur déclarant qu'ils devoient venir recevoir les derniers ordres de Sa Majesté.

Lorsqu'ils furent entrés, & qu'il eût mis le Saint Ciboire sur une table avec des lumieres, la Reine lui demanda un peu de tems pour parler à ses Ministres, & leur adressant la parole avec fermeté, elle leur dit: *Qu'elle remercioit Dieu, de ce qu'elle mouroit dans les sentimens de la Foi Catholique, que si elle souhaitoit de vivre, ce n'étoit que pour la soutenir, & la dilater dans toutes ses Provinces, & même au-delà, qu'à la verité elle étoit fâchée de ne pas laisser un fils qui lui succeda dans son Royaume & dans le zèle qu'elle avoit pour l'honneur de la*

Divine

Divine
alloit p
lui re
son Eta
cœur la
nte, &
gues q
repent
respand
scandale
de gens

La d
gée d'i
le repo
repris c
côté du
son pre
Royaum
lui dit;
bon état
server c
le plus
fendre a
en éloign
geant les
parce qu
leur pier
tat & la
ge votre
terprete
de servir

Tou

Divine Majesté, devant laquelle elle alloit paroître dans peu d'heures, pour lui rendre compte d'elle-même, & de son Etat, qu'elle detestoit de tout son cœur la mauvaise vie qu'elle avoit menée, & les coûtumes impies des Giamgues qu'elle avoit suivies. Qu'elle se repentoit du sang innocent qu'elle avoit répandu, & d'avoir été la cause de scandalle, & de la damnation de tant de gens.

La difficulté de parler, l'ayant obligée d'interrompre son discours, elle se reposa quelques momens, & ayant repris des forces, elle se tourna du côté du nommé Tendala, qui étoit son premier Ministre, & Viceroi du Royaume pendant l'Interregne, elle lui dit; Vous trouvez le Royaume en bon état & en paix, tâchez de le conserver comme vous le trouvez, le moyen le plus sûr, & l'unique, est de défendre avec vigueur la cause de Dieu, en éloignant ses ennemis, & en protégeant les Prêtres & les Missionnaires; parce que c'est de leur vigilance & de leur piété, que dépend le salut de l'Etat & la prospérité des sujets. J'en charge votre fidélité, & celle de mon Interprete, dont le principal devoir a été de servir de Catechiste, & d'expliquer

la Doctrine de Jesus-Christ. Quant à ma personne, je me suis abandonnée entièrement entre les mains de mon Confesseur, en nommant expressement le Pere Superieur, & je veux que pour ma sepulture, & mes funeraillles, on suive exactement les ordres qu'il donnera.

Après ces mots, elle se tourna vers le Saint Ciboire, & les yeux baignés de larmes, elle pria le Pere de lui faire voir son Dieu & son Sauveur. Il le fit, & s'étant approché de la malade, tenant la Sainte hostie sur le Ciboire, elle fit des actes si tendres de contrition, de Foi, d'amour, & de soumission à la Divine volonté, qu'elle tira des larmes & des soupirs de toute l'assemblée. Elle ajouta qu'elle mourroit, & qu'elle vouloit être enterrée selon le rit & les saintes coûtumes de l'Eglise Catholique. Elle reçût ensuite le Saint Viatique avec une pieté & une reverence extraordinaire. Elle pria en silence pendant quelque tems, après quoi elle reposa un peu.

Les Ministres étant sortis de la chambre de la Reine, eurent une longue conference sur la succession à la Couronne: mais avant de rien décider, ils envoyèrent des exprès à tous

D
les Gouver
tieres, q
faire pre
Milices,
esclaves,
tro sacrifi
ne, cher
té. Les
pas sans
hors d'ell
revenir
Superieur
rées avec
La mal
midi, le F
du lit, re
ner dans
l'en prio
trouvée u
on oblige
se repose
soudre: m
encore be
à l'Hospit
riture &
être reco
fin qu'il F
passage.
Il se se
d'une
omme si

les Gouverneurs des Provinces frontières, qui leur portèrent les ordres de faire prendre les armes à toutes les Milices, pour empêcher la fuite des esclaves, & de ceux qui craignant d'être sacrifiés aux funérailles de la Reine, cherchoient à se mettre en sûreté. Les Dames de la Cour n'étoient pas sans crainte; elles étoient comme hors d'elles-mêmes; elle venoient & revenoient se recommander au Pere Supérieur, afin de n'être pas enterrées avec leur Maîtresse.

La maladie s'étant augmentée sur le midi, le Pere Supérieur se mit auprès du lit, résolu de ne la point abandonner dans cette extrémité, comme elle l'en prioit instamment. Mais s'étant trouvée un peu mieux vers le soir, on obligea le Pere Supérieur d'aller se reposer; il eut de la peine à s'y résoudre: mais considérant qu'elle avoit encore beaucoup de force, il se retira à l'Hospice où il prit un peu de nourriture & dormit quelque tems, après être recommandé à son bon Ange, afin qu'il pût assister la Reine dans ce passage.

Il se sentit effectivement éveillé d'une manière extraordinaire, comme si quelqu'un lui eût dit de

retourner auprès de la malade : il se leva & entendit sonner à la porte. C'étoient le Secretaire, & l'Interprete de la Reine qui le venoient chercher, & qui lui dirent que le mal pressoit. Il courut avec eux au Palais, il entra dans la chambre de la Reine, qu'il trouva si mal, qu'il jugea qu'elle n'avoit plus que quelques momens à vivre.

Elle avoit encore toute sa raison, elle ne parloit qu'avec beaucoup de difficulté & demanda l'Extrême-Onction. Il la consola, lui fit faire des actes de contrition, d'amour de Dieu, de resignation : elle les fit avec une grande dévotion, tenant toujours son crucifix entre les bras : elle reçut l'Extrême-Onction avec une connoissance parfaite, répondant aux prieres autant que sa foiblesse le lui permettoit. Enfin le 17. Decembre 1663. elle rendit l'esprit vers le point du jour sans agonie, âgée de quatre-vingt-un an & quelques mois.

On doubla les gardes autour du Palais dès qu'elle fut morte, & on ne permit à personne d'y entrer de tout le jour & de la nuit suivante. La mort de la Reine n'ayant pû être plus longtemps cachée, le Conseil d'Etat la fit

annoncer
cérémonie
ayant
grande
Barbar
élüe p
entre
qui son
On l'é
le mor
ge. La
Reine
tristesse
des cris
la nouv
de la p
Cepes
soit pre
devoit
te, &
mandé
l'habit
toine de
la au P
Il trou
habits
étoit ég
vert d'u
croisés
avec un
avoit su

annoncer le dix-neuf au matin avec les cérémonies ordinaires, & sur le champ ayant fait assembler le peuple sur la grande place, on déclara que Donna Barbara, sœur de la deffunte, avoit été élüe pour lui succeder. On lui mit entre les mains, l'arc & les fleches, qui sont les marques de la Royauté. On l'éleva de terre, afin que tout le monde la vît & lui rendit hommage. La déclaration de la mort de la Reine remplit tout le peuple d'une tristesse infinie; on n'entendit plus que des cris & des hurlemens, sans que la nouvelle Reine parût les consoler de la perte que l'Etat avoit faite.

Cependant le Pere Superieur faisoit preparer le coffre, dans lequel on devoit enfermer le corps de la deffunte, & se souvenant qu'elle avoit demandé plusieurs fois, d'être revêtuë de l'habit de Capucin, que le Pere Antoine de Gaëte lui avoit donné, il alla au Palais pour l'en faire revêtir. Il trouva qu'on l'avoit revêtuë de ses habits Royaux les plus précieux. Elle étoit étenduë sur un brancard couvert d'un brocard d'or, dont les coins croisés sur sa poitrine, étoient attachés avec une agraphe de pierreries. Elle avoit sur la tête un petit casque ceint

d'une couronne d'or, tout garni de plumes de différentes couleurs, elle avoit des tours de corail, & de grosses perles au col, de riches pendans aux oreilles, les bras jusqu'aux coudes, & les jambes jusqu'aux talons, étoient chargés de cercles d'or & de crins d'élephant tressés fort ingénieusement; ce qui est un ornement des plus superbes dans le país; elle avoit aux pieds de petites sandalles de velours rouge fermées d'un bouton de corail, & elle étoit toute environnée de fleurs.

Le Pere Supérieur la fit revêtir de l'habit de Capucin qu'elle avoit souhaité, & lui fit mettre dans les mains son Rosaire & son crucifix.

Elle fut exposée sur son lit de parade dans le salon des Audiances vers les deux heures après midi, afin que tout le monde la pût voir commodément.

Le lit étoit couvert d'un grand drap du país appelé Gabu, elle y étoit comme assise, appuyée sur un riche coussin, que son page d'honneur immobile comme une statuë, soutint pendant plusieurs heures. Un peuple infini vint voir la Reine, pendant que les Missionnaires aidés par quelques gens du país, qui avoient appris à lire

re les
l'Offic

On
seil la
jour su
dans la
née, e
qu'il m
le corp
& d'ar
ment
fums q
perçut

On
envoye
retarde
nouvel
faire m
cher d

On
joieurs
comme
la plus
imagin
oreilles
& la de
Milices
moient
place,
card pa
état de

re les caracteres Européens, recitoient l'Office des Morts autour du corps.

On avoit cru d'abord que le Conseil la tiendroit ainsi exposée tout le jour suivant; car quoi qu'on fût alors dans la saison la plus chaude de l'année, elle avoit été si bien embaumée, qu'il n'y avoit point à craindre que le corps rendit aucune mauvaise odeur, & d'ailleurs on brûloit continuellement une si grande quantité de parfums qu'il étoit impossible, qu'on s'aperçût d'aucune mauvaise odeur.

On fut surpris que les Ministres envoyèrent avertir, que pour ne pas retarder la joye de l'exaltation de la nouvelle Reine, ils avoient résolu de faire mettre le corps en terre au coucher du soleil.

On vit donc venir cent soldats joyeux d'instrumens de guerre, qui commencerent la plus effroyable & la plus discordante musique qui se puisse imaginer, plus propre à étourdir les oreilles, qu'à exciter la compassion & la douleur; ils étoient à la tête des Milices, qui les armes renversées formoient deux gros corps sur la grande place, & qui au moment que le brancard passa devant eux se mirent en état de donner un combat.

Le Clergé composé des Missionnaires & des Chantres, suivoit la croix en chantant les prières accoustumées. Ils étoient suivis du brancard porté par douze des plus notables Confres du Rosaire.

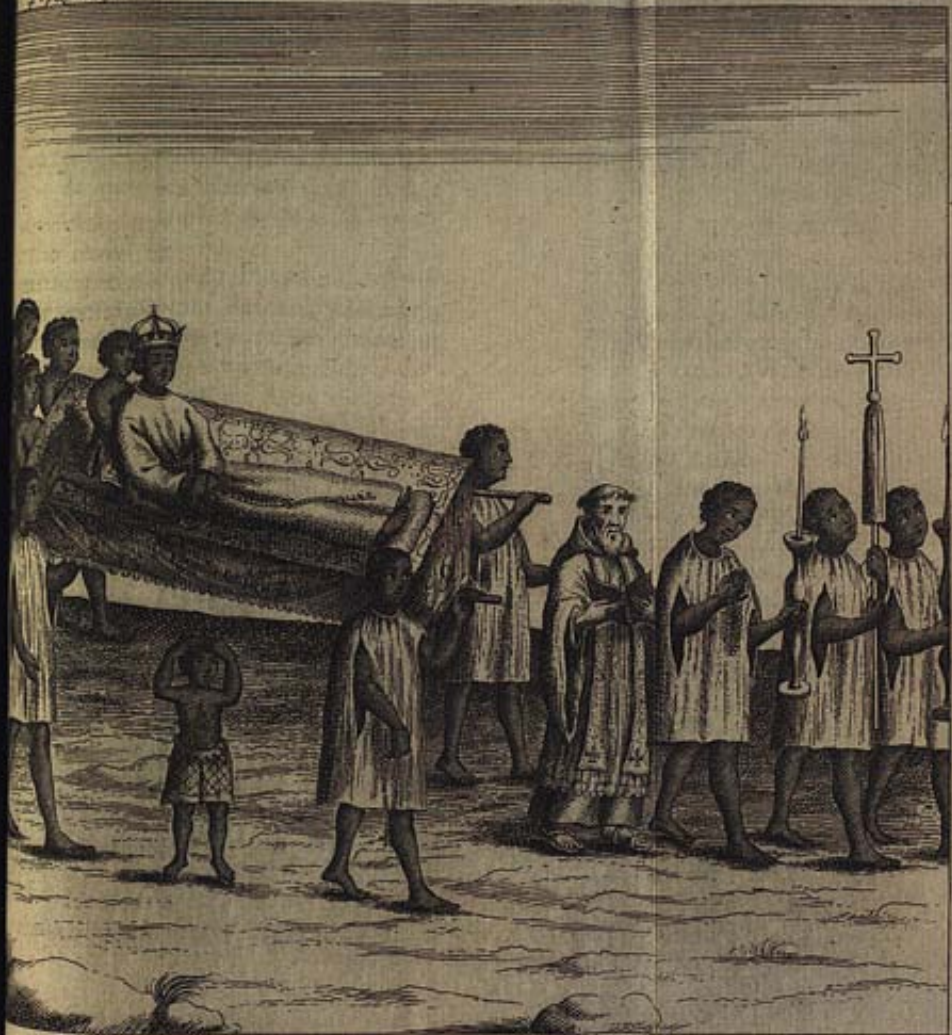
Dès que le corps parut, le peuple donna des marques de joye; parce que la voyant assise, ils s'imaginèrent que leur Reine étoit ressuscitée; mais voyant qu'elle ne leur donnoit point la benediction comme elle avoit coutume de faire, quand elle sortoit en cérémonie, ils reconnurent qu'elle étoit réellement morte, & s'abandonnèrent à la plus grande douleur. Alors les cris & les hurlemens étoufferent le bruit des instrumens, ils se jetterent par terre, se couvrirent la tête de poussiere, & la mêlant avec leurs larmes; ils déplorerent la perte qu'ils venoient de faire de cette Princesse incomparable.

Ce ne fut pas sans peine que le convoi fit le tour de la place, & qu'il entra dans l'Eglise de Sainte Anne. La fosse y étoit préparée: elle avoit douze palmes de profondeur & dix-huit en quarré. Les murs étoient tapissés comme ceux d'un cabinet d'une Princesse avec des étoffes de soye rele-

Planche
de l'enter-
rement de
la Reine.
P. 178.



En



Enterrement de la Reine Zingha

vées d'e
belle na
étendu
posé au
occuper
tiré de
habits,
chaines
des piec
lours, de
& cent
tout ce
funte,
il n'étoit

Le L
sent à ce
de sa Cl
tre le ce
mes du
mer dan

Cet
Pere Su
quelque
content
fit appe
Dames

On au
roit des
l'honneur
ce à leur
traire. C

vées d'or, le fond étoit couvert de belle nattes, sur lesquelles on avoit étendu un riche tapis. On avoit disposé autour de l'endroit que devoit occuper le cercueil, une grande quantité de meubles précieux, de riches habits, des couronnes Royales, des chaînes de corail, des vases d'argent, des pieces de toille d'Hollande, de velours, des spontons, des arcs, des fleches, & cent autres choses, & généralement tout ce qui avoit été à l'usage de la defunte, dont selon les Loix du pais, il n'étoit permis à personne de se servir.

Le Lieutenant Général étoit présent à cette cérémonie, selon le devoir de sa Charge; c'étoit à lui à reconnoître le corps, & à le consigner aux Dames du Palais, qui devoient le renfermer dans le coffre.

Cet Officier ayant demandé au Pere Superieur, s'il y avoit encore quelque cérémonie à faire, & s'il étoit content; & ayant sçu qu'il l'étoit, il fit appeller un certain nombre de ces Dames pour venir faire leur service.

On auroit dû s'attendre qu'il y auroit des difficultés entre elles, pour l'honneur de rendre ce dernier service à leur Maîtresse, on vit tout le contraire. Ces pauvres femmes étoient

tellement saisies de la peur d'être enterrées vivés avec le cadavre, qu'elles s'enfuyoient & se cachoient, & quoique le Pere leur pût dire pour les rassurer, il n'en pût jamais venir à bout, qu'après les avoir fait assurer par le Lieutenant Général, qu'il ne leur arriveroit rien de fâcheux; avec tout cela, il ne fut jamais possible de les faire descendre dans le caveau.

On apporta le coffre, il étoit couvert, & doublé de velours cramoisi. Le Pere Supérieur mit sous la tête de la Reine, une lame de plomb avec une inscription en caractères latins, qui étoient gravés de maniere, qu'ils perceoient des deux côtés. On mit le corps dans le coffre & on le couvrit de trois suaires de drap rouge, violet & noir, sur chacun desquels il y avoit une grande croix de satin blanc. C'étoit l'ouvrage d'un Portugais, que la Reine entretenoit à son service, & qui délivra les Nègres de faire toutes ces choses, dont ils ne sont pas capables. On attachâ le dessus du coffre, il n'y avoit plus qu'à le descendre dans le caveau, & c'étoit aux Dames à l'y poser; mais elles s'enfuirent de nouveau. Le Frere Ignace & le Frere Gabriël y descendirent pour elles. On

fit des
des, &
loit.

Ce
la Reine
écus R
pour le
& mêm
dans le
ves, &
potique
les biens

Les d
caveau
nués,
Courtis
fois, d
avec se
jetter l
remplir
reste d
les fugit
à pleur

Le le
seques
& la M
ta avec
Toutes
armes,
telle qu
vice.

fit descendre le coffre avec des cordes, & ils le placèrent comme il falloit.

Ce qu'on mit dans le tombeau de la Reine, valoit au moins seize mille écus Romains, somme considerable pour le pais, où les richesses des Grands & même des Rois, ne consistent que dans le grand nombre de leurs esclaves, & dans le Domaine absolu, despotique & tyrannique, qu'ils ont sur les biens de leurs sujets.

Les deux Religieux étant sortis du caveau, les Dames qui étoient revenues, les Pages, les Officiers, les Courtisans, prirent la fuite encore une fois, de sorte que le Pere Supérieur avec ses compagnons, fut obligé de jeter la terre dans le caveau pour le remplir, & de l'égalier au niveau du reste du pavé. Dès que cela fut fait, les fugitifs revinrent & passerent la nuit à pleurer la mort de leur Maîtresse.

Le lendemain matin, on fit les obseques, on chanta l'Office des deffunts & la Messe. La nouvelle Reine y assista avec une Cour nombreuse en deuil. Toutes les Milices étoient sous les armes, & pouissoient des cris de tristesse qui interrompoient souvent le service.

Dès que les fonctions Ecclesiastiques furent achevées, les Officiers de guerre vinrent en corps demander au Pere Superieur la permission de célébrer un Tombo public, disant qu'il n'étoit pas juste de priver de cet honneur une Princesse à qui toute la Nation étoit si redevable, que les soldats le demandoient avec instance, & qu'il y avoit du danger à le leur refuser.

Cette proposition embarassa beaucoup le Pere, il craignit avec raison qu'un refus absolu ne les portât à quelque resolution violente. Il consulta un peu en lui-même, il vit que le pouvoir que la Reine deffunte lui avoit donné, ne seroit pas appuyé par la nouvelle Reine, dont il connoissoit la foiblesse. Il resolut prudemment de tirer de cette mauvaise affaire le meilleur parti qu'il pourroit. Il dit d'abord à ces Officiers qu'il les prioit de se souvenir des dernieres volontés de la Reine, qui avoit expressément deffendu que l'on fit pour elle aucune des cérémonies, qui avoient été en usage parmi les Gaiques, & qu'ils lui avoient promis de s'y conformer. Ils lui répondirent qu'ils s'en souvenoient bien, mais qu'ils n'en étoient plus les maîtres, & qu'il y avoit à craindre que les soldats ne se

revo
mal.

étoit

en s

conf

feroit

sans

des f

s'abst

Ce t

cont

de l'o

Le

resol

gnere

& pa

A

ce se

batai

femr

ne y

Cour

son d

extrê

dispo

à cha

de ce

To

le pr

par le

revoltassent & ne fissent bien du mal.

Le Père voyant que la résolution étoit prise, & qu'il ne gagneroit rien en s'y opposant, leur dit qu'il y consentoit; mais à condition qu'on ne feroit qu'une cérémonie Militaire, sans effusion de sang, soit d'hommes, des femmes, ou d'animaux, & qu'on s'abstiendroit des danses impudiques. Ce temperamment leur plût, ils s'en contenterent, & promirent au Père de l'observer.

Les soldats à qui on fit part de cette résolution s'en contenterent & témoignèrent leur joye par de grands cris & par le son des instrumens.

Aussi-tôt on vit d'un côté de la place sept à huit mille hommes rangés en bataille, & de l'autre côté autant de femmes & d'enfans. La nouvelle Reine y vint accompagnée d'une grosse Cour, on donna à chaque Officier son département. On dressa avec une extrême diligence neuf cens cabannes disposées par quartiers comme une ville, à chacune desquelles on mit une garde de cent soldats.

Toutes les dispositions étant faites, le premier Officier Général courant par le milieu de l'armée, commença

à crier de toutes ses forces, & d'un ton lugubre, *le, le, le*, ces paroles signifient tantôt au secours, tantôt à l'aide, tantôt elles servent à imposer silence, & quelquefois pour donner l'allarme. Toute l'armée répéta aussi-tôt ces mêmes syllabes, & pour lors elles signifient que tout le monde est en ordre.

Alors le même Officier repliqua qu'il faisoit sçavoir à tous les sujets du Royaume de Matamba, que la Reine Zingha, leur très-pieuse & très-Chrétienne Reine étoit morte, par l'ordre irrevocable du Ciel.

A cette funeste nouvelle, on entendit de tous côtés des cris & des gemissemens, il sembloit que le desespoir de la perte qu'ils avoient faite les alloit porter à la mort. On sonna l'allarme, & aussi-tôt les soldats commencerent à représenter avec les plus vives expressions, toutes les actions martialles de la Reine defunte; ils imitoient sa manière de disposer ses troupes, de donner la bataille, de forcer les ennemis, de les poursuivre, ils feignoient des retraites, des fuites, d'être tués, de demeurer prisonniers, de se sauver, de se réunir, d'attaquer des postes; & ils faisoient tous ces mouvemens avec tant de justesse

& c
se p
cap
Il
faiso
plais
fin d
deva
l'arc
ce c
tre F
vie p
mis.

Le
ce,
ce qu
du v
conf
on ré
bloit
rêts.

Le
vice
cette
voyo
ce q
fin, c
trava
Reine
dans
d'exp

& d'art, qu'il faut les avoir vû pour se persuader que des barbares en soient capables.

Il est vrai que la poussiere qu'ils faisoient élever, ôtoit une partie du plaisir qu'on auroit eu sans cela. A la fin de chaque acte, les soldats venoient devant leurs Capitaines, la fleche sur l'arc tendu en criant, *Puté, Puté*, ce qui veut dire en abrégé, vive votre Reine, je suis prêt de donner ma vie pour la deffendre contre ses ennemis.

Les Ministres d'Etat & de conscience, représenterent à leur tour, tout ce qu'ils avoient accoûtumé de faire du vivant de la Reine: ils tenoient conseil, on y debattoit des affaires, on rendoit des Jugemens, & il sembloit qu'on alloit executer des Arrêts.

Les Dames & les femmes de service du Palais, firent leur partie dans cette espece de comédie: on les voyoit fort affairées à préparer tout ce qui étoit de leur service, & à la fin, quand on leur annonçoit qu'elles travailloient en vain; parce que la Reine étoit morte, elles entroient dans un desespoir qu'il seroit difficile d'exprimer; elles pleuroient, elles

s'arrachotent les cheveux, elles s'égratignoient, elles hurloient, il sembloit qu'on ne pourroit jamais venir à bout de les consoler. On doit dire à leur louange qu'elles firent excellemment bien leur partie.

Il ne manquoit qu'un Tombo pour contenter entierement ces peuples avides de la chair humaine; la Reine y suppléa par un banquet splendide, qu'elle fit à toutes ses troupes & à son peuple, & elle se trouva en état de le faire, par les grands présens qu'on lui apporta de tous côtés en venant la reconnoître & lui rendre hommage.

Ces honneurs funebres durerent six jours, pendant lesquels il fut impossible aux Missionnaires de les faire venir à l'Eglise. Ils finirent à la fin au grand contentement du Pere Supérieur, qui publia que l'on devoit faire pendant les huit jours qui suivirent les obseques pour la Reine defunte. Comme ce peuple desœuvré aime les fêtes, de quelque espece qu'elles soient, il n'eût pas de peine à les y attirer. On chantoit tous les jours l'Office des deffunts, & la Grande-Messe, après laquelle on faisoit les aspersions, & les encensemens ordinaires autour du Catafalque magnifi-

que,
la gra-
cierg
étoit
tremé
rût a
fourn
parfu
dre la
eours
toujour
à cha
les m
vent
re Sup
lence
avoit
de leur
Le
tincti
Peau
Reine
Quelc
qu'ils
en ell
qu'il r
Dieu
tels p
s'en a
cher
des fl

que, qu'on avoit élevé au milieu de la grande Eglise, il étoit chargé de cierges. L'Eglise toute tendue de noir, étoit ornée de festons de palmes entremêlés de lumieres. La Cour pourvût abondamment à ces dépenses, en fournissant les tentures, la cire, les parfums, & tout ce qui pouvoit rendre la cérémonie plus auguste. Le concours des Grands & du peuple étoit toujours très-grand, & on entendoit à chaque fois les mêmes sanglots, & les mêmes cris; ils empêchoient souvent le chant des Pseaumes, & le Pere Superieur étoit obligé d'imposer silence, en leur disant que la defunte avoit plus besoin de leurs prieres que de leurs pleurs.

Les Courtisans & les gens de distinction, alloient souvent jeter de l'eau benite sur la sepulture de la Reine, & y reciter quelques prieres. Quelqu'uns dirent au Pere Superieur, qu'ils avoient une grande confiance en elle, ils les en reprit, & leur dit, qu'il ne falloit adresser des prieres qu'à Dieu & aux Saints qui étoient déclarés tels par le jugement de l'Eglise: ils s'en abstinrent, mais il ne pût empêcher qu'ils n'entretinssent, jour & nuit des flambeaux allumés autour de la

sepulture comme on le pratique en quelques lieux aux monumens des Rois, & comme cela lui paroissoit encore un peu suspect, ils l'assurerent qu'ils ne le faisoient que par respect pour la Majesté Royale. Ils députerent même deux jeunes Pages, & un nombre de femmes, qui avoient soin d'entretenir l'Eglise bien propre, d'y brûler des parfums, & de répandre sur le plancher des poudres de senteur.

Nous finirons ici l'histoire de la célèbre Reine Anne Zingha, & nous parlerons de Donna Barbara sa sœur, qui porta après elle la Couronne du Royaume de Matamba.

Nous ne représenterons point ce que nous avons dit de cette Princesse, dans plusieurs endroits de ce Livre, comme elle reçût le Baptême à Loanda en 1625. ni comme elle fut deux fois prisonniere des Portugais; non plus que de son mariage infortuné avec le Général Dom Antoine Zingha Mona, ni de quelle maniere elle fut déclarée Reine. Il nous reste à faire le détail de la seconde proclamation, qui fut faite de la même Princesse, quand elle prit le Gouvernement de l'Etat.

Son
bué,
portou
dignité
comm
ou du
étant
propres
du mo
affaire
droit

Les
étant
de rec
mort

La
son d
trée
avoit
net o
né de
faisoit
un jo
front
gues
qui lu
pieds
teau
& ét
une a
par d

Son mari y avoit beaucoup contribué, moins par l'affection qu'il lui portoit, que par la crainte que cette dignité ne lui échapât à lui-même, comme il avoit dessein de l'usurper ou du vivant de la Reine Barbe, qui étant presque aveugle, n'étoit guère propre au Gouvernement de l'Etat, ou du moins, afin de se rendre maître des affaires, & de faire tout ce qu'il voudroit sous le nom de son épouse.

Les obsèques de la defunte Reine étant achevés, on jugea qu'il étoit tems de redonner au peuple la joye que la mort de la Reine lui avoit ôtée.

La nouvelle Reine fut portée sur son thrône qu'on avoit placé à l'entrée du salon des Audiances. Elle avoit sur la tête une espece de bonnet ou de casque leger très-riche, orné de pierrieres & de plumes, qui faisoient un très-bel effet, il en pendoit un joyau de prix qui tomboit sur son front. Elle étoit couverte de deux pages de très-riche étoffe, dont l'une qui lui servoit de juppe alloit jusqu'aux pieds, & l'autre qui étoit son manteau Royal, lui couvroit les épaules, & étoit attaché sur sa poitrine avec une agraffe de pierrieres, & traînoit par derriere jusqu'à terre : elle avoit

sur le bras gauche une peau de tigre, qui a été de tout tems la marque Royale des Rois de Congo, & tenoit de la droite l'arc & les fleches comme son Sceptre.

Dans cet état, on ordonna que tout le monde vint lui rendre hommage.

La premiere personne qui se presenta, fut la fille de la Princesse Muango-a-Matamba, autrefois Souveraine, ou Tiranne du Royaume, dont nous avons parlé au commencement de l'Histoire de la Reine Anne Zingha. Cette Princesse se prosterna aux pieds du thrône, se jeta plusieurs fois de la poussiere, & après avoir reconnu la Reine pour sa Souveraine, & lui avoir promis obéissance, elle se retira.

Hommage
rendu à la
Reine Bar-
be.

Le Général Dom Antoine Zingha Mona, suivit cette Princesse, il fit les mêmes cérémonies; mais il le fit d'une maniere si gênée, qu'il fut aisé de s'apercevoir qu'il les faisoit par force, & en se faisant une extrême violence. Les Ministres vinrent après lui, les Officiers les suivirent, ils furent suivis des gens de distinction, qui n'avoient point de charge; & enfin les troupes & le peuple firent les mêmes choses, sans s'approcher du thrône de la Reine pour éviter la confusion.

Après
miren
la por
autre
porte
pericu
rémon
parce
ce en
mari
que en
jugeoi
pût la
dont
généro
Les
homm
un co
Souve
merve
rent f
rent re
vive
On
quand
dats
porte
mis s'y
& la f
le un
tentr

Après cet acte les premiers de la Cour mirent la Reine sur un brancard, & la porterent sur leurs épaules à un autre thrône qui étoit élevé devant la porte de la grande Eglise. Le Pere Supérieur étoit à côté d'elle dans ces cérémonies : elle l'en avoit prié la veille, parce qu'elle avoit une entière confiance en lui, & que se défiant de son mari, elle craignoit qu'il ne fit quelque entreprise contre elle, dont elle jugeoit qu'il n'y avoit personne qui pût la garantir que ce Religieux, dont elle connoissoit la prudence, la générosité & la fermeté.

Les troupes au nombre de sept mille hommes partagés en deux corps, firent un combat feint à l'honneur de leur Souveraine, dont ils s'acquitterent à merveille, après quoi ils lui demandèrent sa benédiction, & quand ils l'eurent reçûe, ils crièrent plusieurs fois, *vive notre Reine éternellement.*

On croyoit la cérémonie achevée, quand on vit tout d'un coup les soldats courir avec impetuosité à la porte de la ville, comme si les ennemis s'y fussent présentés pour y entrer & la saccager; ils firent hors de la ville un second combat, après lequel rentrant comme s'ils eussent remporté

une victoire complete, ils se présenterent devant la Reine, l'assurèrent que ses ennemis étoient vaincus & mis en fuite, qu'elle vécut contente, & qu'ils avoient en même tems chassé l'esprit de la Reine deffunte de tous les environs de la ville.

Le Pere demanda tout bas à la Reine, ce qu'elle pensoit de cette momerie? Elle lui répondit sur le champ: *Soyés assuré, mon Pere, que si Dieu m'a ôté la vûë des choses de la terre en m'ôtant l'usage de mes yeux, il m'a conservé par sa misericorde ceux de l'ame, qui me regleront en toutes choses par les lumieres de la Foi, que je tâcherai de conserver dans toute sa pureté: je ne me livre point du tout aux mensonges de ces gens, & j'espere qu'ils ne me tromperont jamais. Il est vrai que je suis obligée de dissimuler dans les conjonctures présentes, parce que mon autorité n'est guere bien affermie; mais je viendrai à mes fins, & vous vous appercevrez que je scaurai mettre sous les pieds ces sortes de vanités, pour correspondre à mon Divin Redempteur, dont je porte les bontés profondément gravées dans mon cœur.*

La coûtume des soldats étoit d'achever cette cérémonie, en courant à la

maiso
ou R
sonne
suadar
l'espr
les C
s'absti
se fire
perieu
pas fa
de ce
routes
tion qu
sang h
Tell
après
l'appar
la coût
qui est
autre,
te le p
qu'il vo
se serv
que les
chans,
dont le
On
après le
voyer
ces circe
n'avoit

maison où étoit mort le dernier Roi ou Reine, & de tuer la premiere personne qu'ils y rencontroient, se persuadant que ce massacre empêchoit l'esprit du deffunt de venir inquieter les Courtisans. Dieu permit qu'ils s'abstinent de ce meurtre, dont ils se firent un merite auprès du Pere Supérieur, disant, qu'ils ne l'avoient pas fait à cause de lui, en échange de ce qu'il leur avoit permis de faire toutes les autres cérémonies, à condition qu'ils ne répandroient point du sang humain.

Telle fut la fin de cette cérémonie, après laquelle on porta la Reine dans l'appartement de la deffunte contre la coûtume immémoriale de la Nation, qui est de le brûler & d'en bâtir un autre, afin d'ôter à l'esprit de la deffunte le prétexte de venir molester ceux qu'il voit occuper l'appartement dont il se servoit; car on croit dans ce pais-là, que les esprits des deffunts sont méchans, jaloux & envieux des biens, dont les vivans jouissent.

On n'avoit pas manqué, aussi-tôt après le décès de la Reine Anne, d'envoyer en donner avis à tous les Princes circonvoisins. On peut croire qu'on n'avoit pas oublié le Viceroi d'Ango-

la : c'étoit alors Dom André Vidal de Negrero. L'Officier qu'on lui envoya, pour lui donner avis de la mort de la Reine, avoit ordre de renouveler la paix, & l'alliance reciproque, qui étoit entre les deux Etats. En conséquence le Viceroi fit faire des obseques magnifique pour la deffunte dans l'Eglise des Capucins de la Capitale. Il y assista en grand habit de deüil, avec toute sa Cour, les Conseillers, les Magistrats & toute la Noblesse, après quoi il députa deux Gentilshommes à Matamba, l'un pour faire les complimens de condoléance sur la mort de la Reine, & l'autre ceux de congratulation pour l'élevation au trône, de sa sœur Donna Barbara, à laquelle suivant la pratique de ces pais, il envoya des presens magnifiques.

Les Princes même envoyerent à la nouvelle Reine des Ambassadeurs & des presens. Ses sujets en firent autant, de sorte qu'elle reçût des vivres en abondance, des draps de soye, des tapis, des toiles, des vins, & des liqueurs d'Europe, des ajustemens, un grand nombre d'Esclaves, & autres choses, dont on faisoit monter la valeur à plus de sept mille écus Romains.

Mais la Reine étoit dans un âge avancé

avancé
incura
migrat
grande
gnit
ment
voyoi
de lon
L'enflu
intrigu
étoient
sans f
d'assur
latan,
Zingha
ce qu'
neglige
qu'on a
autres
de la
tir de
qu'elle
bond &
cherch
vaifes
applaud
sçurent
trop cre
du Pala
miere n
Le P
T

avancé, qui étoit pour elle une maladie incurable, outre cela, elle avoit une migraine presque continuelle avec de grands vomissemens, auxquels se joignit une enflure de jambes extrêmement douloureuse; les Medecins la voyoient tous les jours, & faisoient de longues consultations sur ses maux. L'enflure des jambes étoit ce qui les intriguoit davantage: leurs remedes étoient inutiles, & leurs consultations sans fruit; lorsqu'un d'eux s'avisa d'assurer avec l'effronterie d'un charlatan, que c'étoit l'esprit de la Reine Zingha, qui lui causoit ce mal; parce qu'il étoit irrité de ce qu'on avoit negligé de faire en son honneur ce qu'on avoit coûtume de faire pour les autres Souverains, que l'unique moyen de la guerir, étoit que la Reine sortit de l'appartement de la deffunte, qu'elle occupoit, afin que l'esprit vagabond & inquiet ne l'y trouvant plus, cherchât autre part à répandre ses mauvaises influences. Les autres Medecins applaudirent à cette folle décision, & sçurent si bien persuader cette Princesse trop credulle, qu'elle sortit sur le champ du Palais & alla demeurer dans sa premiere maison.

Le Pere Superieur fut informé sur

le champ de cette Ordonnance de la Faculté ; il différa pourtant de l'aller voir jusqu'à trois jours après, & lui ayant demandé comment elle se portoit, & pourquoy elle avoit changé de demeure, elle lui avoüa sincerement tout ce qui s'étoit passé, ce qu'elle avoit fait par le conseil de ces fots de Medecins, & lui dit qu'au lieu d'en recevoir du soulagement elle se trouvoit plus mal qu'auparavant.

Le Pere qui se sentoît vivement touché de la faute que la Reine avoit faite, en donnant si legerement dans ce conseil plein de superstition, la lui remontra avec des termes si vifs, lui fit voir combien il déplaisoit à Dieu, de voir qu'elle se livroit aux conseils de ces Idolâtres insensés, & l'exhorta à retourner, sans délai au Palais Royal, qu'elle avoit quitté à leur persuasion : elle le fit sur le champ, & sans aucune replique.

Mais quand ses Conseillers & ses Medecins, virent qu'elle avoit plus de confiance & de déference pour les conseils du Pere, que pour les leurs, ils répandirent de tous côtés, que comme il avoit procuré la mort à Donna Anna, que tout le monde sçavoit devoir être immortelle, par

science
ôter la
mêmes
qu'ils l
ne. Il
y avoit
prendre
dont o
se de l
re des
bes de
un pré
lesfices
pêcher
de lui
retoit d
coucher
Cett
dule, l
& les l
& on
bes. La
deux jo
te sa C
avoient
pour ce
côtés,
cevoir à
l'eau be
neaux, i
on peut

sciences occultes, il vouloit encore ôter la vie à Donna Barbara, par les mêmes stratagèmes, & ils firent si bien, qu'ils le persuaderent même à la Reine. Ils convinrent cependant qu'il y avoit encore un remede; c'étoit de prendre tous les instrumens de fer, dont on s'étoit servi pour faire la fosse de la Reine deffunte, & d'en faire des anneaux pour mettre aux jambes de la Reine regnante, qui seroient un préservatif efficace contre les maléfices du Missionnaire; mais qui empêcheroient encore l'esprit de Zingha de lui nuire, quand même elle habiteroit dans la même chambre, & qu'elle toucheroit dans le même lit.

Cette pauvre Princesse foible & crédule, les crût, on enleva les pelles & les hoyaux, on en fit des anneaux, & on lui en environna les jambes. La Reine étant venue à l'Eglise deux jours après, accompagnée de toute sa Cour, & sur-tout de ceux qui avoient resolu de la pervertir, & qui pour cet effet, étoient toujours à ses côtés, le Supérieur qui l'étoit allé recevoir à la porte, & lui présenter de l'eau benite, apperçût tous ces anneaux, il en fut affligé autant comme on peut se l'imaginer, il dit la Messe

& reconduisit la Reine à la porte de l'Eglise; après quoi il se retira dans sa cellule, le cœur percé de douleur, de ce qu'il avoit vû. Il pria ardemment le Seigneur de lui inspirer ce qu'il devoit faire, lui paroissant qu'il y avoit beaucoup à craindre pour la Religion dans cette occasion.

Il fut au Palais l'après midi, & se presenta à l'Audiance publique, parce que les Ministres lui avoient fait dire, qu'il n'en devoit plus esperer d'autres, & que toutes les Audiances particulieres lui étoient interdites; il ne laissa pas de lui en demander une, où il n'y eût que son Secretaire pour témoin, elle la lui accorda.

Alors il la reprit vivement, de ce qu'après tant de graces qu'elle avoit reçues de Dieu, elle abandonnoit ainsi lâchement la Religion Catholique, & se mettoit dans un danger évident de perdre son corps & son ame, en s'abandonnant à une veritable Apostasie, qui la feroit tomber dans le dernier des malheurs, elle & tout son peuple, qui ne manqueroit pas de l'imiter. Il ajoûta que ces anneaux étoient des inventions du Démon, inutiles à la santé du corps, & infiniment préjudiciables à celle de son ame, que son

ministre
à lui di
ter ces
donner
sacrific
sang,
seule v
prêché

La R
jeta un
Mon Pa
pour être
suis exc
est cham
je suis c
tres son
de celu
Que ce
j'ai fait
gence. J
ma vol
ces sacr
comme
Je n'ai
rai jama
sont con
tu abor
re votre
d'un M
je vous
du Soleil

ministere l'obligeoit à l'en avertir & à lui dire, que si elle continuoit à porter ces anneaux, il étoit resolu d'abandonner le pais, s'il ne pouvoit y sacrifier sa vie, & répandre tout son sang, pour la deffense de la Religion, seule veritable & Divine qu'il y avoit prêchée.

La Reine confuse au dernier point, jeta un profond soupir, & lui dit, *Mon Pere, je suis femme & cela suffit pour être obligée de confesser, que je suis extrêmement foible. Mon throne est chancelant, je suis privée de la vüe, je suis chargée de maladies, mes Ministres sont mes maîtres, je suis tyrannisée de celui qui me doit toute sa fortune. Que cela vous fasse juger si la faute que j'ai faite ne merite pas quelque indulgence. Je vous assure que c'est contre ma volonté qu'on m'a mis aux jambes ces sacrileges ornemens. Je les regarde comme d'infames marques de servitude. Je n'ai aucune confiance, & je n'en aurai jamais à l'Idolle Ingissi, à qui ils sont consacrés. Oüi mon Pere, je les ai en abomination. Le courage que m'inspire votre juste réprehension, qui est digne d'un Missionnaire de Dieu, fait que je vous promets, qu'avant le coucher du Soleil, tous ces anneaux vous seront*

remis, afin que vous en disposés à votre volonté.

Elle tint parole, elle lui envoya tous ces anneaux par son Secretaire.

Quand les ennemis de la Religion, eurent appris ce que le Superieur avoit gagné sur l'esprit de la Reine, on ne peut exprimer quelle fut leur rage. Ils dissimulerent cependant quelques semaines, esperant de gagner peu à peu la Reine, & d'obliger le Pere Superieur à se relâcher aussi de son côté. Mais voyant qu'ils ne faisoient aucun progrès ni du côté de la Reine, ni du côté du Pere, ils leverent le masque, & firent une assemblée dans laquelle ils introduisirent plusieurs Gangas Idolâtres, Singhilles & autres gens de pareille étoffe, qui s'étoient tenus cachés dans differens endroits du Royaume, depuis la conversion de la defunte Reine, dans laquelle il fut resolu que l'on déclareroit que les Missionnaires étoient des assassins, & comme tels bannis pour toujours de l'Etat, que les Loix étrangères, c'est-à-dire la Loi Chrétienne seroient abolies, qu'on raseroit tous les édifices des Chrétiens, qu'on aboliroit leurs coutumes comme diametrallement opposées à la liberté des hommes, qu'on retablirait les anciens rits des Gia-

gues
Chilo
mes
Que
dre
nes
qu'il
le dél
ils
de ce
un m
tous
mais
sent
tant
sent
Antr
vrai
terer
gens
le po
hors
au E
d'ap
ler d
tien
P
que
les
quel
re I

gues, qu'on remettroit sur pied le Chilombo ; qu'on égorgeroit des victimes humaines à l'honneur des Idoles. Que chaque particulier pourroit prendre autant de femmes & de concubines qu'il en pourroit entretenir, ou qu'il le jugeroit à propos, & selon que le délicieux climat de l'Afrique y porte.

Ils avoient résolu pour venir à bout de ces funestes résolutions, de faire un massacre général des Capucins, & de tous les Européens établis dans le pais ; mais Dieu ne permit pas qu'ils en vinsent à l'exécution. Il ne voulut pas que tant de victimes innocentes servissent à rassasier la faim canine de ces Antropophages. On n'a jamais sçû au vrai qui les en empêcha ; ils se contentèrent de répandre de tous côtés, des gens qui ôtoient aux Missionnaires le pouvoir de faire leurs fonctions hors de la ville. Il ne fut plus permis au Pere Supérieur ni à ses Confreres d'approcher de la Reine, & de lui parler dans des Audiances, ni qu'elle pût rien recevoir qui vint de leurs mains.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que la Reine deffunte, recevoit tous les jours trois ans avant sa mort quelques plats de viande que le Frere Ignace lui accommodoit à la ma-

niere d'Europe, & que la Reine regnante ne buvoit point d'autre eau, que de celle de la citerne que les Missionnaires avoient dans leur hospice, & c'est ce que leurs ennemis empêcherent tout-à-fait.

La Reine entendoit tous les jours les murmures, & les calomnies que ses Officiers debitoient contre les Missionnaires. Elle sçavoit les funestes résolutions qu'ils avoient prises entre eux, mais sa foiblesse naturelle, son âge avancé & ses infirmités la forçoient de se livrer par politique à des gens, dont elle craignoit la petulance, & qui avoient dessein de la faire mourir; afin qu'en rejettant le crime sur les Missionnaires, ils pussent executer ce qu'ils avoient résolu contre eux. Cela l'obligeoit à temporiser & à dissimuler; mais on ne peut pas l'excuser entièrement de s'être ainsi abandonnée à leur discretion, au lieu que si elle avoit montré un peu de résolution, & qu'étant soutenue comme elle l'étoit effectivement par quantité de gens de bien & de bons Chrétiens, elle eût envoyé aux mines du Bresil les chefs de cette sedition, elle eût reprimé l'orgueil des autres, & auroit éteint l'incendie qui a desolé tout le Royaume.

M
Princ
vrée
qu'el
& rie
O
elle
res,
lui F
bligu
term
plus
me l
étoie
aufq
& m
que
en re
Bie
Chrê
avec
ler a
confe
tinue
eût p
si foi
verse
certa
U
na q
lema

Mais la foiblesse de cette pauvre Princesse étoit extrême, elle étoit livrée si absolument à leurs volontés, qu'elle faisoit tout ce qu'ils vouloient, & rien de ce qu'elle vouloit.

On ne la voyoit plus à l'Eglise, elle n'écoûtoit plus les Missionnaires, & quand le Superieur pouvoit lui parler dans quelque Audiance publique, elle ne lui répondoit qu'en termes durs & impolis, ou tout au plus lui disoit que les Couronnes comme les autres choses de ce monde, étoient sujettes à des vicissitudes, auxquelles il devoit s'accommoder, & ne se mêler que de ses affaires, que c'étoit le moyen unique de vivre en repos.

Bien des gens considerables & bons Chrétiens voyoient ce changement avec douleur. Ils venoient se consoler avec les Missionnaires, & par leur conseil, ils faisoient des prieres continuelles pour demander à Dieu qu'il eût pitié de cette Chrétienté encore si foible & si chancelante dont le renversement paroissoit si proche & si certain.

Un accident extraordinaire, donna quelque esperance de voir diminuer le mal. Quatre grands Tigres affamés

entrent un jour dans la ville, & firent un grand carnage d'hommes & d'animaux. Peu de jours après, il entra un autre qui penetra jusque dans les cuisines de la Reine, où ne trouvant qu'un chien il le prit & l'emporta, & quoiqu'il y eût plusieurs hommes armés dans ce lieu, pas un d'eux n'osa lui lancer un javelot ni lui tirer une fleche. Il n'y eut que les cris du peuple qui le firent fuir avec sa proye, tant ils étoient follement persuadés que c'étoit l'esprit de la Reine deffunte qui revenoit assaillir le Palais royal, & se venger de sa sœur qui avoit usurpé le Royaume.

Ce fait remplit la Reine de crainte & d'épouvante, elle assembla son Conseil pour sçavoir ce qu'il falloit faire dans cette occasion. Ces Conseillers après beaucoup de raisonnemens déterminerent d'envoyer querir le Pere Superieur pour sçavoir son sentiment. Il ne jugea pas à propos d'y aller, lui paroissant une chose fort naturelle, que des animaux carnassiers, pressés de la faim, entrent où ils peuvent, & y cherchent de la nourriture. Cependant comme le cas étoit fort extraordinaire, vû les triples enceintes de grosses épines, dont la ville étoit ceinte

& le
à tro
peu
proc

En
cond
ne to
étoit
Pere

Al
fit un
fit ve
veille
de la
noître
dicul
re qu
ticuli
Reine
parer
sœur
qu'ell
après
point
& qu
il dor
dre r
maux
O
& le
s'éto

& les portes si étroites & si difficiles à trouver, il crut que Dieu vouloit peut-être se servir de cet accident pour procurer quelque bien.

En effet ayant été appelé une seconde fois, il alla au Conseil. La Reine toute tremblante lui raconta ce qui étoit arrivé, ajoutant, *qu'en dites-vous Pere?*

Alors le Pere prenant la parole, leur fit un long discours, dans lequel il leur fit voir qu'il n'y avoit rien de merveilleux dans ce que ces bêtes pressées de la faim avoient fait. Il leur fit connoître que c'étoit une imagination ridicule restée du Paganisme, de croire que les ames des deffunts, & en particulier celle de la très-Chrétienne Reine Anne Zingha, vint sous l'apparence de Tigre, faire du mal à sa sœur qu'elle aimoit tendrement, & qu'elle avoit souhaité de voir regner après elle, que ces animaux n'étoient point fantastiques, qu'il falloit les tuer, & que se confiant en la grace de Dieu, il donnoit sa vie, s'il arrivoit le moindre mal après la mort de ces animaux.

On le crût, on disposa les sentinelles & les chasseurs aux endroits d'où l'on s'étoit aperçû que ces animaux étoient

venus, & en peu d'heures on en tira deux qui furent apportés dans la place où le peuple les alla voir, & benit le conseil qu'il avoit donné.

Le Pere étant retourné le lendemain au Palais, & ayant obtenu d'être entendu en plein Conseil, il parla avec tant de force contre la superstition, qui avoit causé cette allarme qu'il convainquit la Reine & tout son Conseil, de la fausseté de leur opinion. La Reine & le Conseil le remercièrent, & le Pere les voyant en si bon chemin, leur dit, qu'il jugeoit à propos de faire un service solennel dans la grande Eglise pour le repos de l'ame de la Reine defunte. On y consentit, on prit jour, & la Cour en fit toute la dépense magnifiquement. Elle ne se contenta pas de cela, elle fit présent de six esclaves aux Hôpitaux de Loanda & de Massangano, pour le service des malades, & elle envoya à l'Hospice des Capucins quarante chevres, cent cinquante poules, deux grandes pieces de toille de coton des Indes, vingt-cinq sacs de Mahis, des fruits, du manioc en quantité.

Quinze jours après, le Pere Supérieur obtint encore, qu'on célébreroit un service solennel pour la même def-

D
funte
qui é
Reine
avec t
& elle
des au
On
& de
velle
tué p
par ce
Elle
de cer
me se
toutes
prend
demeu
ne co
Chrét
& au
re que
esprit
ri info
noissan
sujetti
condit
Il e
chose
Il e
Dong
de la

funte dans la Chapelle de Sainte Anne, qui étoit dans l'enceinte du Palais. La Reine se trouva à ces deux services avec toute sa Cour en habits de deuil, & elle fit en cette occasion de grandes aumônes aux pauvres.

On vit par ce contraste de bonnes & de mauvaises actions, que la nouvelle Reine étoit extrêmement combattue par des respects humains, & par ce qu'elle connoissoit devoir à Dieu. Elle étoit perpétuellement attaquée de ceux qu'elle devoit regarder comme ses confidens, qui tâchoient par toutes sortes de voyes, de lui faire prendre les résolutions, dont ils étoient demeurés d'accord entre-eux; mais qui ne convenoient pas à une Reine Chrétienne ni au salut de ses peuples & au sien propre. Aussi peut-on croire que Dieu punit la foiblesse de son esprit en souffrant qu'elle eût un mari insolent, brutal & cruel, qui connoissant sa foiblesse la tenoit dans une sujettion qui ne differoit guere de la condition des esclaves.

Il est à propos de dire ici quelque chose de ce méchant homme.

Il étoit né dans la Province de Dongo, & étoit fils de la nourrice de la Reine Zingha qui l'aimoit si

Origine
du Général
Zingha
Mona.

tendrement, qu'elle lui avoit donné son propre nom, auquel elle avoit ajouté celui de Mona, qui signifie petit enfant, de sorte que Zingha Mona signifie le petit Zingha. Comme ils avoient succé tous deux le même lait, ils avoient aussi tous deux les mêmes inclinations, avec cette différence que la grace du Seigneur & l'éducation que la Reine avoit eüe chez les Portugais lui avoit appris à les moderer.

Il étoit alteré de sang & de carnage, il faisoit par nature & par inclination, ce que sa sœur de lait faisoit par politique. Il étoit cruel, impie, parjure, trompeur, flateur au-delà de l'imagination.

Il ne s'appliquoit qu'à copier le genie de Zingha, & par ce moyen il s'insinua si avant dans ses bonnes graces, que quand elle embrassa la Secte des Giagues, & qu'elle se mit à leur tête, elle lui fit donner la Charge de Capitaine Général, comme à celui qui pour la barbarie & la cruauté, étoit le premier homme du monde. Il persévera dans cette Secte impie, tant que la Reine y demeura, il la quitta quand elle se convertit, il se fit baptiser; mais comme on ne peut tromper Dieu, il se trompa lui-même com-

me fa

Or

scût

comm

passio

comm

joyeu

comp

toit.

De

Princ

se m

expir

avert

trefa

moril

pice

Anto

avan

dès c

son l

& s'e

qu'il

femm

la de

de M

Ce

qui l

ces e

ne;

mém

me sa fin malheureuse l'a fait voir.

On n'a jamais vû un homme qui sçût mieux se contrefaire, & s'accommoder sur le champ à toutes les passions de sa Maîtresse. Il changeoit comme un Cameleon, il étoit triste, joyeux, meprisant, humble, cruel, compatissant, selon que la Reine l'étoit.

Deux jours avant la mort de cette Princesse, il feignit d'être malade, il se mit au lit, on croyoit qu'il alloit expirer. Le Pere Superieur en étant averti, l'alla voir, & le trouva contrefaisant si bien le personnage d'un moribond, qu'étant retourné à l'Hospice, il dit à ses Confreres, que Dom Antoine Zingha Mona seroit enterré avant que la Reine rendît l'esprit. Mais dès qu'il apprit sa mort, il se leva de son lit plein de santé & de vigueur, & s'en alla faire toutes les démarches qu'il jugea necessaires pour assurer à sa femme Donna Barbara la Couronne de la deffunte, & à lui-même la qualité de Mani Dongo.

Ce n'étoit que son propre interêt, qui l'obligeoit à toutes les complaisances exterieures qu'il avoit pour la Reine; car il n'aimoit personne que lui-même, & quand par respect pour sa

maîtresse, il étoit forcé de retenir les faillies naturelles de sa ferocité; il leur lâchoit la bride aux dépens de son épouse Donna Barbara, qu'il traitoit si indignement qu'on pouvoit dire, que si elle étoit sa femme, il lui étoit un tyran cruel & inhumain, de sorte que cette pauvre Princesse disoit quelquefois aux Missionnaires, que sa condition quand elle étoit prisonniere des Portugais étoit infiniment plus douce que la liberté dont elle jouïssoit, ayant le malheur d'être femme de ce barbare.

Il poussa la brutalité si loin, que s'étant mis en devoir de la tuer, cette infortunée Princesse s'enfuit au Palais, & se mit sous la protection de la Reine sa sœur; mais ce Barbare y étant allé au milieu de la nuit, la tira par force de cet azile sacré, & l'obligea avec des violences extrêmes à retourner à sa maison.

La Reine ayant sçu cet attentat, fit prendre les armes, redoubler les gardes, & assembler son Conseil. L'attentat parut si étrange, que le criminel, comme coupable de Lez.-Majesté, fut condamné à la mort.

Le Pere Superieur étant averti de cet Arrêt, & croyant de gagner ce

malhe
la Rel
Comp
pieds
ment
obrin
Après
n'auro
roit é
res? C
eux &
d'enn
que le
La
gha M
& de
toutes
place.
receve
téré,
ternati
les gar
d'une
le fit ar
de dor
presen
sous d
finies,
un fan
da qu
trembl

malheureux, & d'en faire un appui pour la Religion, s'en alla au Palais avec ses Compagnons, & s'étant tous jettés aux pieds de la Reine, qui étoit extrêmement irritée, ils firent si bien qu'ils obtinrent qu'elle lui donneroit la vie. Après une si grande obligation, qui n'auroit dû esperer que cet homme auroit été le protecteur des Missionnaires? On a vû cependant le contraire, eux & la Religion, n'ont point eu d'ennemi plus cruel & plus déclaré que lui. La suite le fera voir.

La Reine envoya commander à Zingha Mona de venir à l'Audiance seul & desarmé. Il fut surpris de trouver toutes les troupes en bataille sur la place. Il passa au milieu d'elles sans en recevoir la moindre marque d'honnêteté, ce qui le jeta dans la consternation. Arrivé à la porte du Palais les gardes lui en deffendirent l'entrée d'une maniere dure & meprisante. On le fit attendre que la Reine eût achevé de donner Audiance à tous ceux qui se presenterent, qui étoient bien au-dessous de lui. A la fin les Audiances étant finies, elle sortit du salon, s'assit dans un fauteuil sous la porte, & commanda qu'on le fit entrer: il parut tout tremblant. La Reine oubliant dans ce

moment qu'il avoit été son favori, le Général de ses armées & son beau-frere, le traita bien plus mal qu'elle n'auroit traité un esclave, lui reprocha la bassesse dont elle l'avoit tiré pour le combler de biens & d'honneurs, son ingratitude, sa temerité d'avoir violé l'azile sacré de son Palais, les mauvais traitemens qu'il faisoit à la Princesse sa sœur, qu'il vouloit empêcher encore de venir implorer la protection de sa Souveraine, pendant qu'il est permis au dernier de ses sujets d'y venir & d'y être en sûreté. *Tous ces crimes ajouta-t-elle, meritent que je te fasse mettre en pieces; mais nos Peres dans la Religion, à qui je ne puis rien refuser se sont jetés à mes pieds, & m'ont demandé que je te conservasse la vie; je te l'accorde en leur consideration, mais je te déclare déchu de toutes tes Charges, vis en homme privé, ne te présente jamais devant moi, & respecte ta femme comme ta maîtresse, autrement je te ferai déchirer par les bêtes.* Après ces mots elle fit signe qu'on le chassât du Palais. Il en sortit couvert de honte, & la rage dans le cœur, méprisé, abandonné & fui de tout le monde.

Il n'étoit pourtant pas sans crainte;

car con
Ethiopi
lui-me
se souv
mes,
proché

En
na par
se son
table r
il ajoû
en cer
même
confer
lui red
Reine.

Que
la Re
esclav
les les
qu'il
Royau
riosité
le mo
avoit
la Re
sent.

La
te au
rent t
lui ren

car connoissant le genie changeant des Ethiopiens, & jugeant des autres par lui-même, il trembloit que la Reine se souvenant de quelques autres crimes, que ceux qu'elle lui avoit reproché ne l'envoyât au supplice.

En entrant chez lui, il se prosterna par terre aux pieds de la Princesse son épouse, lui dit ce qu'un véritable repentir auroit pû lui suggerer, il ajouta qu'il ne pouvoit plus vivre en cet état, la supplia de lui ôter elle-même la vie, ou si elle vouloit la lui conserver, elle intercedât pour lui, & lui redonnât les bonnes graces de la Reine.

Quelques jours après, il envoya à la Reine, un présent de trente jeunes esclaves quinze garçons & quinze filles les plus beaux & les mieux faits, qu'il s'en pût trouver dans tout le Royaume. Il y joignit quantité de curiosités d'Europe, & fit si bien par le moyen des Dames du Palais qu'il avoit gagnées par ses liberalités, que la Reine voulut bien recevoir son présent.

La Princesse son épouse s'étant jointe au Pere Superieur, ils importunèrent tant la Reine, qu'à la fin elle lui rendit ses Charges, dont par bon-

heur pour lui elle n'avoit pas encore disposé.

Ces graces auxquelles il ne devoit pas s'attendre le rendirent plus doux, & plus honnête; il eut de bonnes manieres pour sa femme, il la respecta pendant que la Reine fut en vie; mais dès qu'elle fut morte, il reprit son premier train, il meprisa cette Princesse infortunée, il la maltraita, & il l'auroit tuée si ses fidèles Ministres, qui ne la quittoient jamais, ne lui en eussent ôté les moyens, & ne l'eussent menacé d'en tirer une vengeance extraordinaire.

Son dessein étoit de s'emparer de l'autorité Souveraine, & de gouverner le Royaume, sous le nom de sa femme, selon les projets iniques qu'il avoit formés.

Il proposa au Conseil, de ruiner la nouvelle ville de Sainte Marie de Matamba, selon l'ancien usage pratiqué de tous les tems, après la mort des Rois, & d'en bâtir une autre. C'étoit un prétexte pour détruire tous les lieux Saints, & pour rétablir l'Idolâtrie. Son dessein paroissoit trop à découvert, le Conseil s'y opposa, & la ville subsista malgré lui. Il échoua encore dans de pareilles tentatives, ce

qui le
ra dan
plus me
rences
re le pa
pour dé
& se re
faisant
tant da
ses volc

Il y a
affaires
lorsqu'u
ne, que
se faire
avoit de
commun

La R
bassade
& nuit
armes b
server
la comm
seils, q
qu'on re
plus en
si on e
Reine.
le chan
afin d'
avoit

qui le rendit si furieux qu'il se retira dans sa maison, affecta de ne se plus mêler des affaires selon les apparences pour avoir plus de tems à faire le parti qu'il vouloit mettre sur pied, pour détruire le pouvoir des Ministres, & se rendre maître de l'Etat, ou en faisant mourir sa femme, ou en la mettant dans une entiere dépendance de ses volontés.

Il y a apparence qu'il avoit mis ses affaires dans l'état qu'il souhaitoit; lorsqu'un soir, il envoya dire à la Reine, que comme sa femme, elle devoit se faire transporter à sa maison où il avoit des choses de consequence à lui communiquer.

La Reine communiqua cette Ambassade à son Lieutenant, qui jour & nuit demouroit dans le Palais, les armes blanches à la main, pour conserver la vie de la Reine. Celui-ci la communiqua aux Présidens des Conseils, qui ordonnerent sur le champ, qu'on redoublât les gardes, afin d'être plus en état de repousser un affront, si on entreprenoit d'en faire un à la Reine. Ces Messieurs envoyerent sur le champ chercher le Pere Supérieur, afin d'avoir son avis sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture.

Il y alla, les écouûta, loüa les précautions qu'ils avoient prises, & leur dit que pour ôter au Général tout prétexte d'en venir à une rupture ouverte; il falloit lui envoyer dire, que l'air de la nuit étant mal sain, & pouvant beaucoup augmenter les incommodités de la Reine, on le prioit de l'excuser, si elle ne se rendoit pas à ce qu'il souhaitoit d'elle. On suivit cet avis, & on le fit sçavoir à Zingha Mona. A quoi le Pere Superieur ajoûta que pour lui faire voir qu'on ne le craignoit point, & qu'on penetroit ses mauvais desseins, il étoit à propos que la Reine vint entendre la Messe à la grande Eglise, & même qu'elle le fit plusieurs jours de suite, avec cette précaution pourtant qu'elle fût bien accompagnée de ses gardes, & que ses Ministres fussent à côté d'elle.

Elle y vint en effet le lendemain, & étant entrée avec ses Ministres dans l'Hospice des Capucins, il y eût un Conseil, dans lequel le Pere Superieur dit qu'il lui sembloit, que le dessein de Zingha Mona avoit été d'enlever la Reine, de la transporter dans les forêts, de la forcer d'abandonner le culte du vrai Dieu, & le faire abandonner au peuple, & ensuite de dé-

truire la
veritab
examin
la que

Ce ma
après d
de la
qui lui
quel il
vroit u
le voul
son où
jugea p
inhuma
si saluta
fosse o
rer.

Ce T
ses se c
toient e
fusion c
rer en
appanag
gement
re à sa
sa dema
consequ
expres

Mais
Ministre
une lou

truire la ville, & tous ceux qui étoient véritablement Chrétiens. Son avis fut examiné & trouvé juste, & la suite ne la que trop prouvé.

Ce malheureux feignit quelque tems après d'avoir consulté sur la maladie de la Reine, de très-habiles gens, qui lui avoient préparé un bain, duquel il étoit infallible qu'elle recevroit une parfaite guérison, si elle le vouloit venir prendre dans sa maison où il l'avoit fait préparer. On ne jugea pas à propos de se fier à cet inhumain. On scût en effet que le bain si salutaire, n'étoit autre chose qu'une fosse où il avoit résolu de l'enterrer.

Ce Tyran voyant que toutes ses ruines se découvrirent, & ne lui apportoient que de la honte & de la confusion demanda permission de se retirer en une Province qui étoit de son appanage, sous prétexte que le changement d'air étoit absolument nécessaire à sa santé. Le Conseil délibéra sur sa demande, & comme on prévint les conséquences, on lui envoya un ordre exprès de ne pas sortir de Matamba.

Mais quelque-tems après, les mêmes Ministres tombèrent d'eux mêmes dans une lourde faute. Quelques peuples

des frontieres s'étant revoltés, & refusant les tributs qu'ils devoient à la Reine, chose assés ordinaire, chez ces peuples mutins & volages; le Lieutenant qui ne vouloit point abandonner la Reine, proposa d'envoyer le Général Zingha Mona pour châtier ces rebelles. Le Conseil y consentit inconsidérément, on lui donna des troupes & il partit. En effet il les mit bientôt à la raison, il battit aussi ceux qui leur avoient donné du secours, & revint victorieux avec un grand nombre d'esclaves, dont il resolut de faire un Tombo à l'honneur de la Reine deffunte. Son dessein quoique caché à la Cour, ne le pût être au Pere Superieur, il en fut informé d'une maniere si sûre que n'en pouvant douter, il alla au Palais, & demanda Audiance, & d'être oüi en plein Conseil, que la Reine ne douta point qu'il n'y eût quelque chose de nouveau, & d'une extrême consequence. Le Conseil fut assemblé, il y fut appelé, & après avoir pris sa place il demanda à ces Messieurs avec politesse, s'ils ne sçavoient rien de nouveau? Ils répondirent qu'ils n'avoient rien appris. Alors le Pere leur déclara en détail tout ce qu'il avoit appris, & leur dit, que
leur

DE
leur imp
Mona à
noit la
& de def
teurs du
terminer
foiblesse
mort de
donnoit

Il s'a
leur dit
qui en pr
daciens
personne
parce que
de ses in
chose qu
me elle
lis, &
dans l'ins
tendre la
rendrez
de Dieu
poursuiv
que vous
tamba C
tirai puis
Foi & m
pris de
Dieux C
à votre
To

leur imprudence d'avoir mis Zingha Mona à la tête d'une armée, lui donnoit la hardiesse de lever le masque, & de deffier à champ ouvert les protecteurs du Chistianisme à dessein de l'exterminer entierement, voyant que la foiblesse du Gouvernement depuis la mort de la Reine Anne Zingha, lui donnoit lieu de tout entreprendre.

Il s'agit ici de la cause de Dieu, leur dit-il, & je ne vois personne, qui en prenne la deffense. L'ennemi audacieux s'avance avec temerité, & personne ne pense à reprimer son orgueil, parce que la Reine Barbe, toute occupée de ses infirmités, songe à toute autre chose qu'à montrer de l'intrepidité comme elle devoit, & ses Ministres avilis, & comme endormis, demeurent dans l'inaction. Il n'y reste plus qu'à attendre la dernier desolation dont vous rendrez un compte terrible au Tribunal de Dieu. Se levant à ces paroles, il poursuivit ainsi son discours. *Or puisque vous le voulés, je sortirai de Matamba & de tout le Royaume. Je partirai puisque vous abandonnés la vraie Foi & mon Dieu. Vous resterés au mépris de tout l'Univers avec vos faux Dieux & votre Idolâtrie. J'enleverai à votre honte toutes les marques de la*

Foi, les croix, les images sacrées. Je mettrai moi-même le feu aux Eglises, afin qu'elles ne soient pas le jouet de votre barbarie. Et je sacrifierai mon corps & ma vie, avant que vous ayez le plaisir de profaner les choses saintes. Mon Compagnon & moi avons du sang dans les veines, il est prêt à être répandu pour la deffense de la Religion, & pour desalterer ces Anthropophages qui le desirent avec tant de passion. Et vous Madame, s'adressant à la Reine, ne devriez-vous pas vous souvenir de tant de belles promesses que vous avez faites à Dieu, dans le tems que vous étiez prisonniere? & ne devriez-vous pas mourir de honte, de ce que au lieu de deffendre la Religion, de la proteger, de la soutenir, comme votre sœur l'incomparable Reine Anne vous l'a recommandé, vous la laissés perir par votre pusillanimité. Je vous parle peut-être pour la dernière fois, avec le zèle Apostolique que m'inspire mon caractère; parce que je ne prétends rien de vous, je ne cherche point vos richesses, je ne veux que votre salut & celui de votre Royaume.

Ce discours étonna tous les Conseillers, ils se regardoient l'un l'autre sans rien dire. La Reine étoit confu-

D
se & fo
ne silen
des Pre
pouvoit
roit lie
& qu'on
pour e
du Gén

En ef
le Serg
pour al
verent
en firen

Mais
ti, leur
vin d'E
il n'en
gagner.
qu'il ve
autreme
au paye
Portuga
se, que
comme
reprime

Il fit
au Pere
un peu
toit pou
le prio
conven

se & fondoit en larmes. Après un moment de silence qui dura assés long-tems, un des Présidens dit au Pere, qu'on ne pouvoit assés louer son zèle, qu'il auroit lieu d'être content de la Reine, & qu'on alloit donner de bons ordres, pour empêcher les mauvais desseins du Général Zingha Mona.

En effet, ils députerent sur le champ, le Sergent Général, & le Secretaire pour aller informer du fait, ils trouverent qu'il n'étoit que trop vrai, & en firent leur rapport au Conseil.

Mais le Général en ayant été averti, leur envoya à tous des présens de vin d'Europe & d'autres choses, & il n'en fallut pas davantage pour les gagner. Il leur fit dire que les esclaves qu'il venoit de prendre n'étoient pas autrement destinés à un Sacrifice; mais au payement de ce qu'on devoit aux Portugais. Et avec cette frivole excuse, que ses présens firent recevoir comme bonne, on ne parla plus de reprimer ses mauvais desseins.

Il fit aussi un semblable présent au Pere Superieur, il lui en envoya un peu, encore lui fit-il dire, que c'étoit pour le Sacrifice de la Messe, qu'il le prioit de le goûter, & que s'il lui convenoit, il lui en envoyeroit davan-

Le Pere
Superieur
est empoi-
sonné par
Zingha
Mona.

tage. Le Pere fut assés simple pour faire cét essai , il en bût environ deux onces , & un quart d'heure après il fut surpris d'une défaillance de cœur, avec de grandes douleurs dans les entrailles , des ébloüissemens , des convulsions d'estomac , en un mot tous les signes les plus évidens que ce vin étoit empoisonné. On lui fit prendre du contrepoison qui le fit beaucoup vomir ; mais la malignité du poison étoit si grande , qu'on desespéra de sa vie pendant plusieurs jours : après Dieu , il ne la tenoit que de son unique Compagnon le Frere Gabriël. Le danger de la mort étant passé , il tomba dans un si grand abattement , que se voyant absolument inutile pour son ministere , il fut obligé de prendre congé de la Reine & de se faire porter à Loanda.

Il étoit dans une affliction extrême d'abandonner cette Mission qu'il aimoit , & où il avoit tant travaillé dans un tems où elle avoit un si grand besoin de son assistance , n'y laissant que le seul Frere Gabriël de Velletry laïque , les trois autres étant morts , & qui y demeura seul, jusqu'à l'arrivée du Pere Bernard de Curtiliano , qui étant mort en assés peu de tems ,

eût p
tiste
ba q
de l'a

Le
que
tier e
rieur
ses de
tres e
que
bride
tierem
fronte
fanes

La
plus
rieur
ter. C
de la
va dan

Il
peuple
quoiqu
perfid
rir pa
divulg
autant
tion d
la Rel
brasser

eût pour successeur le Pere Jean-Baptiste de Salifano. Il partit de Matamba quelques semaines après Pâques de l'année 1664.

Le Général étoit au defefpoir, de ce que son poison n'avoit pas eu son entier effet, Il regardoit le Pere Supérieur, comme le seul qui s'opposoit à ses desseins pernicieux ; car les Ministres étoient gagnés. Aussi dès qu'il vit que le Pere s'étoit retiré, il lâcha la bride à son mauvais genie, il leva entièrement le masque, & introduisit effrontement toutes les cérémonies profanes de l'Idolâtrie.

La Reine foible & malade, n'étant plus soutenuë des avis du Pere Supérieur, n'eût pas la force de lui résister. Cet impie se servit pour achever de la gagner, d'un accident qui arriva dans la ville.

Il y eut quelques personnes du peuple qui moururent subitement ; quoique selon les apparences ce fût le perfide Général, qui les eût fait mourir par le poison ; il ne laissa pas de divulguer par tout qu'il en arriveroit autant à beaucoup d'autres, en punition de ce qu'ils avoient abandonné la Religion de leurs Ancêtres pour embrasser celle des Européens, gens four-

bes & pleins de mauvais desseins, chassés de leur país par la faim, & par la misere, qui ne sont sortis de chez eux que pour envahir ces délicieuses contrées d'Afrique, sous prétexte de Religion.

Il y eut dans le commencement quelques zélés Chrétiens qui s'opposèrent à cette impieté, mais se trouvant sans appui, la peur leur fit faire ce que leur conscience abhorroit le plus, de sorte qu'on vit en peu de tems tout le Royaume plongé de nouveau dans l'Idolâtrie, par une Apostasie générale.

La Reine qui avoit dans le fond des sentimens Chrétiens, mais qui manquoit absolument de courage pour les soutenir, s'imagina que sans beaucoup offenser Dieu, on pouvoit à l'exterieur suivre le torrent, dans l'esperance que Dieu dont la misericorde est infinie, leur donneroit les moyens de remettre le Christianisme dans l'état florissant où la Reine Anne l'avoit laissé en mourant.

On voit assés combien se trompoit cette Princesse foible, timide & destituée de tout secours. En étoit-elle plus excusable? Point du tout, on lui avoit inculqué mille fois, que Dieu ne veut point de duplicité dans son cul-

te,
de la
& de
Dè
na se
metto
entrep
tère c
la Re
ger le
se tro
terés
ces ca
rer &
fang e
le im
un pr
tes de
Leur e
peu a
Mars
ron de
on per
Reine
Minif
mains
noit.
Die
reconn
Salisan
mome

te , & qu'il faut soutenir les verités de la Foi aux dépens de notre sang & de notre vie.

Dès que le Général Zingha Mona se vit à la tête d'un parti qui le mettoit en état de tout oser & de tout entreprendre , il courut un jour à la tête de ces furieux à l'appartement où la Reine Anne étoit morte , & fit égorger les trois premières personnes qui se trouverent devant lui. Ses gens altérés de sang & de carnage , mirent ces cadavres en pieces pour les devorer & se froterent le corps avec leur sang encore tout bouillant dans la folle imagination , que c'étoit pour eux un préservatif assuré contre toutes sortes de maux , & même contre la mort. Leur chef y pensa laisser la vie , & peu après la Reine la perdit le 24. Mars 1666. après un Regne d'environ deux ans & demi , pendant lequel on peut dire qu'elle avoit été moins Reine qu'esclave de son mari , de ses Ministres infidèles & des respects humains selon lesquels elle se gouvernoit.

Dieu permit cependant qu'elle se reconnût. Le Pere Jean-Baptiste de Salifano , qui l'assista dans ces derniers momens , a rendu témoignage qu'elle

avoit abjuré son Apostasie , en avoit demandé pardon à Dieu , & qu'elle étoit morte dans les sentimens les plus Chrétiens. Ces marques de Catholicité , furent cause qu'on lui donna avec les cérémonies ordinaires , la sépulture Ecclesiastique dans l'Eglise de Sainte Anne à côté de sa sœur , étant revêtuë d'un habit de Capucin , comme elle l'avoit demandé.

Malgré tout ce que le Général Zingha Mona avoit pû faire , il y avoit encore un grand nombre de Chrétiens zélés , c'est ce qui avoit empêché cet impie de s'opposer à l'assistance que les Capucins rendirent à la Reine , dans ses derniers jours. Il fermoit les yeux sur bien des choses. Il souffroit que les Chrétiens fissent leurs cérémonies à l'ordinaire , il y assistoit même quelquefois ; parce qu'il étoit réellement un véritable Athée , & qu'il craignoit une sedition , qui l'auroit éloigné du trône , où il vouloit monter. La Reine qu'on en informoit s'en réjouissoit , & disoit qu'il n'étoit pas entièrement perdu , & qu'on pouvoit encore esperer de le pouvoir gagner. Mais dès qu'elle fut morte , & que son parti l'eût déclaré Roi , & lui eût juré fidélité & obéissance , il se montra tel qu'il étoit en effet.

La
célébr
manie
se con
de soi
égorg
grand
servic

Il c
des m
fit en
le con
bien r
cretio
trois p
dont
Chrét
re ba
là éto
nous
mier
& un
nuel
son a
gion
rendu

Ap
quant
le ser
avons
& à b

La premiere chose qu'il fit fut de célébrer le Tombo à la deffunte à la maniere des Giagues. Il est vrai qu'il se contenta de cinq victimes au lieu de soixante & dix qu'il auroit dû faire égorger en cette occasion, eu égard au grand nombre de gens qui étoient au service de la deffunte.

Il choisit cinq jeunes Damoiselles des meilleures maisons de l'Etat, & les fit enterrer vives dans la fosse où étoit le corps de la deffunte; mais il scût bien récompenser cette prétendue discretion, en faisant égorger quarante-trois personnes des premieres de l'Etat, dont le crime n'étoit que d'être des Chrétiens zélés & incapables de faire banqueroute à la Foi. Entre ceux-là étoient le fidèle Interprete, dont nous avons parlé si souvent, le premier Medecin, sa femme & ses enfans & un valet de chambre nommé Emanuel, que ses éminentes vertus, & son attachement inviolable à la Religion, & à la Reine Anne lui avoient rendu odieux.

Après cela il voulut forcer une quantité d'autres Chrétiens à prêter le serment appelé Bolongo, que nous avons décrit dans les Livres précédens, & à boire de cette liqueur empoisonnée

pour les obliger de déclarer que les deux Reines étoient mortes par les enchantemens des Missionnaires, & par les poisons qu'ils leur avoient donnés.

Ces violences furent inutiles, il employa sur ces innocens, les tourmens les plus affreux, il ne pût rien tirer de leurs bouches qui ternît la réputation des Missionnaires.

Il fit accuser de révolte, un des premiers Officiers de l'armée, dont la bonne conduite, la valeur, & la Religion étoient connus de tout le monde. Cet homme se purgea aisément de cette accusation frivole; mais malgré son innocence, il le fit attacher par les quatre membres à quatre poteaux plantés en terre, & en cet état étant élevé de deux à trois palmes, il fit allumer du charbon dessous, & lui fit souffrir un des plus longs & des plus douloureux Martyres.

Il écrivit quelque-tems après au Viceroy de Loanda, & lui manda effrontement qu'il avoit abjuré la Religion Chrétienne, qu'il n'avoit jamais professée qu'extérieurement, & pour ses intérêts & par politique, & qu'il étoit retourné à la Secte des Giagues; & afin qu'on n'en pût douter, il fit

cher
desso
égo

Il
hille
impi

cès
après
prom

& d
de jo

honn
re un

quan

C

si bon

porto

prit

Rein

d'aut

après

quelo
pulle
leurs
qu'il
cette
à tou
roier
seroi
seroi
De

chercher tous les enfans qui étoient au-dessous de huit ans, & les fit tous égorger.

Il assembla jusqu'à cinquante Singhilles, & autres Ministres de sa Secte impie, pour sçavoir quel seroit le succès de ses entreprises. Ces malheureux après leurs cérémonies sacrilèges, lui promirent toutes sortes de bonheurs, & d'avantages, ce qui lui donna tant de joye, qu'il leur donna sept jeunes hommes forts & robustes pour en faire un festin; il y joignit un bœuf & quantité d'autres bestiaux.

Cette liberalité mit ces perfides de si bonne humeur, que leur chef qui portoit le nom & se disoit possédé de l'esprit de N-Golambandi frere des deux Reines deffuntes, lui prédit encore d'autres bonheurs extraordinaires, après quoi il demanda la mort de quelques-uns des assistans; afin qu'ils pussent boire leur sang, & devorer leurs chairs. Il eut sur le champ ce qu'il demandoit. En recompense de cette prompte obéissance, il prédit à toute l'assistance, qu'ils triompheroient de tous leurs ennemis, qu'ils seroient invulnérables, & qu'ils ne seroient jamais faits esclaves.

Depuis ce moment fatal, les Singhilles

eurent permission de tout faire, & jamais on n'avoit porté si loin la cruauté de cette Secte.

Ce même Singhille se feignant un autre jour possédé de l'esprit de N-Golambandi, alla plonger son couteau dans le sein d'un des assistans, & lui ayant arraché le cœur, il le présenta à Zingha Mona, en l'exhortant à aller porter la guerre à un de ses vassaux qui refusoit de le reconnoître pour Souverain, l'assurant qu'il en remporteroit une victoire entiere.

Il arriva en effet, que ce malheureux ayant été surpris, fut défait à platte couture, & destiné à servir de victime avec les autres prisonniers à un Sacrifice solennel, que Zingha Mona fit faire le 29. de Mai 1666. dont voici le détail. Les Singhilles'étant assemblés avec le peuple dans la grande place, le Roi commanda qu'on choisit vingt hommes & vingt femmes, & leur ordonna d'invoquer l'esprit de la Reine Anne à prendre la peine d'entrer dans le corps de quelqu'un de l'assemblée, & de parler comme ceux de N-Golambandi, & autres Princes avoient fait. Aussi-tôt le premier Singhille entonna quelques chansons profanes destinées à cet usage,

que
con
tous
qu'i
jeun
inst
forc
Zin
voic
des
tout
con
rem
rev
bien
mag
pal
mer
tout
Rei
duë
on
Roi
sé c
con
son
Seig
ge,
non
aspe
dats

que les compagnons poursuivirent accompagnés du son étourdissant de tous les instrumens barbares. Après qu'ils se furent épuisés à chanter, un jeune homme que ces fourbes avoient instruit, se mit à crier de toutes ses forces, *me voici, me voici, je suis Zingha N-Bandé votre Reine, me voici prête à vous accorder vos demandes; que voulez-vous?* A ces mots tout le monde se prosterna le visage contre terre. On l'adora, & on la remercia de ce qu'elle vouloit bien revenir parmi eux. Ce jeune homme bien instruit reçût gravement ces hommages, & fut reconnu pour le principal Idole de la Fête. Aussi-tôt on commença ces danses impudiques, & toutes les autres dissolutions, que la Reine Anne avoit abrogées & deffendues sous des peines capitalles. Quand on eût dansé un assés long-tems, le Roi qui paroissoit ravi d'être favorisé du retour de l'esprit de la Reine, commanda qu'on sacrifiat tous les prisonniers, à la tête desquels étoit leur Seigneur, & non content de ce carnage, il fit ouvrir le ventre à un bon nombre des assistans, dont le sang fut aspersé sur lui-même & sur ses soldats, comme un gage assuré des avan-

tages & de la prospérité dont ils devoient jouir à l'avenir.

Ce Sacrifice public, fut le troisième que fit ce Roi scelerat & impie ; après lequel les Singhilles se répandirent par tout l'Etat, & y annoncerent que l'esprit de la Reine Zingha étoit revenu, qu'il avoit paru en présence du Roi & de tout le peuple, & qu'elle agréoit qu'on remît sur pied les anciennes cérémonies, selon lesquelles tout le monde vivoit dans l'heureuse liberté dont on jouit dans la Secte des Giagues. Ce fut ainsi que cette malheureuse Secte fut rétablie & reçûe de tous ces peuples, Dieu le permettant par un juste jugement, pour les punir de leur hypocrisie & de leurs autres crimes.

Comme toutes les personnes qui avoient été attachées aux deux Reines étoient odieuses à ce cruel tyran ; il voulut obliger toutes les femmes à jurer qu'elles avoient conservé inviolablement leur honneur. Il n'y eût point de tourmens qu'il ne leur fit souffrir pour tirer de leur bouche ce qu'elles avoient de plus secret dans le cœur. On ne peut pas nier qu'il n'y en eût de coupables, leur temperament, & le climat les portent au libertinage, &

comme
desliu
elle
celles
rioit
l'être
ment
devo
M
y en
voit
étoie
aimo
Le
qu'eli
honne
te po
eusses
tares
eusse
qui
tes à
trans
Ce
frapp
même
vitud
nier
que
qui l
deses

comme la Reine Anne en sçavoit là-dessus bien plus que pas une autre, elle veilloit avec un soin extrême sur celles qui étoient à son service, les marquoit dès qu'elles étoient en état de l'être, & les faisoit châtier rigoureusement quand elles s'écartoient de leur devoir.

Mais il faut aussi reconnoître qu'il y en avoit beaucoup à qui on ne pouvoit rien reprocher sur cet article, qui étoient bonnes Chrétiennes, & qui aimoient leur devoir plus que leur vie.

Le Tyran s'embarrassoit fort peu qu'elles eussent peu de soin de leur honneur; mais il cherchoit un prétexte pour les perdre, ainsi soit qu'elles eussent résisté à la violence des tortures, soit qu'en étant vaincuës, elles eussent confessé ce qui étoit, ou ce qui n'étoit pas, il les condamna toutes à être venduës aux Européens, & transportées à l'Amérique.

Ces pauvres femmes étoient plus frappées de cet Arrêt que de la mort même; parce qu'elles regardent la servitude chez les blancs comme le dernier de tous les malheurs; de sorte que ce n'est pas sans peine, que ceux qui les achètent les empêchent de se désespérer & de se faire mourir.

Cependant la ville de Sainte Marie de Matamba fut entièrement détruite, les habitans furent contraints de s'aller établir au nouveau Chilombo. La grande Eglise & tous les Oratoires furent profanés, & après qu'on eu eût enlevé les meilleurs matériaux, on mit le feu par tout; on ne respecta pas même l'Eglise de Sainte Anne, où les deux Reines avoient été enterrées.

Le Sergent Général qui étoit beaufrere du Tyran, & un grand nombre de Chrétiens des plus considérables, lui ayant remontré qu'au moins ce lieu devoit être épargné par respect pour les deux Reines qui y reposoient, il lui fit trancher la tête sur le champ, & en auroit fait autant à tous les autres s'ils n'eussent pris la fuite & ne se fussent cachés.

Les meurtres continuels que commettoit le Tyran, porteroient au desespoir un grand nombre de gens, ils prirent les armes, & ayant à leur tête Dom Jean, ce Prince à qui la Couronne appartenoit de droit, & dont nous avons parlé au sujet du mariage qu'il avoit contracté avec Donna Barbara, & qui fut déclaré nul pour les raisons que nous avons dites. Ce Prince se mit en campagne, il atta-

qua
Roy
de
Roi.
La
tier
étoi
zèle
peu
moi
coup
trop
& c
enne
de r
des
que
ran
Roy
tous
suiv
C
Fran
élev
Miss
& t
& la
na p
atta
gran
tyra

qua le Tyran, le défit, le chassa du Royaume, & l'assiegea dans une Isle de la Coanza, & se fit reconnoître Roi.

La Religion pouvoit esperer son entier rétablissement de ce Prince qui étoit bon Chrétien, & qui avoit du zèle pour la Foi; mais il vécut trop peu. Il gouverna pendant quelques mois le Royaume en paix avec beaucoup de sagesse; mais s'étant retiré trop tôt de devant l'Isle qu'il bloquoit, & où il auroit fait mourir de faim son ennemi, il lui donna lieu d'en sortir, de ramasser des troupes, & sur tout des Giagues avec lesquels l'ayant attaqué il fut tué dans le combat. Le Tyran s'empara une seconde fois du Royaume, & y continua à massacrer tous les Chrétiens & autres qui avoient suivi Dom Jean.

Ce Prince avoit un fils nommé Dom François: ce jeune Prince avoit été élevé avec beaucoup de soin par les Missionnaires, il étoit bon Chrétien & très-brave. La mort de son Pere, & la défaite de ses troupes ne l'étonna point: il en leva d'autres, & ayant attaqué le Tyran, il le défit dans un grand combat, il le tua & mit fin à sa tyrannie.

Comme il étoit , par le droit de sa naissance , le plus proche héritier des deux Reines Anne & Barbe , il fut reconnu pour Roi , & gouvernoit le Royaume avec douceur & sagesse , & travailloit à y resusciter la Religion que le Tyran avoit détruite.

Fin de l'Histoire de Zingha & de sa sœur.

RELATION HISTORIQUE
des Royaumes de Congo,
d'Angolle & de Matamba.

CHAPITRE I.

Des Religieux célèbres , qui ont travaillé dans les Missions d'Afrique.

Nous avons rapporté les noms de ces hommes Apostoliques de l'Ordre de S. François appellés Capucins , qui ont porté la Foi dans ces pais Barbares , & qui y ont été comme des prodiges de fermeté , de zèle & de courage , qui ont été de ces vrais

geans
guerre
noître
plus q
entrere
noître
coûtur
de cur
ru , &
que ne
précec

Le
Pere
dans c
muner
Naple
çois L
sa mer
destin
l'Ordre
norité
zième
ta la c
tra ch
l'habit
eut pe
bre P
Religi
lustre
nentes
toine

geans sçavans dans le métier de la guerre. Il est juste de les faire connoître plus distinctement, d'autant plus que le détail dans lequel nous entrerons, servira encore à faire connoître des peuples, des pais, des coutumes, & d'autres choses dignes de curiosité qui n'ont point encore paru, & qui n'ont pû entrer dans ce que nous avons dit dans les Livres précédens.

Le premier qui se présente est le Pere Antoine de Gaëte: il étoit né dans cette ville qu'on appelle communement la clef du Royaume de Naples. Son pere étoit Dom François Laudati, Duc de Marzano, & sa mere Dame Jeanne Caraffa. Il fut destiné dès sa plus tendre jeunesse à l'Ordre de Malte, où il fut reçû de minorité; mais à peine eut-il atteint la seizième année de son âge, qu'il quitta la croix de Chevalier, & qu'il entra chez les Capucins, dont il prit l'habit au Couvent de Casorte, où il eut pour maître de Noviciat le célèbre Pere François-Marie Filomarini, Religieux aussi respectable par son illustre naissance, que par ses éminentes vertus. Celle que le Pere Antoine a fait paroître pendant tout le

cours de sa vie, sont des marques éclatantes de l'éducation toute sainte qu'il avoit reçüe de ce grand homme.

Après sa profession solennelle, il fut envoyé aux études dans la Province de Toscane, & ensuite dans celle de Bologne. Il donna partout des preuves de sa régularité & de son génie excellent pour les sciences : il en revint grand Théologien, & habile Prédicateur. Il fut d'abord employé à enseigner la Théologie dans les Couvents de sa Province. Il prêcha ensuite avec un applaudissement extraordinaire. Il eut la conduite des Novices, & celle de quelques-uns de ses Couvents, & il auroit été bientôt le chef de sa Province, si le zèle qu'il avoit pour le salut des âmes qui se perdoient misérablement dans l'Éthiopie, ne l'avoit engagé à se joindre aux quatorze Missionnaires de son Ordre, que la Congregation de la Propagation de la Foi, envoyoit dans ces pais incultes & sauvages. Il fut institué Supérieur de ces quatorze Religieux qui partirent d'Europe sur la fin de l'année 1653.

J'ai fait part au public des accidens de leur Navigation & de leur

arrivé
appre
& y
lité;
coup
des c
lens,
le ren
Gouve
de to
termin
fier la
ne Z
Matar
de la
la com
seulen
son m
fit em
laquel
l'avon
encore
Minif
sans l
rien c
On p
la Re
peine
qu'il
nibles
trepre

arrivée à Angola. Il se mit d'abord à apprendre les Langues de ces peuples, & y réussit avec une admirable facilité; il porta l'Evangile dans beaucoup de Provinces, & y fit de grandes conversions. Son Nom, ses talens, son zèle infatigable, ses vertus le rendirent cher aux Vicerois, aux Gouverneurs, il étoit aimé & estimé de tout le monde. Ce fut ce qui déterminâ le Viceroi de Loanda à lui confier la Princesse Barbe, sœur de la Reine Zingha, qu'il conduisit jusqu'à Matamba, où il la mit entre les mains de la Reine, dont il acquit tellement la confiance qu'elle le regardoit non seulement comme son Catechiste, & son maître en la Religion, qu'il lui fit embrasser de nouveau, & dans laquelle elle est morte comme nous l'avons dit dans son Histoire; mais encore comme le plus accredité de ses Ministres, & son Conseiller d'Etat, sans l'avis duquel elle ne déterminoit rien qui fût un peu de consequence. On peut dire qu'il étoit le pere de la Religion en ce pais, & que les peines qu'il s'est donné, les fatigues qu'il a essuyées, les frequens & pénibles voyages qu'il a été obligé d'entreprendre, paroissent avoir été au-

dessus des forces ordinaires des hommes les plus vigoureux. Ayant été déclaré Préfet de toutes les Missions, il fut obligé de quitter la Cour de Matamba pour venir résider à Loanda. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que la Reine fut obligée à consentir à son départ. Il arriva à Loanda extrêmement fatigué. Il n'y fut pas deux mois entiers, sans tomber dans une maladie, que les Medecins jugerent mortelle, elle ne l'auroit peut-être pas été dans un autre sujet, mais ses travaux excessifs, l'avoient tellement épuisé, qu'on ne pût lui apporter de remede. Il mourut le 9. de Juillet de l'année 1662. âgé de 47. ans, dont il en avoit passé 31. dans son Ordre. Il fut enterré dans l'Eglise des Capucins à côté du venerable Pere André de Nola. On comptoit qu'en six ans de Missions, il avoit baptisé plus de huit mille personnes. On lui fit des obsèques magnifiques à Loanda & à Malfangano aux dépens du public, ce qui étoit une marque éclatante de l'estime qu'on avoit pour lui. La Reine Zingha lui en fit faire de très-somptueuses à Matamba; nous en avons rendu compte ci-devant.

Le Pere Roch de Gennes a travail-

lé avec
cinq
de Co
de Ba
de De
nomb
A la f
malad
les S
le rer
rope.
buc
fut de
temen
été su
qui lu
bre 1

Le
la Pro
Loand
tions
gné de
ce qu'
cultier
Dieu
intrep
fleuve
une in
grand
ples d
les ab

lé avec un zèle infatigable, pendant cinq ans dans les Missions de l'Etat de Congo. Il a parcouru les Provinces de Bamba, de Pemba, d'Imbuilla, de Dembi, & autres, & y a fait de nombreuses & de solides conversions. A la fin étant tombé dans une grande maladie, qui le rendit paralytique, les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer chercher sa santé en Europe. Son voyage de Loanda à Fernambuco au Brezil, & de là à Lisbonne fut des plus fâcheux, il y arriva justement pour y être enterré, ayant été surpris d'un accident imprévu, qui lui ôta la vie au mois de Septembre 1660. étant âgé de soixante ans.

Le Pere Clement de Macusa, de la Province Romaine, étant arrivé à Loanda fut chargé de faire les fonctions Curiales à Bengo, village éloigné de cinq lieux de Loanda; parce qu'on manquoit alors de Prêtres seculiers pour remplir ce poste.

Dieu lui avoit donné un zele ardent & intrepide. Il parcourut les rivages des fleuves Zenza & Dande. Il détruisit une infinité d'Idoles, mit le feu à un grand nombre de Chimpassi ou Temples de ces fausses Divinités, extirpa les abus & les superstitions de ces

peuples qui étant voisins des Idolâtres étoient sans cesse exposés au peril de se pervertir. Il baptisa plus de deux mille personnes & étoit en train de rendre de grands services à la Religion, lorsque les Superieurs jugerent à propos de l'envoyer en Europe avec le Pere Roch, dont il eût un soin tout particulier pendant leur longue Navigation. Etant arrivé à Lisbonne, & attendant une occasion pour retourner aux Missions d'Afrique, il reçût des ordres de ses Superieurs, de venir en Italie. Le Vaisseau, où il s'étoit embarqué, fut pris par un Corsaire, conduit à Alger & vendu à un Mahometan zélé, qui sçachant qu'il étoit Prêtre le maltraitoit plus que ses autres esclaves. Il le mit dans sa métairie, lui faisoit labourer la terre & tourner la meule de son moulin à farine. Dieu ne l'abandonna pas dans ces travaux excessifs. On manqua de Prêtre dans le bague des esclaves, & on fit à son maître un parti qui contenta son avarice, & qui le fit consentir, que son esclave allât demeurer dans ce bague, où il trouva de quoi exercer son zele & sa charité.

La ville d'Alger s'étant trouvée attaquée de peste dans ce tems-là, ce zélé Religieux

Religi
pestife
sur les
Chrêti
tout le
time u

Cep
ayant
tivité,
pour le
écus :
il s'em
loit à
gracieu
poupe
il se se
na avi
fallu
jettasse
passage
dans un
où on
bout d
deux c
jetté à

Le P
ca, ét
pellé,
fagnan
Paroisse
Franço
7

Religieux se consacra au service des pestiferés. Sa charité se répandoit sur les Mahometans comme sur les Chrétiens, ce qui le fit admirer de tout le monde, & lui acquit une estime universelle.

Cependant des gens charitables, ayant été informés à Rome de sa captivité, donnerent l'argent nécessaire pour le racheter. Il coûta cinq cens écus : ayant ainsi été mis en liberté, il s'embarqua sur un Vaisseau qui alloit à Lisbonne. Le Capitaine le reçût gracieusement dans la chambre de poupe; mais au bout de huit jours il se sentit frappé de peste. Il en donna avis sur le champ, & peu s'en fallut que les Matelots brutaux ne le jettassent à la mer. Le Capitaine & les passagers s'y opposerent; on le mit dans un coin à l'avant du Vaisseau, où on lui donnoit sa subsistance au bout d'un long bâton. Il mourut en deux ou trois jours, & son corps fut jetté à la mer.

Le Pere Jean-François de la Fabrica, étoit d'un petit village ainsi appelé, dans les montagnes de la Garfagnana. Il étoit Prêtre & Curé d'une Paroisse, lorsqu'il prit l'habit de Saint François parmi les Capucins. Son zé-

le pour le salut des ames, fit que ses Superieurs lui permirent de passer aux Missions d'Afrique. Il y fut d'abord employé à tenir l'écolle qu'on avoit ouverte à Loanda pour la jeunesse. Comme il étoit d'un temperamment robuste, & fait aux fatigues de son pais natal très-rude & très-mauvais, les Superieurs lui donnerent le soin des Provinces de Bengo & Dandé. Il donna des marques de son zèle, en s'opposant avec fermeté aux entreprises, & à la puissance des Idolâtres les plus mauvais & les plus à craindre.

Il entra ensuite dans la Comté de Pemba, où il demeura jusqu'à la mort, s'appliquant de toutes ses forces à convertir les Infidèles, à soutenir les Chrétiens foibles, dont la foi étoit chancelante, & à ramener à leur devoir ceux qui s'en éloignoient.

Entre les autres, il y avoit un habitant de Mariaria, terre dépendante du Marquisat de Pemba, qui menoit depuis long-tems une vie scandaleuse avec une concubine qu'il entretenoit. Le Pere Jean-François le pressoit de quitter cette vie, de se convertir, & de prendre pour femme cette concubine, puisqu'il l'aimoit tant,

Ce m
moe
point
hom
reve
marc
& d
Le
au je
sa pa
sa co
qu'ils
le pr
quitte
avoit
payoi
dema
Pere
se moc
mon
vôre
garde
bien
fasse
endur
Cet
phetic
bine r
ce mal
doit d
& de

Ce malheureux écoutoit le Pere & s'en
 mocquoit ; mais le Pere ne se lassant
 point de lui prêcher son devoir, cet
 homme pour s'en debarasser, lui dit,
revenés Pere, un tel jour, qu'il lui
marqua, je suis resolu de vous obéir
& de me convertir.

Le Pere ne manqua pas de retourner
 au jour marqué, & de le sommer de
 sa parole. Cet homme se présenta avec
 sa concubine, & une bande d'enfans
 qu'ils avoient eu ensemble. Le Pere
 le pressa de retourner à Dieu, & de
 quitter sa mauvaise vie ; mais l'autre
 avoit des défaites toutes prêtes, & le
 payoit avec les paroles des obstinés,
demain, demain. A la fin le zèle du
 Pere s'enflama, & il lui dit, *on ne*
se mocque pas ainsi de Dieu. J'ai fait
 mon devoir en vous faisant songer au
 vôtre, vous vous en moqués prenez
 garde que la colere de Dieu n'éclate
 bientôt sur votre tête, & qu'elle ne vous
 fasse servir d'exemple aux pecheurs
 endurcis comme vous êtes.

Cette menace fut une véritable pro-
 phetie. En moins d'un mois la concu-
 bine mourut, & sa mort ayant privé
 ce malheureux des biens qu'il á ten-
 doit d'elle, il fut obligé de s'enfuir
 & de se cacher, & quelques jours

après il mourut miserablement sans donner aucun signe de repentir.

Il y avoit un Soja ou Gouverneur dans le même pais, qui quoique Chrétien menoit une vie aussi abominable que les Giagues. De sang froid il avoit ouvert le ventre à des femmes grosses & avoit dévoré leurs entrailles. Le Pere Jean-François le reprit de cette étrange cruauté & de quantité d'autres crimes énormes. Le Soua parut prendre en bonne part sa reprehension, & comme pour lui en témoigner sa reconnoissance, il lui envoya le lendemain quelques plats de viandes humaines. Le Pere fit signe qu'on les lui reportât, & lui envoya son interprete lui dire de sa part; *qu'il s'étonnoit qu'un homme de son rang voulût se moquer de lui d'une manière si extraordinaire, qu'il sçavoit bien que les Chrétiens ne mangeoient point de viande le Vendredy & jamais de chair humaine, dont ils ont une horreur proportionnée au crime énorme que commettent ceux qui en mangent.* Le Soua ne parut point fâché de ce compliment, il se contenta de dire, *qu'il se corrigeroit.*

Le Dimanche suivant, le même Soua lui envoya un dîné tout entier de

vian
-fian
d'u
nier
en d
de l'
qu'it
se da
ames
plais

Ca
ponf
payâ
avoic
sous
mes
tems
d'en

Le
te vi
1668-
lens
né p
Europ
lieux
où il
Ordre

Le
la Pr
mier
gé du

viandes de Carême. Le Pere se défiant que ce repas ne fût accommodé d'une façon qu'il pourroit être le dernier de sa vie, s'excusa de le recevoir en disant, *que quelques legumes & de l'eau suffisoient pour sa nourriture, qu'il n'étoit venu chercher autre chose dans le país que le salut de leurs ames, & que c'étoit le plus grand plaisir qu'il pouvoit y avoir.*

Ce scelerat ne fit que rire de la réponse du Pere ; mais Dieu permit qu'il payât bientôt son impiété. Ses crimes avoient tellement irrité ceux qui étoient sous sa puissance, qu'il prirent les armes & le tuerent, sans qu'ils eût le tems de se repentir de ses crimes, & d'en demander pardon à Dieu.

Le Pere Jean-François cultiva cette vigne sauvage & sterile jusqu'en 1668. qu'il mourut avec les plus violens symptômes d'avoir été empoisonné par les Ministres des Idoles. Les Européens qui se trouverent sur les lieux porterent son corps à Pemba où il fut enterré dans l'Eglise de son Ordre.

Le Pere Benoît de Lusignana de la Province de Gennes, fut le premier de tous les Capucins qui fut chargé du spirituel de la Forteresse d'Em-

bacca, & de ses dependances. Il vint
 à bout de faire aller les femmes Chré-
 tiennes à l'Eglise, où avant lui elles
 ne mettoient jamais les pieds, &
 par consequent ne recevoient presque
 jamais les Sacremens, & vivoient
 dans la plus grande ignorance de leurs
 devoirs de Chrétiennes. Il y demeura
 deux ans, après lesquels il fut en-
 voyé à l'armée du Giague Cassangé;
 mais ses frequentes maladies l'ayant
 mis hors d'état de soutenir ces fati-
 gues, il fut contraint de retourner à Em-
 bacca. Les services qu'il y avoit ren-
 dus auroient dû l'y faire recevoir avec
 affection, il arriva tout le contraire.
 Ceux à qui il avoit fait plus de bien
 se joignant à quelques jaloux de son
 merite le chasserent de la Forte-
 resse.

Il fut contraint de prendre le che-
 min de la Cour de la Reine Zingha.
 Après cinq jours de marche, il se trou-
 va au bord du fleuve Lucalla, où il
 y avoit un Seigneur avec des troupes
 qui en gardoit le passage. Cet Offi-
 cier l'empêcha de passer & en usa très-
 mal avec lui; de sorte qu'il fut obli-
 gé de prendre un autre chemin, &
 de traverser la Province de Chituchil-
 la, país sauvage, desert, & qui n'est

habit
 après
 la Co
 fut in
 cet C
 nir se
 plia d
 prese
 ce qu
 corda

Il
 Princ
 malac
 de M
 traire
 Eutop
 pour
 gano
 colle
 pour
 discip
 lettre
 furent

Ay
 qui
 Bresil
 heure
 tre va
 pe;
 l'Isle
 l'emb

habité que par des Lions. Il arriva après avoir essuyé bien des dangers à la Cour de Matamba. La Reine qui fut informée du mauvais procedé de cet Officier impoli le vouloit faire punir severement; mais le Pere la supplia de lui pardonner, & lui ayant representé que c'étoit la premiere grace qu'il lui demandoit, elle la lui accorda.

Il demeura un an auprès de cette Princesse, & fut presque toujours malade. Le Superieur vit bien que l'air de Matamba lui étoit tout-à fait contraire, il resolut de le renvoyer en Europe. En attendant une occasion pour y repasser, il s'arrêta à Massangano, où on lui donna le soin de l'école. Il avoit un talent merveilleux pour cet exercice, & du nombre de disciples qu'il forma à la pieté & aux lettres humaines, il y en eut six qui furent ordonnés Prêtres.

Ayant à la fin trouvé un Vaisseau qui alloit à Saint Salvador dans le Bresil, il s'y embarqua, & arriva assés heureusement dans ce Port. Un autre vaisseau le devoit porter en Europe; mais étant arrivé à la vûe de l'Isle de l'Ascension, qui est devant l'embouchure de la riviere de Saint

François, il fut surpris d'un accident qui l'enleva de ce monde, & son corps fut jetté à la mer.

Le Pere Philippe de Sienne a été un des plus heureux ouvriers Evangeliques qui ait travaillé dans cette partie du monde. Il a baptisé en moins de neuf ans près de quatorze mille personnes. Il étoit sçavant, bon Prédicateur, zélé Missionnaire: Dieu lui avoit donné une facilité merveilleuse pour apprendre, & pour parler les Langues Barbares de ces peuples. En peu de tems il ne lui fallut point d'Interprete. Il prêchoit avec force, il étoit intrepide. Il parcouroit les Province de la Comté de Sogno, dans le tems que le Roi de Congo & le Comte, se faisoient une guerre cruelle. Il fut une fois fait prisonnier par un Général des troupes de ce Roi, qui l'envoya avec bonne garde à Saint Salvador: le Roi le regarda comme son ennemi, & quelques prieres que lui pût faire le Pere Jean-Marie de Pavie, Préfet de la Mission, quoiqu'il fût fort avant dans les bonnes graces de ce Prince, il ne pût jamais obtenir sa liberté. A la fin le Vicaire-Général de l'Evêque, ayant interposé son credit & ses prieres en sa faveur,

il obt
sent
roit
terre
gue
sçût
un z
qui ét
de to
y ref
étant
bûch
prene
rons
l'esti
de.

Le
étoit
gues
pour
quel
donn
appr
les
Port
que
est l
sorte
l'ho
aux
l'en

il obtint que ses Superieurs l'envoyassent à Congo de Batta, où demeurait le Pere François-Marie de Valterre : ce fut là qu'il apprit la Langue Abondi très-difficile. Dès qu'il la sçût suffisamment, il parcourut avec un zèle infatigable cette Province, qui étoit comme noyée dans des erreurs de toute espece. On peut dire qu'il y ressuscita la Religion & la pieté, & étant passé à Angola, malgré les embûches qu'on lui avoit dressé pour le prendre, il y travailla, & aux environs, d'une maniere qui lui acquit l'estime & l'affection de tout le monde.

Le Pere Antoine de Serravezza, étoit né dans un petit village des montagnes de Toscane. Son genie heureux pour les Sciences, le fit connoître à quelques gens charitables, qui lui donnerent les moyens d'étudier, il apprit avec une facilité merveilleuse les Langues Latine, Espagnole & Portugaise, & aussi facilement la Grecque, l'Hebraïque, & l'Abondine, qui est la plus ordinaire des Nègres, de sorte qu'on l'appelloit communement l'homme aux sept Langues. Etant passé aux Missions d'Afrique, ses Superieurs l'envoyèrent dans la Province de Gan-

ghella en 1657. où il convertit le Gianga Callangé. Il est vrai que ce malheureux Prince retomba dans l'Idolâtrie comme nous le dirons dans la Relation particuliere de cette Mission. Il alla ensuite dans le Royaume de Matamba, & puis dans le Duché de Bamba. Il avoit baptisé environ huit mille personnes, quand mon Auteur a fini sa Relation, & c'est ce qui nous empêche d'en dire autre chose.

Nous avons parlé si souvent du Frere Ignace de Valsafna Laique. Il a servi dans les Missions pendant quatorze années. Il fut d'abord compagnon du Pere Jean François dans la Mission de Maopongo, à la Cour du Roi Angola Aarij. Il passa à Embacca en 1656. & de la à Matamba, peu de jours après que le Pere Antoine de Gaëte y fut arrivé avec la Princesse Donna Barbara. Ne s'étant point trouvé d'Architecte ni d'Ingenieur pour entreprendre le bâtiment de l'Eglise que la Reine Zingha y vouloit faire bâtir, il en eut la conduite; c'étoit en effet son métier, il excelloit dans tout ce qui regarde l'Architecture, & surmonta par son adresse, & par un travail extraordinai-

te tou
tre da
faire
sur l
plus
Il fit
des r
ment
trava
fidui
ces d
zélée
faire
vaill
ler
Il
& i
clou
de
qu'a
ense
jon
dur
rien
ans
fai
vo
c'e
ro

te toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette entreprise. Il falloit faire apporter les pierres & les bois sur les épaules des esclaves de plus de quatre lieues de distance. Il fit accommoder les chemins, & fit des machines qui faciliterent infiniment le transport des matériaux. Il y travailloit en personne avec une assiduité qui lui acquit les bonnes grâces de la Reine, qui étant extrêmement zélée pour le bâtiment qu'elle faisoit faire à l'honneur du vrai Dieu, y travailloit elle-même & y faisoit travailler toute sa Cour.

Il enseigna à ces ouvriers grossiers & ignorans, la maniere de faire des clouds, & de joindre les grosses pieces de bois avec des chevilles, au lieu qu'auparavant ils ne les attachoient ensemble qu'avec des cordes & des joncs, ce qui n'étoit pas d'une longue durée.

La Reine Zingha obtint des Supérieurs qu'il demeurât plus de quatre ans à sa Cour; quoiqu'il fut nécessaire pour d'autres ouvrages où ils vouloient l'employer.

Ce qui est fort extraordinaire; c'est que cette Princesse vouloit avoir tous les jours quelque plat de viande

préparé de sa main à la maniere d'Europe, malgré la repugnance qu'ont tous les Nègres de manger des viandes préparées par les Blancs.

Retournant un soir du Palais de la Reine, où selon sa coutume il avoit recité le Rosaire, il entendit dans une case des voix qui recitoient à deux chœurs quelques prieres comme les Religieux ont coutume de faire. Il écouta & connut qu'il y avoit là quelque Ganga. Il parla haut & menaça ceux qui y étoient de faire executer les Edits de la Reine. On reconnut sa voix, & aussi-tôt le malheureux Ganga força la foible muraille de la case & se sauva. Le Frere entra, & tous ceux qui restoient prirent la fuite. Il alla sur le champ en porter ses plaintes à la Reine, & le fit d'une maniere qui déplût un peu à la Reine, parce qu'il sembla lui reprocher qu'elle n'avoit pas assés d'attention à faire executer ses Ordonnances. Elle ne laissa pas d'ordonner sur le champ à ses Officiers, de mettre tout en œuvre pour prendre ce Ganga & le lui amener. Ils le prirent en effet & le lui amenerent deux jours après.

Alors cette Princesse ayant fait couvrir de noir, son thrône, & les mu-

rail
app
&
min
côte
Rei
ce C
rite
bler
ver
nab
ce q
vû
ves
tre
que
C
gieu
voir
Gan
mer
je n
j'ai
tice
celu
rois
me.
gne
agre
drie
autr

raillies de son salon d'Audiance envoya appeler le Pere Benoît de Lufignana & le Frere Ignace ; on amena le criminel chargé de fers & le bourreau à côté de lui la hache à la main. La Reine dit au Frere Ignace : *Voilà ce Ganga Idolâtre , qui a eu la temerité d'entrer dans la ville , de rassembler des gens & de tâcher de les pervertir , en les attirant au culte abominable des Démons. Vous Frere Ignace qui l'avez entendu , & qui l'avez vû fuir. Vous qui cherchez des preuves de son impiété & le devés connoître , dites-nous si c'est lui , on n'attend que cela pour le faire mourir.*

Ce discours étonna le bon Religieux , il ne sçavoit ce qu'il en devoit croire , ou si c'étoit le véritable Ganga criminel ou quelqu'autre qui meritât la mort. Madame , lui dit-il , je n'ai pas vû en face le Ganga que j'ai denoncé au Tribunal de votre justice ; je ne puis pas assurer que c'est celui que je vois ici présent , je pourrois me tromper & commettre un crime. Le zèle que votre Majesté témoigne à punir un si grand crime est très-agréable à Dieu , mais vous lui rendriez compte si vous faisiez punir un autre malfaiteur à la place de celui

dont je me suis plaint. La Reine lui repliqua, *vous avez raison, & il ne me conviendrait pas de me moquer de Dieu, en faisant perir un autre criminel en la place de celui dont il s'agit. Je loue votre zèle, & l'impie que vous voyez va être puni.*

Aussi-tôt on tira hors du falon le malheureux Ganga, pour l'aller exécuter dans la place; mais le Frere Ignace obtint à force de prieres, que la peine de mort seroit changée en celle d'être vendu aux Portugais, pour être transporté aux mines du Bresil. Je n'en dirai pas davantage de ce bon Religieux. Les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer en Europe, chercher sa santé que ses longs services lui avoient fait perdre en Afrique.

CHAPITRE IV.

De la Mission de la Province appelée la petite Ganhella.

Cette petite Province est au centre du Royaume de Matamba, entre les deux rivières de Coanza & Coari, qui sont éloignées l'une de l'autre, d'environ douze journées de

chemin. On l'appelle la petite Ganghella, pour la distinguer de celle qu'on nomme la haute Ganghella. Elle est divisée en plusieurs petites Provinces qui sont comprises sous le nom général de petite Ganghella. Elle est bornée du côté de l'Orient par la Province de Dongij, du côté du midi par celle de Bendo & de Malemba. La haute Ganghella l'environne à l'Occident & au Septentrion, & n'en est séparée que par le fleuve Coari. Ses peuples sont Giagues & très-zélés observateurs de cette cruelle & infâme Religion. Le plus grand Seigneur de ces peuples qui prend le titre de Duc, se nomme Cassangé Cunquingurij: nous avons rapporté ce qu'on a pû sçavoir de sa Généalogie dans le second Livre de cette Histoire. La plus grande partie de cette Province est un pais plat, excepté aux bords de la riviere Coanza, & environ vers le centre où s'élevent deux hautes montagnes ou plutôt deux rochers affreux, dont l'un se nomme Chissala & l'autre . . .

Elle est couverte du côté de l'Occident des hautes montagnes de Bendo, en tirant vers la riviere Lunino. Ces montagnes n'ont que trois passages d'une roideur extraordinaire

qui ont deux milles de longueur, qui se terminent en de belles plaines. La riviere de Lunino est large d'une portée de mousquet, elle à sa source dans les montagnes de Bondo & de Mallemba. Ses eaux aussi-bien que celles de certains ruisseaux appellés Cassimbe, sont saumâtres, & se corrompent aisément. Cependant l'air n'y est pas tout-à-fait mauvais, ni mal sain à cause des vents frais qui regnent dans le pais & qui le purifient; mais pour peu qu'ils viennent à manquer l'air se corrompt, & devient humide & très mal sain.

On trouve quand on a passé la Lunino des plaines très-agréables tout le long de la riviere jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans la Coari. On peut marcher dans ce pais uni pendant plus de quatre lieues. Il a en face une montagne qui semble avoir été faite à plaisir. Elle represente deux montagnes l'une sur l'autre, dont la plus élevée ressemble à une pyramide. Cette dernière a à son pied un terrain vaste couvert d'herbes comme une prairie, & à son sommet une autre prairie de beaucoup moindre étendue. Il sort de ces montagnes une quantité prodigieuse de bonnes eaux

qui
form
arce
pou
trou
tous
un
vill
L
dans
tout
meu
qui
mar
fices
une
qua
Bon
& t
ver
mai
rées
ges
D
une
just
reg
ava
où
I
aut

qui se répandent dans les plaines, & forment des ruisseaux, qui après avoir arrosé le pais le rendent très-propre pour le pâturage de toutes sortes de troupeaux. Enfin la nature a réuni tous ces ruisseaux, & en a composé un Lac, autour duquel il y a plusieurs villages.

La cime de cette montagne, étoit dans les tems passés la forteresse de tout le pais; elle avoit servi de demeure au prédecesseur de Cassangé, qui y a laissé de tous côtés d'horribles marques de sa cruauté, & des Sacrifices execrables qu'il y a offert. On voit une grande caverne, & une grande quantité de ces gros arbres appellés Bondi, dont les troncs sont creusés & tout remplis aussi-bien que les cavernes des ossemens des victimes humaine, qui y ont été égorgées & dévorées par ces Idolâtres Antropophages.

De cette montagne, on marche par une plaine de trois journées de chemin jusqu'à Cassoco, où le Cassangé qui regne aujourd'hui faisoit sa résidence avant qu'il se fût établi à Palongala où il demeure à présent.

Il y a au bout de cette plaine une autre montagne appellée Chifala, qui

à pour le moins une demie lieue de hauteur, dont la base est si petite, qu'elle paroît comme une grosse tour environnée de cette plaine, comme d'un profond fossé qui lui sert de défense.

Cette montagne est renommée par tout le Royaume de Matamba. Que dis-je, elle est respectée, & les peuples ont pour elle une veneration superstitieuse, & toute extraordinaire, parce que dans les tems passés c'étoit là que l'on éprouvoit par certains jurmens, ceux qui étoient soupçonnés de quelques crimes. Voici comme on s'y prenoit.

Ceux qui étoient accusés ou qui vouloient prouver la verité de leur accusation, se rendoient au pied de la montagne. Ils y trouvoient le Ganga dépuré à cette épreuve, qui leur mettoit en main de certains outils de fer forts & bien aigus, par le moyen desquels ils pouvoient grimper jusqu'au haut; mais il les avertissoit qu'avant d'entreprendre ce dangereux voyage, ils s'examinassent bien serieusement; parce que s'ils étoient coupables, les Idoles gardiens de ce lieu saint, ne permettroient pas qu'ils le profanassent, & ne laisseroient pas impunie leur témérité.

De
se ar
se à
les,
juger
ainsi
ples
tions
détro
excute
prati
Ce
le so
du D
pour
prote
route
per
donn
noiss
dre
paré
de l
se se
aide
payé
ne s
tisfa
nés
méch
de g

De quelque maniere que la chose arrivât, on en attribuoit la cause à la puissance souveraine des Idoles, Dieu permettant par un juste jugement, que les Démons trompassent ainsi par leurs mensonges, ces peuples si adonnés à ces sortes de superstitions, qui ne cherchoient point à se détromper, & qui croyoient être fort excusables, en disant que cela s'étoit pratiqué de tous les temps.

Ce Ganga fourbe & avare, comme le sont tous ces malheureux Ministres du Démon, ne manquoit pas de moyens pour aider ceux qui avoient acheté sa protection. Il instruisoit ceux-ci de la route qu'ils devoient tenir pour grimper cette montagne escarpée; il leur donnoit des instrumens, dont il connoissoit la bonté, il leur faisoit prendre quelque aliment qu'il avoit préparé qui leur donnoit du courage & de la force, & le plus souvent il se servoit du secours des Démons pour aider les coupables qui l'avoient bien payé, pendant que les innocens qui ne s'étoient pas trouvé en état de satisfaire son avarice, étoient abandonnés à eux-mêmes, n'avoient que de méchans instrumens, étoient obligés de grimper par les endroits les plus

impraticables où la force, le courage, & leurs instrumens les abandonnant, ils tomboient, & s'ils ne se tuoient pas par leur chute, ils étoient massacrés sur le champ, comme coupables & parjures, & leurs cadavres dévorés.

Ceux au contraire qui étoient montés jusqu'au sommet en descendoient par un chemin facile, & étoient reçus, caressés & complimentés par le peuple qui étoit assemblé, & le Ganga les poudroit depuis la tête jusqu'aux pieds avec une certaine farine blanche, qui étoit la marque de leur innocence & de leur candeur, & en cet état, ils retournoient chez eux glorieux & triomphans.

La bonté, la fertilité & le bon air de cette Province, devoient y avoir attiré une infinité d'habitans, elle est pourtant des plus desertes. Ses habitans sont vagabons. On n'y trouve que très-peu de villages, ses peuples paresseux au suprême degré vivent sans travailler, & au lieu que leurs belles campagnes leur produiroient en abondance, des fruits, des racines, des grains, & généralement tout ce qui leur seroit nécessaire pour mener une vie douce & commode, tout leur país

n'est
dele
pas
mém
& q
atte
rem
de c
rou
très
Il se
rend
plus
la fa
pas
vroie
sans
tre
à la
leven
ceux
main
gnem
maî
de ce
C
le C
ples
les M
en
go-a

n'est qu'une solitude affreuse & un
 desert qui faisoit horreur : ils ne laissent
 pas d'avoir grand appetit, on peut
 même dire qu'ils sont toujours affamés
 & que faute d'autre chose, ils ont une
 attention particuliere à chercher à se
 remplir le ventre de chair humaine ou
 de celle des bêtes sauvages, & sur
 tout de celle des Lions, qui sont en
 très-grande quantité dans leurs forêts.
 Il semble que l'usage de cette chair
 rende ces peuples plus carnassiers &
 plus barbares ; aussi voit-on, que quand
 la faim les presse, ils n'épargnent
 pas même les personnes qui leur de-
 vroient être les plus cheres, & que
 sans être en guerre les uns con-
 tre les autres, ils sont sans cesse
 à la fûe pour se surprendre, s'en-
 lever & faire une boucherie de
 ceux qui sont tombés entre leurs
 mains : tout leur est bon, ils n'épar-
 gnent qui que ce soit dès qu'ils en sont
 maîtres. Voila le portrait au naturel
 de ces Giagues Antropophages.

Cassangé Conquingurij, qui étoit
 le Chef ou le Duc de ces mauvais peu-
 ples, lorsque mon Auteur écrivoit
 ses Memoires, étoit venu au monde
 en 1608. dans le Royaume de Don-
 go-a-Dambi-Aquitulla, village à deux

Origine
 de Cassan-
 gé - Con-
 quingurij.

jours d'Embacca. Ses parens qui étoient de la dernière lie du peuple, vivoient miserab lement dans une forêt. Ils le nommerent Ganga qui signifie callebasse ou espece de coco, dont l'écorce sert à faire des tasses pour boire ou d'autres ustencilles.

Dès qu'il fut assés fort, on l'occupa à garder les cochons. C'est dans cet exercice qu'il a succé les vilaines inclinations qu'il a eues toute sa vie.

Il fut pris par un parti de soldats de Cassangé Conquingurij Calunga, qui couroient le pais, & conduit au Chilombo, où il devoit selon la coutume de ces Barbares être sacrifié & mangé. Il y trouva sa conservation & sa fortune. Ce Prince l'ayant considéré, il lui plût, & lui & sa première concubine l'adoptèrent à la maniere des Giagues, & le déclarerent leur fils, sans pourtant le retirer de son premier métier, avec cet tedifférence qu'ils lui confierent des troupeaux plus nombreux, de sorte qu'il devint le chef des autres Pastres, qui le respectoient & lui obéissoient comme à leur Supérieur.

Il s'acquit en assés peu de tems l'affection de Calunga par sa vigueur &

son
vage
d'u

C

forc

lillo

rier

sem

joie

nels

il é

sang

deve

entr

qu'a

étoit

plus

fort

C

fren

duit

guer

de f

Galc

néra

C

& l

fi g

voir

en l

Sc

son adresse à la chasse des bêtes sauvages & des hommes où il réussissoit d'une maniere étonnante.

On rapporte qu'il étoit doué d'une force si prodigieuse, que quand il faisoit un animal par les pieds de derrière, il l'écarteloit en deux aussi aisément, que s'il n'avoit fait que se jouer. Il en faisoit autant des criminels condamnés à la mort, & comme il étoit extraordinairement avide du sang des hommes & de leur chair, il devoit comme une bête feroce leurs entrailles encore palpitantes, de sorte qu'au jugement de tout le monde, il étoit regardé comme un Giague des plus parfaits; c'est-à-dire, des plus forts & des plus cruels.

Ces preuves de force & de cruauté firent qu'il quittoit souvent la conduite des troupeaux pour aller à la guerre, où il donna tant de marques de sa brutalle valeur, qu'il fut élu Galombolo, c'est-à-dire, Sergent Général.

Cette charge lui donnoit le rang, & l'autorité de juge, & lui acquit un si grand crédit, qu'il obtint d'avoir un siege, & un tapis même en la présence de son Prince.

Son ignorance des plus crasses, pa-

roissoit dans les Jugemens qu'il rendoit. Il suffira d'en rapporter deux exemples pour faire juger des autres.

On conduisit un jour devant son Tribunal, cinq hommes accusés selon les formes de la Jurisprudence du pais de certains crimes. Cet ignorant qui entendoit les Loix de la Nation, à peu près comme un buffle, écouta les accusations, & n'y comprenant rien, sans autre examen ni formalité, il prononça que ces cinq hommes lui paroissoient si gras & si bien nourris, qu'il étoit évident qu'ils ne songeoient qu'à manger, & que par consequent ils avoient moins de cœur & de ferocité qu'il n'en faut dans la Nation où ils vivoient: que font-ils donc, dit-il, parmi nous? qu'on leur coupe présentement la tête, & qu'on repande ce sang inutile, de cette maniere ils seront punis de leur crime. La Sentence fut executée dans l'instant, & aussi-tôt le Juge se levant de son Tribunal choisit le plus gros & le plus gras de ces cinq cadavres, le chargea sur ses épaules, & le porta à sa cuisine où il le coupa en pieces, & ordonna qu'on le fit promptement rôtir pour son dîner. Le feu n'agissant pas
allés

allés
mans
chier

Le
re u
ti, é
d'être
aussi
pron
dre q
pour
liege
poitr
ce q
avoit
relle
il se
enco
en c
ayan
d'une
toute
seul

Co
huma
cred
ges,
dre i
lung
voier
ce. H

allés vite selon son appetit, il en mangea une bonne partie comme un chien affamé.

Le second exemple regarde son frere uterin. Il avoit été pris par un parti, & n'avoit point d'autre crime que d'être tombé dans les mains d'un Cain; aussi ne se donna-t'il pas la peine de prononcer une Sentence, ni d'attendre qu'il fût accusé, ou qu'il eût parlé pour se deffendre. Il se leva de son siege, & lui enfonça son couteau dans la poitrine. Après quoi se glorifiant, de ce que par cette action dénaturée, il avoit scû éteindre la compassion naturelle que son frere lui devoit inspirer, il se frotta tout le corps de ce sang encore tout bouillant, & se fit voir en cet état à toute l'armée, comme ayant triomphé par ce crime énorme d'une passion que les bêtes, privées de toute sorte de raison, conservent par le seul instinct de la nature.

Cette facilité de repandre le sang humain, l'avoit mis dans un si grand credit, chez ces Giagues Antropophages, qu'il crut qu'il pourroit repandre impunement celui de Cassangé-Calunga, & de sa concubine, qui l'avoient adopté, & se mettre à leur place. Il sembloit que Dieu le toleroit,

afin que ces misérables fussent les exécuteurs de sa justice les uns sur les autres.

Il est vrai, que Ganga trouvoit de grandes difficultés dans l'exécution de son cruel dessein; parce que les Officiers de Cassangé Calunga se doutant de ses résolutions, gardoient avec un grand soin leur Prince. Voici le stratagème dont il se servit pour en venir à bout. Il sçavoit que les Gïagues sont infatués de la pensée qu'ils ont, que la force de leur temperament est si grande, qu'ils ne peuvent mourir ni par le fer de leurs ennemis ni par aucune sorte d'infirmité, à moins que les forciers & les enchanteurs n'y joignent leurs enchantemens & leurs prestiges: cela est cause qu'il tremblent au seul nom de forcier.

Il se servit adroitement de cette foiblesse. Il publia hautement, que la concubine principale de Cassangé, à laquelle on donnoit communément le titre de *Tembanza*; c'est-à-dire, de Maîtresse de la maison, étoit la plus grande forcier & la plus horrible empoisonneuse qui fût dans l'État, & sous ce prétexte il la fit amener devant lui: Il, sans vouloir écouter les

raison
se ju
il la
vive
de to
un g
paren
de g
choie
qui e
que
geât.

Ma
malac
mer
voit e
plus
disoit
noit
soler
ga lu
que f
rit, e
cette

Le
de ce
dema
venir
son lit
voit f
il forte

raisons invincibles qu'elle avoit pour se justifier de cette fausse accusation, il la condamna à être brûlée toute vive & sans délai, & à la présence de toute l'armée, il la fit jeter dans un grand bucher qu'il avoit fait préparer; après quoi il deffendit sous de grièves peines à ceux qui approchoient de Cassangé de lui dire ce qui étoit arrivé, de peur, disoit-il, que cette triste nouvelle ne l'affligeât.

Mais le pauvre vieillard qui étoit malade & hors d'état de s'en informer par lui même, & qui se doutoit de quelque chose, ne la voyant plus, la demandoit sans cesse, & disoit qu'il mourroit content si elle venoit une seule fois le voir, & le consoler par sa présence. Le perfide Ganga lui disoit qu'elle étoit malade, & que sans un danger évident de mourir, elle ne pouvoit pas lui donner cette consolation.

Le vieillard ne se contentoit point de ces paroles, & ne cessoit de la demander; mais ne la voyant point venir, il se leva comme il put de son lit, & se traînant comme il pouvoit sur les coudes, & sur les genoux il sortit de sa case pour l'aller cher-

cher : Ganga en étant averti y accourut , & comme si la compassion l'eût porté à le secourir , il le prit entre ses bras , & puis le jettant rudement par terre il l'étouffa en lui pressant la poitrine avec ses genoux & lui serrant la gorge.

Telle fut la fin malheureuse de ces deux personnes , qui avoient aimé & conservé la vie à celui qui les devoit assassiner.

Après ce crime horrible , Ganga sortit dehors & faisoit paroître une douleur extraordinaire , d'une mort dont il étoit l'auteur. Comme il avoit scû se faire un grand nombre de creatures, ses partisans assemblerent l'armée, & d'un commun consentement ils le déclarerent leur Chef & leur Seigneur, & aussi-tôt ce perfide quittant son ancien nom de Ganga , prit celui de son pere & bienfaicteur qu'il venoit d'assassiner, en se faisant appeler Cassangé-Conquin-Gurij ; & afin que rien ne manquât à sa fourberie, il fit faire des obseques magnifiques au defunt, avec un Tombo dans lequel il fit immoler trois cens personnes.

Ces choses se passerent dans la l'an-

née ro
Louis
Gouve
ter q
tombe
en les
de ce
sur le
fit po
toine
gola
toine
du P
étoit
Capu
Ils
vince
alors
cipale
trois
bares
froid
tant
chez
avoit
tenir
Chrét
qué,
le R
Etran
pensé
coûte

l'année 1655. & dans le même tems Dom Louis-Martin de Soufa, Viceroi ou Gouverneur d'Angolle, voulut racheter quelques Portugais qui étoient tombés entre les mains de ces barbares, en les échangeant contre des esclaves de cette Nation, qui s'étoient sauvés sur les terres des Portugais. Il choisit pour cette negociation, Dom Antoine Rodrigués, qui étoit né à Angola, auquel il associa le Pere Antoine de Saravezza, du consentement du Pere Seraphin de Cortonne, qui étoit alors Préfet de la Mission des Capucins.

Ils allerent à Cassocco dans la Province de Ganghella, où Cassangé étoit alors campé avec son armée. Leur principale instruction, étoit de tâcher d'introduire l'Évangile parmi ces Barbares. On esperoit que la chose ne souffriroit pas de grandes difficultés, d'autant que le Giaga qui vouloit attirer chez lui le commerce des Portugais, avoit demandé un Prêtre, pour y retenir plus aisément les marchands Chrétiens: il s'étoit pourtant expliqué, qu'il vouloit un Prêtre né dans le Royaume de Dango, & non de ces Étrangers, dont le zèle ardent ne pensoit qu'à introduire une Loi & des coutumes nouvelles.

Après dix-huit jours d'une marche très-pénible, ils arriverent à la vûë du Camp du Giaga, & lui firent donner avis de leur arrivée. Cassangé répondit d'abord, qu'en conséquence de ce qu'il avoit écrit à Loanda, il ne pouvoit pas admettre le Capucin qu'il sçavoit être trop opposé à la Religion, & qu'il en pourroit arriver de fâcheux accidens.

Cependant les marchands Portugais, & même quelques-uns de ses Officiers, lui représenterent si vivement, que le Roi de Portugal pourroit prendre ce refus, comme une injure qui l'obligeroit à interdire le commerce, & peut-être à se joindre à ses ennemis, & lui faire une guerre dont son Etat souffriroit, qu'il consentit enfin que le Pere Antoine entrât, & qu'il demeurât pour le service des Marchands.

Ils entrerent donc; mais à peine le Pere se donna-t'il le tems de se reposer un peu, que brûlant du zèle de convertir ces peuples, il sortit un matin de sa cabane chargé d'une grosse chaîne de fer, le crucifix à la main, se flagellant rudement, & criant dans les rues de toutes ses forces en Langue Abondi, qui est celle de ces peu-

les :
de vic
cont
peuple
lui, C
même
si les
son se
leurs

Là
cès d
avec
nir qu
du au
Marty
empêc
& ru
tiens
porter
prude
favor
se,
qu'il
rien,
cheux
les y
pour
vang
set en
Le P
reflec

bles : Changement de vie , changement de vie , déclamant contre l'Idolâtrie & contre la Secte impie des Giagues. Le peuple s'assembla en foule autour de lui , on le prit d'abord pour un fol , & même on n'en seroit pas demeuré là , si les Portugais ne fussent accourus à son secours & ne l'eussent ramené dans leurs cases.

Là ils blâmerent modestement l'ex-cès de son zèle , & lui remontrèrent avec respect , qu'il devoit se souvenir que la Congregation avoit deffendu aux Missionnaires , de chercher le Martyre par des voyes qui pouvoient empêcher la conversion des peuples , & ruiner tout ce que les autres Chrétiens mettoient en usage pour les y porter. Qu'il falloit se comporter avec prudence , attendre les conjonctures favorables , les rechercher avec adresse , & esperer de la bonté de Dieu qu'il les feroit naître , sans précipiter rien , ni s'exposer à des accidens fâcheux , qui bien loin de faire ouvrir les yeux à ces aveugles volontaires , pour leur faire voir la lumiere de l'Evangile , ne feroient que les indisposer encore davantage.

Le Pere Antoine , ayant un peu mieux reflexi devant Dieu à ce qu'on lui

avoit dit, trouva qu'il avoit eu tort, & refolut de moderer l'impetuofité de fon zèle qui le portoit avec trop de violence à vouloir tout d'un coup détruire l'Idolâtrie, dans laquelle ces peuples vivoient depuis tant de fiecles, & à laquelle ils étoient fi fortement attachés.

Cette émotion du peuple, ayant été rapportée à Caffangé, le mit dans une grande colere. Son genie violent & cruel l'avoit déjà déterminé à fe venger fur tous les Européens, de l'affront qu'il difoit avoir reçu. Ses Officiers l'appaiserent avec beaucoup de peine. Il donna Audiance à l'Ambassadeur, qui après lui avoir exposé les matieres de politique dont il étoit chargé, lui demanda permission de parler en faveur de la Religion. Il l'obtint, & fit souvenir Caffangé, que ce n'étoit que fur ses instances & celles de fon prédeceffeur, que le Viceroi avoit bien voulu lui envoyer un Prêtre, que ne s'étant point trouvé dans le Royaume d'Angolle de fujet capable de cet emploi, il avoit été obligé d'envoyer un Capucin, dont la profession est d'être entierement détaché des choses de ce monde, & de n'avoir d'autre xûc que de conduire les ames dans

les v
l'uni
toit p
qu'il
lui e
& q
fon
toit
impe
leme
divi
C
Com
Cap
duit
Il
gens
& a
feil
auc
con
F'a
man
que
plus
cell
qui
la
tre
ven
fana

les voyes du salut éternel, que c'étoit l'unique but, que ce bon Religieux s'étoit proposé dans ce qu'il avoit fait & qu'il s'en étoit abstenu aussi-tôt qu'on lui en avoit fait voir les conséquences, & que s'il lui plaisoit de l'écouter dans son Conseil, il reconnoitroit qu'il n'étoit venu que pour lui rendre le plus important de tous les services, & nullement pour causer des troubles & des divisions dans l'Etat.

Chose merveilleuse, le Giaga & son Conseil quoiqu'irrités de l'action du Capucin, permirent qu'il fût introduit & qu'il parlât.

Il étoit demeuré dehors avec les gens de l'Ambassadeur. Il fut introduit & assura d'abord le Prince & son Conseil, que les Portugais n'avoient eu aucune part dans ce qu'il avoit fait, & continuant son discours, il leur dit : *J'avois entrepris de vous enseigner une maniere de vie bien différente de celle que vous menez, une vie plus honnête, plus modérée, plus humaine que n'est celle que vos Loix vous enseignent, qui vous rend comme les esclaves de la cruauté, & qui vous fait commettre mille abominations; car vous vivez sans être amis les uns des autres, sans vous aimer. L'expérience journal-*

liere le prouve; puisque l'on voit tous les jours qu'un ami ne pardonne pas à son ami, un Pere à son fils, un frere à son frere. Mon dessein a été de guerir votre aveuglement par le moyen de la lumiere de la Foi Chrétienne, qui est la veritable regle de la vie civile, & le fondement de la justice, sur laquelle sont établies les Monarchies, & les Royaumes les plus considerables, j'ai voulu vous faire detester ces crimes qui vous rendent l'horreur de tous le monde, & qui paroissent être detestés des animaux les plus feroces. Dieu qui est votre Createur, & qui vous conserve la vie, qui est le maître absolu, vous invite à ce changement par la voix de ses Ministres, & vous porte à lui obéir, non pour vous tyranniser; mais pour vous faire jouir d'un repos & d'une paix éternelle, après que vous aurés goûté en ce monde la douceur, & la justice de ses saints commandemens. C'est ce qui m'a porté à faire ce que j'ai fait, sans le conseil de personne, & sans avoir communiqué mon dessein à qui que ce soit. C'est le seul zèle de votre salut qui m'y a engagé. J'ai fait ce que j'ai crû devoir faire. C'est à vous presentement à examiner ce que je vous ai proposé, & si vous voulés de

plus
jours
que

Le
tenti
romp
ter c
sur le
le m

Le
en se

scil.
que

t'inta
cacit
cienn

mens
être
les r

que
& p
maix

Giag
obser
font

jouij
ge p
prop

pon
qu'a
parr

plus amples explications, je serai toujours prêt à vous les donner, pourvu que vous vouliez m'écouter.

Le discours du Pere fut écouté attentivement, & sans qu'on l'interrompît, de sorte qu'on pouvoit se flatter qu'il avoit fait quelque impression sur leurs esprits. On fut détrompé dans le moment.

Le Giaga Cassangé lui répondit en son nom, & pour tout le Conseil. *Sçache*, lui dit-il, *que l'attention que nous avons donné à tes paroles, sans t'interrompre, ne vient pas de leur efficacité; parce que où des coutumes anciennes ont établi les premiers sentimens d'une croyance, telle qu'elle puisse être, il n'est pas possible d'en arracher les racines. Nous convenons que la Loi que tu professes peut-être bonne pour toi & pour ceux qui y ont été élevés; mais qu'elle soit bonne pour nous autres Giagues, c'est ce que nous ne nions. Les observances trop rigoureuses de ta Loi sont trop opposées à la liberté dont nous jouissons, & il n'en faut pas davantage pour renverser, & pour détruire les propositions que tu as avancées. C'est pour cela qu'on ne doit pas t'écouter, & qu'il t'est défendu d'en parler. Il t'est permis, parce que nous sommes amis*

de la Couronne de Portugal, dont tu es sujet de demeurer dans ce Chilombo, d'y traiter & dans les environs, afin d'aider les Chrétiens dans les choses qui regardent la Religion dont nous ne nous mettons pas en peine. Mais hors de cette tolérance, sçache que tu te rendras criminel & t'exposeras à toute ma vengeance, aussi-tôt que tu sortiras, sous quelque prétexte que ce puisse être, des bornes que je te prescris.

Après ces paroles, on congédia l'Ambassadeur & le Capucin. Mais comme l'Ambassadeur n'étoit pas content des bornes trop étroites qu'on avoit marquées au Pere, il obtint que le Prince fit publier un Edit qui défendit d'insulter le Religieux, & de le troubler dans les fonctions de sa Religion, qui lui permit de traiter librement avec les sujets de l'Etat, les instruire & baptiser leurs enfans, pourvu que selon les Loix des Giagues les dents leur fussent forties.

Ces graces furent accordées, & le Pere s'en contenta & demeura deux ans avec ces peuples dans les exercices de son ministère.

Il trouvoit avec adresse des occasions frequentes de parler à Castangé & dans ces conversations, il y glissoit

toujours quelques points de la Foi,
 sçachant bien que si Dieu benissoit ses
 travaux, & qu'il pût amener ce Prin-
 ce à la Religion, tous les sujets sui-
 vroient son exemple. C'étoit la cause
 de Dieu, ainsi il étoit persuadé que
 la semence de l'Évangile qu'il répan-
 doit dans cette terre, ne demeureroit
 pas stérile. Aussi eut-il à la fin, la
 consolation, que Cassangé se rendit,
 & se déterminà à se soumettre à la Loi
 de Jesus-Christ, & à recevoir le Bap-
 tême. Il promit même qu'après qu'il
 l'auroit reçu, il feroit tous les efforts
 pour obliger tous les Officiers, tou-
 te son armée & tous les peuples à
 suivre la même Religion, & à dé-
 tester la Secte des Giagues avec les
 mêmes conditions qui avoient été ac-
 cordées à la Reine Zingha, quand
 elle s'étoit convertie.

La joie que cette promesse donnoit
 au Missionnaire, étoit bien diminuée,
 par le peu d'apparence qu'il voyoit que
 ce Giague executât les grandes pro-
 messes qu'il faisoit. Comme il le fai-
 soit observer de près, il ne s'apperce-
 voit que trop, que ce Prince promet-
 toit plus qu'il n'avoit envie de tenir;
 c'étoit la raison pourquoi il différoit
 de lui conférer le Baptême, il craignoit

d'être trompé, & il avoit raison; car il le fut en effet. Il prit le parti de déclarer ses doutes & ses craintes au Viceroy, au Pere Préfet, & à d'autres gens de vertu & de mérite, qui après avoir bien examiné, lui marquerent qu'il falloit tout attendre de Dieu, se confier en sa bonté & esperer qu'il ne laisseroit pas son ouvrage imparfait, & qu'ainsi il pouvoit donner le Baptême à ce Prince.

Il en fit la Cérémonie solennelle le 9. de Juin de l'année 1657. Il fut nommé Dom Pascal, & quelques jours après il le maria en face d'Eglise avec Donna Anna Catalla, qui avoit été sa principale concubine.

D'autres personnes considerables de la même Nation, reçurent ensuite le Baptême, & entre les autres le Tendala; c'est-à-dire, le premier Ministre qui fut nommé Dom Jean. L'exemple de cet Officier que tout le monde estimoit beaucoup, fut suivi d'une grande quantité de gens de toute espece, de sorte qu'il y avoit presse à se faire instruire & à recevoir le Baptême.

Mais le perfide Dom Pascal ne fut pas long-tems sans faire paroître au dehors ce qu'il étoit au dedans.

Dès le lendemain de son Baptême, un de ses parens nommé Dom Laurent d'Aragon lui étant allé rendre visite, le trouva qui mangeoit de la chair humaine, quoiqu'il y eût devant lui quantité d'autres viandes. Ce bon Chrétien fut extrêmement surpris. Il n'osa pourtant l'en reprendre, il le connoissoit trop bien, pour s'exposer à sa brutalité; mais son étonnement l'obligea de demeurer dans un profond silence. Cassangé ou Dom Pascal s'en étant apperçû, lui dit; *ton silence est un reproche que tu me fais; mais sçache que ce n'est que par politique, & sans aucun desir sincere d'être Chrétien, que j'ai bien voulu recevoir le Baptême. Je me suis réservé le pouvoir de n'être jamais soumis à cette rigoureuse deffense de ne point manger de la chair humaine; parce que toute autre viande me semble insipide, & peu convenable à ma complexion. Que les Blancs & les autres Chrétiens, disent tout ce qu'ils voudront, ils ne me persuaderont jamais le contraire de ce que j'ai résolu de faire toujours. Qu'on le sçache, à la bonne heure, cela m'importe peu. Je n'ai pour regle de ma conduite qu'une seule maxime, qui est de ne dépendre que de ma seule volonté.*

La réponse de ce scelerat, & ses actions qui la souvenoient, causa un grand scandale parmi ces nouveaux Chrétiens. Le Pere Antoine fit en vain tous ses efforts pour lui faire entendre raison, le corriger, le remettre dans son devoir, tout fut inutile. Sa conscience étoit à l'épreuve de tous les remords, il n'avoit ni honte ni retenuë; de sorte qu'on vit avec douleur, que les vices les plus honteux qu'on croyoit avoir abatus, reprenoient le dessus de telle maniere qu'il ne fut plus possible d'y apporter remede.

Deux actions que nous allons rapporter, feront connoître évidemment, que ce perfide n'avoit eu en vûë que de se moquer de Dieu & des hommes, quand il avoit demandé le Baptême.

Le Pere Antoine trouva un jour hors du Chilombo, une femme qui portoit entre ses bras une petite fille née depuis quelques jours. Il demanda à la mere, si elle vouloit bien que son enfant fût baptisé, elle y consentit. Le Pere la porta dans la petite cabane qui lui servoit d'Eglise, & puis la rendit à sa mere. Le fait ne pût être si secret qu'il ne vînt à la connois-

sance des habitans , qui en firent grand bruit , & prétendirent , suivant le stile de leurs anciennes superstitions , que le Chilombo avoit été profané , qu'il falloit l'abandonner & en bâtir un autre. L'Apostat Dom Pafeal , en ayant été informé , entra dans une colere furieuse , & ordonna que l'enfant qui étoit cause de ce desordre , seroit coupé en morceaux , & que de ses chairs bouïllies , on en ferroit cet onguent abominable dont nous avons parlé en d'autres endroits & qu'on en oindroit tous les angles , & l'entrée principale du nouveau Chilombo. On chercha cette innocente créature , on la trouva ; mais on découvrit en même tems , qu'elle étoit la fille de ce cruel Tyran. Il ne voulut pourtant point revoquer son Arrêt , & oubliant tout ce que la nature lui devoit inspirer , il ordonna qu'elle seroit massacrée ; elle le fut en effet ou en apparence ; car on dit que les Singhilles se contenterent qu'on leur abandonnât une victime innocente ou criminelle , pourvû qu'ils en eussent une.

Le Chilombo profané fut abattu & brûlé , on en bâtit un autre ; & afin qu'il eût un protecteur qui le défendît des bêtes & des autres acci-

dens, on le mit sous la protection du defunt Cassangé-Calunga, à qui pour cet effet on offrit un nouveau Tombo composé d'un nombre de personnes suffisant pour contenter son appetit, & celui de tous ceux qui assisterent à la fête.

On prepara pour cela une vaste place auprès du vieux Chilombo, au milieu de laquelle on éleva une espede de théâtre avec des terres rapportées. On l'environna de palissades ornées de belles nattes, de palmes, d'armes, d'instrumens de guerre & d'étendarts avec quantité de vases pleins de vin d'Europe, qui devoient couronner la joye de cette journée funeste.

Le jour destiné à cette boucherie, on amena dès le matin à la place cent quatre-vingt-quatre victimes, hommes, femmes & enfans. C'étoient la plus grande partie des prisonniers de guerre. Quelques-uns alloient à cette boucherie avec fermeté & marquoient même de la joye; dans la folle esperance d'aller tenir compagnie à un grand Prince, qui étoit dans un pais riche, abondant & délicieux. Mais le nombre de ces insensés n'étoit pas considerable. Tous les autres y étoient trainés par



Umbo ou Sacrifice d'hommes pour la mort d'un Grand.

40
de
du
pe
T
fo
ap
at

ce
m
ce
ré
ne
m
d
vi
ne
re

o
q
fé
g
C
n
d
le
c
d
c
I

... ..

force
étoit
soient
de te
les e
rie.

U
mi l
quel
tiser
mi c
toien
Mais
pas
gran
lui e
déo

L
choi
la p
de
don
avo
don
ans
Le
& l
il p
bie
avo
che

forcés liés & garottés, le desespoir étoit peint sur leur visage, ils pouvoient des cris affreux, & maudissoient de tout leur cœur les inventeurs, & les exécuteurs d'une si cruelle barbarie.

Un bon Chrétien s'étoit mêlé parmi les spectateurs, esperant trouver quelque occasion favorable pour baptiser quelque enfant; car il y avoit parmi ces victimes des femmes qui portoient leurs enfans entre leurs bras. Mais les bourreaux ne lui permirent pas d'approcher; il auroit rendu un grand service à ces enfans, mais il lui en auroit coûté la vie s'il avoit été découvert.

La coutume de ces Barbares, est de choisir parmi les victimes la personne la plus considérable, pour être le chef de cette troupe infortunée. On avoit donné cette charge à un vieillard, qui avoit à ses côtés deux de ses enfans dont le plus âgé n'avoit pas douze ans. On le fit arrêter à la palissade. Le tyran Cassangé s'approcha de lui, & lui fit un long discours, par lequel il prétendoit lui prouver qu'il lui étoit bien redevable de l'honneur qu'il lui avoit fait, de le choisir pour être le chef de cette troupe qui alloit servir

un grand Prince, avec lequel ils seroient tous infiniment heureux. Il invoqua ensuite l'esprit de Cassangé-Callunga, & le pria de recevoir ces victimes, & de prendre sous sa protection le nouveau Chilombo, & tous ceux qui y feroient leur residence; après quoi il enleva d'un coup de hache la tête de ce malheureux vieillard, & sans perdre de tems, il enfonça son poignard dans la poitrine de ces deux jeunes enfans, qui tomberent sur le corps de leur pere.

A ce signal les bourreaux se jetterent sur le reste de la troupe & les égorgerent, & aussi-tôt toute cette assemblée d'Antropophages se jeta sur ces cadavres, & en enleva des pieces de chair, pour en faire leur festin inhumain.

Deux députés mirent ces restes de corps les uns sur les autres, & en firent un monceau, au haut duquel on plaça celui du chef, & on lui planta un étendart dans la poitrine, afin que tout le monde le reconnût à cette marque de distinction.

Cela étant fait, il n'est plus permis à qui que ce soit, de venir prendre une seule bouchée de ces chairs, sous peine de la vie. On les abandonne aux

bêtes
ont l
reste
répar
& on
rein
leur

Il
chois
re co
y po
son l
nes.

te ur
Il to
Ses c
beau
que l
de l'a
si gra
sieur
mour
Pere

Ce
née c
de c
da à
cet e
fin,
mass
ger

bêtes féroces & aux vautours qui les ont bientôt dévorées, & quand il ne reste plus que les ossemens, on les répand autour du nouveau Chilombo, & on en distribua libéralement le terrain à tous ceux qui y doivent faire leur demeure.

Il me semble que ces deux actions choisies entre mille, suffisent pour faire connoître ce scelerat Apostat. On y pourroit ajouter qu'il força depuis son Baptême cinq de ses sœurs uterines. Il est vrai qu'il paya dans la suite une partie des peines qu'il méritoit. Il tomba dans une maladie horrible. Ses chairs pourries tomboient en lambeaux. Il exhaloit une odeur si infecte, que ses plus familiers furent contraints de l'abandonner, & il entra dans un si grand desespoir, qu'il voulut plusieurs fois se poignarder lui-même. Il mourut enfin impenitent. Je reviens au Pere Antoine.

Ce zélé Religieux employa une année entière à travailler à la conversion de ce scelerat; mais en vain. Il demanda à son Supérieur d'être déchargé de cet emploi. Le Préfet y consentit à la fin, d'autant plus que le Tyran ramassoit ses troupes, pour aller ravager la Province de Lubolo, ce qui

rendoit le païs entierement desert.

Le Pere Antoine quitta avec joye ce ce mauvais païs, & vint demeurer à Massangano, où l'on peut croire que son zèle ne lui permit pas de demeurer les bras croisés.

Au bout de quelque tems, on apprit que Cassangé étoit de retour de son expedition, qu'il étoit allé habiter le nouveau Chilombo, qui fut appellé Palongano, du nom de la belle plaine où il étoit situé. Comme il il avoit enlevé beaucoup d'esclaves, les marchands Portugais se hâterent de les aller acheter, avant qu'il les eût tous dévorés. Ils demanderent que le Pere Antoine les accompagnât, pour leur administrer les Sacremens, & les secourir dans leurs besoins. Il se prêta encore volontiers à cette œuvre de charité.

Il arriva à Palongano avec les marchands Portugais, & étant admis à l'Audiance de Cassangé, le Pere qui portoit la parole, lui parla avec beaucoup de respect, afin de ne le point irriter. Il lui fit seulement comprendre qu'il étoit venu dans ses Etats, dans la vûe de lui rendre service, quand il lui en donneroit l'occasion. Il lui dit ensuite, que Dieu étant infiniment mi-

serico
à le
faut
mêm
don.

O
gé s'e
re, i
se d
accor
ces q
& m
enfan
dents
se fia
parce
étoit
les u,
étoien
qu'ils
natio
joûir
toute
servé
Min
bien
son E
sûreté
Apr
rent
la pe

sericordieux, il seroit toujours prêt à le recevoir, & lui pardonner ses fautes, quand il rentreroit dans lui-même, & qu'il lui demanderoit pardon.

On ne remarqua point que Cassangé s'offensât de ce discours, au contraire, il lui témoigna qu'il étoit bien aise de le revoir, il ajouta qu'il lui accordoit de nouveau les mêmes graces qu'il lui avoit accordées ci-devant, & même le pouvoir de baptiser les enfans qui n'avoient pas encore de dents. Mais il lui dit; *que quoiqu'il se fit un grand honneur d'être Chrétien, parce que le Roi de Portugal l'étoit, il étoit bien résolu de n'abandonner jamais les usages des Giagues; parce qu'ils étoient établis de tout tems dans le païs, qu'ils étoient plus conformes à l'inclination, & à la liberté dont il vouloit jouir, qu'ils étoient passés en Loi dans toutes les Provinces, respectées & observées de tous les Mocori, de tous les Ministres & de tous les peuples, sans la bienveillance, & l'attachement desquels son Etat & sa vie ne seroient pas en sûreté.*

Après ces paroles, les Portugais furent congédiés, le Pere se retira dans sa petite cabane, s'appliqua au ser-

vice spirituel des Portugais , & à baptiser des enfans , quand il en trouvoit l'occasion.

Voyant qu'après des tentatives souvent réitérées , il n'y avoit rien à esperer du côté de Cassangé , il écrivit à son Supérieur , & le supplia de le retirer de cette Mission infructueuse. Le Supérieur après en avoir conféré avec le Viceroy , lui accorda sa juste demande , d'autant qu'il avoit besoin de lui dans le Royaume de Maramba , à cause de la Langue Abondi qu'il sçavoit en perfection ; mais avant de rien faire , il jugea à propos d'avoir sur cela l'agrement de Cassangé. Il lui envoya donc le Frere Junipere de Saint Severin avec des lettres, par lesquelles il le supplioit de croire que ce n'étoit que le besoin extrême qu'il avoit de ce Religieux, qui l'obligeoit de le prier de trouver bon qu'il le retirât de ses Etats. Cassangé trouva cette proposition très-mauvaise , ou feignit de la trouver telle , & dit , qu'on ne vouloit retirer le Pere Antoine , qu'afin qu'il donnât de ses nouvelles au Viceroy , & de l'état de ses forces , & que selon ses avis, les Portugais lui pussent plus facilement déclarer la guerre , & enyahir ses Etats. Le Pere Antoine
le

le ras-
rugai-
sans
gence
me e-
fond
permi-
Super-
Offici-
duire
la fro-
Antoi-
va le
de la
Matar-
Reine
dit dan-
Cep-
se voy-
donné
rent a-
un Re-
mit un
il cru-
une le-
de le f-
avoit f-
tème ,
queroi-
il avoi-
Baptém-
7

le rassura , lui representa que les Portugais n'étoient pas gens à rompre sans sujet la paix & la bonne intelligence qu'ils avoient avec lui , & comme ce Giague se soucioit peu dans le fond d'avoir un Prêtre chez lui , il lui permit d'executer les ordres de son Supérieur , & même il lui donna des Officiers & des esclaves pour le conduire jusqu'au fleuve Lunino , qui est la frontiere des deux Etats. Le Pere Antoine arriva à Embacca , il y trouva le Pere Antoine de Gaëte , Préfet de la Mission , qui le mena avec lui à Matamba , où il le laissa auprès de la Reine Zingha , comme nous l'avons dit dans l'Histoire de cette Princesse.

Cependant les marchands Portugais se voyant sans Prêtre , & comme abandonnés pour le spirituel, s'en plainquirent au Viceroi , & lui demanderent un Religieux. Le Viceroi leur en promit un ; mais avant de le leur envoyer, il crut qu'il étoit à propos d'écrire une lettre de civilité à Cassangé , & de le faire souvenir des promesses qu'il avoit faites à Dieu en recevant le Baptême , l'assurant que dès qu'il lui marqueroit être dans les dispositions où il avoit paru être quand il reçût le Baptême , il lui enverrois un Capu-

cin. Cassangé feignit de n'avoir pas reçu cette lettre, il n'y répondit point du tout. Seulement au bout de huit mois, il écrivit au Viceroy, & le pria de lui envoyer un Prêtre seculier qui fût né au Royaume d'Angolle, disant qu'outre la satisfaction particuliere, qu'il en recevroit, le public en tiroit encore avantage.

Le Viceroy se donna bien du mouvement pour trouver un Prêtre seculier Angolois, qui voulût entreprendre le soin de cette Mission, ce fut en vain. Pas un ne s'en voulut charger: de sorte qu'il fut obligé d'écrire à Cassangé, qu'il lui étoit impossible de le satisfaire sur ce point, & que s'il ne vouloit pas recevoir un Capucin, il seroit obligé d'interdire le commerce entre les deux Etats, attendu que les marchands Portugais ne pouvoient pas se passer d'avoir un Prêtre avec eux.

Le Pere Préfet à la priere du Viceroy, jeta donc les yeux sur le Pere Jean-Antoine de Montecuculli; afin que les marchands Portugais qui étoient à Palongano, ne demeurassent pas sans secours, supposé qu'il ne pût rien gagner sur Cassangé.

Les Portugais engagerent cet Apostat à aller au devant du Pere, il le fit

par ce
reçût
trod
ta aut
pour v
offrir
il l'ac

Il
public
Quelc
autan
pour
affron

Le
gé les
ceroi
Après
terpre
dit ce
à ce
avoit
perieu
nir en
n'étoi
tous
trant
roit q
qu'en
parlât
noître
voient

par complaisance pour eux; mais il le reçut fort froidement, & l'ayant introduit dans le Chilombo, il le quitta aussi-tôt, & lui laissa le soin de se pourvoir d'une case. Un Portugais lui offrit une retraite dans sa maison, & il l'accepta.

Il alla le lendemain à l'Audiance publique, que lui donna Cassangé. Quelques Portugais l'accompagnèrent, autant pour lui faire honneur, que pour empêcher qu'il ne reçût quelque affront.

Le Pere présenta d'abord à Cassangé les lettres que lui écrivoient le Viceroy & le Pere Préfet de la Mission. Après qu'elles eurent été lûes & interprétées, le Pere prit la parole, & dit ce qu'on l'avoit chargé de dire à ce Prince. Il lui dit ensuite qu'il avoit obéi à l'aveugle, quand ses Supérieurs lui avoient commandé de venir en cette Province, que son dessein n'étoit autre que de leur procurer à tous le salut éternel, en leur en montrant le chemin, & qu'ainsi il espettoit qu'on ne trouveroit pas mauvais qu'en particulier & en public, il leur parlât de leurs devoirs, & leur fit connoître les erreurs dans lesquelles ils vivoient, afin de les en retirer.

Cassangé ne pût souffrir ces dernières paroles ; mais se levant & le regardant avec mepris, il lui dit ; c'est justement la hardiesse de vos semblables, que vous appellés zèle, qui vous a rendus odieux à une Nation libre, & maîtresse de ses volontés comme sont tous les Giagues. On m'avoit engagé avec mon Conseil de demander un Prêtre. J'en voulois de ceux qui sont habillés de noir, & point du tout de Capucins. Les belles promesses que vous faites sont inutiles ; parce que l'expérience nous a convaincus de la dureté & de l'inflexibilité de votre esprit. Sçachés que quand il viendroit mille Missionnaires, & qu'ils employeroient tous leurs talens, & toute leur éloquence, pour me détourner de mes anciens usages, il n'y réussiroient point du tout. Je suis résolu de vivre dans une Religion telle qu'elle puisse être, que nos ancêtres ont cultivée, sans interruption depuis tant de siècles. Si je me fusse imaginé que les observances des Chrétiens eussent été si rigoureuses, je ne me serois jamais réduit à recevoir le Baptême, & s'il y avoit quelque moyen pour retracter, & pour effacer ce que j'ai fait, je m'en servirois tout à l'heure. Je n'ai rien fait que par une espee de

contr
Porte
prom
je ne
verse
de fan
nent
fens s
blic la
Ce
terent
naire
lui ré
noiffa
tien, e
son de
les m
de le
aband
en ceu
doit c
troit d
choses
Ainsi
Le Pe
souven
lui pa
mêler
jugeoit
faire
voyant

contrainte pour conserver l'amitié des Portugais, sans intention de garder les promesses qu'on m'a fait faire. Cependant je ne prétens pas vous empêcher de converser avec les Blancs. Je vous permets de faire tous les exercices qui conviennent à leur Religion; mais je vous défens sous peine de la vie, de blâmer en public la Loi & les cérémonies des Giagues.

Ces paroles menaçantes n'épouventerent point tellement ce zélé Missionnaire qu'il n'eût encore le courage de lui répondre. Il lui dit, que le reconnoissant toujours en qualité de Chrétien, quoiqu'il n'en fit pas les fonctions, son devoir l'obligeoit à chercher tous les moyens, même au peril de sa vie, de le ramener à la vérité qu'il avoit abandonnée, & qu'ainsi il mettroit tout en œuvre pour y réussir, & qu'il attendoit de son honnêteté qu'il lui permettroit de le voir & de l'entretenir des choses de son salut.

Ainsi finit cette première Audiance. Le Pere Antoine faisoit naître le plus souvent qu'il pouvoit des occasions de lui parler, & ne manquoit pas de mêler dans la conversation ce qu'il jugeoit qui pouvoit le toucher, & le faire rentrer dans lui-même. Mais voyant que tout étoit inutile, & qu'il

sembloit s'endurcir, plutôt que de se laisser toucher, il écrivit au Pere Préfet, & le pressa instamment de le retirer d'un lieu, où il n'y avoit rien à faire, & d'y envoyer un autre Religieux, qui seroit peut-être plus agréable, que lui à ce Prince Apostat. Sa lettre étoit du 25. Août 1660. Nous ne la rapporterons point ici, de peur d'ennuyer le lecteur par des redites.

Il reçût au bout de deux mois, la réponse du Pere Préfet, qui lui marquoit le venir trouver; parce qu'il avoit dessein de l'employer à la Cour de la Reine Zingha, & qu'il enverroit à sa place le Pere Benoît de Lusignan.

Comme cette nouvelle devoit être agréable à Callangé, il se hâta de lui en aller donner avis, & lui demanda la permission de se retirer. *Allez à la bonne heure*, lui dit ce Prince. Mais quand il entendit qu'un autre Capucin devoit venir à sa place, il se mit dans une furieuse colere; *Quoi*, dit-il, *ce Capucin s'en va & un autre Capucin vient, ne verrai-je donc jamais que des Capucins? Ils ont de grands desseins, mais qu'ils sçachent qu'ils ne gagneront rien; car je proteste que je ne veux plus leur parler, & que j'ai en horreur leur doctrine & leurs instructions. Je ne serai*

point
Prêtre
seront

Le
long
gagn
faire
ment
son j
Chap
ne p
en cl

Le
étoit
tien
entre
dang
la pe
joign
ve L

Le j
un O
quelc
que l
ne,
tre,
chose
étoit
cun C
le Pré
de fai

point en repos qu'on ne m'ait envoyé un Prêtre né en Ethiopie & mes sujets ne seront point contents.

Le Pere Antoine partit donc de Palongano, bien mortifié de n'avoir rien gagné sur cet Apostat; & afin de lui faire connoître que ce n'étoit nullement l'interêt qui l'avoit amené dans son pais, il laissa dans sa case sa Chapelle, & toutes ses autres hardes, ne prit que son Breviaire & se mit en chemin.

Le Secrétaire de Cassangé, qui étoit un homme doux & bon Chrétien, ne pût le voir partir seul, & entreprendre ainsi un voyage très-dangereux; il obtint le même jour, la permission de l'accompagner. Il le joignit & l'accompagna jusqu'au fleuve Lunino.

Le jour suivant, ils furent joints par un Officier de Cassangé qui conduisoit quelques esclaves qui portoient ce que le Pere avoit laissé dans sa cabane, qui lui dit de la part de son maître, qu'il étoit inutile de laisser ces choses pour son successeur; parce qu'il étoit résolu de ne recevoir jamais aucun Capucin dans son Etat, & que le Préfet leur devoit épargner la peine de faire un voyage inutile.

Le Pere Antoine rencontra en effet le Pere Benoît, il lui dit l'état des affaires, & que tout étoit desespéré. Il le fit retourner sur ses pas, & ils arriverent ensemble à Embacca, où après s'être un peu reposés, ils continuerent leur route jusqu'à Massangano, où ils trouverent le Pere Préfet, qui envoya le Pere Antoine à Sainte Marie de Matamba, où la Reine Zingha faisoit sa residence.

Les peuples de la petite Ganghella ne furent pas long-tems sans ressentir la juste vengeance de Dieu. Entre autres fleaux dont il les châtia, il leur envoya une espece de fluxion si corrosive, qu'elle rongeoit les chairs, & comme elle étoit contagieuse elle se repandit bien vite d'un bout à l'autre de la Province. Le país fut bien-tôt desert, & le peu d'attention qu'ont ces Barbares dans ces sortes de maladies remplit le país de morts & de mourans.

Le Giague Cassangé tout intrepide qu'il étoit, fut épouvanté; il ordonna que les cadavres ne fussent plus enterrés, & qu'on les laissât où ils seroient morts: cet ordre barbare & tout-à-fait hors de saison, remplit bien-tôt le Chilombo, & les autres

villag
qu'el
mal
te d
le f
de
étoie
C
Sing
se d
tout
pour
cins
preca
faite
vinc
les L
aifer
faire
mis
& l
brûl
avec
resté
laire
cette
C
au c
& fi
moc
L

villages d'une puanteur si horrible, qu'elle suffisoit seule pour porter le mal contagieux de tous côtés : de sorte qu'il fut jugé à propos de mettre le feu dans toutes les cases ; afin de consumer les cadavres qui y étoient.

Cassangé ayant ensuite assemblé les Singhilles, pour sçavoir d'eux la cause de cette contagion, ils repondirent tout d'une voix, pour le flatter, & pour éloigner pour jamais les Capucins du pais, qu'elle venoit d'une imprecation que le Prêtre Capucin avoit faite contre le pais ; afin que la Province étant privée de ses habitans, les Portugais pussent s'en emparer plus aisément par les armes, ne l'ayant pû faire par les tentatives qu'ils avoient mis en usage pour séduire les peuples & leur Chef ; que le remede étoit de brûler la case où il avoit demeuré avec les effets qui pouvoient y être restés, & qu'on invoquât l'esprit tutélaire du pais, à qui on consacreroit cette vengeance.

Ce remede n'appaisa point le mal, au contraire il se repandit davantage, & fit des desordres infinis, Dieu se mocquant de leurs vaines superstitions.

Le peu de gens qui restoient en vie,

furent d'avis d'édifier un autre Chilombo, & d'en faire une dedicace solennelle à quelque idole qui fût bien puissant; mais ils ne trouverent pas dans toute la Province, un seul endroit qui ne fût infecté du mal contagieux: de sorte qu'ils furent forcés de se retirer dans les forêts, où un bon nombre devinrent la proie des bêtes féroces, en voulant éviter la peste.

Cette cruelle maladie, fut accompagnée & suivie d'une famine encore plus cruelle, sans que ces terribles fléaux, pussent amollir le cœur du Giague. Au contraire ayant appris que les Provinces contiguës à la sienne, étoient favorisées d'une protection particulière, & que leurs grains étoient si beaux, qu'ils donnoient une esperance certaine d'une abondante recolte, il assembla ses gens, afin d'aller ravager ces pais, par une pure jalousie qu'il avoit du bien de ses voisins, dont il ne pouvoit pas profiter; puisque les grains n'étoient pas encore mûrs.

Il se mit en campagne; mais il trouva des gens qui vinrent au-devant de lui, qui le battirent à plate couture, lui tuerent trois mille hommes sur la place, en blessèrent un grand

nombre, & firent quantité de prisonniers & d'esclaves; car c'est la même chose.

Le reste de son armée s'étant sauvé par la fuite, & étant revenus au Chilombo, prirent les armes contre lui; parce qu'il ne vouloit pas leur permettre de cueillir le mahis qui commençoit à être bon. Il fut contraint de le leur permettre, mais ils n'en profiterent pas, parce qu'il seleva un vent brûlant, qui détruisit en un moment le peu d'esperance qui leur restoit: de sorte que réduits à la dernière misere le desespoir en porta quelques-uns à se tuer eux-mêmes, les autres se partagerent en pelotons, & comme des voleurs, ou des bêtes affamées se mirent à courir la Province & les frontieres, pour attraper des hommes & s'en rassasier.

Ces calamités affligerent cette Province desolée plus d'un an, sans qu'elles pussent faire rentrer Cassangé en lui-même. Il paroissoit au contraire plus adonné que jamais à ses superstitions Idolâtres: en voici une preuve.

Il apprit qu'on avoit introduit dans le Chilombo, un enfant à qui les dents n'avoient pas encore commençé à pousser. Suivant les Loix des Qui-

xilles, il le fit mettre en piéces, & fit chasser du Chilombo son Pere à grands coups de bâton, & ne lui laissa la vie que parce qu'il étoit esclave d'un Portugais. Et comme le Chilombo étoit profané selon ces mêmes Loix, il sortit un matin accompagné de tous les Officiers, de ses concubines, & des Singhilles, qui se trouverent, & coupa lui-même la tête à un Zongo; c'est ainsi qu'on appelle certains Nègres barbus. Il en fit autant à un mouton blanc, & de leur sang, il en fit asperger les hayes qui environnoient le Chilombo, en faisant certaines invocations aux Idoles; afin qu'elles se contentassent de ce Sacrifice, & que le Chilombo fût purifié. Après quoi il permit aux habitans de s'y venir rétablir.

Les Portugais qui demeuroient à Palongano, ne manquoient pas de donner avis de ce qui se passoit à Angola. Les Religieux & le Viceroy en étoient pénétrés de la plus vive douleur. On tint plusieurs assemblées, pour trouver les moyens de remédier à ces desordres.

Il se présenta plusieurs Prêtres, qui s'offrirent d'aller tenter cette dangereuse entreprise, où il s'agissoit de

l'honneur de Dieu & de la Religion; mais où leur vie seroit exposée à un danger bien évident.

La prudence ne vouloit pas qu'on y envoyât des Prêtres Noirs, Cassangé n'auroit pas eu assez de respect pour eux, & peut-être qu'eux-mêmes auroient manqué de severité, & se seroient laissé épouvanter, & auroient trahi leur Ministère. Car les Nègres sont toujours Nègres, & les plus inconstantes créatures qu'il y ait au monde.

On jeta enfin les yeux sur les Carmes Dechaussés, comme sur des gens sages, zélés, sçavans, & toujours prêts à sacrifier leur vie pour les intérêts de Dieu & du prochain. Car on ne pouvoit plus songer à y envoyer des Capucins, de peur d'irriter le Tyran qui les avoit en horreur.

On choisit donc le Pere Louïs de Saint Antoine, & le Pere Thomas de Jesus. On en donna avis à Cassangé, & ces deux excellens Religieux arriverent à la Cour, après un mois d'une route extrêmement difficile & dangereuse.

Cassangé les reçût parfaitement bien, leur donna Audiance, & leur accorda toutes les permissions dont ils pou-

voient avoir besoin pour exercer librement leur ministère.

Dès le jour suivant, un d'eux monta en chaire & prêcha avec un grand zèle contre l'Idolâtrie, & contre les cruelles coutumes des Giagues. Cassangé étoit présent, accompagné de toute la Cour. Après que l'Interprete eût expliqué en Langue vulgaire le discours du Predicateur, Cassangé lui demanda & à l'assemblée, s'ils trouveroient bon qu'il dit quelque chose, & adressant la parole au Missionnaire: *Pere*, lui dit-il, *nous avons compris tout ce que vous avez dit, nous en demeurons d'accord, nous sommes convaincus, & vous pouvez compter que nous vous obéirons en toutes choses.*

On peut juger de la joye de ces Religieux. Ils crurent que le moment de la conversion de ce Prince Apostat étoit arrivé. Ils écrivirent à Loanda l'heureuse situation des affaires, & que de si beaux commencements leur donnoient de grandes esperances de faire rentrer ce Prince, & ses sujets dans le sein de l'Eglise.

Mais ils ne connoissoient pas encore la perfidie de cet Apostat. Il scût ce qu'ils avoient écrit, il n'en vouloit pas davantage, il croyoit par là

justifier la conduite qu'il avoit tenue envers les Capucins, qu'il avoit accusés d'être des gens intraitables, animés d'un zèle trop amer, indiscrets, & point du tout propres au ministère, qu'on leur avoit confié. Il sembloit se soumettre aux nouveaux Missionnaires; mais quand après bien des remontrances & des tentatives, ils le presserent de ratifier par un serment solennel, les articles dont il avoit promis l'observation au Pere Antoine de Serravezza, lorsqu'il en avoit reçu le Bapême; il entra dans une colere furieuse, il nia qu'il eût rien promis, & fit voir à ces Peres son mauvais cœur tout à découvert, & ne voulut plus les voir ni les écouter. Ils prirent le parti de la patience, ils dissimulerent, esperant que Dieu leur feroit naître quelque occasion de convertir cet Apostat. Ils l'attendirent assés long-tems & fort inutilement.

Cependant Cassangé voulut porter la guerre, & la desolation dans la Province de Sango. Il partagea son armée en trois corps. Celui qu'il commandoit en personne fut battu, il perdit quatre mille hommes. Le second fut encore défait & dispersé, & le troisieme ayant eu la même disgr-

ce, fut obligé de prendre honteusement la fuite, étant vivement poursuivi par ceux qu'il avoit attaqué.

Ces trois défaites ne le rendirent pas plus raisonnable, sans aucun sujet il déclara la guerre à la Reine Zingha qui s'étoit reconciliée avec l'Eglise. Il se prepara à cette guerre par des Sacrifices impies, qu'il fit aux idoles pour meriter leur protection, & apprendre d'eux quelle seroit l'issuë de cette guerre.

Les Singhilles qu'il avoit assemblés, lui prédirent merveilles. Il n'y en eut qu'un seul, qui lui prédit qu'il seroit défait, & perdrait son armée. Cassangé en fut si outré qu'après lui avoir dit les injures les plus grossieres, il le menaça de le mettre au premier rang, afin qu'il fût tué le premier.

Comme il connoissoit la vigilance, & la bravoure de cette Princesse, il crut qu'il falloit la tromper, afin qu'elle ne se mît pas sur ses gardes. Il lui envoya dire, qu'il n'avoit jamais songé à porter la guerre dans ses Etats. Mais au bout de quelque tems, il fit répandre le bruit qu'une de ses Provinces s'étant revoltée, il alloit la châtier. Il assembla ses troupes, & se jeta inopinément sur la frontiere du

Royaume de Matamba, & un beau matin à la pointe du jour, il attaqua deux Gouverneurs d'une Province assés voisine du lieu où la Reine faisoit sa residence. Quoiqu'il les eût surpris; il ne remporta pas sur eux un avantage considerable.

Cependant le bruit de leur défaite, arriva à la Cour de Matamba, sur le midi du 9. Novembre 1661. & la renommée grossissant les choses à l'ordinaire, on debita que toute cette Province avoit été entierement desolée.

Un second courier modera beaucoup la douleur, qu'avoit causé la premiere nouvelle, il rapporta que ces deux Gouverneurs nommés Catolé, & & Dalangué ayant unis leurs troupes à celles d'un autre Gouverneur leur voisin, avoient attaqué le perfide Giague Cassangé, l'avoient battu & le tenoient enfermé dans un bois, d'où il ne pouvoit s'échapper, sans être entierement défait par le fer, ou par la famine.

Dès la premiere nouvelle, la Reine avoit fait donner l'alarme par tout. Elle avoit paru armée malgré son grand âge, & toutes les Dames de sa Cour accoustumées à cet exercice, avoient aussi pris les armes, aussi-bien

que tous les autres fujets de l'Etat, qui s'empresferent de donner dans cette occasion des preuves de leur attachement à leur Souveraine.

Le Ciel se déclara encore pour cette Princesse, pendant trois jours entiers, ce furent des déluges d'eau extraordinaires, accompagnés d'éclairs, de tonnerres, & de foudres, qui jetoient la terreur de tous côtés.

Les troupes de la Reine étant arrivées, elles attaquèrent le miserable Giague de tous côtés, elles l'obligerent de prendre la fuite, & le poursuivirent jusqu'à une riviere, où les eaux étant extrêmement débordées par les pluies précédentes, les troupes du Giague furent en partie taillées en piece, & en partie reduites en esclavage. Il n'y eût environ que deux cents hommes, qui ayant meilleures jambes que les autres se sauverent par la fuite; mais s'ils prolongerent leur vie de quelques jours, ils la perdirent, ayant voulu traverser une riviere à la nage, ils y perirent tous.

Par bonheur pour Cassangé, il s'étoit sauvé des premiers.

La Reine Zingha, donnant à Dieu toute la gloire de sa victoire, lui en rendit de solempnelles actions de gra-

ets, s'affermir de plus en plus dans les bonnes résolutions qu'elle avoit faites, pendant que Cassangé plus obstiné que jamais dans ses crimes, ne songeoit qu'à les augmenter, de manière que les deux Carmes Déchaussés, qu'il avoit si bien reçus au commencement, & à qui dans la suite, il avoit fait mille & mille affronts, ne voyant rien à faire auprès de cet Apostat endurci, résolurent de le quitter & de s'en retourner à Loanda.

La réputation de la Reine Zingha étoit si grande par tout; que quoiqu'ils allongeaient beaucoup leur voyage, ils résolurent de la voir, & de se consoler en même tems avec le Pere Antoine de Serravezza qui avoit eu les mêmes devoirs qu'eux dans la Mission infructueuse de Palongano.

Le Pere Antoine ayant été averti qu'ils approchoient, en donna avis à la Reine; elle étoit alors malade de ses défaillances de cœur, auxquelles elle étoit sujette: sans cela elle les auroit été recevoir hors de sa ville Royale. Elle chargea le Pere Antoine d'y aller dans sa place, & commanda à tous ses Courtisans de l'accompagner. Il y alla, les reçut avec tout l'honneur imaginable, & les conduisit à

l'Audiance de cette Princesse qui les reçût avec un respect infini.

Elle ordonna à son Majordome, de les pourvoir abondamment de tout ce qu'ils auroient besoin, & de les bien regaler pendant tout le tems qu'ils voudroient rester à sa Cour.

Elle députa un bon nombre d'esclaves pour les servir. Ces bons Religieux les refuserent modestement, & n'en retinrent qu'un pour le service de leur Interprete,

La Reine étant guerrie quelques jours après, leur donna une Audiance publique; après laquelle pour leur donner une marque de la devotion qu'elle portoit à Sainte Therese & à son Ordre, elle voulut recevoir de leurs mains le Scapulaire, & à son exemple toutes ses Dames, & la plus grande partie de sa Cour le reçût aussi.

Ces bons Religieux demeurèrent quelques mois à Sainte Marie de Mambamba, dans l'Hospice des Capucins, ils admirerent les prodiges de la grace dans cette Princesse, la visiterent souvent, & reçurent ses visites, & quand ils voulurent retourner à Angola, elle leur donna des Officiers pour les conduire, des esclaves pour les servir, elle leur fit des présens,

qui les
de , de
out ce
s bien
qu'ils

escla-
gieux
n'en
leur

jours
pa-
don-
elle
Or-
leurs
tem-
ran-
fi.

rent
Ma-
ins,
gra-
kent
, &
An-
iers
our
ns,





M. de la Roche

Maopongo ou forteresse des pierres.

& les fit conduire, & deffrayer jusqu'à la premiere ville des Portugais.

CHAPITRE III.

Mission de Maopongo.

Description du fameux Rocher de ce nom, que les Portugais appellent la Forteresse des Pierres.

A Deux lieües de Cabazzo, au milieu de la plaine de Oarij, qui est située le long du fleuve Coanza, qui regarde la Province de Lubolo, s'éleve une prodigieuse masse de pierres vives, que la nature a formé, comme ces vastes rochers que l'on trouve en quelques endroits de la mer; quoiqu'il en soit éloigné de plus de cent lieües, il en coule des sources d'une eau, qui selon l'essai qu'en ont fait d'habiles Portugais est extrêmement salée & très propre à faire du sel. Ces ruisseaux forment des jets dans leur origine, qui sont plus de soixante & dix brasses au-dessus du niveau de la campagne. Ce qu'il y a encore de merveilleux, c'est qu'ils suivent exactement les mouvemens de la

mer donnant beaucoup d'eau , & la faisant jaillir bien haut , quand la mer est haute , & diminuant à proportion qu'elle baisse.

Cependant on voit avec étonnement que ces sources salées sont presque jointes à d'autres sources très-abondantes d'une eau excellente , legere , douce & très-bonne pour les usages de la vie.

Cette masse de rochers a vingt-sept milles de circonference , & excède en hauteur les plus hautes tours que l'on voit en Europe.

Elle paroît de loin ne faire qu'un corps ; mais quand on s'approche de plus près , on voit que cette masse se partage en une infinité de corps de rochers séparés les uns des autres par des ravines profondes , larges de deux à trois brasses , dans la fabrique desquels il semble que la nature s'est voulu divertir , en y représentant des tours , des clochers , des globes , & une si grande variété de figures différentes , qu'il semble que ce soit une grande ville environnée de puissans murs décorés de mausolées , d'arcs de triomphe , de portiques , d'obelisques , de vases , de sepulchres , & d'autres pieces d'une belle Architecture. Quand on est venu à bout de monter au-dé-

sus des rochers les plus bas, on trouve un Labyrinthe de chemins, formés par ces ravins, qui en font les séparations, & les ravins sont tellement remplis de buissons épineux & d'arbres, qu'il n'est pas aisé de s'en tirer. On trouve ensuite des vallées assez spacieuses, des champs & des places toutes chargées de grands arbres toujours verts, qui malgré ce qu'en pensent les Nègres, rendroient ces terres propres à la culture, si leur paresse & leur négligence ne s'y oppoient. Le sommet de ce rocher se trouve changé en une vaste plaine qui ne rend rien à présent; parce qu'elle n'est pas cultivée, & qui selon les apparences rendroit beaucoup si elle l'étoit.

Il y a trente-deux villages au pied, & dans les intervalles de ce vaste rocher. Les Nègres qui les habitent, faute d'industrie, vivent assez misérablement, recueillant peu de grains, & n'usant presque que de racines & des fruits qui y viennent en abondance, & sans culture. Ils ne laissent pas de se croire les plus heureux du monde.

La situation de la plaine, qui couronne ce rocher, est le lieu du monde le plus propre pour bâtir une ville & en faire une forteresse, qui seroit

hors de toute insulte. Il ne faudroit qu'entretenir les buissons épais qui bouchent les ravins, & fermer avec de bons murs les deux chemins les plus aisés pour monter à la plaine où la ville seroit bâtie, & faire des amas de pierres sur les bords de ces deux ravins : on écraseroit aisément une armée entiere, si elle se présentoit pour forcer ces deux passages.

Mais quand on supposeroit que l'ennemi, par surprise, ou par bravoure auroit surmonté tous ces obstacles, & qu'il se seroit rendu maître de la plaine, il auroit encore beaucoup à faire avant d'être entièrement maître de ce fameux rocher. La nature a préparé à ceux qui s'y voudroient retirer une citadelle naturelle, qui peut faire perdre la patience aux assiegeans les plus obstinés. C'est un autre rocher placé au centre de cette plaine. Il est d'une très-grande hauteur, sa circonférence taillée à plomb presque comme un mur, est percée d'une infinité de petites fenêtres qui donnent entrée dans des cavernes naturelles de différentes largeurs & longueurs, plus propres à la verité pour servir de retraite à des bêtes qu'à des hommes; mais dont on se peut servir dans une nécessité, s'y
maintenir

maintenir & s'y deffendre, tant qu'on aura des vivres pour subsister; car les entrées de ces cavernes sont aïllées à deffendre, elles ne sont point humides, elles communiquent la plûpart les unes avec les autres, & comme leur plan est en petites pentes douces, on se trouve au sommet presque sans s'appercevoir qu'on a monté. Ce sommet ne laisse pas d'être spacieux, & on y peut bâtir des maisons, il y a des arbres fruitiers du país, de bonne eau, l'air y est frais & sain. C'étoit dans les tems passés, la demeure d'un certain petit Roi, appelé le Roi Aarij.

Ceux qui arrivent dans le país, s'étonnent comment on peut grimper ces rochers, qui paroissent d'abord comme taillés à plomb; mais quand ils les ont considéré un peu à loisir, ils voyent qu'ils sont disposés, de maniere qu'avec un peu de force & d'adresse, on y peut monter, pourvû cependant qu'on ne trouve point d'opposition.

Les nouveaux venus en ce país, sont épouvantés des sifflemens des Serpens & des rugissemens des Lions, & des tigres qui repairent dans ces cavernes. Il faut y être accoutumé pour n'en pas perdre l'ouïe. C'est principalement dans le Printemps, que les

serpens s'accouplent; dans ce tems-là chaque rocher est un nid de serpens, & comme ces animaux peuplent, pour ainsi dire, à l'infini, & rendroient le pais absolument desert, les habitans ont certains secrets, ou pour mieux dire, certains enchantemens, dont ils se servent pour les obliger de se precipiter dans des fosses profondes, d'où ne pouvant sortir, ils se devorent les uns les autres.

Entre une grande diversité d'especes de serpens, il y en a qui ne sont pas plus gros que le pouce; quoiqu'ils ayent jusqu'à huit palmes de longueur; c'est-à-dire, un peu plus de six de nos pieds. Ces serpens ne sont ni venimeux ni méchans. Les enfans se font un amusement de leur chasse, & comme ils sont extrêmement friands de certains petits oyseaux, ils en attachent par les pieds sur les branches des arbres, & ces enfans les vont attendre, & quand ces animaux courent à leur proye, ils les abattent d'un coup de bâton. C'est une bonne nourriture.

Les Lions & les Tigres sont plus à craindre, ils desolent le pais. On les voit sortir en troupes des forêts qui sont dans les ravins, quand la faim

les
plus
les y

Qu
frais
le te
chal
épais
s'ele
sent
foud
ne se
fil,
tir a
feu.

C
ne o
teur
ne f
de li
plus
cieux
néral
l'Afr
si la
met
tites
étoie
dust
char
L

les presse. Ils y sont en sûreté, les plus hardis chasseurs ne peuvent pas les y aller chercher.

Quant au climat, il est agréable, il est frais, sain toute l'année, excepté dans le tems des pluyes, qui y causent des chaleurs insupportables, l'air devient épais par la quantité d'exhalaisons qui s'élèvent de tous côtés, qui produisent des éclairs, des tonnerres & des foudres. Il semble alors, que ces rochers ne sont composés que de pierres à fusil, frappées par le fer qui en fait sortir au lieu d'étincelles des torrens de feu.

Cela n'empêche pas que les arbres ne croissent à une grosseur & une hauteur excessive, & que leurs fruits ne soient excellens. Il n'y a point de lieu au monde où les oranges soient plus sucrées, & d'un goût plus délicieux. Les goiaves, les dattes, & généralement tous les autres fruits que l'Afrique produit y sont excellens. Et si la grande plaine qui est au sommet de ce rocher, & les autres petites plaines, qui sont dans les ravins étoient cultivées avec le soin & l'industrie nécessaires, ce seroit un país charmant.

Les peuples qui l'habitent, sont tous

de la Secte des Giagues. C'est la Religion dominante, ou pour mieux dire, la seule. Ils débitent comme une vérité, une fable touchant l'origine du rocher Maopongo, qu'il est bon de mettre ici.

Ils disent qu'un certain Ampungi, qu'ils regardent comme un Dieu, résolut de se faire une demeure délicieuse, où il n'eût rien à craindre de ses ennemis. Il ramassa tous ces prodigieux rochers, les mit les uns sur les autres, les accommoda en la manière qu'on les voit aujourd'hui. On voit par là quelle étoit la force de cet homme, sans compter quelle devoit être celle de sa femme qui l'aideroit dans ce grand ouvrage. A la fin, l'affection qu'ils avoient pour les peuples qui leur étoient soumis, devint si tendre, que lui & sa femme, se transformerent en ces deux effroyables rochers, plus gros, plus escarpés que tous les autres, qui pussent servir de retraite, & de défense à leurs peuples. C'est pour les remercier de cet insigne bienfait, qu'on leur fait encore à présent des Sacrifices de victimes humaines, comme aux Divinités tutélaires du pays. On les faisoit autrefois sur la cime de ces rochers; mais comme le chemin pour

y monter, est à présent impraticable, ils disent qu'on y montoit par un escalier à limaçon, qui étoit dans leur centre, & dont les marches étoient faites des entrailles de ces deux Divinités qui s'étoient pétrifiées. On ne les trouve plus à présent, non qu'ils aient disparu, ou qu'ils soient usés; car leur matière étoit trop dure, mais parce qu'on a oublié le chemin qui conduisoit à la porte. C'est dommage qu'il ne se trouve pas des gens allés curieux pour la chercher. Si on la trouvoit, on auroit le plaisir de voir un des beaux ouvrages qui soit au monde. On n'a pas cessé pour cela de faire les Sacrifices accoutumés; mais ne pouvant monter au sommet, on les fait au pied de ces rochers.

Les habitans du pays ont alteré le nom de ce fameux rocher, & au lieu de l'appeller Amipunga, comme celui qui l'a fabriqué, ils le nomment Maopango ou Maopungu.

Les Portugais s'en emparerent pendant la guerre qu'ils eurent avec la Reine Zingha, & le nommerent la forteresse des pierres; ils le perdirent quelques années après. Ils l'ont repris & en sont les maîtres.

Après cette description, il est juste

de parler de la Mission que les Capucins y entreprirent en 1655.

Le Pere Seraphin de Cortonne, Préfet de toutes les Missions, se trouvant à Massangano avec un bon nombre de Missionnaires qui venoient d'arriver d'Europe, destina à la Mission de Maopongo, le Pere Jean-Antoine de Monte-Cucullo, auquel il donna pour compagnon le Frere Ignace de Valsafna, & leur ordonna de se rendre à Maopongo, qui étoit la residence du Roi Angola Aarij.

Dom Louïs Martin de Sousa, & Cifario, Gouverneur ou Viceroi du Royaume d'Angola, qui avoit un grand zèle pour la propagation de l'Evangile, leur donna des lettres pour tous les Gouverneurs des villes & villages qui dependoient de la Couronne de Portugal, par lesquelles il leur commandoit de donner à ces deux Religieux, les escortes, les porteurs & les vivres dont ils auroient besoin pour leur voyage.

Ils partirent de Massangano, le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, qui cette année étoit le six de Mai. A peine furent-ils en chemin, qu'ils eurent des preuves de l'infidélité des Nègres. La plupart de ceux qui portoient

leur
mili
te c
cha
éto
cha
sur
arb
duc
éto
des
tout
L
bor
mor
ente
& p
lem
c'éc
à u
L
s'él
ave
à lu
se,
de
vit
cet
ou
de

Jours hardes, les mirent à terre au milieu d'une forêt & s'enfuirent; de sorte qu'ils furent obligés de repartir les charges abandonnées à ceux qui leur étoient restés, & de peur de les surcharger, d'en prendre aussi leur part sur leurs épaules.

Ils trouverent dans le chemin un arbre d'une hauteur excessive, au pied duquel on avoit dressé un autel, qui étoit chargé des têtes & des ossemens des animaux qu'on y avoit immolés tout fraîchement.

Le Pere Jean-Antoine, connu d'abord que ce lieu étoit consacré au Démon. Comme il s'en approchoit, on entendit tout d'un coup des cris affreux, & plus il s'en approchoit, plus les hurlemens redoubloient, il sembloit que c'étoient des gens qui se preparent à une bataille.

Les Nègres qui portoient les hardes, s'éloignerent tout épouvantés, en avertissant le Pere, qu'il prît garde à lui, s'il entreprenoit quelque chose, & qu'il se mettoit en danger de perdre la vie. Dans ce moment, il vit sortir de la forêt le gardien de cet autel profane, accompagné de sept ou huit autres Nègres, qui s'efforcèrent de l'effrayer, & de l'empêcher de tou-

cher à l'autel; parce qu'il y alloit de sa vie s'il outrageoit la Divinité à qui il étoit consacré. Le Pere prit son crucifix à la main & se confiant en la miséricorde de Dieu, ne laissa pas de renverser l'autel, & de ramasser avec son Compagnon des feiilles & du bois sec, dont il environna le pied de l'arbre, & y mit le feu, & brûla l'arbre, l'autel & le simulacre, en chantant de son mieux; c'est-à-dire, de toutes ses forces le Pseaume 67. *Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus.*

Les Nègres qui l'accompagnoient, étoient baptisés & même bons Chrétiens; mais ils n'étoient pas encore rassurés contre les terreurs paniques de leurs anciennes superstitions. Ils croyoient le voir tomber mort ou brûlé du feu du Ciel s'il touchoit à l'autel, il les reprit de leur peu de foi, ils s'excuserent comme ils pûrent, & témoignèrent une grande joye de la victoire qu'il avoit remportée sur le Démon.

Voici une autre superstition. Il remarqua par le chemin qui conduit à Dumbi Aabo, lieu célèbre pour la naissance de la mere de la Reine Zingha, que les Nègres qui l'accompa-

gnoient, faisoient des reverences, & quelques menuës offrandes à une grande pierre, qui est placée sous un arbre, il leur en demanda la raison, & apprit d'eux, que cette pierre étoit la demeure d'une Divinité des plus vieilles, qui ne vouloit pas demeurer autre part : la preuve de cela, lui dirent-ils, est qu'un certain Dumbi; c'est-à-dire un Dieu, qui étoit forgeron de profession, & maître de la terre où cette pierre est placée, l'ayant fait transporter plusieurs fois chez lui pour lui servir d'enclume, elle se trouvoit le lendemain matin reportée au même lieu d'où on l'avoit ôtée. Cette expérience réitérée a convaincu nos Ancêtres de la vérité qu'on vient de dire, & voilà pourquoi nous l'avons en veneration.

Le Pere ne manqua pas de leur faire voir par de bonnes raisons, combien leur opinion étoit ridicule; mais quoiqu'il parlât à des Chrétiens, il se trouva aussi avancé que s'il n'avoit rien dit : ils ne lui répliquerent point; mais ils n'en furent pas plus convaincus. S'il avoit eu des marteaux, il auroit mis la pierre en pieces, & auroit obligé cette vieille Divinité d'aller chercher giste ailleurs. Le deffaut

d'instrumens l'obligea de la laisser ; comme il la trouvoit , il cracha dessus , & auroit fait pis , si ses Nègres ne l'avoient menacé de l'abandonner , s'il continuoit à gâter la maison de ce vieux Dieu.

Il avoit en main un moyen plus facile , s'il l'eût scû ou qu'il s'en fût souvenu ; c'étoit d'amasser du bois au tour de cette pierre , & d'y mettre le feu , & quand elle auroit été bien échauffée d'y jeter de l'eau dessus , elle se seroit éclatée & mise en pieces. C'est une erreur de croire qu'il faut du vinaigre pour fendre ces pierres qu'on a chauffées. J'ai une expérience toute contraire. L'eau fait le même effet , le vin , le lait & toute liqueur froide produit la même chose. J'ai mis en pieces étant aux Isles de l'Amérique une infinité de rochers , sans y avoir jamais employé d'autres liqueurs que de l'eau.

Nos deux voyageurs arriverent à Dumbi. Le Vicomte du lieu , qui étoit en même tems le *Tendala* , ou le premier Ministre du Roi Angola Aarij , les reçût avec une cordialité & une politesse , qu'il auroit été difficile de trouver dans les personnes d'Europe les plus civilisées.

Les habitans de ce lieu, quoique tous Idolâtres s'empresserent d'apporter leurs enfans pour les faire baptiser. Ils se font tous un honneur du caractère de Chrétien, & si on pouvoit le leur conférer & les laisser vivre dans leurs superstitions, on auroit bientôt baptisé tout le pais. Mais la chose n'étant pas faisable, les Missionnaires ne peuvent apporter trop de soin pour se bien assurer des sujets qu'ils baptisent; encore y sont-ils trompés très-souvent comme on l'a vû, parce que nous avons rapporté ci-dévant, & ce que nous rapporterons ci-après.

Le Pere Jean-Antoine, prit toutes les précautions que la prudence lui pût suggerer. Il préfera les enfans malades, & qu'il crût desesperés à ceux qui l'étoient moins, & ceux-ci à ceux dont la santé lui paroissoit très-bonne. Il eût encore égard à ceux dont les parens donnoient de l'esperance à renoncer à l'Idolâtrie; de sorte qu'il ouvrit le Ciel à plusieurs, & donna envie à beaucoup d'autres de se faire instruire du chemin qui y conduit Il demeura près de vingt jours dans ce lieu, qui ne furent pas pour lui des jours de repos; mais des jours d'un travail, que la nuit même n'interrompoit pas.

Enfin comblé des politesses du Tendala, il poursuivit son voyage, & étant arrivé aux environs de Maopongo : le Roi qui l'attendoit avec impatience, envoya au devant de lui son second fils avec une grande escorte.

Ce jeune Prince le reçut avec un respect extraordinaire, ne voulut plus se servir de son hamac, & l'accompagna à pied jusqu'à la ville, ou pour parler plus juste, jusqu'à ces rochers au-dessus desquels elle est située.

La porte qui donne entrée dans cette ville, n'est qu'un passage étroit & si bas, qu'on n'y passe qu'en se traînant sur les coudes & sur les genoux; le Prince lui en montra le chemin. Les deux Religieux le suivirent. Ce passage difficile est assés long: quand ils l'eurent franchi, ils se trouverent dans un labyrinthe affreux de rochers & de buissons épineux. Il faut des guides pour s'en tirer, il dure environ un mille ou un tiers de lieuë, & se termine au pied d'un rocher escarpé, roide & coupé en précipices, sur lesquels les Nègres grimpent & sautent comme des chevreuils; mais où les Peres après bien des tentatives inutiles, se virent obligés de demander du secours. Ils en eurent aussi-tôt: des

Nègres forts, & adroits les chargerent sur leurs épaules, & sautant de rocher en rocher, les mirent enfin à un endroit peu distant de la case, cabane ou Palais du Roi Angola Aarij. Ce Prince étant averti de leur arrivée, vint au-devant d'eux avec toute sa Cour. Lui & tous ses courtisans avoient sur la tête de grosses couronnes, faites à peu près comme ces turbans, ou gros bonnets comme les Peintres en donnent aux anciens Hermites de la Thebaïde.

Le Roi vint à eux comme en courant, les bras étendus, les embrassa tendrement, & baïsa avec respect le crucifix qu'ils portoient attaché au col. Qui n'auroit cru en voyant ces marques extérieures, que ce Prince étoit dans le cœur un Chrétien des plus parfaits. La suite fit voir qu'on se trompoit. Il dit aux deux Religieux qu'ils étoient les bien venus, qu'il étoit ravi de les voir, & qu'il leur accordoit toute sa protection. Après ce discours assez succinct, comme on voit, il fit un signe, & aussi-tôt on entendit une musique détestable & une simphonie capable de rendre sourdes les oreilles les plus dures. Cette musique étoit accompagnée de décharges de mousquete-

rie, & de cris de joye. On accompagna ainsi les deux Religieux jusqu'au Lunene, falon ou chambre d'Audiance. C'étoit un vrai fenil composé de grosses pieces de bois comme elles avoient été coupées dans la forêt, qui soutenoient un toit couvert de paille. La Musique recommença de plus belle en cet endroit. Le maître de musique, qui étoit en même tems le compositeur des paroles, prose, ou vers; les deux Religieux n'ont pas jugé à propos de nous en informer; cet habile homme étoit placé dans un lieu éminent, en face de tous ses chantres & de ses simphonistes: il chantoit, & quand il avoit achevé son verset, le chœur le repetoit, & les instrumens reprenoient ensuite. Autant que les Peres purent comprendre, c'étoient des louanges outrées qu'ils donnoient à leur Prince, que tous les assistans applaudissoient par des cris & des battemens de mains. Ce tintamarre dura plus de deux heures, & n'auroit peut-être pas fini si-tôt, si heureusement pour les Religieux, la voix n'avoit manqué au Maître de musique.

Le Roi parut ensuite, son thrône n'étoit qu'un méchant tapis étendu sur des nattes qui ne valloient pas

mieux. Il avoit sur les épaules un long manteau d'écarlatte traînant à terre avec une pagne qui le couvroit depuis les reins jusqu'aux genoux. Le reste du corps étoit nud. Il avoit des pantouffles, & sur la tête, un bonnet orné de plumes, & une canne à la main qui lui servoit de sceptre.

Il fit asseoir devant lui les deux Religieux, écoûta leur compliment avec une gravité mêlée de douceur, & quand ils lui eurent présenté les lettres du Viceroi, & du Préfet, il les mit entre les mains de son Secretaire Interprete, qui les lut d'abord en Portugais, & les expliqua dans la Langue du pais. Cet Officier s'étant ensuite approché du Roi pour recevoir l'ordre de ce qu'il devoit répondre, il dit aux deux Religieux en Portugais, que son maître étoit très-satisfait de leur arrivée, qu'il en marquerait sa reconnoissance au Viceroi, & au Pere Préfet, qu'il les prenoit sous sa protection, leur donnoit pouvoir d'exercer leur ministère dans tout son Etat, qu'il les soutiendrait de toute son autorité, & que dans toutes les occasions, il leur donneroit des marques de sa bienveillance.

Le Pere Jean-Antoine le remercia.

de sa bonne volonté, & prit congé de lui.

En attendant mieux, ils furent conduits à une méchante cabanne, d'où l'on avoit fait déloger un troupeau de chevres pour les y mettre. Le lieu étoit sale, comme on le peut juger, & sentoît fort mauvais; ils se mirent aussitôt à le nettoier: les Nègres qui les avoient accompagnés leur prêtèrent la main. Ils y étoient occupés, lorsqu'on leur apporta les viandes que le Roi leur envoyoit. C'étoient des poules & de la farine de Sarasin: il y en avoit suffisamment & pour eux, & pour leurs Nègres.

Le jour suivant un Officier du Roi, vint dire au Pere Jean-Antoine, de la part de son maître, de choisir le terrain qui lui seroit convenable pour bâtir leur maison & leur Chapelle. Il le choisit à côté du salon des Audiances; parce qu'il y avoit une place assez spacieuse, où le peuple pourroit s'assembler en grand nombre & écouter ses instructions. Ces deux édifices furent bientôt construits, & le Pere commença à y exercer les fonctions de son ministère. Il y avoit presse à le venir entendre, non-seulement parce que le Roi l'avoit ordonné, par

un Edit rigoureux ; mais encore parce que la curiosité naturelle y engageoit ces peuples , qui étoient charmés de voir ces deux Religieux , qu'ils regardoient comme des hommes d'un autre monde. D'ailleurs la nouveauté de la doctrine qu'on leur prêchoit les y attiroit puissamment , & quoique très-ignorans & très-indifferens , ils ne laissoient pas de raisonner selon la portée de leur esprit , de faire des questions , de proposer leurs doutes , & de demander des éclaircissmens. La nouveauté & la justice des Commandemens d'un Dieu , dont il sembloit qu'ils n'eussent jamais entendu parler , les frapoit , les biens éternels étoient pour eux un appas , qui les attiroit de telle sorte , qu'en l'espace de sept jours le Pere Antoine eut la satisfaction de baptiser cinq cens quarante-cinq personnes , tant enfans qu'adultes.

Une réussite si heureuse flattoit agréablement ce zélé Missionnaire. Les jours ne suffisoient pas pour instruire ceux qui se présentoient , il falloit y employer une partie des nuits. Son Compagnon , quoique Laïque , l'aidoit de toutes ses forces. C'étoit lui qui leur enseignoit les prières , & qui leur fai-

soit repeter leur Catechisme. L'un & l'autre étoient sans cesse occupés. Il sembloit à voir la ferveur de ces peuples, qu'ils alloient tous ployer le col sous le joug de Jesus-Christ; mais l'ennemi des hommes, ne manqua pas de traverser de si beaux commencemens. Avant d'entrer dans ce détail, il est bon de rapporter ici l'origine du Roi de Maopongo:

Il s'appelloit Angola Aarij. Il étoit Roi, ou si l'on veut Seigneur & Souverain de ce grand rocher, & d'une bonne partie des environs. Il étoit fils d'une concubine du deffunt Roi de Dongo, pere de la Reine Zingha, & par consequent frere de cette Princesse, & par une autre consequence tirée des Loix du pais, il étoit exclus de la succession à la Couronne, & n'étoit regardé que comme le vassal ou l'esclave de cette Princesse.

Ce Prince prit le parti des Portugais, dans la guerre que la Reine Zingha porta dans le Royaume d'Angola, qu'elle prétendoit lui appartenir. Pour se les rendre plus favorables, après qu'ils l'eurent fait déclarer Roi de Maopongo, & d'une partie des Etats de cette Princesse, il se fit baptiser, & prit le nom de Dom Phi-

lippe. Il permit l'exercice public de la Religion Chrétienne dans ses Etats. Les Peres de la Compagnie de Jesus y allerent avec quelques Prêtres seculiers, & travaillerent pendant cinq années entieres à cette vigne; mais avec si peu de fruit, & tant de contradiction, qu'ils se virent contraints d'abandonner la partie. Il y avoit même déjà bien du tems qu'il n'y avoit aucun Prêtre dans cet Etat, & que tout y étoit retombé dans le premier cahos de l'Idolâtrie & des superstitions Idolâtres; lorsque le Roi craignant d'être depoussé de ses Etats, ou par la Reine, ou par les Portugais qui l'avoient en horreur, comme un Apostat, écrivit au Viceroi d'Angola, & le pressa de lui envoyer des Capucins; promettant de se réunir à l'Eglise & d'y faire entrer tous ses peuples.

Il étoit donc Chrétien; mais de nom seulement. Sa vie & ses actions étoient bien éloignées de la pureté, & de la dignité de cet auguste caractere.

L'accueil gracieux qu'il fit au Pere Jean-Antoine & à son Compagnon, étoient plutôt un mystere de politique, afin de se mettre bien avec le Viceroi.

d'Angola, que des marques sinceres de son repentir, & du desir qu'il devoit avoir de se reconcilier avec Dieu, & cela parut bientôt après; car le Pere s'étant informé pendant quelques jours des abus & des superstitions qui regnoient dans le pais, dès qu'il se mit à déclamer contre ces abus, le Roi prit parti contre lui, comme s'il avoit voulu introduire des nouveautés, desquelles on n'avoit jamais entendu parler. Il lui dit qu'il étoit trop rigide, trop scrupuleux, & que ses manieres étoient plus propres à rebuter les peuples qu'à les attirer à la Religion Chrétienne. On dit même qu'il y ajouta des menaces; mais le Pere qui joignoit à beaucoup de zèle beaucoup de sagesse & de fermeté, ne s'épouventa point, & alla toujours son chemin, d'autant plus qu'il voyoit que les peuples suivoient les demarches de leur Prince, & couroient à bride abbatuë dans le precipice.

Ce Prince y étoit des plus enfoncés, quoiqu'il fût Chrétien. Il entretenoit plus de cinquante concubines, dont il avoit trenté enfans mâles vivans qu'il avoit reconnu lui appartenir, sans ceux qui étoient morts, ou qu'il n'avoit pas jugé à propos de

reconnoître. Cela suffit pour faire voir quelle étoit son incontinence.

Il ne le cedoit en cruauté à aucun autre tyran. Le moindre soupçon lui faisoit répandre sans pitié le sang des innocens. Ses enfans même avoient senti les effets de sa barbarie, il en avoit massacré quelques-uns, & avoit fait jeter leurs cadavres aux chiens, disant, que puisqu'ils n'avoient pas pu soutenir l'épreuve du feu ardent, ils étoient réputés coupables, & par conséquent dignes de mort.

Son amour desordonné pour les femmes, fut ce qui le porta à l'Apostasie. Il ne se contentoit pas d'adorer les Idoles, il en donnoit le soin, le culte, & la garde à ses femmes. Le Missionnaire en trouvoit souvent à la campagne, qui faisoient promener, & prendre l'air à leurs Idoles. Elles étoient accompagnées de certains Nègres députés pour leur servir de gardes, de musiciens & de simphonistes, dont le nombre étoit proportionné au mérite, & au rang de la prétendue Divinité.

Il trouva un jour une des concubines du Roi, qui marchoit gravement à la tête de ceux qui accompagnoient son Idole, & qui chantoient ses loüan-

ges. Il s'arrêta pour voir passer cette troupe d'insensés. La femme s'arrêta aussi, & commença à relever le mérite, & le pouvoir de son Idole, par un long discours qu'elle adressa au Pere, qui lui sembloit si convainquant, qu'elle s'imaginoit qu'en étant persuadé, il flechiroit le genoux, & lui offrirait de l'encens.

Le Pere n'eut pas de peine à lui faire voir la fausseté, & la vanité de son discours, & il l'exhorta de quitter le culte abominable des Idoles, comme elle l'avoit promis à Dieu, quand elle avoit reçu le Baptême. Mais voyant que rien ne la touchoit, il fit signe à deux Nègres qui l'accompagnoient, de la saisir & de la foïetter d'importance. Ce fut dans cette action, que l'on vit le pouvoir & l'autorité des Missionnaires. Pas un des Nègres qui accompagnoient cette Prêtresse, ne se mit en état de la défendre. Les coups lui ouvrirent l'esprit, elle promit au Pere tout ce qu'il voulut exiger d'elle, & il lui promit en échange de l'aider en tout ce qu'il pourroit. Elle lui livra la statuë, & il la fit traîner dans le Chimpasso, & y mit le feu. Elle lui indiqua encore les cases où il y avoit des meubles & des ustenciles des-

finés au culte impie des Idoles, il y alla sur le champ, enleva tout, & fit tout briser & tout brûler.

Cette execution hardie ne fit pas plaisir au Roi, il n'osa pourtant s'en venger ouvertement; mais il traita depuis ce tems-là le Pere avec une extrême froideur, & quand il étoit obligé de lui aller parler pour des affaires de son ministere, il lui répondoit froidement, qu'il donneroit les ordres qu'il jugeroit à propos, sans qu'il se chargeât de tant d'affaires.

Entre le grand nombre d'Idoles à qui on rendoit les honneurs Divins dans cet Etat Idolâtre, il y avoit dans la Cour même du Roi, deux Idoles que l'en adoroit comme les maîtres de toutes les autres Divinités; c'étoient *Guamzambunbo* & *Haniés*, dont nous avons parlé ci-devant.

Le Pere Jean-Antoine proposa plusieurs expediens au Roi, afin que l'on pût ôter ces objets de scandalle, sans effaroucher le peuple, & sans qu'il y mît opposition; ce fut en vain; il eut beau lui faire toucher au doigt la monstruosité de ce culte abominable: ce Prince qui se faisoit honneur de passer pour Chrétien, & qui étoit réellement & de tout son cœur un Idolâtre obf-

tiné, n'en voulut accepter aucun: de sorte que le zèle du Pere s'étant enflammé plus qu'à l'ordinaire, dans un Sermon, qu'il fit exprès, il invectiva si fortement contre le culte sacrilege, que des gens qui se disoient Chrétiens rendoient à ces Idoles, qu'il lui parut que ses Auditeurs étoient convaincus, touchés & résolus à le suivre, & à l'aider dans l'exécution qu'il projettoit; mais quand il leur en fit la proposition, & qu'il les invita à le suivre, il se trouva bien loin de son compte. Il s'éleva d'abord un murmure général contre lui. On dit hautement, que sa proposition tendoit à exciter une sedition dangereuse, on se mocqua de lui, on le siffla, tout le monde se retira, il demeura seul.

Cela ne le rebuta pas. Il pensa à un autre expedient. Il prit le tems que tout le monde étoit retiré dans ses cavernes, & accompagné de quelques fidèles Chrétiens, qu'il avoit scû persuader, qu'il s'agissoit en cela de la gloire du vrai Dieu, il alla où étoient ces Idoles, & y mit le feu: l'incendie avertit bientôt leurs gardiens & les gardes du Roi: ils crièrent d'une maniere qui donna une allarme générale, qui se communiquant dans un instant de

de
fa
&
Die
les
pie
faut
I
une
Il
en
te
peu
serv
lege
L
lui-
vrai
les
yeux
L
pers
avoit
un
étoit
de
merc
deve
quel
gran
Le

de tous côtés, le Pere abandonné de sa petite troupe, se vit environné, & sans la protection particuliere de Dieu, & le respect qu'on avoit pour les Portugais, il auroit été mis en pieces. Il se retira pourtant sain & sauf de ce mauvais pas.

Le Roi l'envoya chercher, & lui fit une severe reprimande de cette action. Il lui dit qu'il s'étoit exposé beaucoup, en violant d'une maniere outrageante ses gardes, & en irritant tout un peuple extrêmement jaloux de la conservation de ses usages & de ses privileges.

Le Pere lui répondit, que c'étoit lui-même qui violoit les privileges du vrai Dieu, en souffrant qu'on adorât les Idoles en sa présence & sous ses yeux.

Le Roi s'adoucit, & tâcha de lui persuader, que les Portugais devoient avoir plus de condescendance pour un Etat, & pour des peuples qui leur étoient confederés, & dont ils tiroient de si grands avantages pour le Commerce, & que ces considerations le devoient porter lui-même à dissimuler quelque chose pour éviter un plus grand mal.

Le Pere lui répondit, que dans les

choses qui touchoient Dieu, dans un point si délicat, la dissimulation seroit criminelle, que si les sujets de son Etat, vouloient passer pour Chrétiens, il falloit qu'ils le fussent réellement, qu'ils n'adorassent qu'un seul Dieu, que la Foi ne souffroit point de partage, que si ce parti ne lui convenoit pas, il étoit prêt à s'en retourner & à publier par tout son Apostasie, & le culte qu'il permettoit qu'on rendit aux Idoles, & qu'il leur rendoit lui-même le premier, au lieu que s'il vouloit seconder ses bonnes intentions, & le soutenir, il auroit la gloire d'avoir assujetti ses Etats au culte du vrai Dieu, & deraciné de ses Etats les restes de l'Idolâtrie.

Les contradictions que ce zélé Missionnaire rencontroit de tous côtés le mettoient dans une peine extrême; mais elles ne lui faisoient pas abandonner l'œuvre de Dieu, pour la gloire duquel il travailloit. Ainsi ayant observé, qu'il y avoit en certains endroits jusque même devant la maison du Roi, de certains monceaux de pierres tous couverts des têtes & des ossemens des hommes, & des bêtes, que l'on avoit immolés aux Idoles, qui étoient environnés d'une forte haye de grosses

épines, afin d'empêcher qu'on n'en pût approcher pour les enlever ; il sortit un matin avec son compagnon le Frere Ignace, quelques Chrétiens & des esclaves, & ayant fait une ouverture dans ces hayes, il y entra, prit tous ces ossemens, & les ayant mis sur un grand amas de bois, il y mit le feu.

Le bruit des flâmes éveilla bientôt ceux qui demeuroient aux environs, ils crièrent, donnerent l'alarme, & dans un moment le Pere & son compagnon, se virent environnés de toute la populace, qui les fleches sur l'arc, menaçoient de les percer à cause de l'affront qu'ils venoient de faire aux Divinités, à qui ces ossemens étoient consacrés.

Le Roi comme les autres, parut armé ; il dit d'abord, qu'il n'étoit venu que pour empêcher le feu de gagner sa maison ; mais il se mit dans une furieuse colere contre les deux Religieux, leur reprocha avec des termes durs, & injurieux, l'indiscretion de leur zèle, & leur hardiessè outrée. Après quoi il dit au Pere Antoine, que le son trop frequent de sa cloche incommodoit leurs voisins qui n'y étoient pas accoûtumés, & qu'il devoit s'en abstenir.

Le Pere Jean-Antoine, qui ne cherchoit pas à l'irriter prit patience, & pendant quelques jours à peine donnoit-il quatre coups de cloche pour avertir le peuple de se trouver à la Messe, & à l'instruction qui y étoit toujours jointe. Mais ayant remarqué que le peuple frappé de cette nouveauté ne venoit plus à l'Eglise, il fit prier le Roi, de retracter sa deffense, il ne pût le lui refuser; pourvû qu'il ne fit sonner qu'une fois le jour.

Mais comme le dessein de ce Prince Apostat, étoit d'empêcher que le Pere n'offrit le saint Sacrifice de la Messe; il trouva un autre moyen de l'empêcher. Il fit dérober une partie des ornemens sacrés: de sorte qu'étant venu pour les prendre, & s'en revêtir pour célébrer les Saints Mysteres; il trouva qu'on lui avoit enlevé l'ami & le manipulle, & quelque diligence qu'il pût apporter, il ne pût jamais découvrir qui avoit fait ce vol sacrilege. Il scût dans la suite, qu'il avoit été fait par l'ordre du Roi, afin de le chagriner, l'empêcher de célébrer, & enfin lui faire quitter la partie.

Le Pere Missionnaire, ne pouvant plus douter de la mauvaise volonté du Roi, il prit le parti d'abandonner sa

Cour pour un tems, & d'aller faire sa tournée aux environs; car il avoit des raisons, pour être persuadé que la corruption de la Cour n'étoit pas générale, & qu'il y avoit des Chrétiens, qui ne flechissoient pas le genou devant Baal.

Il arriva donc en un certain lieu de ces rochers escarpés, où un homme appelé François le reçut avec une joye extraordinaire, l'embrassa d'une maniere tendre & respectueuse, en bénissant Dieu, de ce qu'il lui avoit inspiré de les venir visiter. Ce bon Chrétien étoit ami intime du Seigneur d'une bourgade voisine, ils se voyoient souvent & discouroient ensemble dans le secret, des choses qui regardent la Religion, & cherchoient les moyens les plus convenables d'instruire leurs familles dans les voyes du Christianisme, & les empêcher de tomber dans les ordures, & les superstitions, qui sont les suites ou les accompagnemens de l'Idolâtrie.

Il demeura quelques jours avec ce bon Chrétien; il l'anima à la persévérance, prit un soin particulier de catechiser sa famille, leur administra les Sacremens, dont il les jugea capables, & ne pouvoit assés bénir Dieu, de ce

qu'au milieu de ce peuple Idolâtre; il s'étoit conservé quelques familles, qui vivoient dans la crainte, dans son amour, & dans l'observance exacte de ses Commandemens.

En suivant sa route, il entra dans un village, dont il trouva les habitans bien plus polis que ceux de Maopongo. Ils vinrent au-devant de lui, le reçurent avec respect; mais ils étoient dans une desolation, de ce que le tems des pluyes étant déjà avancé, il ne tomboit pas une goutte d'eau, ce qui étoit une marque certaine, que leur moisson alloit être ruinée entièrement; quoique le matin & le soir, les nuées s'épaississoient, & sembloient promettre des pluyes abondantes; mais qui disparoissoient aussi-tôt.

Il leur demanda à quoi ils attribuoient ce malheur, & ils lui dirent aussi-tôt qu'ils croyoient que c'étoit un châtiment de Dieu, à cause de la superstition diabolique, que quelques mauvais Chrétiens, faisoient depuis quatre jours à une misérable Idole, qui étoit dans un endroit assés proche du village.

Ce zélé Missionnaire accompagné de tous ces véritables Chrétiens, s'y transporta dans le moment, il trou-

va au milieu d'une campagne, grand nombre de gens qui avoient placé dans un lieu éminent le cadavre infect, & presque pourri, d'un nommé Antoine, mort depuis quelques jours, autour duquel ils dansoient de toutes leurs forces, en lui offrant leurs prieres, de l'encens, & des présens, pensant qu'il leur pouvoit obtenir du Ciel la pluye, dont ils avoient un si grand besoin. Ils avoient mis dans la main droite du cadavre la corne dont il se servoit pour boire quand il étoit vivant, & dans la gauche une couronne de Zimbo. Il y avoit aux pieds de ce Simulacre puant, quantité de restes des animaux qui lui avoient été immolés, & des vases pleins de différentes liqueurs, dont on supposoit qu'il avoit besoin pour étancher la soif qui le devoit. Cette cérémonie impie, lui dirent-ils, leur devoit procurer infailliblement la pluye. Le Pere ne manqua pas de leur remontrer leur folle superstition, & qu'au lieu de recourir au vrai Dieu, qui est le seul dispensateur de toutes les graces, ils excitoient sa justice à les punir grièvement de leur impiété. Ils ne voulurent point l'écouter. Lui de son côté son crucifix à la main rompit le cercle que faisoient ces danseurs,

& il s'avança pour renverser le Simulacre & tout l'appareil du Sacrifice; mais ils se tournerent contre lui avec tant de rage, qu'ils sembloient le vouloir assommer, ou au moins lui en donner la peur toute entiere. Il crut les devoir encore appaiser par de bonnes paroles, & voyant qu'il perdoit son tems avec ces obstinés, il fendit une seconde fois le cercle qui s'étoit formé autour du cadavre, & étant suivi de ceux qui l'accompagnoient, & de tous ceux du village qui l'avoient suivi, il renversa le cadavre & tout l'appareil de ce Sacrifice, & fit creuser une fosse profonde, dans laquelle il fit tout jeter, & la fit combler de terre. Cette resolution vigoureuse effraya ces mauvais Chrétiens, ils prirent la fuite; après quoi il exhorta ceux qui l'avoient aidé, à demander au vrai Dieu, la pluye dont ils avoient besoin. Il joignit ses prieres à celles de ces bons Chrétiens, & Dieu les exauça; la nuit suivante, il tomba une pluye si abondante, que tous les grains étant suffisamment arrosés, ils eurent une très-belle recolte à la confusion de ces malheureux Idolâtres, & à la consolation des Chrétiens qui l'avoient demandée.

De ce lieu, le Pere Missionnaire passa à un autre, qui étoit éloigné de quatre lieuës de Maopongo. Le Soua Gouverneur le vint recevoir avec respect, & feignant d'être un bon Chrétien, quoiqu'il fût un Idolâtre obstiné, il lui protesta, que lui, & tous ses sujers, n'adoroient qu'un seul unique & vrai Dieu, & qu'ils le servoient de tout leur cœur, que sa venuë les consolait tous, & leur donnoit une joye infinie. Il lui dit qu'il ne trouveroit pas chez lui les contradictions qu'il avoit effuyées à Maopongo. Le bon Pere se seroit laissé prendre à ces beaux discours, s'il n'avoit pas eu d'ailleurs des avis certains, que ce Soua étoit un fourbe, & un ennemi déclaré de la Religion Chrétienne. Il dissimula cependant, & lui répondit qu'en attendant qu'il pût faire un plus long sejour dans son Gouvernement, comme il esperoit faire à son retour, il donneroit le Baptême aux enfans qu'on lui présenteroit. Le Soua témoigna être fort content, donna sur le champ les ordres nécessaires, afin que ceux qui avoient des enfans les apportassent au plûtôt. Il fut obéi. On vit les peres & les meres apporter leurs enfans, au lieu & à l'heure

que le Missionnaire avoit indiqués. Pendant qu'il instruisoit les parens, avant de commencer la cérémonie du Baptême, on entendit tout d'un coup crier *aux armes, aux armes, voilà l'ennemi*. Les femmes épouvantées s'enfuirent à toutes jambes, & remportèrent leurs enfans; de sorte qu'il n'en pût baptiser aucun, ce qui lui donna un extrême déplaisir.

Le Soua parut en même tems avec tous ses gens armés, exhortant le Pere à se mettre en sûreté par la fuite, ou à se retirer dans sa maison où il trouveroit des gens armés, qui seroient en état de le deffendre de l'insolence des ennemis, qui s'avançoient pour faire le dégât dans le país, il se douta aussi-tôt que c'étoit une fourberie du Soua, pour priver les enfans de ses sujets de la grace du Baptême & du Caractere de Chrétien. Ainsi bien loin de prendre ce parti, il lui dit qu'il alloit se mettre à leur tête, & marcher aux ennemis, dans la ferme confiance qu'il avoit en Dieu, qui ne les abandonneroit pas s'ils lui demandoient son secours, & s'ils le lui demandoient de tout leur cœur. Il marchèrent en effet du côté que l'alarme avoit été donnée: ils n'eurent pas fait cin-

quante pas, que toute cette troupe armée disparut, prenant la fuite les uns après les autres : de sorte que le Pere demeura seul avec son Compagnon & son Interprete, ce qui le confirma dans la pensée qu'il avoit eu, que c'étoit une tromperie du Soua, pour troubler les fonctions qu'il alloit faire.

Le Missionnaire resolut de s'en venger sur le Démon même, qui en étoit l'auteur, & quitta ce lieu, feignant de prendre le chemin de Maopongo. Il se cacha dans la forêt, & étant revenu au village sur le minuit, il mit le feu au Chimpasso, où le Soua avoit mis toutes ses Idoles. Le bruit des flâmes éveilla les habitans, ils y accoururent tous pour y apporter du remède, ce fut en vain. Le Pere avoit si bien pris ses mesures, que le Chimpasso & toutes les Idoles furent entièrement réduits en cendres.

Il resolut après cette expedition, de se retirer à Maopongo; mais avant d'y aller, il envoya sçavoir si le Roi l'auroit pour agréable : le Prince répondit qu'il en étoit content. Il y retourna, & faute d'autre meilleure occupation, il se mit à cultiver avec son Compagnon, un petit morceau de terre qui joignoit leurs cabannes. Quoi.

que ce terrein fût sterile , & sablonneux , ils ne laisserent pas d'entirer des legumes pour leur subsistance, d'autant qu'il y avoit un petit ruisseau de bonne eau qui y passoit, dont ils se servoient pour arroser les plantes de leur jardin.

Le Roi Apostat, qui vouloit à quelque prix que ce fut, chasser le Missionnaire ; pourvû que ce fut d'une maniere dont le Viceroi ne pût pas se plaindre, comme d'une injure, dont il auroit pû se venger, fit dire à certaines femmes d'aller se laver dans ce ruisseau, elles y venoient à toutes les heures du jour avec les concubines du Roi, gâtoient l'eau & se faisoient voir dans des postures si indecentes, jusque dans un petit cabinet de verdure, que les Peres avoient fait pour jouir d'un peu de fraîcheur, qu'ils ne pouvoient plus y aller, ni travailler à leur jardin, sans être exposés à avoir sans cesse ces effrontées devant leurs yeux.

Le Pere Jean-Antoine s'en plaignit au Roi, qui lui promit d'y mettre ordre ; mais qui voyant la peine que cela faisoit aux deux Religieux qu'il avoit envie de pousser à bout, lâcha la bride à ces femmes qui firent encore pis que jamais.

Les deux Religieux y trouverent un remede à l'aide de quelques Nègres qu'ils avoient loüés. Il éleverent si haut pendant une nuit le mur de leur jardin, que ces femmes n'y purent plus entrer. Il est vrai que cela les priva du ruisseau qui y passoit; mais le Frere Ignace qui étoit habile, & fort industrieux, fit une ouverture dans le rocher, & y trouva une veine de très-bonne eau, si abondante, que quoique leurs voisins en vinsent prendre tous les jours, la cisterne qu'il fit pour la recueillir, en avoit toujours au moins six palmes de hauteur.

L'exhaussement du mur les ayant délivrés de la présence de ces femmes impudiques, ils jouïrent quelque tems de la douce solitude de leur hospice; mais leur zèle en souffroit; car ils n'étoient pas venus pour se reposer; mais pour travailler, & pour gagner des ames à Dieu. Le Roi avoit dissimulé d'abord l'affront fait à ses Dieux, que le Pere avoit brûlés dans leur cahanne; mais il n'avoit que trop conservé la résolution de s'en venger, & il l'exécutoit sans bruit, en châtiant sous des prétextes mandiés, ceux qui alloient écouter les instructions du Missionnaire. Malgré ces vexations il

y avoit pourtant toujours un assez bon nombre de Chrétiens, qui y alloient, & qui assistoient aux Divins Offices, & le Pere ne cessoit d'aller de case en case, instruire & fortifier ceux que les Ministres du Démon tâchoient d'abuser & de corrompre.

Entre ceux qui usurpoient la qualité de Prêtre, il y en avoit un qui recevoit au nom du Roi, le jurement appellé Chilimbo, qui se fait par l'application du fer chaud.

Le Pere s'infinua dans ses bonnes graces, par le moyen de quelques curiosités d'Europe, dont il lui fit présent. L'amitié devint si étroite entre-eux, que cet homme lui découvrit toutes les adresses dont il se servoit pour faire selon les ordres du Roi, que les innocens se trouvassent coupables, & que les coupables parussent innocens. Nous avons parlé de cette fourberie dans un autre endroit. Le Pere Missionnaire fit tout son possible, pour faire voir à ce Ministre de la cruauté & de l'injustice du Roi, la noirceur du crime qu'il commettoit, exposant à la mort des innocens, & en délivrant des coupables qui la meritoient. Il vint à bout de le persuader du crime qu'il commettoit; mais

quand il voulut l'obliger à quitter ce métier execrable. Pere, lui dit-il, je ne suis pas maître de moi. Je suis esclave du Roi; c'est lui qui me fournit & à ma famille de quoi subsister abondamment, si cela me manquoit, je ne sçai où prendre de quoi vivre.

Le Pere voyant qu'il n'y avoit rien à faire auprès de cet homme, le pria qu'au moins il permît à sa femme & à ses enfans de venir aux instructions quand il en faisoit, & qu'en échange il enseigneroit à son fils à lire, & la Langue Portugaise. Il y consentit, & ce fut un bonheur pour cette famille; car quelque tems après, une de ses filles étant tombée grièvement malade, elle se confessa avec de grands sentimens de pieté, & mourut comme une prédestinée. Le fils qui avoit reçu au Baptême le nom de Jean-Baptiste profita beaucoup à l'école & dans la vertu, & ayant été blessé d'un coup de fusil dans une bataille, qui se donna dans la Province d'Oacoco, pendant qu'il servoit dans l'armée Portugaise, il mourut entre les bras du Pere, dans de grands sentimens de Religion & de pieté.

Voici un fait qui merite l'attention du Lecteur. Le Frere Ignace étant al-

lé un jour dans la boutique d'un forgeron, il entra en discours avec cet ouvrier des choses de la Religion, & comme ce Religieux lui montrait par de bonnes raisons, qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & qu'il ne pouvoit pas y en avoir davantage. *Vous vous trompés*, lui dit le forgeron, *il y en a deux, le premier demeure au-dessus des étoiles, & le second est dans ma boutique.*

Le Frere Ignace, lui ayant demandé qui étoit ce Dieu? *C'est moi*, lui repondit-il hardiment. *L'art que j'exerce vient des Dieux, & étant plus habile qu'aucun de ceux qui se mêlent de ce métier; c'est pourquoi comme leur Seigneur & comme leur Dieu, je prétends avoir droit d'exiger les mêmes adorations qu'on rend à l'autre.*

Le Frere Ignace, crut d'abord que cet homme extravaguoit, ou qu'il étoit ivre. Mais l'ayant mis sur d'autres discours, il vit qu'il parloit de bon sens; mais qu'il n'étoit pas traitable sur le point de sa prétendue Divinité.

Le bon Frere rapporta au Pere Jean-Antoine, ce qu'il venoit d'entendre, & le Pere ayant été sur le champ demander Audiance au Roi, il lui apprit l'extravagance de ce forgeron, &

lui fit voir de quelle conséquence il étoit pour son état & pour sa propre personne, d'empêcher que les particuliers ne s'arrogeassent les honneurs Divins. Le Roi en convint, & sur le champ il envoya prendre ce Dieu forgeron, que l'on conduisit bien lié en sa présence.

Il n'y vint pas avec les seuls gardes du Roi, il étoit accompagné d'une foule de fanatiques, qui sans faire attention que le Roi étoit présent, l'environnoient à genoux, l'adoroient, & assuroient qu'on ne pouvoit lui faire assés d'honneur, puisqu'il étoit le Dieu de la terre, comme il étoit aisé de le voir par les ouvrages merveilleux qui sortoient de ses mains.

Le Père qui étoit présent, eut bien de la peine à ne pas rire de l'extravagance de ces gens, il n'en rit pourtant pas, il en eut pitié, & s'adressant au Dieu forgeron, après en avoir demandé la permission au Roi, il l'interrogea, & tâcha de le convaincre par ses argumens, clairs, convainquans & sans réplique. Il perdit son tems & sa peine. Le forgeron demeura ferme, il soutint toujours qu'il étoit Dieu, & qu'il meritoit les adorations de tous les hommes.

A la fin le Roi se fâcha, & il avoit raison ; car il étoit pour le moins aussi extravagant que lui ; puisqu'il se disoit le Prêtre, le Ministre & le Dieu de la pluye, & qu'il lui importoit de ne pas se mettre en parallele avec un forgeron, quelque habile qu'il pût être. Il ordonna donc, que le forgeron fût fustigé. Cet ordre fut executé sur le champ. On conduisit le forgeron dans la place, ses adorateurs le suivirent ; mais quand ils virent la grêle de coups de foyets, qui lui déchiroient le corps, ils prirent la fuite, de peur d'avoir part à cette distribution. Il demeura seul avec les bourreaux qui le foyettoient. Enfin n'en pouvant plus, il s'écria de toutes les forces qui lui restoient, *ganga, ganga Zambi imixi quiri*. Ce qui signifie, Pere, Pere, un seul Dieu vrai, & pas davantage.

Le Pere fit semblant pendant quelque tems de ne le pas entendre, esperant que le sang qu'il repandoit le gueriroit de sa frenesie. Quand il le crut assés foyetté pour être gueri, il demanda grace pour lui au Roi, & il l'obtint.

Depuis cette salutaire flagellation, le forgeron ne manquoit jamais toutes les fois qu'il le rencontroit de lui

crier bien haut pour tout compliment,
Ganga, Ganga Zambi innixi quiri.

Cette execution fut le seul endroit où le Roi Angola Aarij, ou Dom Philippe de Maopongo, donna quelque espece de satisfaction au Pere Missionnaire ; encore peut-on dire, qu'il ne la lui auroit pas donnée, si lui-même n'avoit été interessé dans cette affaire. De sorte que tout le progrès que le Missionnaire retira des peines infinies qu'il prenoit dans cette Mission, se reduisit au Baptême de quelques enfans, qui étant morts après l'avoir reçu, allerent jouïr de Dieu, & le prier pour la conversion de leurs compatriotes.

Le Pere Jean-Antoine étoit encore à Maopongo, au commencement de 1656. lorsqu'il s'éleva des troubles dans la Province de Chiffama, dépendante & feudataire de la Couronne de Portugal. Le Viceroi ayant été obligé de lever des troupes, pour remettre les revoltés dans leur devoir, le Pere Bernard de Cuttixiano Capucin, fut nommé Chapelain ou Aumônier Major de l'armée. Le Roi de Maopongo, comme allié, ou tributaire de la même Couronne, eût ordre de s'y trouver avec ses troupes. Il obéit

promptement, & comme dans ces occasions tout le monde suit le Prince, & qu'il ne reste que les femmes, qui se retirent dans des lieux escarpés, & presque inaccessibles, le Pere crut devoir se servir de cette occasion, pour quitter Maopongo, & aller reconnoître, si la Province de Lubolo, seroit plus disposée à recevoir les lumieres de l'Évangile, que celle de Maopongo, dont le Roi s'étoit montré si éloigné; qu'outre qu'il n'avoit rien fait en faveur de la Religion & de ses Ministres, il les avoit décriés par tout en avertissant ses voisins, que bien loin de recevoir chez eux les Capucins, ils devoient les chasser, s'ils se présentoient, comme des gens inquiets, seditieux, perturbateurs du repos public, des anciennes coutumes, & ennemis déclarés de leurs Dieux & de leurs Ministres.

Il partit de Maopongo, sur la fin de Mars avec un marchand Portugais, & un nombre de Nègres qui portoient leurs hardes. Ils traverserent le fleuve Coanza; mais à peine eurent-ils mis le pied sur le rivage, qu'ils furent arrêtés par une compagnie de soldats qui gardoient le passage, & qui vouloient les obliger de retour-

rier sur leurs pas, selon les ordres qu'ils disoient avoir de leurs supérieurs.

Ils s'en deffendirent avec de bonnes parolles, & par le moyen d'un présent qu'ils firent au Capitaine de ces soldats, ils obtinrent qu'ils iroient passer la nuit avec eux dans la forêt où étoit leur logement, & que le lendemain ils les conduiroient à la Cour de leur Prince.

Le Pere Jean-Antoine dissimula prudemment l'affront qu'ils faisoient à son Caractere de Missionnaire. Il passa la nuit avec eux. Mais dès le point du jour, on entendit crier de differens endroits, *ita, ita, guarra, guarra*. C'est à-dire, guerre, guerre, aux armes, aux armes. Il vit en même tems plusieurs gens armés, courans de côté & d'autre, comme pour rassembler des soldats, il leur demanda ce qu'il y avoit de nouveau, ils lui dirent que le Giagha Cassangé étoit entré pendant la nuit dans la Province, qu'il faisoit le dégât par tout, qu'il avoit mis le feu à la Banza principale, & qu'il couroit de tous côtés pour enlever les hommes & les troupeaux; & qu'enfin il n'y avoit d'autre parti à prendre, que de se mettre en deffense, ou de prendre la fuite.

Ceux qui accompagnoient le Pere ; perdirent courage à ces nouvelles , & le presserent de repasser la riviere : il fallut que le Pere les suivît , ce qui étoit justement le but de ces soldats , afin de l'empêcher d'entrer dans la Province , & d'y faire le fruit qu'il esperoit en retirer.

Ayant donc passé la riviere , & reconnu évidemment la supercherie qu'on lui avoit faite , il se vit obligé de retourner à Maopongo , & faute de meilleure occupation , de lier commerce avec un de ces Ministres , dont le Roi se servoit pour vendre des préservatifs à ceux qui alloient à la guerre.

Cet homme étoit de la Province de Lubolo , & étoit regardé comme un des plus habiles dans la profession. Il avoit pour disciples deux jeunes hommes de Maopongo , qui ne le quittoient jamais d'un pas , afin d'apprendre son metier. Le Pere eut beau faire , il ne pût rien gagner sur l'esprit de cet homme , dont le credit étoit si grand , qu'il seduisoit le peuple , & détruisoit en un moment , tout ce qu'il avoit eu bien de la peine à faire en beaucoup de tems. Il agit donc en secret pour le faire arrêter ; mais l'Officier

qui le devoit prendre l'en avertit, & lui donna le moyen de s'évader. Cette mauvaise manœuvre déconcerta les desseins du Missionnaire, il s'en consola un peu, en faisant brûler tous les instrumens de son metier.

Cette action pensa lui couter la vie. Une nuée de femmes & d'enfans, fondirent sur lui à coups de pierres, & comme elles ne craignoient rien de la part des Officiers du Roi, ce fut un miracle qu'il échapa de leurs mains. Ces soulevemens & ces mauvais traitemens devinrent si frequens, qu'ils étoient son pain quotidien; mais sa fermeté & sa constance étoient à l'épreuve de tout.

Voici une occasion où il pensa laisser la vie, & dont il porta toujours depuis la cicatrice de la playe qu'il y reçût.

Il étoit allé dans un lieu peu distant de la Cour, pour empêcher un Sacrifice qu'on y devoit faire aux Idoles. Les Nègres qui s'en appercurent coururent après lui, & ne le pouvant joindre, ils se mirent à lui tirer des fleches. Soit qu'il fût hors de la portée de leurs arcs, soit par une protection particuliere de Dieu, il ne fut point blessé. Dans le dépit d'avoir manqué

leur coup ils eurent recours à une Idole qui étoit chez eux en grande veneration.

C'étoit une grande chevre vivante, couverte de poil noir, long, épais, crépu, dont la tête d'une grosseur monstrueuse, étoit armée de grandes cornes. Son aspect donnoit de la terreur. Il y a beaucoup de ces chevres dans le Maopongo. Ceux qui ont l'honneur d'être choisis pour nourrir ces bêtes, leur servent de maîtres, & les instruisent si bien, que comme si elles avoient de la raison, elles entendent au moindre signe ce qu'on demande d'elles, & obéissent aussi-tôt d'une manière qu'il y a bien de l'apparence, que c'est le Démon à qui elles sont consacrées qui les fait agir.

On place ces chevres sur un autel ou sur un amas de pierres. Elles s'y tiennent sur leurs quatre pieds, avec gravité, & immobiles comme des statuës de pierres, & en cet état, il sembloit qu'elles prennent plaisir de recevoir de l'encens, & d'être adorées par ce peuple imbecile.

Le Pere Jean-Antoine, s'étant arrêté par une curiosité qui ne convenoit guere à son caractère, pour voir l'appareil & la suite d'un Sacrifice qu'on alloit

alloit offrir à une de ces bêtes. Le Ministre de la chevre s'en approcha, lui parla, lui offrit de l'encens, & aussitôt cet animal sauta de dessus l'autel, & vint donner un si furieux coup de tête dans la poitrine du Pere, qu'il le jetta à la renverse, lui froissa les côtés, & lui fit une grosse contusion à la poitrine, dont il a toujours porté la tumeur. Ce coup fut si terrible, qu'il lui ôta la respiration, & la parole pendant quelques momens. Etant revenu à lui, & s'étant relevé avec beaucoup de peine, il vit que la chevre avoit repris sa place, & que tous ces Idolâtres se mocquoient de lui, le sifflaient, & pouissoient des cris de joye pour la victoire que leur chevre avoit remportée sur le Prêtre du vrai Dieu. On peut croire quelle peine souffrit ce serviteur de Dieu. Il a avoué depuis, que quand cette bête vint sur lui, il lui sembla qu'elle jettoit une épaisse fumée par les narines, & du feu par les yeux, & qu'il en avoit été épouvanté.

Les Idolâtres contents s'enfuirent aussitôt, & leur Divinité avec eux. Le Pere s'étant retiré chez lui, à l'aide de ceux qui l'accompagnoient, fut pensé & bientôt guéri, & aussitôt il

se mit à chercher les Simulacres de ces chevres ; car il y en avoit en beaucoup d'endroits , qui étoient de bois ou de terre. Il se vengea sur ceux-ci & en brisa plus de cent cinquante.

Mais comme il étoit environné d'ennemis, qui ne manquoient pas de donner avis au Roi de toutes les démarches, qui les empoisonnoient , qui ne cessoient de déclamer contre lui, comme contre un broüillon, un novateur, un seditieux , qui ne cherchoit qu'à allumer le feu dans l'Etat , y exciter une guerre , dont les Portugais se seroient servis pour le dépouïller ; il crut qu'il falloit prevenir ce Prince. Il lui écrivit naturellement, & dans une exacte verité comme les choses s'étoient passées. Sa vûë dans cette lettre , étoit ou de le détromper , si la chose étoit possible , ou de découvrir quels étoient ses sentimens à son égard , & pour la Religion.

Il écrivit aussi au Pere Préfet, qui étoit à Massangano. Il le prioit d'obrenir du Roi, un certain Nègre nommé Jérôme , qui avoit été son Interprete , & qui l'étoit du Pere Bernard , lorsqu'il fut fait prisonnier dans une bataille. Le Roi qui l'avoit entre ses mains, l'avoit fait mettre aux fers,

& le faisoit garder fort étroitement.

Le Pere Préfet alla au Camp, & rendit la lettre du Pere Jean-Antoine au Roi; & comme il y avoit lieu de craindre que le Roi ne fit mourir cet Interprete, pour se venger de ce qu'il avoit aidé le Pere Jean-Antoine à détruire beaucoup d'Idoles, le Pere Préfet, le Pere Bernard, & le Général des troupes Portugaises, consulterent ensemble sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture, & obtinrent enfin que Jérôme seroit mis en liberté & envoyé à Maopongo, pour le service du Pere Jean-Antoine. Voila la lettre que le Roi lui écrivit sur ce sujet: elle est datée de Chiffama le dix de Mai 1656.

Pour faire plaisir à votre Reverence, comme à notre Pere Spirituel, & pour vous donner des marques du zèle, que nous avons pour la Religion Chrétienne de notre Royaume, nous vous envoyons le Nègre Jérôme; afin, comme elle le desire, qu'il l'aide, & qu'il la serve. Nous vous recommandons instamment notre Cour; & quand nous serons de retour, nous vous donnerons toutes sortes d'assistances, & nous ferons tout ce qui nous convient, com-

me à un Roi Chrétien. Nous ne vous en dirons pas davantage, de peur de vous ennuyer. Dieu garde votre Reverence. Signé, le Roi de Maopongo, & de Dongo, Dom Philippe I. Angola Aarij.

Le Pere Préfet chargea d'une lettre de recommandation le Nègre Jérôme, & voici la traduction.

Le porteur de cette lettre, est notre Negre que le Roi a mis en liberté, & l'envoie à votre Reverence, avec la lettre qu'il vous a écrit, il nous a assuré, d'avoir écrit à son Tendala, & lui avoir donné ordre de vous assister en tout ce qui regarde la reforme des abus, & la destruction de l'Idolâtrie. Je crains pourtant qu'il n'y ait quelque duplicité, vû la peine qu'a eu le Général Portugais à obtenir la liberté de cet Interprete, le Roi l'ayant assuré qu'il étoit accusé de plusieurs grands crimes, & même de conspiration contre l'Etat. Je laisse à votre prudence le soin de veiller, comme il faut; afin qu'on ne lui fasse pas quelque mauvais parti; car je crains beaucoup les effets du mauvais cœur de ce Roi. Quant à ce qui regarde votre ministère, il semble que la lettre que le Roi vous écrit, vous ouvre une voye pour avan-

cer beaucoup l'œuvre du Seigneur. Dieu
 vous garde pourtant des préjugés que
 je sens en moi-même. C'est pourquoi je
 vous avertis, mon cher Pere, que vous
 apportés tous vos soins ; afin que ces
 peuples soient bien persuadés, que dans
 tout ce que vous faites, vous n'avez eu
 vûë que leur salut. Je suppose que vous
 êtes informé des Idoles principales,
 que ces peuples adorent. Cependant en
 ayant eu une Relation particuliere par
 un soldat Chrétien, qui s'est trouvé,
 dans l'armée : Je vous dirai, que Gam-
 zambundo & Naviez sont les plus es-
 timés, qu'elles ont des cases ou des
 temples, qu'on les regarde comme les
 Dieux tutelaires de l'Etat, & qui
 veillent efficacement à la conservation
 du Roi pendant la guerre. Les autres,
 sont Muegilla, Muchiva, Nabna,
 Vainangi, celles-ci ont des autres con-
 sacrés à leur honneur, en beaucoup
 d'endroits, & vous en aurés vû un
 proche le Palais du Roi. J'ai appris en-
 core qu'il y a un enchanteur célèbre,
 auquel le Roi a donné deux disciples,
 pour les instruire dans son art. Il y a
 encore une mechante femme nommée
 Calalla-Caguire, qui est une sorciere
 des plus adroites. Si vous pouvez trou-
 ver quelque expedient, pour donner la

chasse à ces scelerats, & les faire sortir du Royaume, je crois que ce sera un moyen de réussir dans vos entreprises, & de détromper les gens qu'ils seduisent.

Outre les Idoles dont je viens de parler, il y en a d'autres qu'on revere dans les lieux éloignés de la Cour. Les plus fameux, sont *Badé*, *Lambria*, *Coala*, *Cangongo*, ou *Cagnongo*, *Canguisé*, *Dalabanga*, *Binghi*, *Aqueza*, *Mutacalambo* & autres, jusqu'au nombre de trente-neuf. Faites donc tous vos efforts pour exterminer tous les Ministres des faux Dieux, qui seduisent ces peuples, & vous aurés fait beaucoup pour vous, & pour les Missionnaires qui viendront après vous; mais souvenez-vous sur toutes choses, de bien recommander vos entreprises à la Divine Majesté; c'est d'elle dont vous devés attendre le progrès qu'elle voudra bien vous accorder pour sa gloire, & pour notre consolation. Prions l'un pour l'autre. A *Massangano*, le 14. de Mai 1656. Signé *Fr. Seraphin de Cortonne*.

Jerôme arriva à *Maopongo*, plein de joye de se voir en liberté, & auprès de son cher maître; mais sa joye fut courte. Dès le matin les Ministres

lui envoyèrent dire de se rendre à la Cour, & dès qu'il y fut; ils le firent mettre aux fers, & dans une étroite prison, jusqu'au retour du Roi, qui en disposeroit, comme il le jugeroit à propos.

Le Pere Jean-Antoine eût le cœur percé de douleur, quand il apprit cette nouvelle; ne pouvant rien obtenir du Tendala & des autres, qui disoient avoir reçu un ordre exprès du Roi, de faire ce qu'ils faisoient, il partit sur le champ, & se rendit en diligence à Massangano, où l'armée Portugaise étoit en quartier. Il esperoit y trouver le Roi de Maopongo, & avoir une explication avec lui, en présence du Général des Portugais & du Pere Préfet.

Mais ce Prince étoit déjà parti pour retourner dans ses Etats. Il parla au Général Portugais, touchant le Nègre Jérôme qu'on avoit arrêté, & lui fit ses plaintes. Cet Officier qui étoit aussi offensé que lui, du manque de parole de ce Roi Apostat, lui dépêcha un courier, & lui manda qu'il eût à se souvenir de sa parole, & à rendre l'Interprete au Pere Missionnaire. Le Roi lui manda qu'il le feroit dès qu'il seroit arrivé à Maopongo. Le Pere

qui connoissoit la duplicité de ce Prince, se hâta de retourner auprès de lui, afin de solliciter la liberté de Jérôme, ou empêcher qu'il ne lui arrivât quelque disgrâce plus fâcheuse; quelque diligence qu'il pût faire, il arriva trop tard: le Roi qui étoit arrivé devant lui, avoit aussi-tôt envoyé Jérôme avec sa mere, dans une Isle de la Coanza, avec ordre au Gouverneur, de les faire renfermer tous deux dans une de ces cavernes, que l'on trouve dans les fouches des arbres d'Alicande, & de les y faire devorer par les fourmis rouges, qui y sont sans nombre.

Le Gouverneur de cette Isle, qui étoit un homme prudent & humain, ne pût se résoudre d'être le ministre de cette barbarie. Il écrivit à son maître, que s'il vouloit punir ces pauvres gens, il ne manquoit pas de moyens de le faire, sans se servir d'un qui feroit tort à sa réputation. Le Roi s'appaîsa un peu, & manda au Gouverneur, qu'il laissoit à sa discretion le châtement qu'ils meritoient; pourvû sur toutes choses qu'il ne les laissât pas échaper. Le Gouverneur se fiant à la situation de son Isle, dont il ne croyoit pas qu'on pût s'échaper, leur donna

la liberté d'aller par tout ; pourvû qu'ils fussent toujourns accompagnés de deux esclaves qui les gardoient.

Le Préfet ayant été averti pades marchands, de la mauvaise foi d'Angola-Aarij, ne jugea pas à propos de retenir plus long-tems dans ce lieu, un Missionnaire ; dont il pouvoit se servir plus utilement dans un autre endroit : de sorte, qu'après une demeure de seize mois dans Maopongo, où il avoit beaucoup souffert, & où les progrès qu'il avoit faits, avoient été fort mediocres, & encore moins assurés, il l'en retira, & l'envoya avec son compagnon le Frere Ignace, à la forteresse d'Embacca, dont il lui donna le soin, & de tous les environs.

Le Pere Jean-Antoine, n'eût pas de peine d'obtenir son congé du Roi. Les choses se firent pourtant avec politesse de part & d'autre, la satisfaction étoit reciproque. Il arriva à Embacca, & joiissoit d'un peu de repos dans ce lieu ; lorsque son Interprete y arriva. La joye fut grande de part & d'autre. Ce pauvre homme s'étant jetté à son col, fut quelque tems sans pouvoir proferer une seule parole. Il lui dit à la fin, que quand il eût appris son départ de Maopongo, il en

fut extraordinairement affligé, regardant sa délivrance, comme absolument impossible, qu'à la vérité il avoit beaucoup à se louer de la douceur, & de l'humanité du Gouverneur; mais que la présence de ses deux gardes, lui ôtoit toute esperance de pouvoir se sauver par la fuite. Ce qui lui faisoit encore plus de peine, c'étoit l'impossibilité de faire sauver sa mere avec lui, ne pouvant se résoudre de l'abandonner; mais qu'après y avoir bien pensé, il crut qu'on ne feroit point de mal à sa mere, à l'occasion de la fuite de son fils, & qu'étant en liberté, il pouroit travailler plus utilement à lui procurer la liberté. Que sur cela, il avoit parlé à ses deux gardes, & que les ayant trouvés dans la disposition de se sauver, & de tout entreprendre pour se mettre en liberté; ils étoient partis une nuit, avoient traversé la riviere à la nage, après avoir imploré l'assistance de Dieu, & recité les Litanies de la Sainte Vierge. Le trajet étoit dangereux, outre la longueur & le cours rapide de la riviere, ils avoient beaucoup à craindre des crocodilles, qui y sont en grand nombre. Ils arriverent heureusement à l'autre bord, & ayant trouvé une

cabanne de Pastres, ils y passerent le reste de la nuit, dans la crainte continuelle d'être dévorés des Lions, dont ils entendoient les rugissemens allés près d'eux.

A la pointe du jour ils s'enfoncerent dans l'épaisseur de la forêt, & marcherent par des sentiers très-difficiles pendant quatre jours entiers, souffrant la faim & la soif; & enfin, ajouta-t'il, me voila, par la misericorde de Dieu, arrivé à vos pieds, dans la résolution de vous servir, & de ne vous quitter jamais. Il n'y a que l'absence de ma mere qui m'afflige; mais il m'a été impossible de l'enlever; parce qu'elle couchoit au milieu des autres femmes esclaves du Gouverneur. Si vous jugés que j'aye fait une mauvaise action, commandés, je suis prêt de retourner dans l'esclavage.

Le Pere l'embrassa tendrement, & l'assura qu'il mettroit tout en œuvre pour lui rendre sa mere, qu'il vécût en paix, & qu'il n'oubliât jamais les graces que Dieu lui avoit faites.

Le Pere ne jugea pas à propos de retenir auprès de lui ces trois fugitifs, à cause des consequences; mais il pria un Officier Portugais, de les recevoir pour quelque tems dans sa maison,

ce que cet Officier fit avec beaucoup de bonté.

Cependant le Roi ayant été averti de la fuite de Jérôme, entra dans une furieuse colere, & ayant appris par ses espions qu'il étoit dans la maison de cet Officier Portugais, il lui fit offrir tout ce qu'il pourroit désirer, s'il le lui vouloit remettre entre les mains. L'Officier se moqua de ses promesses, & le Viceroi, qui avoit intérêt dans cette affaire, ayant sçu les tentatives de ce Roi, lui écrivit rudement, & l'obligea à se desister de ses prétentions injustes, & à se taire.

Jérôme ne fut point ingrat de ces faveurs, il s'attacha au service des Missionnaires inviolablement, & on doit dire, à sa louange, qu'il n'y a jamais eu dans les Missions des Capucins d'Interprete plus fidèle & plus zélé que lui. La calomnie ne le laissa pas en repos. Un Nègre jaloux de son poste, l'accusa de reveler les Confessions. Pour entendre ceci, il faut sçavoir, que quand les Missionnaires ne sçavent pas assés parfaitement la Langue des peuples; ceux qui viennent se confesser, disent leurs pechés à l'Interprete, qui sur le champ, & en la présence du penitent, les dit au Prêtre

en Portugais, & dit au penitent ce que le Confesseur lui ordonne de lui dire. Dans ce cas l'Interprete est obligé au même secret que le Confesseur, & seroit puni-aussi rigoureusement, que s'il avoit violé le secret de la Confession.

Cette affaire faisant du bruit, & pouvant avoir des suites fâcheuses; le Pere Jean-Antoine fit venir le calomniateur, & l'ayant convaincu d'une maniere autentique, il l'obligea de demander pardon publiquement à l'Interprete, & de se retraçter de ce que sa malice lui avoit fait avancer. Il le fit de la maniere la plus solennelle, & remercia bien le Pere, de ce qu'il se contentoit de ce désaveu, sçachant bien, que s'il l'avoit envoyé à Loanda, il auroit été châtié très severement.

Cette affaire terminée, le Pere s'appliqua à découvrir certains imposteurs qui s'introduisoient dans les maisons des Nègres, & qui se disant Ministres de certaines fausses Divinités peu connues, imosoient à ces peuples credules & toujours portés à l'Idolâtrie, & causoient des scandalles, & la ruine de beaucoup d'ames.

Pendant qu'il étoit occupé à cette

recherche, un jeune homme combat-
tu des remords de sa conscience, &
de la crainte de nuire à sa mere, en
la denonçant comme une sorciere du
premier ordre, le vint trouver, &
se jettant à ses pieds, pleurant & san-
glotant amerement, fut long-tems
sans pouvoit proferer une seule pa-
role. Le Pere qui le crut coupable de
quelque grand crime, l'embrassa &
l'anima de son mieux, à déclarer ce
qu'il avoit sur le cœur, qui lui faisoit
tant de peine, l'assurant que la mise-
ricorde de Dieu étoit infinie, & qu'il
ne vouloit point la mort du pecheur,
mais seulement sa conversion. A la fin
il lui ouvrit la bouche. Le jeune hom-
me lui découvrit tout le mystere d'ini-
quité de sa mere, il lui déclara les
lieux où elle cachoit tout l'attirail de
son métier, & lui donna des preuves
évidentes de tout ce qu'il lui disoit.
Le Pere en ayant conféré avec le Vi-
cegerent Portugais, fit arrêter par la
justice seculiere, la sorciere avec son
galant, qui étoit en même tems son
disciple. On trouva dans sa case tout
ce que le jeune homme avoit déclaré;
il y auroit de quoi remplir bien des
pages, si on en donnoit ici l'inven-
taire.

Dès que ces deux personnes se virent en prison, elles confesserent, sans attendre la question, tous les crimes qu'elles avoient commis, soit pour aider les uns à se venger de leurs ennemis, soit pour les servir dans leurs amours. Les Juges ayant mûrement examiné, ne trouverent pas qu'ils méritassent absolument la mort; mais ils ordonnerent que tout l'attirail de leur métier seroit brûlé en leur présence, & qu'après avoir été rasés, ils seroient fustigés tout autour de la place, & envoyés en exil dans des lieux éloignés l'un de l'autre, où on auroit soin de veiller sur leur conduite, pour reconnoître s'ils se corrigeroient comme ils l'avoient promis.

Ce châtiment épouvanta tous ceux qui se mêloient de ces infâmes métiers; car les Nègres ne craignoient rien tant, que d'être fustigés en public par la main du bourreau, sur tout dans les lieux où il y a des soldats. De sorte, que tous ceux qui étoient ou qui se disoient sorciers, magiciens, ou enchanteurs, prirent la fuite & se retirèrent dans d'autres pais: il n'y eût que les plus adroits, qui se tenant pourtant cachés, ne paroissent que la nuit, & se faisoient payer au double,

& au triple de leurs operations ; vû le peril auquel ils s'exposoient s'ils étoient pris ou trahis.

Un de ceux-là fut denoncé au Pere, il se disoit le Ministre de la pluye. Un Officier de Milice l'arrêta pendant qu'il faisoit un repas joyeusement avec un de ses amis.

Le Pere l'interrogea, & il ne pût disconvenir, qu'il se disoit le Ministre de la pluye, & qu'à cause de cela, il étoit en reputation dans beaucoup d'endroits. Le Pere le voulant contraindre à déclarer de quels secrets il se servoit pour operer ces prétendus prodiges.

Pere, lui dit-il, sçachés que tout mon art consiste dans l'apparence, & qu'il n'a aucune réalité. Il me faut beaucoup d'adresse pour tromper ceux qui m'employent. J'ai des connoissances assés étenduës des changemens du tems, & je sçai prendre assés au juste mes précautions, pour ne pas manquer dans ce que je promets. Je ne commande à la pluye de tomber, que quand je vois que les nuages & les vents y sont disposés, & je ne la fais cesser que quand j'ai ces mêmes indices. Quand il arrive que je manque, j'en rejette aussitôt la faute sur le manque de foi de

ceux qui m'ont mis en besogne. C'est par mes adresses que je gagne ma vie. Je trompe adroitement ceux qui sont assez simples pour me croire. Du reste je ne me crois coupable, qu'en ce que je m'attribuë ce qui n'est dû qu'au vrai Dieu.

Cette déclaration, son repentir & les promesses qu'il fit de ne plus recidiver, n'empêcherent pas que la Justice ne le fit fouetter publiquement. Mais le Pere obtint grace pour ses oreilles, qui devoient être coupées, & il fut envoyé en exil dans une Province éloignée.

Le Gouverneur d'Embacca, fit prendre un Nègre, que l'on disoit avoir fait un pacte avec le Démon, & par ce moyen d'être un des plus grands forciers de tout le Royaume. Il le fit conduire au Pere Missionnaire; afin qu'il l'interrogeât, & qu'il le convainquît. Entre les chefs d'accusation qu'il y avoit contre lui, on rapportoit qu'il rompoit les plus grosses chaînes de fer, comme si elles n'eussent été que de méchantes ficelles d'étoupe. Le Pere lui fit mettre au col une longue chaîne de fer, & lui dit de la rompre. Je ne le puis, répondit le forcier, parce que je suis en présen-

ce d'un Prêtre du Dieu des Blancs. La force me manque à présent ; quoique j'aye fait plusieurs fois ce que vous me commandés. Il demeura constant à dire , que c'étoit sa présence qui l'empêchoit d'agir. La Justice seculiere le condamna au fouët , & d'être transporté , & vendu comme esclave au Bresil. Je ne finirois pas si je voulois rapporter tout ce que mon Auteur a vû sur ces matieres.

Mais voici un exemple de la profondeur des jugemens de Dieu , qu'il est bon de rapporter.

Il y avoit peu de jours , que le Pere Jean-Antoine étoit arrivé à Embacca , lorsque le Gouverneur l'envoya prier d'aller consoler & exhorter deux hommes qui devoient être executés à mort le jour suivant pour crime de felonie & de revolte contre la Couronne de Portugal.

L'un d'eux étoit Soua ou Gouverneur d'un gros bourg , & l'autre étoit son Lieutenant , homme considerable.

Le premier qui n'avoit pas plus de trente ans étoit Chretien de profession , & se nommoit Antoine. L'autre étoit septuagenaire , & Idolâtre très-zélé pour le culte des faux Dieux. Le Missionnaire ne douta point , que la fa-

cilité qu'il trouveroit à disposer le Chrétien à la mort, ne lui servit beaucoup à convertir l'Idolâtre, & il se trompa. Etant allé à la prison sous prétexte d'une simple visite, il leur parla sans affectation de l'instabilité des choses humaines, & quand il crut pouvoir leur parler plus à découvert, il leur découvrit enfin, que le jour suivant, seroit leur dernier jour.

Le Soua n'eût pas plutôt entendu cette triste nouvelle, qu'il s'emporta d'une manière si extraordinaire en blasphèmes contre Dieu, & en injures contre ses Juges, que le Pere qui comptoit beaucoup sur lui pour la conversion de son compagnon, en demeura tout surpris. Tout ce qu'il lui pût dire fut inutile, il ne pût le faire revenir à lui; il sembloit qu'il fût devenu fol. L'Idolâtre au contraire, s'assit en un coin de la prison, & mettant sa tête entre les paumes de ses mains, il demeura immobile, comme un homme qui pense à quelque chose d'importance, ou qui medite une entreprise de grande consequence. Le Pere croyant que le Soua reviendrait à lui, après qu'il auroit jetté le premier feu de son emportement, s'approcha de lui, & lui dit les choses les plus

touchantes pour le faire rentrer dans lui-même, & l'obliger de faire un bon usage des momens qui lui restoient, desquels son salut éternel dépendoit absolument. Tout fut inutile; il sembloit que les discours du Missionnaire excitoient sa colere, ou plutôt sa rage, il blasphemoit contre Dieu, d'une maniere qui faisoit horreur.

Sa sœur avertie de sa condamnation, vint à la prison, & après lui avoir témoigné la part qu'elle prenoit à sa disgrâce, elle l'exhorta commè une bonne Chrétienne, à se souvenir qu'il étoit Gentilhomme & Chrétien, & que pour le salut de son ame & l'honneur de sa famille, il devoit mourir en Chrétien comme il avoit vécu. Elle joignit au discours pathétique qu'elle lui fit toutes les adresses dont les femmes sont capables, elle s'évanoüit, elle revint, elle se fâcha, elle s'adoucit, elle l'embrassa tendrement; il fut sourd, aveugle, dénaturé, il ne voulut jamais se rendre; mais toutes ces adresses furent-elles tout-à-fait inutiles? Non, mais si elles ne servirent pas au Gouverneur, son Lieutenant en profita. Revenu de son profond silence, qui auroit pû passer pour une extase, il se leva du lieu où il avoit

demeuré si long-tems, il vint se jet-
 ter aux pieds du Pere, & les embras-
 sant en pleurant amèrement: *C'est ma*
faute, lui dit-il, *d'avoir vécu si long-*
tems dans l'Idolâtrie, ayant été in-
struit, comme je l'ai été dans votre
Loi, je veux mourir en Chré-
tien. Je vous demande de tout
mon cœur le Baptême, & se tournant
du côté du Soua, j'ai l'ame percée
de douleur, lui dit-il, de voir
ta dureté; est-il possible que tu ailles
terminer ta vie d'une maniere si in-
digne d'un Gentilhomme & d'un Chré-
tien. Pour moi je te déteste, & je t'a-
bandonne. Si j'ai été autrefois ton su-
jet, je me separe de toi, pour mourir
dans la vraie Foi. Nous meritons tous
deux la mort. Je reconnois dans la Sen-
tence qui m'y condamne, une grace si-
gnalée de Dieu, qui me donne le tems
& les moyens de m'y preparer. Si tu es
sourd & aveugle, va avec celui qui
fera ton bourreau dans tous les siècles,
j'ai dans ce moment ouvert mon cœur,
& soumis ma volonté à croire tout ce
que j'ai entendu dire par les Chrétiens,
& que je viens encore d'entendre du
Pere Missionnaire, entre les mains du-
quel je depose mon ame, pour l'offrir
avec moi en holocauste à la justice de

Dieu pour mes pechés passés, dont j'espere le pardon de la misericorde de Dieu qui m'a créé & m'a racheté.

Après ce discours, il fit de nouvelles instances au Pere, pour être baptisé, & comme il se trouva aussi bien instruit de nos mysteres, que s'il eût été un Chrétien des plus anciens & des mieux disciplinés, il lui fit faire les actes necessaires, & lui conféra le Baptême avec le nom de Pierre.

Ce nouveau Chrétien fut un assés long-tems à remercier Dieu de la grace qu'il venoit de recevoir; après quoi se tournant vers le Missionnaire les yeux baignés de larmes, que l'excès de sa joye attiroit, *Mon Pere*, lui dit-il, *j'irai presentement à la mort avec autant de joye, qu'un antre qui seroit en ma place, recevroit la nouvelle de sa grace. La seule affliction que j'ai, est de voir Dom Antoine. Je voudrois que vous fissiez de nouveaux efforts pour l'aider; votre présence & vos bons discours me consolent infiniment. C'est pourquoy je vous conjure de ne me pas abandonner.*

Le Pere passa la nuit avec eux dans la prison, & l'heure du supplice étant arrivée, ils sortirent précédés d'un Crieur public, qui annonçoit le con-

tenu de leur jugement. Le Chapelain des troupes se chargea de conduire le Soua, & le Pere Antoine le nouveau Chrétien.

Quand ils furent arrivés à l'échafaut, l'exécuteur coupa la tête au Soua, sans qu'il eût été possible de le faire rentrer en lui-même, au contraire, il blasphemoit comme un desespéré.

Le nouveau Chrétien devoit être étranglé, on lui mit deux fois la corde au col, & deux fois la corde se rompit. Cet accident qui est des plus extraordinaires, fit croire au peuple, & à la garnison qui étoit sous les armes, qu'il y avoit du miracle là-dedans, d'autant que le patient repetoit sans cesse, les saints noms de Jesus & de Marie. On commença à crier grace de tous côtés; mais comme les Juges qui l'avoient condamné, n'avoient pas l'autorité d'infirmier leur Sentence, l'exécuteur lui mit une troisième corde & l'étrangla.

Qui n'admira ici la profondeur des jugemens de Dieu? ils sont grands, ils sont impenetrables & ils sont justes.

En voici encore une preuve.

Un homme né à Embacca, marié, & qui vivoit en bon Chrétien, vint

trouver le Pere Antoine , & lui dit hors la Confession, qu'il étoit tourmenté depuis long-tems par deux fantômes qui ne le laissoient point en repos ni jour ni nuit. L'un d'eux, disoit-il, me paroît tout couvert de playes, avec les pieds & les mains percées. Il ne laisse pas d'être venerable, & me dit avec beaucoup de douceur que je n'ai point été baptisé, & que je le dois être si je veux être sauvé. L'autre est richement habillé; mais sa présence m'épouvante, son air est affreux, celui-ci me dit de ne pas obéir au premier, ou qu'autrement j'aurai lieu de me repentir. Pere, lui disoit cet affligé, je ne sçai que faire; car je crois avoir été baptisé en venant au monde.

Le Pere examina la chose, & crut d'abord que c'étoit quelque illusion, ne pouvant se persuader que cet homme qui avoit toujours passé pour Chrétien, & qui en avoit fait les fonctions avec beaucoup d'exactitude & de piété, ne fût pas baptisé. Il lui donna quelques exercices de devotion à pratiquer, & chercha cependant à s'éclaircir du fait, soit par les Registres, soit par les témoignages de ceux qui l'avoient vû naître. Il ne trouvoit rien
qui

qui le satisfit, & cependant l'homme étoit toujours inquieté par ces deux phantômes. Il arriva dans ce tems-là, un Nègre qui depuis plusieurs années étoit absent d'Embacca. Comme le Pere scût qu'il avoit élevé celui dont il s'agissoit dès sa plus tendre enfance, il s'informa de lui s'il scavoit qu'il eût été baptisé; il répondit que cet enfant s'étant trouvé orphelin de pere & de mere, lorsqu'il étoit au berceau, il en avoit pris soin, sans s'informer s'il avoit été baptisé ou non, & sans penser à le faire baptiser. Ce témoignage, & d'autres que le Pere eût, le déterminèrent après en avoir conféré avec les Supérieurs, à le baptiser sous condition, & aussi-tôt il ne vit plus le phantôme, qui le dissuadoit de se faire baptiser. Il n'y eût que celui qui lui conseilloit de le faire, qui vint encore une fois le congratuler de ce qu'il avoit fait, & ne revint plus depuis.

Un Missionnaire trouva dans un lieu écarté d'une des Provinces du Royaume de Dangala, un vieillard à qui le public donnoit cent trente ans. Ce vieillard ayant appris son arrivée, l'envoya chercher, & lui dit, qu'il scavoit qu'il ne mourroit point

sans recevoir la grace du Baptême ; & qu'il le prioit de le baptiser ; afin de le délivrer de la prison de son corps & lui ouvrir le Ciel. Le Missionnaire l'instruisit sommairement & le baptisa, & quelques momens après, il le vit expirer.

La même chose arriva à un autre vieillard aveugle, & si décrepit qu'il ne se levoit plus depuis long-tems de dessus sa natte. Il sçût l'arrivée d'un Missionnaire, il l'envoya chercher & l'embrassant étroitement. *Dieu soit béni*, dit le vieillard, *qui m'a envoyé un Prêtre pour me baptiser avant que je quiste ce monde. Il l'a promis à mon cœur depuis long-tems. Je crois tout ce que vous croyez. Je vous prie de me baptiser, je vous attends depuis long-tems, & quoique ma famille se moque de moi & de mon esperance, j'ai toujours esperé de recevoir ce bonheur, étant assuré qu'aussi-tôt que je l'aurai reçu, je quitterai cette vie. Le Pere le baptisa, & il mourut aussi-tôt.*

Fin du quatrième volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenuës dans ce quatrième volume.

A

<i>A</i> brégé de l'Histoire du Pere Roch de Gen- nes,	358 & suiv.
<i>A</i> brégé de la vie du Pere Jean-François de la Fabrica,	61 & suiv.
<i>A</i> brégé de la vie du Pere Benoist de Lubigna- na,	365 & suiv.
<i>A</i> brégé de celle du Pere Philippe de Sienne.	368 & suiv.
<i>A</i> bus considerable parmi les Giagues,	145 & suiv.
<i>A</i> bus considerable ancanti par la Reine Zin- gha.	274
<i>A</i> ccidens extraordinaires arrivés à Matamba,	322 & suiv.
<i>A</i> ccident impreu, qui mettoit la Religion à deux doigts de sa ruine,	171 & suiv.
<i>A</i> ctions de Zingha-Mona déclaré Roi,	345
<i>A</i> ccusation contre Jerôme interprete,	473
<i>A</i> doption d'un enfant mâle par la Reine Zin- gha,	52
<i>A</i> mbassade au Souverain Pontife de la part de la Reine Zingha, pour avoir des ouvriers Apostoliques,	176 & suiv.
<i>A</i> mbassade de la Reine Zingha au Viceroi d'An- golle,	119
<i>A</i> mbassade du Roi de Matamba au Viceroi d'Angolle,	35 & suiv.
<i>A</i> mbassade du Viceroi d'Angolle à Cassangé- Conquingarii,	389

T A B L E

<i>Ambassade</i> extraordinaire envoyée à la Reine Zingha ,	101
<i>Ambassadeurs</i> envoyés à la nouvelle Reine de Matamba ,	311
<i>Antoine</i> de Gaëte Capucin & Prefet de la quatrième Mission du Congo .	4
<i>Antoine</i> de Monte-Cucullo Capucin , envoyé à la Reine Zingha ,	178
<i>Antoine</i> de Monte-Cucullo, envoyé à Cassangé .	410
<i>Arrivée</i> des Capucins à Angolle ,	18
<i>Arrivée</i> de six Capucins à Massangano ,	15
<i>Arrivée</i> de deux Missionnaires à Onnando ,	28
<i>Arrivée</i> du Pere Antoine de Monte-Cucullo, & sa reception à Sainte Marie de Matamba .	184 & suiv.
<i>Artifice</i> du Demon ,	224 & suiv.
<i>Assemblée</i> des ennemis de la Religion à Sainte Marie de Matamba , & ce qui s'y passa ,	18 & suiv.
<i>Assemblée</i> des Missionnaires à Loanda ,	27
<i>Assemblée</i> de Singhilles convoquée par la Reine Zingha ,	57
<i>Assemblée</i> du Conseil de la Reine Zingha ,	110
<i>Assemblée</i> du Conseil de la Reine Barbe , & ce qui s'y passa ,	312 & suiv.
<i>Attaques</i> nouvelles de la Reine Zingha ,	75
<i>Audiances</i> de la Reine Zingha accordées à deux Capucins ,	8 & suiv.
<i>Audiance</i> donnée aux Envoyés d'Angolle ,	302
<i>Audiance</i> de Cassangé au Pere Antoine , & ce qui s'y passa ,	106 & suiv.
<i>Audiance</i> particuliere de la Reine Barbe , qu'obtint le Prefet de la Mission , & ce qui s'y passa	316
<i>Audiance</i> publique de Cassangé au Pere Antoine de Monte Cucullo ,	411 & suiv.

DES MATIERES.

<i>Audiance</i> que donna la Reine Zingha au Pe- re Antoine de Monte-Cucullo	186 & suiv.
<i>Audiance</i> que le Vicror d'Angolle, donna à la Princesse Zingha,	37 & suiv.
<i>Avènement</i> de N-Golambandi à la Couron- ne,	31
<i>Avertissement</i> charitable donné à un Capitai- ne de vaisseau,	14
<i>Avènements</i> de la Reine Zingha au Giaga Calanda,	165
<i>Avis</i> de Loanda à la Reine Zingha de l'arriv- vée de quelques Missionnaires pour les Etats,	243

B

<i>B</i> <i>Alais</i> avec lesquels on préparoit le lieu des Sacrifices,	63
<i>Baptême</i> conféré à Cassangé, & à plusieurs de sa Cour,	38
<i>Baptêmes</i> conférés par le Pere Antoine de Monte Cucullo à son arrivée à Sainte Ma- rie de Matamba,	186
<i>Baptême</i> de la Princesse Zingha,	40
<i>Baptêmes</i> des Princesses Cambi & Fungi,	42
<i>Barbara</i> sœur de la Reine Zingha transportée sur les frontieres des deux Etats,	123 & suiv.
<i>Baringongo</i> commande les troupes de la Rei- ne Zingha contre le Roi d'Ajacca,	170
<i>Bataille</i> donnée du parti du Giaga Calanga,	169
<i>Benediction</i> solennelle d'une Eglise, & les Cérémonies qui s'y firent pendant quel- ques jours,	280 & suiv.
<i>Bolongo</i> Serment qu'exigeoit des Chrétiens le Roi Zingha Mona,	345
<i>Bomma</i> serpent monstrueux,	22
<i>Bruits</i> répandus contre les Missionnaires,	314

& suiv.

T A B L E

Baptême conféré à deux vieillards, 305 & suiv.

C

<i>C</i> <i>Alalla-Gaguire</i> , Sorciere,	1485
<i>Cassuci</i> Province,	203
<i>Cambambé</i> forteresse,	24
<i>Cambi</i> Princesse de Matamba, & sœur de Ngolambandi,	42
<i>Carmes</i> envoyés à Cassangé,	42-
<i>Cassangé Co-kingurii</i> Duc de Ganghella,	375
<i>Cassangé</i> battu à plate couture,	423
<i>Calomnie</i> reconnuë,	493
<i>Cassimone</i> arbre,	15
<i>Cassoco</i> résidence de Cassangé,	377
<i>Celebration</i> d'un Tombo à l'honneur de la Reine Zingha,	300 & suiv.
<i>Cérémonie</i> avec laquelle la Reine Zingha voulut recevoir le Bref du Pape Alexandre VII.	245
<i>Cérémonies</i> des funeraillles de la Reine Zingha,	296
<i>Cérémonies</i> du Tombo de Cassangé Calunga,	403 & suiv.
<i>Cérémonies</i> pour rendre hommage à la Reine Barbe,	309
<i>Cérémonies</i> qu'on observoit pour les repas de la Reine Zingha,	261 & suiv.
<i>Chagrin</i> de la Reine Zingha,	242
<i>Changement</i> considerable chez les Giagues,	114
<i>Changement</i> de la Reine Barbe,	320 & suiv.
<i>Charité</i> des Seigneurs Espagnols pour les Ca- pucins,	12
<i>Chasteté</i> apparente de Zingha,	53 & suiv.
<i>Châtimens</i> des peuples de la petite Ganghella,	416
<i>Chisala</i> , montagne respectée des peuples,	377 & suiv.
<i>Chitaci</i> Ile,	238

DES MATIERES

<i>Choses remarquables arrivées pendant la construction d'une Eglise à Sainte Marie de Matamba ,</i>	273 & suiv.
<i>Clement de Macusa Capucin captif ,</i>	360
<i>Coana fleuve extrêmement rapide ,</i>	21
<i>Colere de Cassangé ,</i>	392
<i>Commodités pour les voyages ,</i>	265
<i>Conclusion de la paix entre les Etats de Portugal & de Matamba ,</i>	162 & suiv.
<i>Conduite toute particuliere de la Reine Zingha ,</i>	106
<i>Confiance qu'on avoit au Pere Antoine de Gaëte ,</i>	357
<i>Conseil de la Reine Barbe tenu dans l'Hospice des Capucins .</i>	334
<i>Conseil de la Reine Zingha ,</i>	109
<i>Consentement forcé de Donna Barbara à son mariage ,</i>	151
<i>Consultations de Singhil'es , & leurs plaisantes réponses ,</i>	417
<i>Consultation de Singhilles ,</i>	346
<i>Consultation du Démon ,</i>	82
<i>Contenu d'une lettre de la Congregation de la Propagande aux Missionnaires du Matamba ,</i>	250 & suiv.
<i>Conventions de la Reine Zingha , effectuées pour la liberté de sa sœur ,</i>	133
<i>Conventions que firent les Capucins , pour leur embarquement ,</i>	10
<i>Conversion apparente du Cassangé ,</i>	397
<i>Conversion de la Reine Zingha ,</i>	85
<i>Cour de la Reine Zingha ,</i>	261 & suiv.
<i>Crainte de Cassangé ,</i>	402
<i>Credit de la Reine Zingha augmenté ,</i>	58
<i>Credulité de la Reine Barbe ,</i>	313 & 315
<i>Crimes de N-Golambandi ,</i>	31
<i>Cruauté de Ganga ,</i>	387
<i>Cruauté de la Reine Zingha ,</i>	54 & suiv.
	& suiv.

T A B L E

<i>Cynanté</i> du Roi Zingha Mona,	348
<i>Chagrin</i> du Pere Jerôme.	487
<i>Conversion</i> d'un Idolâtre,	301
D	
<i>D</i> anger évident où étoient exposés les Missionnaires	7
<i>Dargu</i> Isle principale du Matamba,	229
<i>Decision</i> stupide d'un Medecin, au sujet d'une maladie de la Reine Barbe.	313
<i>Défaite</i> de N. Golambandi par les Portugais,	32 & suiv.
<i>Défaite</i> presque entiere de l'armée de la Reine Zingha,	82 & suiv.
<i>Déffense</i> absoluë, que la Reine Zingha fit, d'immoler des victimes sur son Tombo,	272
<i>Déffenses</i> faites aux Missionnaires du Matamba,	319
<i>Déclaration</i> d'un Ministre de la pluye	491 & suiv.
<i>Delivrance</i> de Jerôme Interprete & de ses gardes,	490
<i>Dé fiance</i> de la Reine Zingha,	269
<i>Dé fiance</i> des Portugais,	42 & suiv.
<i>Demandes</i> de la Reine Zingha au Pape,	253 & suiv.
<i>Demandes</i> de Cassangé au Viceroi d'Angolle,	40
<i>Demandes</i> que la Reine Zingha fit au Pere Antoine de Gaëte,	243
<i>Demandes</i> que la Reine fit pour l'établissement de la Religion Chrétienne dans tous ses Etats,	227
<i>Départ</i> de l'armée de la Reine Zingha contre le Giaga Casaga,	162
<i>Départ</i> des Missionnaires de la quatrième Mission de Rome,	5 & suiv.
<i>Départ</i> de six Capucias de Loanda pour Maf-sangano,	20 & suiv.
<i>Départ</i> du Pere Antoine de Palongano,	413

DES MATIERES

- Dépouilles remarquables,* 102
Description du fameux rocher Maopongo,
 429 & suiv.
Désintéressement des Capucins, 93
Dessins de la Reine Zingha pour se défaire
de son neveu 45
Dessins de Zingha-Mona, 332 & suiv.
Discours de la Reine Zingha à deux Mis-
ionnaires, 90 & suiv.
Discours de la Reine au Pere Jean Antoine,
 260 & suiv.
Discours de la Reine à ses quatre Ministres
avant que de recevoir le saint Viatique,
 288 & suiv.
Discours de Cassangé au Pere Antoine 412
Discours du P. Antoine à la Reine, 129 & suiv.
Discours du Pere Antoine à la Reine, à l'oc-
casion du mariage de sa sœur, 149
Discours du Pere Antoine à Cassangé, & à
son Conseil, 393 & suiv.
Discours du Prefet de la Mission au Conseil
de la Reine Barbe, 337 & suiv.
Discours du Pere Seraphin de Cortonne à des
Missionnaires qu'il envoyoit au Matamba,
 121 & suiv.
Discours que la Reine Zingha tint à son peu-
ple à l'occasion de son retour au Christia-
nisme, 116 & suiv.
Discours que la Reine tint à son Confesseur
dans une grande maladie, 285 & s.
Distribution faite aux Missionnaires dans leur
Assemblée à Loanda, 28
Dom Antonio Coeglio & Dom Gaspar Borgia
Envoyez à la Reine Zingha & à Giaga Cas-
sangé pour traiter la paix, 76
Dom Jean de Correa, Viceroy d'Angolle, 341
Dom Ruïs Pedago envoyé à la Reine Zingha
pour conclure la paix, 966
Dom Salvatore époux de Reine Zingha, 144

T A B L E

Donna Barbara déclarée Reine de Matamba,	293
Doutes de quelques Guerres,	194
Discours d'un Idolâtre au Pere Jerôme,	302
	& suiv.

E

<i>E</i> dit de la Reine Zingha pour l'Angelus,	199
<i>E</i> dit en faveur du Pere Antoine,	196
<i>E</i> dit publié par ordre de la Reine Zingha, pour proscrire l'Herésie dans tous les Etats,	141 & suiv.
<i>E</i> ducation de la Princesse Zingha,	29 & suiv.
<i>E</i> ffet d'une image de Jesus-Christ,	102 & suiv.
<i>E</i> fforts du Pere Antoine, vains & inutiles,	< 00
<i>E</i> glises bâties par la permission de la Reine Zingha,	86 & 157
<i>E</i> loges des Lions, Serpens, & Crocodiles,	83
<i>E</i> mbarquement des Capucins pour le Congo,	13
<i>E</i> mbaras de Cassangé,	419
<i>E</i> mmanuel Flois Capitaine, & Ambassadeur à la Reine Zingha,	125
<i>E</i> mpressément de Cassangé Calunga,	387
<i>E</i> nchantement des Lions, des Serpens, & Cro- codiles,	182
<i>E</i> mprisonnement de Jerôme Interprete,	487
<i>E</i> mprisonnement d'une Sorciere,	494
<i>E</i> ntreprises de la Reine Zingha sur les Chré- tiens,	107 & suiv.
<i>E</i> ntreprises du Pere Antoine de Monrecucullo,	188 & suiv.
<i>E</i> ntreprises du Prefet de la Mission,	200
<i>E</i> mpoisonnement du Prefet de la Mission,	340
<i>E</i> preuve pour le jurement,	378 & suiv.
<i>E</i> tablishement du Saint Rosaire à Sainte Ma- rie de Matamba,	199
<i>E</i> tat de Donna Barbara quand elle fut élue Reine,	313
<i>E</i> tude du Pere Antoine de Gaëte,	319

DES MATIERES

<i>Exactitude de la Reine Zingha pour l'administration de la Justice,</i>	263
<i>Examen d'un placet présenté au Roi d'Espagne,</i>	8 & suiv.
<i>Exercices infatigables du Pere Antoine de Montecucullo,</i>	138
<i>Exercices spirituels des Missionnaires dans le Matamba,</i>	153 & suiv.
<i>Exhortation du Pere Bonaventure Capucin à la Reine Zingha,</i>	92
<i>Exorcisme d'un possédé,</i>	203
<i>Expédition de Patentes aux Capucins pour la quatrième Mission dans les Royaumes de Congo, &c.</i>	4
<i>Explication de tout ce que la Reine Zingha a fait à une Procession du Saint Sacrement,</i>	223

F

<i>Fait très-particulier de deux prisonniers,</i>	498 & suiv.
<i>Fait très-particulier où brille la cruauté de la Reine Zingha,</i>	60
<i>Fait très-particulier, qui contribué à la Conversion de la Reine Zingha.</i>	85
<i>Fait très-surprenant où l'on reconnoît la faute de Cassangé,</i>	400 & suiv.
<i>Famine dans la petite Ganghella,</i>	418
<i>Faute considerable, commise par le Conseil de la Reine Barbe,</i>	336
<i>Fautes des Portugais,</i>	72 & suiv.
<i>Femmes examinées par ordre du Roi Zingha-Mona,</i>	350 & suiv.
<i>Fermeté de la Reine Zingha, au sujet d'un de ses Edits,</i>	145
<i>Fermeté des Chrétiens,</i>	108
<i>Fermeté du Préfet de la Mission,</i>	213
<i>Festin superbe à toute la Cour de Matamba,</i>	247
<i>Fête de l'Epiphanie célébrée avec pompe,</i>	220
<i>Fis de la tyrannie de Zingha-Mona.</i>	353

T A B L E

<i>Fin malheureuse de Cassangé Calungá,</i>	385
<i>Fineffes de la Reine Zingha,</i>	46 & suiv.
<i>Fonctions, dont s'acquittoit fort bien le Frere Ignace,</i>	192
<i>Fontaines en grand nombre, qui coulent du rocher Maopongo,</i>	429
<i>Force de Cassangé Conquingurii,</i>	383
<i>François de Garfano, Nonce du Pape en Espagne,</i>	7 & suiv.
<i>Fruits de la Mission dans le Matamba,</i>	198
<i>Fruits de la reception de l'Eucharistie</i>	216
<i>Fruits des travaux du Pere Philippe de Sienna,</i>	368 & suiv.
<i>Fundi Princesse de Matamba,</i>	42
<i>Fuite de Giaga-Kasa mari de Zingha,</i>	48
<i>Fuite de la Reine Zingha,</i>	72

G

<i>G Am-Zam-Bundo, Idole très reverée,</i>	485
	& suiv.
<i>Ganga déclaré Roi de Matamba,</i>	388
<i>Ganghella Province, 77 Sa situation,</i>	375
<i>Ghanguella mere de Zingha,</i>	28
<i>Giaga-Cassangé ravage le Royaume de Matamba,</i>	75
<i>Giaga-Kasa Gouverneur du fils de Ngolambandi,</i>	45
<i>Giaga Kasa tombe dans les pieges de la Reine Zingha,</i>	4
<i>Graces du Pape accordées à la Princesse Zingha,</i>	4
<i>Guerres continuelles de la Reine Zingha,</i>	64
	& suiv.
<i>Guerre déclarée aux Portugais, par le Roi de Matamba,</i>	43
<i>Guerre ouvertement déclarée par les Portugais à la Reine Zingha,</i>	69

DES MATIERES

H

H Abillement de la Reine Zingha le jour de grand Fête,	222 & suiv.
Histoire au sujet d'un crucifix,	16
Histoire de Donna Barbara Reine de Matamba,	306 & suiv.
Histoire de deux concubines,	63
Histoire de la Reine Zingha,	28 & suiv.
Histoire de Zingha Mona, mari de la Reine Barbe,	325 & suiv.
Histoire d'un esclave,	59
Histoire du Frere Ignace de Valsafaa,	370
Histoire du Pere Antoine de Gaëte,	355
Histoire du Pere Clement de Macusa,	359
	& suiv.
Histoire tragique,	17
Les Hollandois attaquent les Portugais,	80
Hommages rendus à la Reine Barbe,	308
Humilité de la Reine Zingha,	156

I

I alousie de Cassangé,	418
Idolâtrie folle-extravagante,	237
Idolâtrie rétablie à Matamba,	341
Ignorance de Cassangé Conquingurii,	384
Image de Jesus-Christ portée avec grande pompe à la Reine Zingha,	103
Incommodités que ressentit le Pere Antoine en allant à Embacca,	192 & suiv.
Instruction à la Princesse Zingha de notre Religion,	9
Invocation des esprits, que firent les Singhilles,	110
Joseph de Carasco Gentilhomme & conducteur de Donna Barbara,	124
Joye de Reine Zingha,	11 & suiv.

TABLE

<i>Joye des Carmes de l'effet que leur premier discours avoit fait sur Cassangé,</i>	412
<i>Joye des Carmes dissipée,</i>	413
<i>Joye que causa le retour de Donna Barbara,</i>	134
<i>Joye que reçut la Reine Zingha à la lecture des lettres du Pape Alexandre VII.</i>	247
	<i>& suiv.</i>
<i>Iffandera forteresse,</i>	22
<i>Isles du Royaume de Matamba,</i>	228
<i>Jugement rendu par Cassangé Conquingurii,</i>	384
<i>Joye du Pere Jean-Antoine,</i>	489

L

<i>L'Aguna Capitale de l'Isle Teneriffe,</i>	14
<i>Lecture des Edits de la Reine Zingha. à l'Isle Dangii,</i>	230
<i>Lettres du Viceroi d'Angolle à la Reine Zingha,</i>	93
<i>Lettre de recommandation pour le Negre Jérôme,</i>	434
	<i>& suiv.</i>
<i>Lettre du Roi au Préfet de la Mission,</i>	483
	<i>& suiv.</i>
<i>Liberalité de la Reine Zingha aux Chrétiens prisonniers,</i>	87
<i>Liberalités de la Reine Zingha pour l'Eglise</i>	223
	<i>& suiv.</i>
<i>Liberalités du Roi Zingha Mona, en faveur des Singhilles,</i>	347
<i>Ligue de trois Couronnes contre les Portugais,</i>	88
	<i>& suiv.</i>
<i>Lieu où se refugia le Roi de Matamba après une défaite.</i>	44
	<i>& suiv.</i>
<i>Lieux remplis d'animaux aquatiques,</i>	32
<i>Loanda reprise sur les Hollandois,</i>	84
<i>Loianges dûes à la Reine Zingha,</i>	153
<i>Louis Martin de Sousa Viceroi d'Angolle,</i>	389

DES MATIERES

Zunemi ou Sallons ,

213

M

- M** *Maladies* de la Reine Zingha , 80 & 160
Maladie dont furent atraqués les nouveaux
 Missionnaires de Massangano, 25
Mal die dont fut attaqué le Pere Antoine
 de Montecucullo, 187
Maladie horrible dont fut attaqué Cassangé,
 45
Malaga, ville considerable pour son com-
 merce, 6
Mariage de Donna Barbara executé 151
Mariages de la Reine Zingha, 47 & 144
Marque de la duplicité des Negres, 282 & *suiv.*
Maopongo rocher considerable, 429
Marques de reconnoissance de la Reine Zin-
 gha, pour le Pere Antoine de Gaëte, 254
 & *suiv.*
Marques du grand zèle de la Reine Zingha
 pour la Religion, 206 & *suiv.*
Marque d'une conversion seulement en appa-
 rence dans Cassangé, 45
Mets délicieux inconnus aux Européens, 23
Mets délicieux pour les Giagues, 61
Meurtre de la Megere Zingha, pour s'affu-
 rer la Couronne, 48
Meurtres du Roi Zingha Mona, 352
Mission infructueuse, 407
Mosima arbre dont on fait les canots, 23
Montagnes extraordinaires, 376 & *suiv.*
Mort cruelle d'un Officier & de son fils, 50
Mort de Cassangé Conquingurii, 405
Mort de la Reine Barbe, 343
Mort de la Reine Zingha, 292
Mort de N Golambandi Roi de Matamba, 44
Mort du Pere Antoine de Gaëte, 253 & 312
Mort du Pere Clement de Macusa, 361

T A B L E

<i>Mors</i> du Roi de Matamba Pere de Zingha	30
<i>Muongo</i> Matamba Reine, & sa fille prises par Zingha	74
<i>Mucima</i> forteresse,	23
<i>Ministre</i> du vrai Dieu renversé par une chevre idole,	481

N

<i>Naniez</i> Idole très reverée,	485
<i>Naissance</i> de la Reine Zingha,	29
<i>N-Dumbi</i> ou cabanes & leur structure,	209
<i>N-Gola-Aarij</i> proclamé Roi de Dongo, fait la guerre à la Reine Zingha,	66 & suiv.
<i>N-Golambandi</i> demande le Baptême,	41
<i>N-Golambandi</i> Roi de Matamba, & frere de Zingha,	30
<i>N-Golambandi</i> empoisonné,	44
<i>Noms</i> des Conseillers de la Reine Zingha,	109
<i>Nourriture</i> peu convenable aux malades en Afrique,	26
<i>Noms</i> d'Idoles très-respectés à Maopongo,	483 & suiv.

O

<i>Objet</i> de la haine de Zingha,	52
<i>Obligations</i> de la Reine Zingha envers les Portugais,	165
<i>Obligations</i> de tous les habitans de Matamba, sans exception,	29 & suiv.
<i>Obseques</i> magnifiques célébrés à Lo nda pour la Reine Zingha,	312
<i>Obseques</i> pour la Reine Zingha à Matamba,	304 & suiv.
<i>Obstacles</i> à la conversion de la Reine Zingha,	100 & suiv.

DES MATIERES.

Obstacles à l'embarquement d'un Ambassadeur de la Reine Zingha,	179
Occupation de Cassangé Conquingurii dans sa jeunesse,	381
Ornando Province,	85
Oracle de Zingha parmi les Giagues,	56
Oraison composée par la Reine Zingha,	148
	Et suiv.
Ordonnance de la Reine Zingha pour les femmes,	56
Ordre du Gouverneur & du Conseil d'Angole pour la reception des Capucins,	18
	Et suiv.
Origine de Cassangé Conquingurii,	381
Origine du Général Zingha-Mona,	325
Origine du Pere Antoine de Gaëte,	355
Ornement de la Reine Barbe à la premiere audience qu'elle donna,	307
Ornements de l'Eglise bâtie par ordres de la Reine Zingha,	138

P

Palais de la Reine Zingha,	209
Palais de la Reine Zingha dans sa nouvelle ville,	208
Palongano nouveau Chilombo,	406
Passages heureux de quelques rivieres, que fit le Pere Antoine,	184
Patience admirable d'un interprete,	88
Peines de la Reine Zingha,	211
	Et suiv.
Penitence des Giagues,	155
Permutation d'Ambassadeur,	178
Perquisition à l'occasion d'un mariage,	147
	Et suiv.
Pinedo ville,	22
Places présenté au Roi d'Espagne, pour le départ des Missionnaires du Matamba,	8
Plaintes des marchands Portugais,	402

T A B L E

<i>Plaintes des Portugais ,</i>	163
<i>Pombo Samba Prince vassal d'Imbuilla ,</i>	102
<i>Portrait naturel des Giagues ,</i>	381
<i>Preparatifs que fit la Reine Zingha pour recevoir une Image de Jesus-Christ ,</i>	104
	<i>& suiv.</i>
<i>Preparation à une guerre que déclare Cassangé à la Reine Zingha ,</i>	424
<i>Preparation qu'apporta la Reine Zingha pour pour bien mourir ,</i>	190
<i>Preparations que la Reine Zingha apporta pour recevoir la Sainte Eucharistie ,</i>	216
<i>Presens magnifiques envoyés à la nouvelle Reine de Matamba ,</i>	312
<i>Presens de Zingha-Mona à la Reine Zingha ,</i>	331
<i>Present que la Reine Zingha fit à un Hollandois Calviniste ,</i>	87
<i>Present très-agréable à chaque particulier du Matamba ,</i>	270
<i>Prieres publiques pour le retablissement de la santé de la Reine Zingha</i>	160
<i>Prise de Loanda par les Hollandois ,</i>	80
<i>Procession à Sainte Marie de Matamba ,</i>	282
<i>Procession du Saint Sacrement à Sainte Marie de Matamba ,</i>	212
<i>Prodiges arrivés à Matamba ,</i>	157
<i>Profanation prétendue du Chilombo ,</i>	401
<i>Projet de N-Golambandi ,</i>	32
<i>Propositions d'accommodement de la part des Portugais avec la Reine Zingha .</i>	68
<i>Propositions pour conclure la Paix entre les Portugais & la Reine Zingha ,</i>	158
	<i>& suiv.</i>
<i>Propositions du Pere Antoine à la Reine Zingha ,</i>	139
	<i>& suiv.</i>
<i>Provinces qu'a parcouru le Pere Roch de Genes ,</i>	319
<i>Punition de deux impies .</i>	363
	<i>& suiv.</i>
<i>Prise de plusieurs Sorciers ,</i>	425
	<i>& suiv.</i>

DES MATIERES

<i>Profondeur dans les jugemens de Dieu,</i>	501
	& suiv.
<i>Punition de Sorcier,</i>	495

Q

<i>Qualités de la Reine Zingha,</i>	56 & 168
<i>Qualités de Zingha-Monamari de la Reine Barbe,</i>	325 & suiv.
<i>Qualités de Jérôme interprete,</i>	492 & suiv.
<i>Quixalles Loix,</i>	52

R

<i>Raisons opposées à l'embarquement des Capucins pour le Matamba,</i>	9 & suiv.
<i>Ratification du Roi de Portugal à un traité de paix.</i>	164
<i>Reception de Donna Barbara après sa captivité,</i>	134
<i>Reception de l'Ambassadeur Portugais par la Reine Zingha.</i>	97
<i>Reception des Capucins à Laguna,</i>	15
<i>Reception des Carmes par Cassangé,</i>	423
<i>Reception des Carmes par la Reine Zingha,</i>	427
	& suiv. 8
<i>Reception de deux Capucins à Onnando,</i>	8 & s.
<i>Reception des Envoyés d'Angolle par Cassangé,</i>	390
<i>Reception du Pere Antoine de Montecucullo par Cassangé,</i>	411
<i>Receptions du Pere Antoine par la Reine Zingha,</i>	128
<i>Reception du Pere Jean Antoine Capucin à l'Isle de Dangii.</i>	229
<i>Reception du même, & bien differente à l'Isle Chitacci,</i>	239
<i>Reception que la Reine Zingha fit à l'image de Jesus-Christ,</i>	204

T A B L E

<i>Recompenses</i> , que la Reine Zingha donna à Muongo-Matamba & à sa fille ,	74
<i>Reflexion</i> curieuse du Traducteur ,	44
<i>Refus</i> de la Reine Zingha aux propositions des Portugais ,	69
<i>Remedes</i> ordonnés aux Capucins ,	25
<i>Remontrances</i> d'un Officier à la Reine Zingha ,	49 <i>et</i> <i>suiv.</i>
<i>Rencontre</i> qu'eût un jour le Pere Antoine de Montecucullo ,	190
<i>Rencontre</i> que fit le Pere Antoine en voyageant ,	195
<i>Renvernement</i> de la ville de Sainte Marie de Matamba ,	52
<i>Repliques</i> du Pere Antoine à Cassangé ,	13
<i>Reponses</i> de la Reine Barbe à un Missionnaire ,	310
<i>Reponses</i> de la Reine Zingha aux Envoyés des Portugais ,	78
<i>Reponses</i> de la Reine Zingha au Viceroi d'Angolle ,	97 <i>et</i> <i>suiv.</i>
<i>Reponses</i> de la Reine Zingha à une question du Pere Jean-Antoine ,	264
<i>Reponses</i> de trois Singhilles ,	113
<i>Reponses</i> de Cassangé au Pere Antoine ,	295 <i>et</i> <i>suiv.</i>
<i>Reponses</i> du Giaga-Kafa, sur des doutes de la Reine Zingha ,	111
<i>Reponses</i> du Pere Préfet à une Consultation de la Reine Zingha ,	211
<i>Reponses</i> du Singhille Cassangé, sur la conservation de la vie des enfans mâles ,	112
<i>Reponses</i> du Viceroi d'Angolle à la Reine Zingha ,	110
<i>Reponses</i> que fit le Gouverneur d'Angolle au Roi de Congo au sujet des Capucins ,	19 <i>et</i> <i>suiv.</i>
<i>Reponses</i> que fit un Conseiller d'Etat à la Reine Zingha ,	115

DES MATIERES

<i>Resolutions</i> des deux Carnes qui étoient au- près de Cassangé,	27
<i>Resolution</i> ferme que prit la Reine Zingha d'abandonner toutes superstitions,	213
<i>Resolutions</i> de la Reine, envoyées au Viceroi d'Angola,	161
<i>Retablissement</i> de la Secte impie des Giagues,	350
<i>Retraite</i> des Portugais,	81
<i>Retour</i> de deux Missionnaires à Saint Salva- dor,	92
<i>Revue</i> que fit la Reine Zingha de ses trou- pes, & ce qui s'y passa,	166
<i>Richesses</i> avec lesquelles fut entermée la Rei- ne Zingha,	297 & suiv.
<i>Richesses</i> de l'Isle Teneriffe,	15.
<i>Ruses</i> de Zingha-Mona,	333 & suiv.

S

<i>Sacrifice</i> solennel, par ordre du Roi Zin- gha-Mona,	348 & suiv.
<i>Salabrega</i> forteresse,	6
<i>Sango</i> Province,	423
<i>Scandale</i> que la Reine Zingha donna aux Chrétiens,	107
<i>Scapulaire</i> donné à la Reine Zingha, & à plu- sieurs de la Cour,	423
<i>Scrupule</i> insinué à la Reine Zingha, par le Pe- re Antoine,	147
<i>Secours</i> envoyé à Matamba,	253
<i>Segueira</i> Visiteur des Conquêtes des Portu- gais,	16
<i>Separation</i> de la Reine & du Pere Antoine,	192
<i>Sevaphin</i> de Cortonne Capucin, déclaré Pré- fet de la Mission du Matamba,	28
<i>Siege</i> de la Princesse Zingha à l'Audiance	

T A B L E

du Viceroy d'Angolle,	38
Singhille établi par Zingha,	55
Singhille possédé du Démon & conduit au Prefet de la Mission,	201 & suiv.
Singhilles trouvez dans le Royaume de Ma- tamba, & leur punition,	275 & suiv.
Situation de la Province Ganghella,	375 & suiv.
Soins de la Reine Zingha pour le Pere An- toine,	191
Solemnité avec laquelle on célébra les Fêtes de Noël à Sainte Marie de Matamba,	218 & suiv.
Soulagement que la Reine Zingha donna à Segueira, Prêtre blessé,	85
Stratagème dont se servit Ganga, pour se delaire de Cassangé Calunga,	386 & suiv.
Succès de la guerre des Portugais avec la Rei- ne Zingha,	70 & suiv.
Succès des exemples que la Reine donna à se peuples,	273 & suiv.
Succès des Guerres de N. Gola-Aarn,	6
Succès d'un discours du Pere Prefet,	324 & suiv.
Sujet de crainte pour les Missionnaires d Matamba,	281
Sujet de crainte pour les voyageurs aux en- virons de Pinedo,	23
Sujet de fureur pour Cassangé	414
Sujet d'inquietude pour le Pere Jean-Antoine	233
Suite de l'Histoire du Pere Antoine,	405 & suiv.
Suite de l'impiété d'un Calviniste	88
Suite d'une mauvaise reception d'un Mission- naire,	240 & suiv.
Superstitions des habitans de l'Isle Dangii.	231 & suiv.
Superstitions de Cassangé,	419 & suiv.
Supplices pour ceux qui étoient convaincus	

DES MATIERES

d'amourette,	66
Supplices très cruels pour des criminels,	59
	<i>Et suiv.</i>
Supplice de Jérôme Interprete & de la mere,	488
Système des Medecins Afriquains,	25

T

T émérité des habitans de Pinedo,	23
Teneriffe Isle de Canarie	14
Tentatives du Général des armées de la Reine Zingha, pour avoir sa sœur en mariage,	150
Tentatives du Roi de Congo, pour faire chasser les Capucins d'Angolle,	19
Tentatives que fit le Prefet de la Mission, pour la conversion de quelques Provinces,	201
	<i>Et suiv.</i>
Tombo Sacrifice aux défunts,	92
Tombo en l'honneur de Cassangé Calunga,	402
Tombo en l'honneur de la Reine Barbe,	345
Trahison de Fungi, sœur de la Reine Zingha,	83
Traité de Paix entre les Portugais & le Roi de Matamba,	33
	<i>Et suiv.</i>
Traité de Paix entre les Portugais & le Roi de Congo,	95
Traitement de Zingha-Mona	329
	<i>Et suiv.</i>
Traitement que recevoit Donna Barbara de son mari,	151
Travaux du Pere Antoine de Serravezza,	369
	<i>Et suiv.</i>
Travaux du Pere Clement de Macusa,	359
Treu demandée par la Reine Zingha aux Portugais,	74
Tristesse du peuple de Matamba,	253

T A B L E

V

<i>Vengeance de la Reine Zingha,</i>	61 & suiv.
<i>Vêtemens de la Reine Zingha,</i>	27 & suiv.
<i>Vêtemens de la Reine après sa mort,</i>	295 & suiv.
<i>Vilaine immolée la première au tombeau de Cassangé Calunga,</i>	403
<i>Victoires du Christianisme,</i>	174 & suiv.
<i>Victoires de la Reine Zingha après sa conver- sion,</i>	259
<i>Victoires des Portugais sur le Roi de Matam- ba,</i>	43
<i>Victoires de Zingha-Mona,</i>	102
<i>Victoires que remporta le Prefet de la Mission sur le Démon,</i>	225 & suiv.
<i>Ville commencée à bâtir par ordre de la Rei- ne Zingha,</i>	106
<i>Umba Province de Matamba,</i>	77
<i>Voyages du Pere Antoine de Montecucullo,</i>	19
<i>Utilité du Pere Antoine à Massangano,</i>	408
<i>Utilité du Pere Prefet auprès de la Reine Zingha,</i>	106

Z

<i>Zele du Gouverneur de Cambambé,</i>	24
<i>Zele du Frere Ignace Capucin,</i>	173 & f.
<i>Zele d'un Chrétien,</i>	403
<i>Zele d'un grand Capitaine,</i>	94
<i>Zele du Pere Antoine Serravezza,</i>	390
<i>Zele du même blâmé,</i>	391
<i>Zele du Pere Jean Antoine,</i>	234
	& suiv.
<i>Zambi ou Dieu,</i>	104
<i>Zingha-Mona Général des armées de la Reine Zingha,</i>	102 & 326
<i>Zingha-Mona condamné à mort,</i>	328

DES MATIERES

<i>Zingha-Mona</i> déclaré Roi,	344
<i>Zingha</i> prend les armes contre Cassangé & le défait,	425
<i>Zingha-N-Bandi-Angola</i> Pere de <i>Zingha</i> Reine,	28
<i>Zingha</i> Reine de Matamba,	4
<i>Zingha</i> Ambassadrice au Viceroy d'Angolle	35
<i>Zingha</i> embrasse la Secte barbare des <i>Giangues</i> & déclarée leur Reine	52
<i>Zingha</i> fait les fonctions de <i>Singhilles</i> ,	55
	& suiv.
<i>Zingha</i> renonce au Christianisme,	45
<i>Zingha</i> rentre en elle-même,	84
<i>Zingha</i> s'empare du Royaume de Matamba,	44
<i>Zingha</i> Reine travaille comme des <i>Manœuvres</i> ,	279

Fin des Tables du quatrième volume